Trimestriel 1951-1952 Nos 12-13-14

XVIIe SIÈCLE

BULLETIN
de la "Société d'Étude du XVIIe siècle"

SOMMAIRE

FÉNELON

et le Tricentenaire de sa Naissance
1651-1951

NUMÉRO SPÉCIAL

Siège Social de la "Société"
24, Boulevard Poissonnière - PARIS - IXe arrt
Téléphone : Provence 50.56 C. Ch. Post. : Paris 6511.05

Le Numéro spécial : 480 francs (franco). Abonnement annuel : 600 francs.
Pour les Membres de la Société, compris dans la cotisation.

Revue publiée avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

"SOCIÉTÉ d'ÉTUDE du XVIIe SIÈCLE"

BULLETIN Nos 12-13-14

NUMÉRO SPÉCIAL

Tricentenaire de Naissance de Fénelon

SOMMAIRE

A l'occasion du tricentenaire de naissance de Fénelon

« Faire revivre une grande figure du passé est une entreprise aussi hasardeuse que passionnante », disait Mme Denise Humbert, bibliothécaire de la ville de Périgueux, lorsqu'elle présentait l'Exposition du Périgord consacrée à Fénelon. « Mais l'attrait et le danger de cette aventure sont décuplés lorsqu'il s'agit du plus insaisissable, du plus déconcertant des grands hommes, de François de Salignac de La Mothe-Fénelon.

... C'est qu'après trois siècles, Fénelon inspire toujours à ceux qui l'étudient les mêmes sentiments qu'à ses contemporains : il séduit ou il exaspère, et il peut même exaspérer après avoir séduit. Ses détracteurs et ses panégyristes sont passionnés et — l'abbé Brémond excepté — rarement désintéressés. Les gens du XVIIIe siècle l'ont beaucoup loué, mais afin de l'enrôler dans le camp du déisme humanitaire : cent ans plus tard, un violent pamphlet dénonce « l'intolérance de Fénelon ». Tandis que les admirateurs de Bossuet, ou de Louis XIV n'ont pas d'épithètes assez dures pour flétrir en Fénelon l'adversaire de l'ordre établi, les sociologues modernes saluent en lui un précurseur.

Mais c'est trop facile de critiquer les critiques : il vaut mieux reconnaître qu'ils sont utiles. Ce sont eux qui ont mis en lumière les contradictions de Fénelon. L'un d'eux l'accuse-t-il de fourberie ? Il se voit à son tour convaincu de mauvaise foi. Un autre veut-il démontrer la parfaite droiture de son héros ? Il se trouve, à quelque tournant, obligé de plaider les circonstances atténuantes. Saint-Simon a expliqué Fénelon en donnant l'ambition comme la clef de son caractère. Mais un ambitieux est, par définition, sans scrupule ; or Fénelon va perdre son crédit, sa place à la Cour, ses espérances de pouvoir s'il en eût, par fidélité chevaleresque, à une pauvre visionnaire dont il réprouvait, d'ailleurs, les fantaisies théologiques. Son livre condamné par le Pape, il se soumet en toute humilité, mais une humilité si fastueuse qu'elle semble à ses vainqueurs un diabolique raffinement d'orgueil. Louis XIV a traité Fénelon de chimérique ; voici que ce chimérique se montre dans son diocèse, en temps de paix et en temps de guerre, un administrateur incomparable. Nous a-t-on assez vanté, textes en main, le doux, le suave Fénelon ? On peut démontrer, toujours textes en main, qu'il était tranchant et autoritaire. Ce grand seigneur, « froid et mortifié » selon l'abbé Le Dieu, ouvre tout grand son palais aux petits neveux du Périgord qu'il chérit — ses lettres en font foi — d'une tendresse

presque maternelle et qu'il gratifie de sobriquets de nourrice. On n'en finirait pas de suivre toutes les fluctuations de ce caractère tourmenté, enchanteur et inquiétant. Fénelon, d'ailleurs, les a ressenties tout le premier, il en a souffert, il s'en est accusé... Le dernier mot sur Fénelon n'est pas près d'être dit... ».

*C'est exact... « Fénelon et Saint-Simon sont les forêts vierges de la littérature française », disait un jour Henri Peyre, de Yale University. Répondant aux nombreux désirs qui lui furent exprimés, la « Société d'Etude du XVII*e *siècle » a tenu à explorer une partie de cette forêt immense, riche de tant d'essences diverses. La « Société » a très activement pris part à la célébration de tricentenaire de naissance de Fénelon ; elle présente aujourd'hui, en ce numéro spécial, une série d'études et d'échos dus à la plume d'érudits collaborateurs qui ne sauraient être trop remerciés.*

Les auteurs n'engagent que leur responsabilité et demeurent libres de leurs opinions et de leurs appréciations. Ce « Bulletin » consacré à Fénelon à l'occasion du tricentenaire de sa naissance n'est pas un encensoir à la fumée odoriférante. Aux « encensements » les hommes en place sont habitués, mais cela n'empêche pas — et ils le savent bien ! — leur action d'être souvent en butte aux critiques acerbes. Ferveur et contradiction ont été pour Fénelon le lot de toujours. Lui-même constate que « les occasions dont Dieu se sert pour nous rapetisser consistent d'ordinaire dans la contradiction d'autrui. » (1). *Au reste La Bruyère assure que dans un tableau les ombres donnent aux figures de la force et du relief* (2).

*La « Société d'Etude du XVII*e *siècle » va hardiment de l'avant ; elle veut toujours davantage réaliser son programme d'étude : connaître toujours mieux le siècle qui demeure « un des sommets de la civilisation française et, par son influence, de la civilisation mondiale ». Puisse-t-elle « susciter les recherches nouvelles », aider à découvrir les richesses mal connues ou inconnues, contribuer à faire apprécier le charme et la valeur de tant d'œuvres et de tant de personnages... Ces personnages — Bossuet le disait de François de Salignac de La Mothe-Fénelon — « ont de l'esprit à faire peur » ; ils restent à jamais les maîtres de l'intelligence et du cœur de qui les fréquentent.*

*Heureux développement à la « Société d'Etude du XVII*e *siècle », et que tous nous aident dans cette tâche !*

M.-H. Guervin.

---

(1) Lettre à la Duchesse Douairière de Mortemart. Cambrai, 28 août 1708.

(2) *Caractères de La Bruyère* : Du mérite personnel.

Avec Fénelon en Périgord et en Quercy

On ne songe pas assez à l'enfance des grands hommes. On les admet d'emblée et tout d'une pièce, entrés dans l'action ou dans la littérature ; on les voit sur la scène jouer leur rôle sans songer à l'attente dans la coulisse pour apprendre ce rôle. En dépit des perspectives ouvertes par la psychologie nouvelle, on ne tente pas de soulever ce voile qui embéguine la formation d'une jeune sensibilité, d'une fraîche intelligence. Si la tentative a été osée pour quelques privilégiés, si d'autres nous y ont aidés qui ont dégagé d'eux-mêmes quelques linéaments, souligné quelques tendances, confessé quelques naïves passions, nul écrivain ne reste aussi secret que Fénelon. Pas un mot sur son enfance dans l'œuvre de ses biographes : comme si sa personnalité avait surgi d'un seul coup et toute armée, telle Minerve du chef de Jupiter. Ce directeur d'âmes qui a confessé tant de pénitents, et non des moindres, ne s'est pas lui-même confessé à ses lecteurs ; cet homme qui guida sur les sentiers spirituels de jeunes converties, des officiers, des princesses, des ducs et pairs, une presque reine, un roi en puissance, ce prêtre qui avait un don exquis pour analyser les couleurs du péché et ses fines nuances n'a point fait passer par la plume l'aveu plus ou moins transposé de ses passions et de ses rêves. Pour lui, pas de κάθαρσις dans l'encrier ; Sa correspondance même brouille les pistes et donne le change, en sorte que nous sommes réduits à le rencontrer à travers le prisme éclatant de Saint-Simon, la loupe de Bossuet, le verre fumé du Cardinal de Bausset, à moins que ce ne soit à travers les monocles divers de ses analystes successifs, de Lemaître à Chérel, de l'abbé Brémond à Ely Carcassonne.

Et pourtant Fénelon a été jeune ! Il a été un petit garçon turbulent, galopant sur les chemins de ronde et les demi-lunes du château paternel, après avoir appris ses premiers mot (patois, sans doute...) dans le giron de sa nourrice. Il a déniché les oiselets dans les chênes du parc, servi la messe de « Maistre Jean Pignol, curé de Saincte Mondane » dans la petite chapelle seigneuriale, tout juste assez grande pour une famille nombreuse ; il a étudié *rosa* la rose sous la férule du sieur Méneschié, le précepteur des enfants de Salignac ; il s'est disputé avec ses dix frères et sœurs du premier lit, et les

trois du second lit. C'est ce « drôle » périgourdin qu'il nous plairait d'évoquer sur la terrasse du château natal, dans les paysages et le climat familial qui ont formé son intelligence et façonné sa sensibilité.

Et d'abord, voici le château de Fénelon, sur la commune et paroisse de Sainte-Mondane, à la limite quercynoise du Périgord, sur la rive gauche de la Dordogne, au Nord de la douce Bouriane. Les terres, fiefs, bénéfices et alleux de la famille chevauchent d'ailleurs la limite entre Périgord et Quercy, allant de La Mothe-Fénelon (où l'église romane conserve la litre aux armoiries des Salignac) à Mareuil, de Saint-Julien-de-Lampon à Masclat, de Sainte-Mondane à Veyrignac. Juché sur un « puy », le château a belle allure, avec des morceaux allant du XIVe au XVIIe siècle. Ce que Fénelon appelle « les pénates gothiques de nos pères » garde une noble silhouette, mi-forteresse, mi-demeure de plaisance. Paysage grandiose, vues lointaines sur la Dordogne et sa grasse vallée, orgueil féodal des rudes remparts roussis au soleil, domination symbolisée par les hautes tours casquées de pierre et girouettées de fer : voilà qui éclaire la grandeur de Fénelon (Saint-Simon le disait « ambitieux »), cette « magnificence qui n'insultait point », cette incontestable dignité dont il sut jouer auprès du Duc de Bourgogne, et qu'il conserva dans la disgrâce jusqu'à la fulgurante mort de son royal élève.

Paysage aux nuances infinies, composé comme un Lorrain ou un Poussin : lumière jouant sur des côteaux harmonieux, lignes sans heurt, vallées sans à-pic, rivière sans violence, boqueteaux accueillants plutôt que forêts, terres à blé et à vigne, sans excessive sauvagerie : voilà qui correspond à ce caractère pétri de douceur insinuante, d'ingénieuse facilité, de politesse fleurie, d'agréable enjouement « dont il tenoit « pour ainsi dire le robinet pour en verser la qualité et la « quantité exactement convenable à chaque chose et à chaque « personne : il se proportionnoit et se faisoit tout à tous... ». Les contemporains de Fénelon (Bossuet excepté, ainsi que Louis XIV, en cela aveuglé par Madame de Maintenon) ont loué son sens des « justes bornes », cette discrétion mesurée et proportionnée qui est la marque de l'honnête homme. De la terrasse du château natal, on scande ces « justes bornes » à l'architecture des frondaisons, à la sérénité des lignes d'horizon, à la douceur vert-argent de la Dordogne, comme aussi aux volumes équilibrés et harmonieux du manoir.

Encore ne faudrait-il pas confondre équilibre avec monotonie ! On sait assez les contrastes de Fénelon : on a pu tour à tour — et non sans raisons — le dire monarchiste et répu-

blicain, conservateur et révolutionnaire, doux et dur, orgueilleux et détaché. Plus encore que son compatriote Montaigne, Fénelon fut « ondoyant et divers » ; cela n'empêche pas l'œuvre de Fénelon d'être « de bonne foi », tout autant que celle de Montaigne ! Il y a des antithèses chez Fénelon comme il y en a dans le paysage qui l'a vu naître : lumière des côteaux, ombre des grands bois, grasse richesse des vallées et sécheresse aride des plateaux, juxtaposition du Périgord Noir, chevelu et boisé, et des premiers causses quercynois pelés et grillés au soleil. Il y a, certes, des oppositions, mais pas plus de contradictions dans les paysages qu'il n'y en a dans le caractère de ce petit Périgourdin devenu le Mentor des Enfants de France, puis le cygne de Cambrai. Pour dénouer les apparents paradoxes, il n'est que de juger d'un peu haut : nul n'échappe aux « clairs obscurs » de « l'humaine condition ». Et les contrastes mêmes du paysage s'harmonisent quand on les voit de la terrasse de Fénelon.

Ce paysage, il faut dire aussi qu'il garde une saveur mystique, avec je ne sais quoi d'ombrien dans l'impalpable lumière, dans les cyprès qui marquent l'heure sur les tombes et dans les églises romanes dont les coupoles rustiques semblent protéger la ferveur des ouailles, la prière des paroissiennes en mouchoir de tête. Le quiétisme ne pouvait naître sur un sol tourmenté : la spiritualité thérésienne conserve quelque chose du granit d'Avila, de la rudesse de la Vieille Castille ; la spiritualité fénelonienne, le « pur amour », l'abandon à Dieu ont été élaborés dans ce paysage paisible. Par ailleurs, chaude était la piété de la maisonnée : au berceau, Fénelon fut voué par sa mère à Notre-Dame de Rocamadour ; il apprit ses patenôtres et égrena ses premiers *Ave* sur la terrasse du château et dans la petite chapelle dont l'abside est une tour semi-circulaire. Et puis, il y avait l'oncle évêque, et les tantes religieuses, et Pons de Salignac — le père — qui était Pénitent blanc, en sorte que la famille, qui avait donné déjà cinq évêques à Sarlat incarnait vraiment la spiritualité sarladoise : belle serre à préparer des fleurs pour le jardin mystique !

Que si l'on priait au château de Fénelon, on y devait aussi beaucoup jouer, se détendre et s'esbaudir. Qu'on songe au vacarme d'une famille de quatorze enfants. Bruyants colloques, petite guerre, disputes, griffes, coups de poings, nattes tirées, larmes : ainsi se prend et s'apprend le contact des humains. Certes, on s'étonne que les précoces coquetteries des sœurs aînées, et les naïves roueries des petites sœurs n'aient point mithridatisé le petit Fénelon contre les Maintenon et les Guyon à venir : il n'en reste pas moins que l'enfant a dû, s'accoutumer dans la joie au climat de la jeunesse. Il n'oubliera

jamais l'ambiance du château et le charme de l'enfance. Aussi bien sera-t-il prédestiné à diriger de jeunes converties, à donner des conseils à la duchesse de Beauvilliers pour l'éducation de ses huit filles, comme son voisin Montaigne en avait donnés à la comtesse de Gurçon sur l'institution de ses enfants ; prédestiné aussi à élever le duc de Bourgogne, à diriger la jeune troupe de Saint-Cyr par le truchement de Madame de Maintenon en attendant de diriger le « petit troupeau » des grandes dames quiétistes ; prédestiné enfin à instruire une kyrielle de neveux dans son palais épiscopal de Cambrai, par un charmant népotisme pédagogique, en attendant de conduire des générations de petits Français par le miroir de *Télémaque.*

Le manoir paternel était propice aussi à former une jeune imagination, grâce à la plasticité des premières impressions — les plus vives ! — grâce à ce mystérieux glissement des sensations aux perceptions. Couloirs sonores et remplis d'ombre, redoutables oubliettes, enchevêtrement des tours, galopades dans les vis d'escaliers et sur les mâchicoulis vertigineux, grandes salles pleines de tapisseries, de cheminées armoriées, de portraits d'ancêtres, « fuie » aux mille pigeons, métairies où les bordiers à la langue sonore se livrent aux travaux de Cérès, belle Dordogne fluant à un quart de lieue du château, grotte où sainte Mondane, disait-on, avait prié et pleuré : voilà bien de quoi mêler aux images de Virgile et d'Homère, des images vivantes et naïves, qui reviendront tout naturellement sous la plume de Fénelon quand il écrira le *Télémaque,* les *Dialogues des Morts,* les *Fables* et même le *Traité de l'Existence de Dieu.*

Enfin, c'est au manoir paternel qu'il a appris à être *pauper spiritus,* à acquérir l'esprit de pauvreté. On croit communément que la noblesse terrienne vivait somptueusement dans les châteaux d'antan. A Fénelon, comme en beaucoup de gentilhommières périgourdines, on vivait chichement, à la spartiate. Archives et testaments nous ont révélé les invraisemblables dettes des grands-parents et des parents de Fénelon. Pour en payer les intérêts, il fallait vivre des fruits de la terre, de châtaignes plus souvent que de gélines, de « mique » plus souvent que de quartiers de vènerie. Certes, aux jours de liesse, on se régalait de gaufres armoriées « d'or à trois bandes de sinople », mais voit-on que gaufres de métayers en perdent de leur prix pour n'être point héraldiques ? Que voilà une pertinente façon pour la nichée de petits Salignac d'apprendre « l'art de porter les souffrances... » !

Peut-être faudrait-il, pour être complet, suivre aussi le jeune François de Salignac à Cahors où il se rend à douze ans,

après avoir suivi la pompe funèbre de son père, inhumé dans la chapelle des Pénitents blancs de Sarlat. Il faudrait encore l'accompagner à Sarlat et à Issigeac, où son oncle, Monseigneur de Sarlat, touché par la spiritualité d'Alain de Solminihac, dut éprouver la vocation de son jeune neveu ; à Carennac enfin, dans ce paysage admirable, dans cette émouvante abbaye avec son cloître à la Rembrandt, son tympan célèbre, sa belle église romane, au bord de la Dordogne irisée qui embrasse amoureusement l'île de Calypso (bel hommage de la toponymie locale à celui qui fut prieur de Carennac !) Nous nous sommes contentés de rêver autour du château où, le 6 août 1651, naquit un enfant qui devait marquer pour longtemps son époque et qui l'eût marquée d'un trait plus durable et plus profond si la mort n'avait fauché le Dauphin.

Entre ce paysage et l'âme de Fénelon, entre ces côteaux aux douces pentes et l'œuvre de Fénelon, entre la musique du vent dans les yeuses sombres du Périgord Noir et l'incantation du style de Fénelon, il y a une mystérieuse consonnance, une secrète harmonie. Pour bien comprendre Fénelon, c'est sur la terrasse du château natal qu'il faudrait lire sa correspondance. Entre deux merlons, le tableau de la rivière bordée de peupliers d'Italie, des bois, des labours : voilà de quoi éclairer certaines pages, certaines antithèses, certains mystères, certains silences. Il est peut-être besoin de l'écho du paysage inspirateur pour goûter avec toute ses résonances la musique d'un écrivain : en Périgord, Montaigne se doit lire à l'ombre de la tour de la « librairie », Brantôme au bord de la Dronne bavarde, Joubert sur les rives de la Vézère, Fénelon sur la terrasse du château qui le vit naître il y a trois siècles.

« J'ai passé une jeunesse douce, libre, pleine d'études agréables et du commerce avec des amis délicieux... » nous confie-t-il. C'est cette « jeunesse douce » que nous avons maladroitement tenté d'évoquer, persuadés que nous sommes qu'elle peut jeter quelques timides lumières sur la physionomie la plus multiple — la plus une aussi ! — de la fin du Grand Siècle et du début du Siècle des Lumières [1].

Jean SECRET.

---

(1) Nous tenons à signaler à nos lecteurs le dernier travail du signataire de cet article : Jean SECRET. *Au pays de Fénelon,* avec deux illustrations et une carte (Editions Périgourdines, 17, place Francheville, Périgueux, 1951). Réédition d'un élégant petit livre qui chante les paysages chers à Fénelon et évoque son enfance dans le Périgord et le Quercy. — N.D.L.R.

Monseigneur François DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNELON

Archevêque - Duc de Cambrai

QUELQUES NOTES

LE PRÉDÉCESSEUR DE FÉNELON.

C'était de St-Omer qu'était venu Mgr Jacques de Bryas, le prédécesseur de Fénelon. Il avait été appelé au siège de Cambrai par l'élection du chapitre, en 1675. Louis XIV a fait l'éloge de sa prudence et de sa piété, et Pélisson, l'académicien dont Fénelon fut le successeur, loua sa grande vertu : « Personne n'est plus à la mode que Mgr de Bryas, par une chose qui n'est peut-être plus à la mode, qui est de faire admirablement son devoir d'évêque ». « L'amour de la paix et de la discipline », avait marqué ses vingt ans d'épiscopat à Cambrai ; il s'était toujours efforcé d'apaiser les différends et de rétablir l'union. Le Grand Doyen de Francqueville l'avait rappelé lors de sa mort. Il avait, à St-Omer et à Cambrai, lors des sièges et de l'occupation espagnole, puis française, réalisé sa devise : « Difficilia quae sunt pulchra », « Ce sont les actions difficiles qui sont belles ». Et le Roi de France avait choisi l'abbé de Fénelon, à qui l'évêché de Poitiers et la coadjutorerie de La Rochelle avaient été refusés, comme le plus apte à succéder à ce doux, pieux et énergique Archevêque de Cambrai (1).

FÉNELON ARRIVE A CAMBRAI.

Fénelon arriva dans sa ville archiépiscopale le 9 août 1695, presque incognito. Il descendit à la Maison des Nobles, quartier de l'Abbaye de St-Aubert, où était le Gouvernement. Le Comte de Montberon, apparenté à Catherine de Fénelon-Montberon, tante de l'archevêque, lui donna l'hospitalité, et fit immédiatement tirer le canon, pour annoncer aux Cambrésiens l'arrivée de l'Archevêque-Duc dans leur ville. Il n'y eût point d'entrée solennelle, mais le Magistrat de la Cité présenta des vins d'honneur au nouvel Archevêque, comme il était d'usage pour tout personnage de qualité. La France luttait alors, contre la ligue d'Augsbourg, et

---

(1) Cf. *Mémoires chronologiques* de Durieux. Gallia Christiana, Cameracum. *Mgr de Bryas.*

une partie du diocèse, le Hainaut belge, restait un champ de bataille sanglant et dévasté. Fénelon souhaitait qu'en temps de calamité publique, l'argent des festivités fût employé à soulager les victimes et les pauvres gens. Il en fût ainsi pendant les quinze années de guerre qui ravagèrent, entre 1695 et 1715 l'immense diocèse des Pays-Bas catholique, échu à Fénelon (1).

SON INTRONISATION.

Le lendemain 10 août 1695, deux mois après son sacre, la veille de la fête de Saint-Géry, patron du diocèse, Monseigneur prit possession de son Siège. L'insigne Chapitre Cathédral, lui fit l'honneur de l'installer solennellement. Fénelon n'était plus l'élu des chanoines, qui jusqu'à la conquête du Cambrésis par les français avaient droit d'élection... et cela depuis Charlemagne et ses successeurs, les empereurs romains germaniques. En 1682, leur Grand Doyen, M. Jean-Baptiste de Francqueville, après entente avec le comte de Montberon avait, au nom du Chapitre, renoncé à ce droit d'élection en faveur de Sa Majesté le Roi de France. Le Pape avait confirmé cette renonciation, et accordé le droit d'élection à Louis XIV, sa vie durant. Le Chapitre Cathédral relevait directement du Pape. Suivant le rite immuable de l'antique Eglise de Cambrai, Fénelon fut reçu comme un simple chanoine ; ainsi avait-il été fait pour ses prédécesseurs.

Conduit processionnellement de son Palais au Parvis de la cathédrale — le grand portail s'ouvrait d'ailleurs dans la cour du palais — Fénelon dut d'abord prêter serment entre les mains du « Grand Ministre », premier dignitaire du Chapitre. C'était un acte que, suivant la tradition « solitum et debitum », dit le texte latin, les nouveaux Archevêques avaient coutume et obligation de faire, jurant de « respecter les droits de l'Eglise de Cambrai ». Puis, arrivé sous le beffroi des cloches, face à l'image de l'archange St-Michel, Fénelon dut à nouveau faire halte... et promesse. On lui présenta la corde de sonnée de la 3e cloche qui avait nom Aldegonde... en mémoire de la sainte Abbesse de Maubeuge. Fénelon s'engagea à faire réparer de ses propres

(1) Cf. *Mémoires chronologiques* de Durieux (Société d'Emulation de Cambrai). Rectification par le manuscrit de la date de l'arrivée de Fénelon à Cambrai (9 août, et non 14).

Un nouvel Archevêque faisait officiellement deux « entrées » : 1° une à la Cathédrale, comme Archevêque ; 2° une entrée dans la ville de Cambrai, comme duc et prince du Saint-Empire. En des temps plus reculés, il revêtait même pour cette seconde cérémonie « l'uniforme » de duc : costume en velours violet.

deniers la cloche Aldegonde, si elle venait à être fêlée ou brisée à son service, ce qui était arrivé déjà à l'évêque Jean de Bourgogne (fils de Jean Sans Peur), et en temps plus lointain à l'évêque André de Luxembourg (1396). Aldegonde, en effet, était exclusivement affectée au service de Monseigneur, sonnant à ses dépens et en son honneur, chaque soir, lorsqu'il était en sa ville de Cambrai, et à toute volée, le jour de son entrée. Ce qu'elle fit lorsque Fénelon eût promis d'en avoir soin, et que le « Grand Ministre » lui eût déclaré : « Je vous mets en possession corporelle, réelle et actuelle de votre Eglise ». Le cortège s'avança alors lentement. Passant sous le jubé de marbre noir et blanc, surmonté de statues, il gagna le splendide chœur gothique, chef-d'œuvre de Villard d'Honnecourt. Fénelon fut conduit à la cathèdre de pierre, à droite du maître-autel ; le « Grand Ministre » l'y fit asseoir : « Au nom du chapitre, déclara-t-il, je vous attribue ce siège. Que Dieu vous accorde d'y servir plus encore que d'y commander. Prodesse priusquam praesse ». Puis le « Grand Ministre », Joseph Le Danois Neufchâtel fit descendre l'Archevêque intronisé jusqu'à la stalle du chœur, la première à droite et entonna le *Te Deum*, cependant qu'Aldegonde sonnait joyeusement à toute volée, préludant à la première messe pontificale que Fénelon allait célébrer en sa Cathédrale. Deux jours après, Fénelon était installé comme chanoine. Il prêta serment et fit la profession de foi exigée de tout nouveau membre du Chapitre (1).

L'ANTIQUE SIÈGE DE CAMBRAI.

En raison du temps de guerre — nous l'avons dit — Mgr de Fénelon ne fit pas de solennelle entrée dans sa Ville Episcopale suivant le cérémonial des « Souverains », auquel il avait droit. L'Empereur Othon avait octroyé à l'Evêque de Cambrai une escorte de douze pairs et de vingt-quatre francs-fiefvés, « pour le garder et le servir ».

Jusqu'en 1559, le diocèse de Cambrai s'étendit sur toute la rive droite de l'Escaut jusqu'à Anvers. L'évêché de Cambrai était alors de la Province Ecclésiastique de Reims ; il le resta jusqu'en 1559 (12 mai : Bulle « Super universas »), année où il fut élevé au titre de Métropole, perdant en même temps la Province du Brabant. Le Concile de Trente décida de créer sur le territoire de Cambrai deux nouveaux évêchés, les diocèses d'Anvers et de Malines, ce dernier comprenant

---

(1) Cf. *Acta Capituli Cameracensis*, registre 1093, pp. 17-28, publiés par M. le Chanoine Chartier, vice-président de la Société d'Emulation de Cambrai, « Quinzaine diocésaine », n° 16, 5 avril 1951.

Bruxelles. Néanmoins le titre purement honorifique d'Archidiacre du Brabant resta attribué à l'Eglise de Cambrai, il fut même porté, en 1711, par l'abbé de Chantérac. L'Archevêque de Reims ne cessa de protester contre l'érection de Cambrai en Métropole et sa séparation d'avec Reims, qui avait été ainsi dépossédé d'un évêché suffragant.

Mgr de Fénelon, nommé Archevêque de Cambrai, restait, malgré le démembrement de 1559, le chef d'un très grand diocèse. Le diocèse comptait un décanat en Artois et quatre archidiaconés, le majeur étant celui de Cambrésis-Artois. L'archidiaconé de Valenciennes et celui du Hainaut s'étendaient au-delà de Mons et dans le voisinage de Bruxelles. Fénelon avait sous sa juridiction, 764 paroisses. Quatre évêchés suffragants dépendaient de la Métropole de Cambrai : Arras, Saint-Omer, Tournai et Namur.

Le 13 juin 1698, Fénelon écrivait à l'abbé de Chanterac : « Cambrai n'a jamais été de l'Eglise Gallicane, mais Germanique ». Oui, c'était bien une terre « étrangère » à la France que ces Pays-Bas Catholiques, lieu de bataille entre France et Empire, puis France et Espagne, dont le centre politique avait toujours été Bruxelles ou Malines, si le centre spirituel en était la Métropole de Cambrai ».

Mais Fénelon ajoutait aussitôt : « Je suis du Royaume et attaché plus que quiconque au Roi, mais je ne suis pas du Clergé de France ». Attaché au Roi, — oui, mais sans flatterie ni bassesse — il était à Cambrai en ville impériale au blason orné de l'aigle bicéphale. L'Archevêque, comme Prince du Saint Empire, ornait de même ses propres armoiries de l'aigle impérial. Néanmoins, dans l'usage courant, Fénelon conservait tout simplement son blason familial, d'antique noblesse périgourdine.

Le grand désir de Fénelon eut été que le Cambrésis et Cambrai, fief impérial depuis 1007, deviennent, sans contestation possible, terre de France. Or, c'était par droit de conquête que les Espagnols s'en étaient rendus maîtres en 1598, et les Français en 1677. Tous deux — telle était sa thèse juridique — étaient des usurpateurs. Fénelon demandait donc qu'à l'occasion d'un traité, l'Empereur, seul souverain légitime de la Province, renonçât officiellement et par écrit à la souveraineté de Cambrai en faveur de Louis XIV.

Le Roi de France, maître de Cambrai « l'imprenable forteresse » par le canon et la force des armes en 1677 (Paix de Nimègue 1678) dut considérer l'opinion de Fénelon comme l'utopie d'un esprit chimérique. Et cependant le point de vue de l'Archevêque — Comte de Cambrésis —

était inspiré par de bons motifs : il n'avait en vue que l'intérêt de la France. N'eut-ce pas été un casus belli que la revendication de Cambrai par l'Empereur ?... En cas d'attribution juridique au Roi de France et de renonciation par l'Empereur, Fénelon prévoyait une compensation pour son Eglise et le Chapitre ; pour lui-même il ne demandait rien. L'intérêt de la couronne le guidait et son désintéressement personnel était total.

Fidèle à la « Souveraineté de Cambrai », Fénelon refusa le don de « Joyeux Avènement » que, pour la première fois en 1700, voulurent lui imposer les juristes français. Le procès dura dix-sept ans : il nous a valu un Mémoire au Roi, où toute l'histoire du Cambrésis depuis Charles le Chauve est exposée pour la justification des protestations de Fénelon. Le Mémoire forme une brochure de 116 pages, *Réponse de l'Archevêque de Cambrai au Mémoire qui lui a été envoyé sur le droit de « Joyeux Avènement »* (Paris, Adrien Clère, 1827). L'éditeur explique dans une note que « il s'agissait d'un canonicat devenu vacant dans le Chapitre de St-Géry, pendant le mois de septembre, qui était réservé au Pape. Sur le refus de l'Archevêque de pourvoir le brevetaire, le Grand Conseil renvoya l'affaire par devant le Chancelier. En 1718, le Conseil de Conscience décida que les églises des diocèses de Cambrai, Arras et Saint-Omer étaient soumises au droit de « Joyeux Avènement ».

Cambrai avant la conquête de 1677, affirmait Fénelon, n'avait pas été à la France, pas plus que Liége, Cologne, Munster, commes elles villes de l'Empire...

Cambrai n'a point été de la Couronne de France...

Cambrai a été conquis, et non pas réuni, puisqu'il n'avait point été uni à ce qu'on appelle la Couronne de France... (p. 42).

Au reste — et pour ne pas avoir à revenir sur la question et sur la position juridique prise par Fénelon — nous ne saurions mieux faire que de reproduire le « Mémoire sur la Souveraineté de Cambrai » que l'Archevêque adressa au Roi en 1712, alors que la paix était à nouveau à l'ordre du jour : elle devait se conclure, en 1713, par le Traité d'Utrecht. Le « Mémoire » résume excellemment question et position.

Mémoire adressé au Chancelier Voisin au début de 1712 pour être communiqué au Roi.

L'an 1696, je pris la liberté de proposer à Sa Majesté de se faire donner par l'Empire et par l'Archevêque une véritable cession de la souveraineté du Cambrésis et de la ville de Cambrai dans le traité de Paix qui devait terminer la guerre commencée en 1688, mais selon les apparences, cet article fut oublié quand on fit le traité de Ryswick...

MÉMOIRE SUR LA SOUVERAINETÉ DE CAMBRAI

Je crois qu'il est de mon devoir de représenter au Roi, avec le zèle le plus sincère et avec le plus profond respect, des choses que j'ai pris autrefois de liberté de lui dire pour son service, sans aucun rapport à moi. Les grands bruits de paix très prochaine, que les ennemis mêmes répandent dans toute l'Europe, me font penser, par zèle pour Sa Majesté et pour le bien de l'Eglise de Cambrai, à un article qu'il seroit très-facile de faire insérer dans un traité de paix.

Voici de quoi il s'agit.

1º Les empereurs d'Allemagne ont donné aux évêques de Cambrai la ville de Cambrai avec tout le Cambrésis, il y a près de sept cents ans. Alors, le Cambrésis étoit incomparablement plus étendu qu'il ne l'est maintenant.

2º Depuis ces anciennes donations, confirmées par les empereurs successeurs des premiers, les évêques de Cambrai ont toujours possédé la souveraineté de Cambrai et du Cambrésis, en qualité de princes de l'Empire, comme les autres évèques souverains d'Allemagne.

3º L'Evêque de Cambrai avoit même dans les diètes de l'Empire le rang devant celui de Liége. Il n'y a guère plus de soixante ans que ce rang étoit encore conservé, et que les députés de Cambrai alloient aux diètes.

4º Il est vrai que les comtes de la Flandre impériale étoient avoués de l'Église de Cambrai, et que les rois d'Espagne, qui ont été comtes de Flandre, ont voulu se servir du prétexte de cette avouerie pour établir leur autorité à Cambrai ; mais il est clair comme le jour, qu'un simple avoué d'une Église n'y a aucune autorité, que sous l'Église même qu'il est obligé de défendre, et à laquelle il est subordonné. Il est vrai aussi que les rois de France, voyant Cambrai si voisin de Paris, et si exposé aux invasions de leurs ennemis, voulurent de leur côté se faire châtelains des évêques, pour avoir aussi un prétexte d'entrer dans le gouvernement de la ville : mais chacun sait que le châtelain de l'évêque, loin d'avoir une autorité au-dessus de lui, n'étoit en cette qualité que son officier et son vassal.

5º Les choses étoient en cet état, quand Charles-Quint craignant que les Français ne s'emparassent de Cambrai, s'en empara lui-même, y bâtit une citadelle, et en donna le gouvernement à Philippe II, son fils, avec le titre de burgrave. Il fit cette disposition en qualité d'empereur, de qui l'évêque souverain de Cambrai relevoit. Les évêques du lieu ne laissèrent pas de conserver leur souveraineté sur la ville et sur tout le pays, quoique Philippe eût un titre de défenseur de la citadelle.

6º Dans la suite, le duc d'Alençon, fils de France, étant venu dans les Pays-Bas avec le titre de duc de Brabant, se saisit de la citadelle de Cambrai par une intelligence secrète avec le baron d'Inchi qui y commandoit.

7º Le duc d'Alençon ayant bientôt abandonné les Pays-Bas pour retourner en France, il laissa Balagni dans la citadelle : celui-ci exerça une cruelle tyrannie sur la ville et sur le pays, où son nom est encore détesté.

8º Le comte de Fuentès, général de l'armée d'Espagne, vint l'assiéger, et prit Cambrai sur lui.

9° Jusque là, les Espagnols avoient laissé l'archevêque de Cambrai en possession paisible de tous les droits de souverain ; mais comme Balagni l'en avoit dépouillé par pure violence, pendant ces horribles désordres, les Espagnols commencèrent alors à faire comme Balagni, sur lequel ils avoient fait la conquête ; et ils se mirent en possession de la souveraineté sur tout le Cambrésis, excepté sur la châtellenie du Cateau, qui est demeurée franche jusqu'au jour présent.

10° D'ailleurs ils laissèrent l'archevêque en liberté de continuer à envoyer des députés de son Eglise aux diètes impériales. On a continué à les y envoyer presque pendant tout le temps de la domination d'Espagne.

11° Cependant les archevêques représentoient très-fortement au conseil de conscience du roi d'Espagne, qu'il ne pouvoit point, sans une très-violente injustice, se maintenir dans une usurpation manifeste. Ils montroient leur titre et leur possession claire de plus de six cents ans de cette souveraineté. Ils ajoutoient que Balagni avoit été notoirement un tyran très-odieux, et qu'une conquête faite par les Espagnols sur un homme qui n'avoit aucun droit, ne pouvoit point avoir été faite justement, au préjudice de l'Eglise à qui cette souveraineté appartenoit avec évidence, et par conséquent que cette conquête faite sur un usurpateur étoit nulle à l'égard du possesseur légitime.

12° Le roi d'Espagne, Philippe IV, pressé par les fortes raisons que son conseil de conscience lui représenta, offrit enfin à l'archevêque de Cambrai de ce temps-là deux expédients pour le contenter.

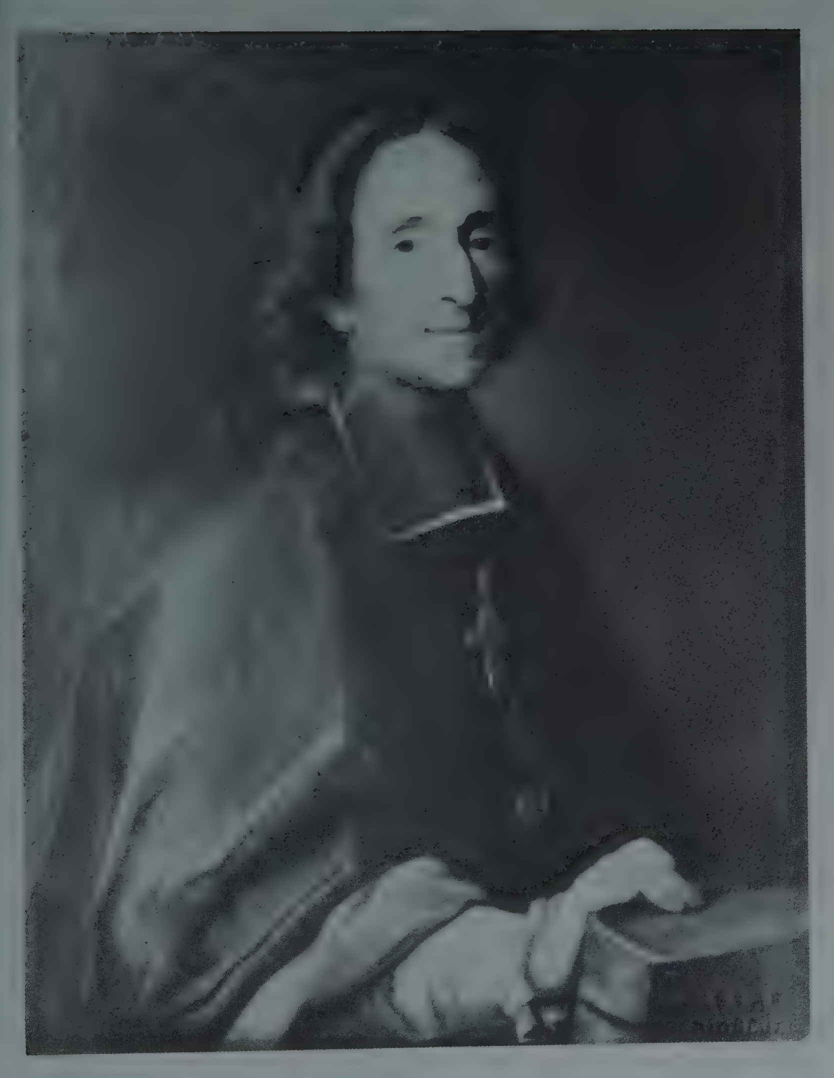
13° Le premier étoit de lui rendre, sans exception, tous les droits de souveraineté sur la ville et sur le magistrat, sur le pays et sur les Etats, à condition que le roi d'Espagne auroit dans la citadelle et dans la ville une garnison de ses troupes, pour défendre cette place contre les Français qui ne manqueroient pas de s'en emparer par surprise, si on n'usoit pas d'une précaution si nécessaire.

14° Le second expédient étoit de dédommager l'Eglise de Cambrai de la souveraineté, en donnant à l'archevêque le comté d'Alost, et au chapitre métropolitain la terre de Lessines, qui est d'un grand revenu.

15° L'archevêque et le chapitre refusèrent ces propositions ; et, par ce refus, ils demeurèrent dépouillés de leur souveraineté, sans aucun dédommagement.

16° La conquête du Roi survint l'an 1677. Mais comme Sa Majesté est trop juste et trop pieuse pour avoir voulu faire une conquête sur l'Eglise pour la dépouiller de ce qui lui appartient, il s'ensuit, avec la dernière évidence, qu'elle n'a pu vouloir conquérir Cambrai que sur les Espagnols : or, il est visible que ceux-ci n'y avoient aucune ombre de droit ; donc la conquête faite sur eux n'en a donné aucun de légitime au Roi sur cette place. Comme les Espagnols par leur conquête n'avoient pu qu'entrer dans l'invasion de Balagni, tout de même Sa Majesté, par sa conquête, n'a fait que déposséder les Espagnols usurpateurs, sans vouloir arracher à l'Eglise ce qui est incontestablement à elle.

17° Il est vrai que Sa Majesté obtint, par le traité de paix de Nimègue, une cession de Cambrai et du Cambrésis, faite par le roi d'Espagne. Mais une cession obtenue de celui qui n'y avoit aucun droit est une cession visiblement nulle et insoutenable. C'est de l'Empire et de l'archevêque de Cambrai, vrai et légitime possesseur de ce droit,



Portrait de Fénelon (attribué à Vivien)
Date inconnue

(*A M. le Baron de Hénin, château de Bourdeilles, Dordogne*).

Photo H. Astre.



Louis Duc de Bourgogne
par François de Troy (1645-1730)
Date : vers 1698
Gravé par Gérard Edelinck (1640-1707)
(Gravure au burin. Épreuve du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale)



Le château de Fénelon (Dordogne)
Corps de logis Renaissance

Photo Jean Secret.



Eglise de la Mothe-Fénelon (Lot)

(On aperçoit au premier plan, à la hauteur de la base de la fenêtre, la litre armoriée aux armes des Salignac-Fénelon, qui avaient haute et basse justice dans la paroisse).

Photo Dr Soleil.

qu'il auroit fallu obtenir la cession. Celle du roi d'Espagne est semblable à celle par laquelle je céderois à Pierre, au préjudice de Paul, une terre appartenant à Paul, sur laquelle je n'aurois aucun droit : une telle cession est comme non avenue.

18° L'an 1696, je pris la liberté de proposer à Sa Majesté de se faire donner par l'empire et par l'archevêque une véritable cession de cette souveraineté ; dans le traité de paix qui devoit alors terminer la guerre commencée l'an 1688. Mais, selon les apparences, cet article fut oublié quand on fit le traité de Riswick.

19° Il s'agiroit maintenant de faire mettre cette cession dans le traité de paix dont on parle tant de tous côtés. Cette cession mettroit la conscience du Roi dans un très-solide repos, et elle assureroit à jamais Cambrai à la France : sans cette cession, l'Empire pourroit un jour, dans des temps moins favorables, disputer à nos rois cette très-importante place, qui est si voisine de Paris.

20° Il ne faudroit point mettre la chose en doute, ni la tourner en négociation, de peur que les ennemis ne voulussent la faire acheter ; il suffiroit qu'on demandât cet article comme un point de pure formalité, après la fin de toute négociation, quand tout le reste seroit déjà conclu et arrêté par écrit.

21° Sa Majesté, qui a tant de zèle pour l'Eglise, et qui est si éloignée de la vouloir dépouiller sans quelque dédommagement, pourroit s'engager à lui en donner un, quand la paix lui fourniroit des facilités pour le faire.

22° Pour moi, je serois ravi de signer une cession qui assureroit au Roi et à l'Etat une place si nécessaire. Je ne ferois aucun scrupule de renoncer à une souveraineté temporelle, qui ne feroit que causer des désordres et des abus pour le spirituel de notre Eglise, comme nous en voyons d'énormes à Liége et dans les autres villes d'Allemagne.

23° Le Pape autoriseroit et confirmeroit sans peine ma cession, l'Empire la feroit dans le traité.

24° Je ne demanderois aucun avantage personnel ; et si le Roi accordoit des revenus ou des honneurs à l'archevêché, en dédommagement, je consentirois sans peine à ne les avoir jamais pour ma personne, en sorte qu'ils fussent réservés à mes successeurs.

DIFFICULTÉS A CAMBRAI.

Fénelon savait les difficultés qui l'attendaient en cet immense diocèse, attaché à ses traditions et habitué depuis deux siècles à la domination peu rigoureuse des Espagnols. A Cambrai même, tout rappelait leur souvenir : les maisons de pur style flamand étaient dénommées espagnoles, les ex-votos, les trophées de victoires remportées par les généraux de S. M. Catholique contre « l'ennemi français », ornaient la chapelle de N.-D. de Grâce, où Fénelon disait la messe suivant la liturgie Cambrésienne, plus germanique que latine... Fénelon arrivait à Cambrai avec un préjugé défavorable. Sa lettre aux échevins, élégante et du plus pur style académique, en réponse à leurs compliments de bien-

venue à « M. le Nommé », avait fait sensation, mais pas très bonne impression. N'était-ce pas une créature du Roi, ce courtisan trop poli qui venait de Versailles et devait y retourner trois mois par an, comme précepteur des enfants de France ? La haute taille de Fénelon et sa maigreur étaient impressionnantes ; il paraissait sec et fier. Fénelon dut imiter la simplicité gracieuse et familière du bon Mgr de Bryas : « Chers et bien-aimés », écrivait celui-ci, terminant par la formule archaïque : « Sur ce, que Dieu vous ait en sa sainte garde ». Fénelon dut se familiariser avec les coutumes, le patois du pays. Les premiers contacts avaient été délicats de part et d'autre. Les bons conseils du Grand-Doyen, M. de Francqueville, et du comte de Montberon furent suivis. L'esprit pétillant et gascon de Fénelon s'accorda avec la malice des gens du Nord. Fénelon se souvint qu'il était d'origine campagnarde, il fut toute simplicité et Cambrai retrouva en son Prélat un second Mgr de Bryas (1).

DIFFICULTÉS EN BELGIQUE.

Pour Fénelon, archevêque-duc de Cambrai, que de difficultés ! les exigences des traitants, le manque de compréhension des bureaucrates, les suites de la guerre et la lourde et écrasante charge des impôts et de la capitation, car Fénelon était considéré comme un agent du fisc royal. La capitation, en effet, était considérée comme un don gratuit, sollicité de l'Archevêque de Cambrai en contribution volontaire. En réalité, c'était une lourde taxe par tête d'habitant. Monseigneur travaillait chaque année avec le comte de Montberon à l'établissement des rôles et s'ingéniait à diminuer les charges, mais on savait que c'était Monseigneur qui faisait collecter la capitation et en remettait directement au Roi le montant. En Belgique surtout, cette taxe était impopulaire, et le clergé de Mons le fit savoir à Fénelon. Réuni en assemblée, le 11 octobre 1695 « il avait à délibérer », sur l'entrée que devait faire en la capitale du Hainaut, M. de Cambray, et la demande de la capitation : Voici la fin du procès-verbal : « L'Assemblée conclut « que MM. les députés feront compliment au nom du corps et lui représenteront les misères extrêmes qui ont mis le clergé dans l'impossibilité d'offrir au Roy autres services que ceux dont ils sont déjà trop chargés tant en général qu'en particulier » (2).

---

(1) Cf. *La liturgie cambraisienne jusqu'à la Révolution*, par H. Lancelin. *Semaine Religieuse de Cambrai* 1937, n° 22, mai et suivants.

(2) Document inédit communiqué par M. Arnould, archiviste de Mons. Archives de la Chambre du Clergé, Registre des résolutions, 1695).

FÉNELON ET LA NOBLESSE.
FÉNELON, DÉFENSEUR DE « SON » PEUPLE.

Fénelon avait aussi à compter avec la noblesse des Pays-Bas. Le Roi d'Espagne avait trouvé en elle de valeureux officiers pour encadrer les troupes (la fameuse infanterie wallonne) ou occuper les postes de confiance de l'Administration. Certains d'entre eux — tel le chevalier de Wuorden — mis de côté trop brusquement, restaient d'autant plus de fidèles partisans du Roi Charles II, en guerre avec la France. Fénelon intervenait, autant qu'il le pouvait, auprès des Intendants, M. Voisin et M. de Chamillard, qui avaient été économes à Saint-Cyr et qu'il connaissait intimement. Comme eux, et avec eux, Fénelon fut un grand serviteur de la France. Il sut concilier la défense des intérêts spirituels et temporels de son Eglise et le service du Roi.

Et c'est bien ainsi qu'il faut interpréter la position de Fénelon : A Cambrai, il était avant tout l'archevêque. Au Cateau et sur ses terres, il était l'archevêque, mais aussi le seigneur souverain défendant les droits de ses sujets contre les ingérences et l'emprise des officiers des eaux et forêts, des gabelous, des agents des traitants. Respectueux de l'autorité du Roi et protecteur du peuple et de ses franchises, Fénelon défend le « pouvoir » que le Roi a bien voulu lui laisser : puisque le Roi a daigné confirmer les privilèges de ses sujets et les conserver, c'est désobéir à Sa Majesté que d'enfreindre les dits privilèges (1). Telle est la position de Fénelon... Voyons-le à l'œuvre :

1702. — Lettre a M. de Bernières, intendant des Flandres.

Souffrez, s'il vous plaît, Monsieur, que je vous importune en faveur de quelques habitants de notre terre de Solesmes dont on a arrêté les chevaux qui portaient du blé à Namur.

(Fénelon est partisan de la « liberté du commerce du blé »).

C'est épuiser les sources d'argent pour le Roi que d'empêcher la vente des grains de ceux qui doivent les payer.

Tout s'appauvrit à vue d'œil et ce pays qu'on disait si riche sera bientôt plus pauvre que les provinces du cœur du royaume.

Je ne parle si librement que par zèle, et à vous seul, Monsieur, en grand secret.

---

(1) Cf. *Mémoires du baron de Vuorden* publiés par la Société d'Emulation de Cambrai. — *Mémoire en réponse à la demande du don de joyeux avènement*, présenté par M. Le Glay. 1827. — *Mémoire sur les archives des églises et maisons religieuses du Cambrésis*, par M. Le Glay. Lille, Danel, 1852.

1705. — Mémoire a M. de Chamillard, contrôleur général des Finances, au sujet de quelques prétentions de la maitrise des eaux et forêts du Quesnoy (1).

Quoique l'archevesque de Cambrai s'abstienne autant qu'il lui est possible de fatiguer par aucune demande M. de Chamillard, il ne peut s'empêcher de recourir à son autorité pour une affaire qui regarde les intérêts de son archevesché (indépendance de la maîtrise des eaux et forêts pour jouir des bois, accordée par lettres patentes du Roi « depuis 28 ans qu'il a fait la conqueste de Cambray et du Cambresis).

Les archevesques de Cambray avaient toujours possédé incontestablement la souveraineté de Cambray et du Cambrésis jusqu'au jour que les Espagnols l'usurpèrent sur eux par pure violence et sans aucun titre coloré, il y a environ un siècle. Encore même en ce temps là, les archevesques envoyaient-ils librement leurs députés aux diettes de l'Empire jusque vers l'an 1640.

Loin de prester serment de fidélité aux rois d'Espagne, ils leur redemandaient ouvertement la souveraineté du païs. Le roi d'Espagne leur offrit même de leur restituer à certaines conditions, ou de les en dédommager en donnant à leur église tout le domaine du comté d'Alost ou de la terre de Lessines, qui est d'un grand revenu.

Pendant ces négociations, dont les actes sont imprimés, le roi d'Espagne vouloit adoucir l'état de souffrance où étoient les archevesques, en leur laissant une image et *comme un reste de souveraineté dans leurs terres particulières.*

De là vient que la chastellenie du Casteau n'a jamais connu aucun impost ni aucune redevance à payer au roi et qu'elle demeura aussi franche sous les rois d'Espagne qu'elle l'avoit été sous ses archevesques.

Les choses étoient en cet état, quand le Roi conquit le Païs sur les Espagnols. Sa Majesté qui par le titre de conqueste entroit dans les droits et dans les obligations du roi d'Espagne, reconnut que l'archevesché de Cambray méritoit, par de si extraordinaires raisons, les plus singulières franchises. Il ne crut pas même faire beaucoup pour lui, en le laissant dans une indépendance de la maîtrise des eaux et forests, qu'il accordoit à de simples abbayes du païs.

Le Roi accorda donc un arrest du 21 février 1682 à cet archevesché, pour exempter les bois situez dans la chastellenie du Casteau-Cambrésis dépendant dudit archevesché, de la visite et jurisdiction des officiers de la maîtrise des eaux et forests du Quesnoy.

(Or, les officiers ne respectaient pas les ordres de Sa Majesté).

L'archevesque de Cambray supplie donc très humblement M. de Chamillard d'avoir la bonté de prendre telle voye qu'il jugera convenable pour imposer silence à ces officiers.

FÉNELON HOMME DE PAIX ET PASTEUR.

Fénelon eût la joie de voir se terminer le litige qui, depuis 1559, influait fâcheusement sur les relations avec l'ancienne église de Reims. Le 14 novembre 1696, Fénelon contresigna

(1) Brouillon autographe de Fénelon (s. d.). *Archives départementales du Nord*, Ms. 284.

l'acte de renonciation de l'archevêque de Reims (M. Le Tellier) à ses prétentions sur Cambrai, l'union de l'abbaye de St-Thierry ayant été incluse dans sa mense épiscopale.

***

Fénelon ne prenait aucune décision dans son diocèse, qu'après délibération de son conseil « qu'on appelait le vicariat et qui était composé de cinq personnes » parmi lesquelles, le Grand Doyen du Chapitre, M. de Francqueville, « Monsieur notre maître », l'appelait-il familièrement, usant du titre réservé aux docteurs en théologie (1).

Le clergé « savant et pieux » était l'objet des soins attentifs de l'archevêque. Le samedi dans l'octave de la Pentecôte, il procédait au concours des cures vacantes ; c'étaient non pas les plus recommandés, mais les plus qualifiés par leurs mérites et leur savoir, qui devenaient curés (2).

***

« Fénelon assistait à l'examen des Ordinands qui se faisait à l'archevêché, et voyait de près chaque séminariste au moins cinq fois, avant que de l'ordonner prêtre. Outre les instructions qu'il leur donnait dans le temps des retraites et aux principales fêtes du séminaire, il leur faisait de plus des conférences une fois par semaine, sur les principes de la Religion. Il voulait que chacun lui exposât ses difficultés. Il les écoutait avec une patience infinie et y répondait avec une bonté paternelle. Souvent les objections qu'on lui faisait étaient hors de propos. Loin de le faire sentir, il se mettait de niveau avec chacun, s'accommodait à leur portée et donnait de la force aux objections les plus faibles, par un tour, qui lui fournissait occasion de remonter aux principes. Je l'ai entendu souvent faire ces conférences, et j'ai autant admiré la condescendance évangélique par laquelle il se faisait tout à tous, que la sublimité de ses discours.

Rien ne désigne plus le caractère de l'esprit et de la piété de M. de Cambray, que les différentes formes qu'il prenait dans ses instructions publiques, pour s'accommoder à la portée de tous. Tous ses sermons étaient faits de l'abondance de son cœur. Il ne les écrivait point. Il se contentait de se renfermer dans son cabinet pour puiser dans l'Oraison toutes ses lumières. Dans ses discours publics il ramenait tout à l'amour, mais à cet amour qui produit et qui perfectionne toutes les vertus. Il bannissait toutes les idées subtiles, les

---

(1) *Lettre* 60. Fontainebleau 28 octobre 1696, *à l'abbé Boileau.*

(2) Cf. *Lettres* de Fénelon. — Gallia Christiana, Cameracum, *Fénelon.*

raisonnements abstraits, les ornements superflus, qui blessent la simplicité évangélique... Il ne songeait qu'à parler en bon père pour consoler, pour soulager, pour éclairer son troupeau... Il reconnaissait les prêtres pour ses frères ; il recevait leurs conseils et profitait de leurs expériences. « Le Pasteur, disait-il souvent, a besoin d'être encore plus docile que le troupeau. Il faut qu'il apprenne sans cesse pour enseigner, qu'il obéisse souvent pour bien commander. Le sage agrandit sa sagesse par toute celle qu'il recueille en autrui... ».

Pauvre lui-même au milieu de l'abondance, il distribuait presque tout son revenu aux hôpitaux, aux clercs qu'il élevait, aux couvents de filles qui étaient dans le besoin, aux pauvres honteux, aux personnes de tous les rangs et de toutes les nations, qui étaient à portée d'éprouver sa générosité, pendant le temps des guerres... » (1).

FÉNELON ÉVÊQUE MISSIONNAIRE. FÉNELON « EXILÉ » EN SON DIOCÈSE.

Fénelon visitait régulièrement et méthodiquement son diocèse. Les tournées pastorales avaient lieu entre Pâques et la moisson, puis de fin septembre jusque la Toussaint, pour le Hainaut et la partie belge de son diocèse. Il quittait Cambrai de grand matin et disait la messe à Haspres. Il confessait avant l'office qui voulait. Il couchait au Quesnoy au presbytère, et le matin, levé de très bonne heure, il se promenait en méditant dans le jardin du curé. Il rendait visite aux communautés religieuses : « la rusticité très édifiante » qui y règne le frappe et aussi la liberté d'allures, l'accueil de la Supérieure qui « lui présente un verre », et « nous buvons ensemble, elle et moi, à la santé l'un de l'autre ; la communauté m'attaque aussi, mon Grand Vicaire et mon clergé viennent à mon secours, tout cela se fait avec une simplicité qui vous réjouirait, écrit-il à Madame de Maintenon (lettre 46, p. 493, 1695, tome III) en lui citant « ce modèle de perfection pour la discipline régulière dans une abbaye noble de son diocèse ».

L'année de son arrivée, Monseigneur prêche à Cambrai, le 4 octobre, chez les Pères Capucins, et prononce de sa voix un peu nasillarde, le panégyrique de saint François, devant le gouverneur de Montberon, sa femme et leur fille, Mme de Souastre.

---

(1) *Histoire de la Vie de Messr François de Salignac de la Motte-Fénelon, Archevêque Duc de Cambray*, par M. de Ramsay. A La Haye, chez les Frères Vaillant et N. Prévost. MDCCXXIII, pp. 92 et suiv.

Un 31 juillet ce sera le tour des Pères Jésuites, le jour de St-Ignace. Le dimanche, après le prône, il fait l'homélie dans sa cathédrale. Il dit ensuite une messe basse dans la chapelle de N.-D. de Grâce ; il convie souvent Mme de Montberon à y venir communier. L'hiver il dirige des exercices de mission, et il fait de même à Tournai et à Binche. C'est un véritable évêque missionnaire, réalisant le rêve de sa jeunesse. Accessible à tous, il s'adresse aux enfants comme aux hommes, avec patience souriante et paternelle bonté. Il assiste le 8 septembre à la procession du Saint-Cordon à Valenciennes. L'atmosphère de kermesse religieuse avec tableaux vivants, autour des châsses des saints, l'enchante ; et il note avec malice la tenue des ecclésiastiques... la procession est bien longue, elle se déroule sur six kilomètres, fait le tour de la cité préservée de la peste vers l'an 1000 par un cordon miraculeux jeté par la Vierge. « Le sermon fini, note-t-il, c'est le moment de boire, avant la procession on avait d'ailleurs eu soin de bien dîner... Alors tous, même les Abbés, en mitre, en chape, avec des gants brodés d'or, boivent à qui mieux mieux ». Et la procession continue ; et le soir il y a festin chez l'intendant... Fénelon traduit ses impressions en latin, ce sera une version latine qu'il envoie à traduire aux ducs de Bourgogne et d'Anjou. Précepteur des enfants de France, Fénelon passera à la Cour les mois d'été : la moisson et les travaux des champs occupent alors la plupart de ses diocésains. Mais à Versailles, que de soucis ! Fénelon doit se défendre contre les accusations et les attaques. Fénelon pense aller à Rome, présenter sa défense. De Versailles, le 20 juillet 1697, il écrit à l'abbé de Chantérac : « Il faut que M. Deschamps prépare tout en secret pour le voyage de Rome... au cas qu'on me permette d'y aller ». Mais le 1er août, le Roi Louis XIV intime à Fénelon l'ordre de retourner dans son diocèse, lui interdisant d'en sortir, cependant que le Pape aurait à se prononcer sur son orthodoxie.

Fénelon rentre à Cambrai. Jamais il ne reparaîtra à la Cour. Sa consolation, il la trouve dans l'affection croissante de son peuple et de son clergé. Le 1er septembre il peut écrire : « Ils m'aiment assez bien, parce qu'ils me trouvent sans hauteur, tranquille et d'une conduite uniforme. Ils ne m'ont trouvé ni rigoureux, ni intéressé, ni artificieux. Ils se fient assez à moi, et nos bons flamands, tout grossiers qu'ils paraissent, sont plus fins que je veux l'être ». Et Fénelon ajoute « On raisonne en ce pays pour savoir si je suis exilé » (1).

(1) Cf. *Lettres*. Œuvres complètes de Fénelon. « La procession de Valenciennes ».

FÉNELON ET LE TRAITÉ DE RYSWICK (1697).

Une des grandes consolations accordées à Fénelon fut la conclusion de la paix, signée à Ryswick, qui mettait fin, pour ses diocésains belges et français, aux calamités de la guerre. L'automne précédent, des partisans hollandais avaient ravagé le pays entre Cambrai et Le Cateau, et brûlé fermes et villages. Or, le gouvernement hollandais refusait la paix, depuis la prise de Namur en 1695 par le Roi d'Angleterre, Guillaume d'Orange. Malgré les efforts du parti impérial en Espagne, et du prince de Darmstadt, gouverneur de la Catalogne, le roi Charles II, beau-frère du Roi Louis XIV et son peuple, souhaitaient la fin des hostilités. Fénelon avait pris part à des négociations en 1696. Etait-ce à Bruxelles, par l'entremise du Nonce ? ou par des émissaires du gouverneur des Pays-Bas, l'électeur de Bavière, oncle du duc de Bourgogne ? Hypothèses...

Ce qui est certain c'est que Fénelon recevait en février 1697, une lettre autographe du Roi Charles II, dont la minute se trouve au cabinet des manuscrits n° 208, aux Archives Royales de Bruxelles. Voici la traduction de ce document :

†

Le Roi

à mon Revérend Père en Jésus-Christ, l'archevêque de Cambrai, qui fûtes l'un de mes conseillers et plénipotentiaires pour la Paix universelle.

Par les dernières dépêches qui sont arrivées de la part du comte de Peneranda, j'ai su comment les pourparlers de Paix avec les Hollandais furent conclus et confirmés par vous et par les députés de ces provinces. Je suis heureux de l'apprendre et de la bonne forme dans laquelle les dispositions de Paix sont réglées.

Approuvant pleinement ce qui a été fait jusqu'à présent, j'ai voulu vous remercier du zèle, dévouement et de l'attention que vous y avez portés, répondant ainsi à la confiance que j'ai toujours accordée à votre personne.

J'espère qu'avec le même zèle vous mènerez à bien la suite des négociations jusqu'à complet accord et conclusion des autres clauses qui restent à traiter dans ce congrès.

Ce dont je garderai toujours la mémoire et la gratitude dues à votre mérite.

De Madrid,
Le 10 février 1697.

La paix fut signée à Ryswick en septembre. La modération de Louis XIV surprit les généraux français. Dans une lettre de Vauban à Jean Racine, elle est jugée sévèrement : « Cette

paix, écrit-il, est plus désastreuse encore que celle qui jadis déshonora Henri Second (en 1559) ». C'était la Paix du Cateau-Cambrésis, dont Fénelon était devenu le Seigneur temporel et spirituel, qui était ici visée.

Si l'activité diplomatique de Fénelon fut connue, elle ne fit que renforcer le parti de ses adversaires à la Cour de Versailles (1).

...Mais fut-elle connue ? Etait-ce secret d'Etat ? ou secret tout court ? ou simple discrétion ? toujours est-il que la lettre suivante, — dont on ne peut ne pas remarquer les termes d'amitié, — adressée par Fénelon à M. de Harlai, premier plénipotentiaire français du Traité de Ryswick, ne fait aucune allusion à la participation de l'Archevêque aux pourparlers préliminaires :

à Cambrai, 10 novembre 1697.

Je n'ai point voulu jusqu'à présent interrompre vos grandes occupations, auxquelles nous sommes tous si intéressés, et je ne vous ai rien dit de mes peines, parce que je savais que vous n'y preniez que trop de part (2).

En vérité, Monsieur, il vous a été plus facile de faire la paix de l'Europe qu'il ne vous le serait de faire celle de deux auteurs. Nous aurions besoin d'un tel médiateur.

J'espère, Monsieur, qu'après une négociation si grande et si utile, vous irez recevoir les marques d'estime et de la satisfaction du Roi, et que Cambrai se trouvera sur votre passage.

Si vous n'y passiez pas, je ferais, au premier signal, bien des pas pour me trouver sur votre route.

FÉNELON CONDAMNÉ. — LE TÉLÉMAQUE. — FÉNELON SUSPECT.

Le livre des *Maximes des Saints* fut condamné le 12 mars 1699...

« A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être plus docile que la dernière brebis de son troupeau et qu'il n'a mis aucune borne à son obéissance ». Telle fut la déclaration

---

(1) Cf. *Mémoires du Maréchal de Noailles.* — S'il avait eu le soutien de Louis XIV, Fénelon eut pu, au cours des négociations auxquelles il prit part, contribuer à régler avec succès la question de la « Souveraineté de Cambrai ».

(2) La déclaration des trois Prélats contre la doctrine de Fénelon (M. de Paris, M. de Meaux, M. de Chartres) et les échanges de lettres et d'écrits avec Bossuet.

faite par l'Archevêque du haut de la chaire, lorsque lui eut été signifiée la décision du Saint-Siège (1).

...Ses amis et partisans furent chassés de la Cour, comme « attachés aux nouvelles opinions »...

Le 1er janvier, Louis XIV avait déjà enlevé à Fénelon le titre de précepteur des Enfants de France.

***

Fin avril, commença la publication de *Télémaque*, ouvrage écrit pour le Duc de Bourgogne. Le manuscrit en avait été livré par un copiste infidèle à l'Imprimerie Barbin. L'ouvrage condamné par ordre du Roi et défendu, on s'en arracha les tirages clandestins. Chaque communauté du diocèse voulut posséder un *Télémaque*... Fénelon accepta la nouvelle épreuve et les poursuites avec calme. « Ce sont mes croix », disait-il.

***

Et voici qu'en 1699 eurent lieu des émeutes à Bruxelles. Le 4 octobre, dans une lettre écrite du Cateau-Cambrésis, Fénelon se faisait l'écho de cette situation trouble et des intrigues politiques. Il déclarait à M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice : « Je reviens d'un voyage que j'ai fait à Bruxelles où j'ai su bien des choses très importantes, dont le détail pourra passer jusqu'à vous *par un canal sûr*. Il faut que je vive ici comme un homme qui n'a ni yeux, ni oreilles sur certaines choses. Ma santé ne fait que croître dans le travail. Dieu donne la robe suivant le froid... J'ai soutenu depuis trois mois, en visites, des fatigues dont je me croyais incapable ».

Fénelon avait des amis sûrs... mais — surtout depuis la publication du *Télémaque*, qu'avait interdit le Ministre d'Argenson — la police le surveillait ; ses bagages étaient visités, ses déplacements épiés, son valet de chambre suivi...

L'Archevêque, lui, multipliait ses efforts pour le soulagement de ses diocésains et l'amélioration de leur sort... tandis que, de Rome, l'abbé Bossuet écrivait « qu'il était bien dangereux de laisser M. de Cambrai dans le poste où il était » (2).

---

(1) Cf. Œuvres complètes et *Histoire de Fénelon*, par le cardinal de Bausset (Paris, L. Vivès, 1854), où l'on trouvera le Mandement de soumission de Fénelon, sa lettre à M. l'Évêque d'Arras, les procès-verbaux de l'Assemblée des Évêques de la Province de Cambrai (24-26 mai 1699) avec les déclarations de l'Archevêque en réponse aux attaques de M. l'Évêque de Saint-Omer.

(2) Cf. *Discours d'entrée de la Cour de Douai* (Douai, 1873) : Desjardins y cite la « Correspondance administrative de Louis XIV ». Lettre de l'abbé Bossuet du 21 avril 1699.

JEAN DU BREUIL OFFICIER DE FÉNELON.

L'un des messagers de Fénelon est Jean du Breuil. Né à Villefranche-de-Rouergue, Jean du Breuil était à la Cour en même temps que Fénelon. En 1695, il suivit Fénelon à Cambrai. En 1698, il alla à Rome chargé d'un message urgent et secret pour l'abbé de Chanterac. En 1700, il fut créé *franc-fiefvé* du Palais épiscopal de Cambrai. Fénelon lui accorda la terre de Sorval en Cambrésis.

Dans les archives de Sorval a été retrouvée la correspondance de Jean du Breuil, officier de Fénelon, son receveur pour Cambrai, puis commissaire des blés pour les armées du Roi en Flandre. Nous ne pouvons que souhaiter que cette correspondance pleine d'intérêt soit publiée bientôt (1).

Au milieu d'un formidable imbroglio diplomatique, il est difficile de savoir et de juger... Fénelon suit les événements, se renseigne, intervient... Relevons quelques traits : Depuis 1700, l'Archevêque de Cambrai est — de par le territoire sur lequel il a juridiction — le sujet de son ancien élève, le duc d'Anjou devenu Philippe V d'Espagne, successeur de Charles II. Bientôt, ce fut la coalition antifrançaise reconstituée et la guerre...

...Fénelon échange des correspondances avec le marquis de Louville, qu'il a connu à Versailles, et qui est resté attaché à Philippe V en Espagne comme envoyé du roi de France...

...M. Adam, le futur académicien (successeur de l'abbé Fleury), des Armées où il se trouve, écrit à Fénelon le 2 juin 1702, et, par lui, l'ancien Précepteur du duc de Bourgogne reçoit des nouvelles inédites de son élève, qui se trouve au bord du Rhin, à Kayserweck. Le marquis de Louville écrit aussi à Jean du Breuil, directement, ou par MM. Durieu et de Gueurre. Fénelon est donc tenu au courant des premiers succès de Philippe V. Les correspondances lui parviennent de Barcelone, Madrid, Versailles, Paris...

Le Chanoine de Haze, du Chapitre collégial de Ste-Gudule, renseigne du Breuil sur la situation à Bruxelles.

C'est, en réalité, les français qui y commandent au nom du roi d'Espagne. Leur politique de centralisation heurte les traditions des provinces belges. Le comte de Clairmont est, par ordre des autorités de Paris, incarcéré et mis au secret au fort d'Anvers. M. de Bergheik est « collaborateur » des français.

---

(1) Cf. *Archives particulières de Sorval* (classées par M. l'abbé Tellier, archiviste diocésain de Cambrai).

Les lettres de M. de Haze y font une allusion discrète. Fénelon suit de près la crise politique, sans doute a-t-il intercédé pour le prisonnier. Il se méfie, et avec raison, de Bergheik, le tout-puissant du jour. Le 9 juillet 1702, il écrit au duc de Chevreuse au sujet de Monsieur de Bergheik : « Il a ébloui le maréchal de Boufflers et M. de Puységur. Mais tous les honnêtes gens du pays le croient un homme très dangereux ». Le 22 juin, il avait écrit au même duc : « S'il y avait un français aimé à Bruxelles, c'est M. de Bagnols, vous pouvez, mon bon duc, tirer de grandes leçons de ses lettres ».

Fénelon savait juger les hommes. Après les défaites de Ramillies (1706) et de Malplaquet (1709), la capitulation de Mons, Bruxelles illuminait, tant les occupants français étaient peu aimés. Et le 24 octobre 1709, Fénelon s'était encore adressé au duc de Chevreuse, mettant à jour le double jeu de Bergheik : « Il m'a dit en termes formels : nous vous ferons du mal. Je serai le premier contre la France. Je n'ai été jusqu'ici lié à la France que pour l'Espagne. Nous donnerons aux français pour frontière la Somme. Cambrai reviendra sous notre domination ». Ainsi, le rêve de Charles-Quint, qui fut repris plus tard en 1941 (la frontière interdite du gouvernement de Belgique était sur la Somme) était aussi celui du diplomate belge, très écouté à Versailles et que le faible Philippe V, battu en Espagne, ne savait pas désavouer.

Le 25 mars 1711, écrivant au duc de Bauvilliers, Fénelon concluait : « Dieu veuille que vous puissiez débrouiller ce chaos ; pour moi, je ne puis que prier ».

CAMBRAI EN DANGER.

Fénelon a le sens aigu de ses responsabilités. La grande misère de ses diocésains, et des soldats qui « languissent et dépérissent sans espérance », le force, en conscience, à élever la voix. De Cambrai, le 5 décembre 1709, il écrit au duc de Beauvilliers : « Vous savez que je n'aime point à me mêler des affaires qui sont au-dessus de moi. Mais celles-ci deviennent si fortement *les nôtres* qu'il nous est permis, il me semble, de craindre (l'invasion du Cambrésis) ». Fénelon n'a aucune peur pour son intérêt particulier, « mais, dit-il, j'aime la France et je suis attaché comme je le dois être au Roi et à la Maison Royale ». C'est le sang des Salignac, des ambassadeurs, des guerriers qui luttèrent pour la royauté, qui anime le cœur de Fénelon. Douai, Bouchain, tombés, Le Quesnoy pris, Landrecies assiégé, Le Cateau occupé,

qu'adviendra-t-il des biens de Fénelon ? Voici sa réponse : « Si je suis pauvre Dieu est riche... et cela suffit ». Et les précieuses céréales du Cateau, récupérées comme bien personnel de l'Archevêque, Fénelon les offre au Roi. « Je compte pour rien mon intérêt dès que celui du Roi paraît. Le devoir de bon sujet me presse. Je dois aux anciennes bontés de Sa Majesté tout ce que je possède, je lui donnerais mon sang et ma vie. Je serai content d'avoir fait mon devoir, et mon zèle quoiqu'ignoré par Sa Majesté, suffira pour ma consolation le reste de ma vie ».

Le 18 février 1712, l'année où la dernière armée de France doit vaincre ou mourir, Fénelon écrit au duc de Chevreuse : « M. de Bernières (l'intendant ami de Fénelon) part, mon bon duc, c'était le temps de dire tout ou de trahir l'État en ne disant pas tout au Roi ; il nomma toutes choses par leur nom. M. Voysin (Sous-secrétaire d'Etat à la Guerre) l'approuva. M. Desmarets (contrôleur des finances, puis Sous-secrétaire d'Etat des Finances) crut qu'il avait trop parlé ».

« Il est capital, déclare Fénelon, qu'il dise l'état de toutes les affaires sans flatterie, il y va de la conservation de cette frontière et peut-être de la France même ». Et il demande une audience pour M. de Bernières auprès de Mgr le Dauphin.

Mais ce même jour, 18 février 1712, le Dauphin (duc de Bourgogne), est emporté comme l'avait été son père l'année précédente, par la terrible maladie. La douleur de Fénelon est immense, et cependant il déclare : « Je crains pour le Roi, sa conservation est importante ».

. . . .

L'histoire enregistre que c'est « sur les avis d'un conseiller au Parlement de Flandre, Lefebvre d'Orval, que Villars prit la décision d'attaquer Denain » (1). Mais Bottin (2) précise que c'est au cours d'un dîner au Palais Archiépiscopal de Cambrai que le Conseiller Lefebvre d'Orval, stratège à ses heures, constata les faiblesses de l'armée ennemie à Denain et, cartes en main, traça un plan d'attaque. M. de la Vallière, officier de M. de Villars, adopta le plan de Lefebvre d'Orval et le soumit au chef d'armée. Le 24 juillet 1712, ce fut la bataille de la Selle et la victoire de Denain. Le 11 avril 1713, ce fut la paix signée à Utrecht.

---

(1) Pierre Gaxotte. *La France de Louis XIV*, p. 378 (Hachette, 1946).

(2) Le Chevalier Bottin fut le secrétaire général de la Préfecture du Nord en 1810. Sur l'invitation du Préfet, il rédigea « L'annuaire statistique du département du Nord » (édité chez Danel, à Lille en 1811). L'annuaire contenait des éphémérides. Cet annuaire devint le Bottin que l'on consulte aujourd'hui. Bottin fut membre de la « Société d'Emulation de Cambrai ».

FÉNELON ET LA JEUNESSE.

Fénelon apporta tous ses soins de pasteur à la formation de la jeunesse de son diocèse.

En vue de veiller de plus près à la formation des clercs, il transfère son séminaire de Beuvrages (près de Valenciennes) à Cambrai. Il décide d'édifier au Cateau un collège qui sera confié aux Pères Jésuites. A Cambrai il a une sorte de maison de St-Cyr, le Badar.

C'est en 1707 que Fénelon accueille les fondatrices d'une maison d'éducation pour jeunes filles, en sa ville épiscopale. Mlle du Château était à la tête du petit groupe de religieuses, venant de Valenciennes où, en 1663, Mlle Françoise Badar, avait créé une école de dentellières et, ensuite, un institut pour demoiselles de bonne maison.

On appela, à Cambrai, le Badar, le nouveau pensionnat. Fénelon donna des statuts à ces religieuses éducatrices. Elles portaient des vêtements noirs très simples, et un voile de soie noire sur la tête. Au nombre de onze ou douze, elles élisaient elles-mêmes leur Supérieure.

Le Badar était une école ménagère. Le règlement comportait six heures de travaux manuels chaque jour. A tour de rôle une pensionnaire dirigeait les exercices une journée durant. Au cours de civilité, il fallait paraître en toilette de ville. Le Badar connût de suite une grande prospérité. Les « badariennes », ou élèves, étaient réputées par leurs qualités de maîtresse de maison accomplie. L'établissement disparut en 1792. Situé rue des Cache-Beuvons, il abrita, au début du siècle suivant, une partie du Petit Séminaire, dans la rue du même nom. Le dernier bâtiment du Badar, annexe de l'Hospice des Vieillards, fut incendié en 1944 lors d'un bombardement aérien, comme avait disparu, en mai 1940, le Refuge de Saint-André, où Fénelon avait installé son séminaire (1).

FÉNELON ET LE JANSÉNISME.

L'Archevêque redoutait pour son clergé le Jansénisme qui, d'après lui, régnait en maître à l'Université de Douai, d'où sortaient tant de prêtres de son diocèse. Il s'était efforcé d'avoir une entrevue en juin 1705, avec les Pères Gerberon et Quesnel, alors à Bruxelles. Il les attendait à son Palais du Cateau, pour un entretien secret. Qu'en serait-il

(1) Le Badar. Cf. *Histoire du Petit Séminaire de Cambrai*, par l'abbé Boussemart (Delyne, Cambrai, 1901).

résulté s'il avait eu lieu ? Le 4 juin, il écrivait à l'abbé de Langeron : « On a surpris les susdits Pères à Bruxelles, le pénultième de mai. On les a mis dans la tour de l'archevêché, par ordre du Roi, après avoir saisi tous leurs papiers », et il finissait ainsi : « Voilà notre entrevue du Cateau rompue ».

C'était de Saint-Sulpice qu'il attendait les « hommes d'oraison » capables de diriger ses jeunes clercs. Le 22 mars 1709, il écrivait au Supérieur du Séminaire de Paris, M. Le Chastier : « Notre diocèse a un besoin incroyable de sujets tels que M. de Sare, car presque tous les jeunes ecclésiastiques qui ont le plus d'étude et de régularité, sont prévenus pour les nouvelles opinions... Les ouvriers qui se forment chez vous ressemblent aux anciens, formés par MM. Olier et Tronson. La solide piété (pour le Saint-Sacrement et la Sainte-Vierge) qui s'affaiblit et qui se dessèche tous les jours, par la critique des novateurs, doit être le véritable héritage de votre maison ».

En 1708, l'aménagement du Séminaire s'achevait. « J'ai vendu mon blé à vil prix, écrivait Fénelon, le 20 *novembre*, à M. de Chamillard, pour bâtir au printemps ; mon bâtiment est presque achevé (1). En 1714 on l'agrandissait encore. Le 5 décembre, un mois avant sa mort, Fénelon remerciait par lettre un Supérieur d'abbaye de lui avoir vendu des « emplacements pour notre séminaire », l'assurant qu'il « l'aiderait de son très faible crédit et de soins les plus vifs, pour tâcher d'obtenir de la bonté du Roi, la permission d'acheter des fonds pour le remploi de la somme de sa vente ».

***

« Tandis que M. de Cambray soutenait la vérité, il était bien éloigné de perdre la charité par un zèle amer. En attaquant les préjugés des hommes, il a toujours ménagé leurs personnes et respecté leurs vertus. Cependant ceux qui ne connaissaient point son caractère ont cru qu'il se réjouissait des disgrâces de M. le cardinal de Noailles » (2).

Le cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénelon* (tome II, p. 206, Edit. Vivès, 1854), parle de la générosité de Fénelon envers le cardinal de Noailles — et cependant il le connaissait bien — « esprit court et confus, cœur faible

---

(1) Fénelon reconstruisait aussi une aile de son Palais épiscopal.

(2) *Histoire de la Vie de Mess^r François de Salignac de la Motte-Fénelon, Archevêque Duc de Cambray* (A La Haye, chez les Frères Vaillant et N. Prévost. MDCCXXIII, pp. 108-109, par Ramsay.

et mou », avait-il noté. Et au duc de Beauvilliers, qui se trouvait arbitre de la destinée de l'Archevêque de Paris dans l'affaire du Jansénisme (1711), Fénelon demande « d'écarter tous les souvenirs qui pouvaient lui être restés de leurs anciennes discussions, à ne voir en lui que son pasteur, et non l'adversaire de l'Archevêque de Cambrai ».

Sa pensée, Fénelon la livre encore un an avant sa mort dans une lettre à un de ses amis, qui est reproduite dans les *Œuvres Complètes* ; elle est datée du 12 mars 1714 :

La plupart des gens, écrit-il, peuvent s'imaginer que j'ai une joie secrète et maligne de tout ce qui se passe. Mais je me croirais un démon si je goûtais une joie si empoisonnée, et si je n'avais pas une véritable douleur de ce qui nuit tant à l'Eglise... La piété que j'ai vue dans M. le cardinal de Noailles me fait espérer qu'il se vaincra lui-même pour rendre le calme à l'Eglise, et pour faire taire tous les ennemis de la Religion. Son exemple ramènerait d'abord les esprits les plus indociles et les plus ardents. Ce serait pour lui une gloire singulière dans tous les siècles. Je prie tous les jours pour lui à l'Autel...

Le cardinal de Noailles ne devait faire sa soumission et n'accepter la bulle *Unigenitus* que le 11 octobre 1728. Et il devait mourir le 4 mai 1729.

***

Le 6 janvier 1715, dans la lettre d'adieu dictée la veille de sa mort et destinée au Roi, Fénelon demandait deux grâces : la première, « que Sa Majesté lui donne un successeur pieux, régulier, bon et ferme contre le Jansénisme, lequel est profondément accrédité dans cette province » ; l'autre grâce, « qu'il ait la bonté d'achever avec mon successeur, ce qui n'a pu être achevé avec moi, pour Messieurs de Saint-Sulpice » (1).

SOUVENIRS DE FÉNELON. — LE PALAIS DE CAMBRAI.

Le destin s'est acharné à détruire ce qui rappelait la vie de Fénelon à Cambrai.

En 1918, l'incendie gigantesque allumé par les Allemands en retraite, a ravagé ce que la Révolution avait épargné.

---

(1) *Œuvres complètes. — Correspondance de Fénelon* (Edition Fera). — Dans une lettre à M. Leblanc, auteur du « Traité des monnaies de France » (Paris, 1690, in-4°), Fénelon fait allusion à la violence des attaques des Jansénistes contre lui : « ...pour les médailles frappées en Hollande contre moi pour Jansénius, écrit-il, montrez-les à M. Tronson, et il les montrera à M. de Chartres, s'il le juge à propos. »

Le Palais de Fénelon, qui était devenu une cité ouvrière aux logements insalubres et lépreux, a disparu. C'était, pour les visiteurs de ces pauvres demeures, une « arche de Noé », avec clapiers sordides et poulaillers branlants.

Seul est resté intact le magnifique portail d'entrée, à l'italienne, œuvre du Cambrésien Marsy. Le pavillon de la sous-préfecture occupe l'emplacement du grand logis où, en 1704, Fénelon reçut, avec une exquise cordialité, l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet mort depuis peu. L'abbé Ledieu y rencontra M. de Francqueville, le doyen du Chapitre, le familier du Palais. Son verbe haut et autoritaire contrastait avec le « badinage respectueux » de la conversation générale. Tout était simple en ce Palais. Pas d'armoiries, sauf dans la salle d'apparat, aux tentures pourpres, frangées d'or. La chambre à coucher de Fénelon était quasi monacale, petit lit couvert de serge grise, comme celui de son enfance, au château familial du Périgord. Des estampes pieuses au mur, dans des cadres « à la capucine » (1).

1714. — LA DERNIÈRE ANNÉE.

C'était dans cette chambrette que l'Archevêque de Cambrai devait finir sa vie terrestre.

L'année 1714 qui s'achevait avait été pénible pour Fénelon : « Je ne suis plus qu'un squelette qui marche et qui parle, écrivait-il à un correspondant, un vaste diocèse est un accablant fardeau à soixante-trois ans » (2).

Atteint de laryngite, la voix cassée, il ne changea en rien le cycle de ses tournées pastorales et les exigences de son ministère.

Le 27 novembre 1714, il confiait à l'abbé de Beaumont sa grande fatigue : « Si Monsieur l'archevêque de Sens venait à manquer, je serais fort tenté d'attirer ici Monsieur l'évêque de Waterford qui le soulage dans ses fonctions... j'ai de quoi me tuer par des confirmations multiples ».

La mort du duc de Bourgogne le 18 février 1712, celle de ses deux amis, le duc de Chevreuse le 5 novembre 1712, et le duc de Beauvilliers le 31 août 1714, l'avaient attristé beaucoup... Le 29 décembre, il écrivait à la duchesse de Beauvilliers, fille de Colbert : « Nous retrouverons bientôt ce que nous n'avons point perdu. Nous en approchons tous les jours à grands pas. Encore un peu, il n'y aura plus de quoi pleurer ».

---

(1) Société d'Emulation de Cambrai. — *Invasion* 40. — Communication de H. Boone et du Dr Pierre Tison.

(2) *Lettre spirituelle n° 102, sur le détachement du monde.*

La nuit de Noël, Fénelon avait encore chanté la Messe de Minuit dans sa cathédrale... Ce fut son dernier office pontifical.

Le 30 décembre, il révèle son état d'âme, fait d'humilité, de détachement et d'abandon, dans une ultime lettre, écrite de sa main, à une dame inconnue (1).

Quoique je sois en autorité pastorale, je veux être pour ma personne le dernier et le plus petit des enfants de Dieu...

Mourir à mon amour-propre et à mon orgueil.
Etre un homme qui ne veut chercher que Dieu.

MORT DE FÉNELON.

Le 1er janvier 1715, Fénelon reçut encore les premiers échevins du Cateau, MM. Clément et Lecerf, venus lui « souhaiter le bon an » de la part de ses sujets.

Le soir, la fièvre commençait. Les efforts des médecins de Cambrai, et du consultant, le célèbre Chirac, arrivé de Paris, avec les neveux du prélat, furent vains. Saignées et émétique ne le soulagèrent guère.

Le 4 janvier, le malade fut transporté dans la grande salle d'apparat pour recevoir le viatique. Fénelon souffrait beaucoup ; il édifiait ses proches par sa patience et sa sérénité. Solennellement escorté par le Vénérable Chapitre, le Grand Doyen, M. de Francqueville, fit son entrée, il présenta l'hostie au malade après une courte exhortation : « Monseigneur, c'est votre Créateur, c'est votre Rédempteur, c'est votre Juge que je vous apporte pour l'aliment de votre âme ». Fénelon se redressa, regarda l'hostie et dit : « Oui, mon Sauveur... mon Dieu et mon Juge, mais je l'aime bien plus que je ne le crains » (2).

Toute la famille épiscopale assistait à la cérémonie, ses neveux, l'abbé de Bryas, membre du Chapitre, et neveu de son prédécesseur, ses domestiques, que chaque soir il avait coutume de réunir pour la prière, et des habitants de Cambrai qui voulaient le revoir et réclamer de lui une dernière bénédiction. Fénelon conserva jusqu'au bout sa lucidité d'esprit. Le 6, jour des Rois, Monseigneur reçut l'Extrême-Onction, puis il dicta sa lettre d'adieu au Roi, adressée à son aumônier. Il y réclamait la bienveillance royale pour son diocèse.

---

(1) *Œuvres complètes*, édition Mequignon, 1810, tome V : *Lettres spirituelles*, p. 296.

(2) E. Griselle, *Fénelon* (Hachette, 1911, p. 293). *Récit d'un familier de M. de Francqueville.*

Devant la mort il y faisait *un acte de loyalisme à son Roi.* Il suppliait le Père Le Tellier de « représenter à Louis XIV, ses véritables sentiments : zèle, respect, attachement, reconnaissance, tous les moments de sa vie ».

La dernière nuit fut très pénible. Le Sulpicien Le Vayer, Supérieur du séminaire de Cambrai, assistait l'Archevêque. Il lui demanda de bénir le Séminaire et le diocèse... Les gens de la maison défilèrent, s'agenouillèrent devant lui, lui présentant le crucifix à baiser, et recevant sa paternelle bénédiction.

Après une très courte agonie, l'Archevêque de Cambrai expirait le 7 janvier, à 5 heures du matin, âgé de 64 ans... comme Mgr de Bryas qui mourut au même âge, et comme lui après vingt ans de pastorat à Cambrai. (1).

LES FUNÉRAILLES.

Et dans la matinée du 7, suivant le rite immuable de l'Eglise de Cambrai, le Chapitre déclara et publia la vacance du siège archiépiscopal.

La procession des vénérables chanoines quitta la salle capitulaire au chant du *Miserere* et du *De Profundis*. Elle gagna la porte principale du chœur, cependant qu'Aldegonde, la cloche de Monseigneur défunt, sonnait à toute volée. C'étaient les mêmes dignitaires qui avaient installé Mgr de Fénelon qui présidaient la cérémonie. Le Grand Doyen, M. J.-B. de Francqueville, récita les prières et l'oraison des défunts, puis « le Grand Ministre », Jean Fr. Le Danel de Neufchâtel, des Comtes de Cernay, annonça à haute voix au clergé et au peuple la vacance du siège. Le Chapitre devenait alors usufruitier des revenus de l'Archevêché et de la Seigneurie du Cateau, jusqu'à l'installation d'un nouvel archevêque, ainsi que le Roi de France avait bien voulu en décider, en 1682.

Le lendemain eurent lieu, l'après-midi, les funérailles de Monseigneur, sans aucun faste, suivant ses dernières volontés. Fénelon avait spécifié dans son testament qu'il désirait être enterré « en la manière la plus simple, et avec le moins de dépenses qu'il se pourra », ajoutant que la « modestie des funérailles des évêques doit apprendre aux laïques à modérer les vaines dépenses qu'on fait dans les leurs ». Il en fut ainsi, mais la question de l'oraison funèbre se posait... « Le Grand Ministre » interrogea les exécuteurs testamen-

---

(1) Registre 1096 du Chapitre de la Cathédrale de Cambrai. (Bibliothèque de Cambrai).

taires, l'abbé de Chantérac et le petit neveu du prélat défunt, François de Fénelon, écolâtre du diocèse. Ceux-ci n'en furent point partisans. Etait-ce pour ne point mécontenter le Roi de France ? ou Fénelon avait-il voulu suivre l'exemple de Mgr de Bryas ? ce dernier avait refusé d'être harangué de son vivant, il n'avait pas voulu non plus être louangé après sa mort.

Six semaines durant et chaque soir, Aldegonde, suivant le Cérémonial Cambrésien, sonna le glas à la mémoire de feu l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque de Cambrai (1).

Dr Pierre Tison.

Monseigneur François DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNELON

Seigneur du Cateau Cambrésis

QUELQUES NOTES

LA CHATELLENIE DU CATEAU.

Le Câteau, cité industrielle du Cambrésis, eût pendant vingt ans, de 1695 à 1715, comme seigneur spirituel et temporel, François de Salignac de La Mothe-Fénelon. Parmi tous les titres que possédait l'archevêque de Cambrai : duc de Cambrai, prince du Saint-Empire, comte de Cambrésis, seul le titre de seigneur du Cateau avait résisté à l'emprise des conquérants.

Depuis 1001, l'évêque de Cambrai était prince souverain du château-fort élevé sur la rive droite de la rivière « la Selle », et de la campagne environnante : c'était la châtellenie du Cateau-Cambrésis. L'empereur Othon avait par décret signé à Ravenne, créé ce fief de l'Empire Germanique ; il avait autorisé la construction d'un château de défense aux confins des possessions de l'Eglise de Cambrai, le château

(1) Pour les deux derniers sujets, Cf. Archives du Cateau 1715. — *Acta Capituli Cameracensis*, registre 1096, 1715-1721. — Communication de M. le Chanoine Chartier à la Société d'Emulation de Cambrai 1951. — Gallia Christiana, Cameracum. *Testament de Fénelon.*

Sainte-Marie, et l'évêque Herluin avait reçu les droits souverains : battre monnaie, rendre la justice, percevoir les impôts, établir un marché sous la protection de la tour. La ville qui s'était formée autour du château et qui en avait pris le nom, était devenue florissante. Suivant les époques, le Château-Cambrésis avait été pour les seigneurs-évêques, devenus archevêques en 1559, lieu de défense, de refuge ou de plaisance.

En 1007, l'empereur Henri avait fait de l'évêque de Cambrai-seigneur du Cateau, Gérard de Florines, un comte de Cambrésis. Ainsi s'était fondé un petit état ecclésiastique, dont la seigneurie du Cateau était, entre la Selle, affluent de l'Escaut, et la Sambre, affluent de la Meuse, la pointe avancée. Ce comté eût le sort malheureux d'un état-tampon entre l'Empire Germanique et le Royaume de France.

En 1678, le Cambrésis fut officiellement rattaché à la France, mais Louis XIV reconnut l'autorité souveraine de l'archevêque de Cambrai sur la Châtellenie du Cateau. Chose curieuse, quelques années auparavant, une carte de la région avait déjà désigné ce petit territoire comme « Marquisat du Cateau... » (1).

Le 4 février 1695, Fénelon est nommé par le Roi archevêque de Cambrai. Les échevins du Cateau envoient à leur seigneur un message d'hommage ; le 22, l'archevêque nommé leur adresse ses remerciements :

Versailles, le 22 février 1695.

J'ai une double joie, Messieurs, et de recevoir des marques d'honnêteté de votre part, et de pouvoir vous assurer que le Roy vous conserve dans la possession de vos franchises. M. de Ponchartrain m'a promis d'imposer à cet égard silence aux traitants. Rien ne pouvait me faire plus de plaisir que d'avoir immédiatement après ma nomination, cette occasion de m'attirer votre amitié et de vous persuader de la mienne.

Je souhaiterais de tout cœur, Messieurs, de pouvoir vous témoigner par des preuves plus importantes avec quelle sincérité de cœur je veux être, toute ma vie, tout à vous.

L'abbé DE FÉNELON,
nommé Arch. de Cambrai.

Et de fait Fénelon défendra toujours les droits et franchises de sa seigneurie du Cateau ; le fisc voudra-t-il lever des impôts dont le Cateau est exempt, Fénelon les refusera en tant que seigneur, mais en versera le montant, sur ses

(1) 1675. *Carte du Cambrésis*, par P. Duval, géographe du Roy.

revenus personnels, à titre de don gracieux qu'il « octroye » à Sa Majesté. Fénelon a prêté le serment de respecter les franchises de ses sujets : il sera fidèle.

LE CATEAU, VILLE DU XVIIe SIÈCLE.

Le Palais. — Fénelon fait son entrée au Cateau le 27 août 1695. Sa « joyeuse entrée » se déroule sans éclat.

Il s'installe au Palais reconstruit en 1620 par Mgr François van der Burch, et que Mgr de Bryas, le prédécesseur de Fénelon, vient d'agrandir et de restaurer. Le Cateau a été déclassé et amputé de ses tours et bastions de défense.

Une porte monumentale, à colonnes doriques et fronton, introduit dans la Cour d'honneur ; les bossoirs des carrosses sont toujours là, enfoncés dans le sol, allongés comme des obus. Un parc, agrémenté de jets d'eau par Mgr de Bryas, un verger dominent la rivière de Selle. Au-delà s'étagent des jardins privés, le « grand pré », et la colline boisée du Mont Plaisir.

Le Palais du Cateau accueillit Mazarin en 1649, Marlborough, puis Villars en 1710. Suivant les vicissitudes des guerres, il reçut l'empereur François II en 1793, Wellington en 1815, Guillaume II en 1918. Intact dans ses parties essentielles, il est devenu l'Ecole Fénelon, et le parc seigneurial forme le jardin public du Cateau, bordé d'allées de tilleuls plantés, d'après la légende, par Fénelon.

Un modeste buste de Fénelon, érigé en 1883, une petite rue d'un faubourg, qui porte son nom, tels sont les témoignages du souvenir que les Catésiens donnèrent au prélat qui leur octroya beffroi et collège.

Le Beffroi. — La vieille Maison de Ville, édifiée deux siècles auparavant, de 1522 à 1533, par Robert de Croy, dans le style Renaissance Flamande, fut dotée en 1705 d'un beffroi. La première pierre en fut posée le 28 avril 1705. Trois étages de tour d'ordre dorique, puis ionique, et enfin corinthien, surmontent la bretêque, au balcon de fer forgé, d'où se font les proclamations officielles à la population. Et plus tard fut ajouté le carillon jouant les « airs chéris des français ».

Les archives du Cateau conservent le récit de la cérémonie où fut posée la pierre fondamentale. La première — car il y eut d'autres pierres d'honneur — portait les armes de Fénelon (de sable aux deux bandes de sinople), et fut posée en son nom par le châtelain. La seconde, aux armes du châtelain-gouverneur, M. de Blondel, fut mise en place par le premier échevin, Etienne Lesne, et la troisième, aux armes

de la Ville, par le petit-fils du premier échevin, âgé de dix ans ; puis furent déposées plusieurs autres pierres par des bambins, enfants de bourgeois, pour « mémoire éternelle ».

L'Eglise. — Ce fut sous l'épiscopat de Fénelon qu'en 1705, fut terminée l'Eglise abbatiale Saint-André, devenue Eglise paroissiale. La sacristie actuelle a conservé une abside romane de la première église de l'Abbaye (1022), incendiée et ravagée plusieurs fois : les plaines du Nord furent, de tout temps, un champ de bataille. L'église fut reconstruite, nef et façade, de 1630 à 1635, sur les plans du Frère de Blocq, de la Compagnie de Jésus. Antoine de Montmorency était Abbé de Saint-André ; ses frères, Provinciaux de la Compagnie, avaient obtenu d'Isabelle, Gouvernante des Pays-Bas, d'importants subsides pour l'édification du monument. La façade reproduit les armes de Bourgogne : bâtons épineux noués en croix de Saint-André, puis les motifs de la Toison d'Or : « fusiz et flammes ». Des grenades ouvertes font en outre partie des guirlandes de fruits sculptées par le Maître Gaspard Marsy, de Cambrai. Marsy exécuta encore une frise courant le long de la nef, faite aussi de « fruitailles », avec, aux clefs de voûte, « chérubins et satyres », et multiples angelots.

L'occupation du Cateau, en 1636, par les armées du Cardinal de La Valette, interrompit les travaux, qui ne furent repris qu'en 1680. Le dôme du transept, un nouveau chœur et un clocher latéral furent construits suivant le plan primitif, et décorés de feuillages et de fleurs par les Frères Froment, de Valenciennes, qui affectionnaient particulièrement la marguerite. De hautes fenêtres éclairèrent le chœur, alors que des ovales avaient été choisis pour la nef. Les chérubins fin XVIIe siècle sont classiques, ils portent perruque, et sont gravement solennels, alors que leurs frères de la nef, ceux de 1635, apparaissent souriants, mutins, les cheveux « à la Riquet à la Houppe ». Fénelon vit donc l'achèvement de cette belle église, où il put pontifier lors de la bénédiction solennelle des Abbés Nicolas Payen en 1710 et Théodore de la Cocquerie, en 1714. L'Abbé précédent — Anselme Meurin — élu aussi sous l'épiscopat de Fénelon, en 1700, avait fait sculpter dans les dentelles de pierre du déambulatoire dauphins et fleurs de lys (1).

---

(1) Cf. Archives du Nord. *Fonds de St-André du Cateau*, 8 H. 922. — *Comptes de l'Abbaye*, registre 1084, année 1636. — Communication faite par le Dr Tison à la Commission Historique du Nord, en 1938, sur l'Abbatiale St-André. — A. Le Glay, Camerac. Christ., I, Lille, 1849. — Méresse, *Histoire du Cateau*, Cambrai, 1908. — Les Plans des décorations employés figurent dans les comptes de l'Abbatiale pour le paiement du Me G. Marsy.

Le Collège. — En ce printemps de 1714, Mgr de Fénelon était préoccupé par les lenteurs administratives qui retardaient la construction du Collège. Il avait décidé que tous les banquets, cérémonies de tir à l'arc, de roi du geai, occasions de plantureux repas, seraient suspendus jusqu'à ce que le Collège des Pères Jésuites fût édifié : les dépenses prévues pour les réceptions et festivités seraient affectées à sa construction.

Le 11 mars, il avait confirmé l'acte de fondation du Collège ; pour le bâtiment, il offrait les pierres de ses carrières des Fasciaux, à Saint-Bénin, et promettait des subsides. En automne, furent commencées les démolitions de la vieille tour Saint-Adrien et de la ferme des Dames de Sainte-Elisabeth, du Quesnoy : là en effet devait s'élever le Collège.

Mais le seigneur-archevêque ne devait pas poser la première pierre, elle le fut en mars 1715 ; Fénelon était mort le 7 janvier. Et la cérémonie se déroula dans l'intimité en raison du grand deuil de la cité. Le Collège est toujours debout et plein d'activité ; il possède le portrait de Fénelon dont nous parlons p. 178 (Reproduction p. 308 bis).

LA VIE DE FÉNELON AU CATEAU.

Lors de sa « joyeuse entrée » au Cateau, le 27 août 1695, il fut offert à Fénelon les vins d'honneur réglementaires dans la Maison des Echevins. Le 2 août 1700, l'Archevêque procéda officiellement à l'installation du nouveau châtelain, M. du Barlet, et le présenta aux Echevins, dans la salle du Consistoire. Le siège de l'archevêque était placé devant une draperie de serge violette, sous un dais de même couleur portant ses Armes. Fénelon revint pour les intronisations d'Abbés et en bien d'autres circonstances.

Mais en dehors de ces cérémonies officielles, Fénelon aimait venir dans la retraite paisible du Cateau.

La vie au château était patriarcale. Fénelon croyait retrouver dans sa châtellenie son cher Carennac, le prieuré que lui avait donné jadis son bon parrain, l'évêque de Sarlat. Il y évoquait l'île enchantée de Calypso. Dans les allées de son parc, Fénelon pensait au *Télémaque* et en terminait l'histoire. Vraiment le château du Cateau fut sa retraite favorite. « Si trop de discrétion vous avait fait aller au Cateau, lui écrit le duc de Bourgogne, partant aux armées des Flandres et souhaitant le rencontrer à Cambrai où il doit passer, je vous donne rendez-vous pour le retour ».

Au Palais, l'Archevêque aimait recevoir à sa table les bons curés des environs. L'un d'eux, curé de Forest, M. Givry, était le boute-en-train des réunions. En 1727, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il racontait à Mgr de Saint-Albin, Altesse Royale, fils du Régent et successeur de Fénelon, de bonnes histoires dont Fénelon et lui-même avaient été les héros. Mgr de Saint-Albin s'en amusait et comme le curé était fort pauvre, l'Archevêque lui assura une vieillesse à l'abri des soucis.

Ils sont nombreux les récits touchant la bienveillance de Fénelon à l'égard des plus humbles de ses « sujets » ; sa simplicité de vie et le soin qu'il apportait à régler toutes choses lui assuraient la grande et fervente affection de ses Catésiens.

Nous ne résistons pas au plaisir de l'accompagner en sa promenade favorite dans la ravissante vallée de la Selle. Est-ce trop d'imagination ? cette reconstitution, en tout cas, s'appuie sur faits et documents :

Comme les « joyeux bambins » ses neveux ont bien travaillé, ils sont de la promenade avec M. Dupuis. Le lourd carrosse à deux chevaux franchit la porte du château ; il heurte les bossoirs qui protègent les pierres blanches... de petites mains s'agitent aux portières pour saluer les amis catésiens...

Le carrosse s'arrête devant la cense de Vaucelette, dite des Fasciaux. Monseigneur vient visiter la carrière de pierres ouverte dans le ravin de Boduinval (Bodival) : elle est la propriété de l'archevêché. Les tailleurs de pierres lui présentent un bloc solide et bien carré. « Voilà, déclare Fénelon, la pierre de base du Collège que je veux donner aux Catésiens... ». La censière des Fasciaux prépare les pintes de bière, et Fénelon invite les ouvriers à boire à sa santé.

...Les neveux et le bon Put partent en promenade le long de la Selle... Le desservant de Saint-Bénin, un Père Récollet du Cateau, a rejoint Monseigneur, qui a entrepris l'ascension de la montagne jusqu'à l'Eglise par des sentiers en lacets, fleurant bon le lilas et l'aubépine.

Les voilà dans l'Eglise. Là se trouvent six enfants du village : ils répètent leur catéchisme sans pouvoir le retenir. S'asseyant près d'eux, l'Archevêque leur parle de Dieu, les interroge, provoque leurs réponses. Quelle douceur ! Quelle patience ! Les petits comprennent, ils sont compris, ils sont heureux, car le prélat les félicite et dit au curé : « Mon Père, ils seront de bons petits paroissiens. Je viendrai en juillet leur donner le sacrement de confirmation... »

Devant l'Eglise, la population s'est rassemblée... ah ! c'est que la nouvelle s'est vite répandue : « Monseigneur est là ! Monseigneur est à Saint-Bénin ! » Une paysanne offre à Fénelon de la bière et des œufs ; il accepte un verre d'eau fraîche puisée au puits communal. Il promet au desservant de faire réparer son église... puis, Monseigneur rejoint la route du Cateau, où l'attend le carrosse. C'est la fin du jour. Les hommes reviennent des champs, ils s'arrêtent, ils saluent l'Archevêque qui s'inquiète de leurs travaux. Voici les journaliers rentrant de la ville : tisserands chez les mulquiniers du Cateau ; wautiers ou manouvriers chez les tanneurs de la rue des Récollets ; Fénelon écoute leurs doléances... il leur promet son aide, les bénit.

Au Pont-à-Cayelle attendent les neveux et M. Dupuis. Dans un ciel empourpré, le soleil se couche, enseveli bientôt sous des voiles gris et mauves : la vallée a le privilège de ces tons enchanteurs à la belle saison.

...Le carrosse rentre au Palais. Devant la porte, des jeunes gens... l'un d'eux porte un bouquet de lilas blanc. Fénelon lui fait signe et la troupe pénètre dans la cour d'honneur...

LE PORTRAIT DU SEIGNEUR DU CATEAU.

Le présent Bulletin donne entre les pages 308 et 309 la reproduction d'un portrait de Fénelon dont l'original se trouve au Collège du Cateau, encastré au-dessus d'une cheminée, dans l'ancienne bibliothèque des Régents de la Compagnie de Jésus.

Fénelon est représenté assis, en sa « librairie » du Palais du Cateau. Il a une plume d'oie à la main, une autre est fichée dans l'écritoire. Une bibliothèque bourrée de livres forme le fond du tableau. L'Archevêque apparaît comme un homme déjà âgé, maigre, élancé, vêtu simplement : la soutane du matin, sous le rabat un ruban bleuté soutenant la croix pectorale, sans pierres précieuses ni émaux, celle qu'il portait toujours et qui est conservée à Cambrai.

Fénelon a terminé une lettre qu'il retient de ses doigts longs et fins, et qu'on a déchiffrée : « Au Cateau, le 27 mai 1707. J'ai le cœur affligé, ma très chère fille... » Est-ce une lettre authentique ? — Oui. Inédite ? — Non. Le texte en a été retrouvé dans la correspondance de Fénelon ; elle était destinée à Mme de Montberon, épouse du lieutenant-général des Flandres, gouverneur de Cambrai, et traite du bon usage des « croix », du rôle de l'imagination qui double la souffrance et de l'attitude chrétienne dans l'épreuve en

un esprit d'abandon à Dieu. Elle se termine par : « Bonjour, ma fille ». Elle fut donc écrite de grand matin, car l'heure exacte est parfois notée dans les lettres de Fénelon : « Cambrai, 6 h. 30. Bonjour », ou : « 9 heures du soir, Bonsoir, mon cher Fanfan ».

Le texte de cette lettre permet d'en préciser l'occasion. Fénelon, en tournée pastorale dans la région du Cateau, avait déjà écrit l'avant-veille à Mme de Montberon, grand-mère toujours inquiète et âme scrupuleuse. Le repos qu'elle n'avait pas goûté à l'abbaye de Saint-Aubert, au « Gouvernement », résidence de son mari, elle espérait l'avoir trouvé chez les Dames de Prémy, religieuses Augustines, en leur couvent d'un quartier de Cambrai. Mais une de ses amies, la marquise de Risbourg, avait eu la même idée qu'elle. Dame de Walincourt, village du Cambrésis, c'était là le plus modeste des titres de Mme de Risbourg, Grande d'Espagne ; elle était la femme de Guillaume IV, marquis de Risbourg, chevalier de la Toison d'Or, fils de Guillaume III qui avait défendu Valenciennes contre Louis XIV. Guillaume IV était au service de Sa Majesté Catholique Philippe V, comme gouverneur de Barcelone et vice-roi de Catalogne. Son importante épouse ameutait le couvent par son train de vie et ses exigences...

Fénelon s'efforçait de calmer Mme de Montberon, qui se croyait responsable du tumulte. Fénelon était l'ami de son mari le gouverneur, qui l'avait accueilli lors de son arrivée à Cambrai en 1695 ; il avait donné ses consolations à la comtesse lors de la mort de son fils unique, aux armées ; il s'intéressait affectueusement à sa fille, devenue comtesse de Souastre de Bonnières, et à ses enfants, à la petite Mémy surtout, qui jouait si gentiment avec le manchon de l'archevêque.

En songeant à toutes ces circonstances, la scène qui dut se passer ce 27 mai 1707 se reconstitue aisément. Une lettre vient de parvenir à Fénelon, relative aux difficultés qu'éprouve Mme de Montberon ; il y répond immédiatement. Le porteur se repose de sa course ; il a des talents de portraitiste. Tandis que l'Archevêque rédige sa lettre, le messager trace un rapide croquis du prélat. Quel est ce peintre ? L'un des artistes qui, à Cambrai comme à Valenciennes, vivaient des commandes des nobles familles ? On cite parmi eux Julien Watteau, cousin du célèbre Antoine Watteau. Le nom de l'auteur du tableau n'est pas connu ; quelque lettre inédite le révèlera peut-être un jour.

Voici le texte de la lettre à Mme de Montberon, dont on lit le début sur le tableau :

Au Cateau, le 27 mai 1707.

J'ai le cœur affligé, ma très chère fille, d'apprendre la peine où vous êtes, mais je vous conjure de ne point grossir vos croix par vos réflexions. La délicatesse et la vivacité de votre amour-propre ne manqueraient pas de vous les exagérer très dangereusement.

Ne prenez aucune résolution pour changer de demeure, n'écoutez pas même votre esprit là-dessus. Je serai dans fort peu de jours à Cambrai et nous verrons ce qu'il conviendra de faire.

En attendant, souffrez comme on souffre en purgatoire, sans repousser la souffrance pour se soulager, et sans l'augmenter en s'occupant de ce qui la cause.

Ne projetez rien, ne formez même aucune opinion, mais demeurez immobile sous la main de Dieu qui se cache sous celle des hommes.

La Croix diminue beaucoup quand on la porte avec cette simplicité ; il y en a souvent plus de la moitié qui est de notre façon et non de celle de Dieu. Souffrez, mais ne vous faites pas souffrir.

S'il fallait tout quitter pour vous aller revoir, je n'y manquerais pas ; mais il reste peu de temps et il serait fâcheux de manquer sitôt à des visites commencées si tard.

Ne vous embarrassez point de Mme de Risbourg, vous avez assez fait pour entrer dans ses vues ; elle aurait tort de n'être pas contente, si elle ne l'était pas, il faudrait demeurer en paix. Je ne saurais croire qu'elle ne le soit pas.

Bonjour, ma très chère fille.

L'original portait certainement l'habituel : « François, archevêque-duc de Cambrai », mais la signature ne figure pas dans le recueil des lettres de direction de Fénelon.

Cette lettre est en quelque sorte le « message du Cateau » : « Souffrez, mais ne vous faites pas souffrir ». L'imagination grossit les douleurs et les rend insupportables. L'esprit d'abandon aux desseins de la Providence, les calme, pacifie les âmes troublées.

Fénelon n'eut-il pas lui-même à cultiver cet abandon et ce calme pour conserver dans l'épreuve une souriante sérénité, un détachement confiant et patient ?...

Dr Pierre Tison.

FÉNELON Éducateur

Fénelon a-t-il été un éducateur par vocation ? Il s'intéressait à des choses à première vue plus importantes, plus lointaines, que les petits problèmes de la vie d'un enfant : aux questions sociales, au gouvernement des hommes. Il aimait les âmes mûres, subtiles et rares ; les doctrines mystiques qui lui étaient si chères ne devaient être révélées qu'à un petit nombre d'initiés. Mais les circonstances l'ont amené à beaucoup écrire pour les enfants et sur les enfants. On le consultait surtout à cause de sa magnifique intelligence. Ainsi Madame de Beauvilliers lui demanda des conseils pour élever ses filles et il écrivit *L'Education des filles*. Elle ne suivit d'ailleurs pas ses conseils car il pensait qu'on devait garder les filles à la maison, près de leur mère, et les Beauvilliers qui en avaient huit les mirent aux Bénédictines de Montargis où sept devinrent religieuses. Puis Mme de Maintenon le consulta sur Saint-Cyr, et il composa *L'esprit de l'Institut des Filles de Saint-Louis* et les *Avis à Mme de Fontaine*, que M. Langlois a publiés dans ses « Pages Nouvelles ». Il lui attribue par ailleurs des *Avis à Mme de Veillant*, maîtresse de classe que je crois être de Mme de Maintenon. Enfin en 1689, Fénelon fut nommé précepteur du duc de Bourgogne et il écrivit pour lui les *Fables*, les *Dialogues des Morts*, le *Télémaque*. Il s'intéressa aussi aux frères du duc de Bourgogne et à son neveu de Fénelon.

Certains dons de Fénelon l'ont merveilleusement servi dans son rôle d'éducateur. Il avait le goût de régler dans le détail la vie des autres. Un certain idéalisme le portait toujours à rêver d'une cité parfaite, à l'organiser en esprit. Il était très psychologue. Peut-être n'allait-il pas à l'essentiel, ne trouvait-il pas la clé des âmes, il dessinait les caractères par mille petites touches ; cela est très sensible dans ses lettres à Mme de Maintenon, qu'il n'a pas comprise (1), et dans les portraits complexes qu'il a tracés de ses élèves. Il arrivait toujours au « je ne sais quoi » si familier aux écrivains du XVIIe siècle et qui fait allusion, je crois, à ce qui justement ne peut s'exprimer par des idées claires, mais seulement par la poésie et la musique. Fénelon ne se comprenait pas lui-même. En 1711, il écrivait à la duchesse de

---

(1) Cf. Bulletin n° 11 (1951), p. 115 : Conférence de M. Mauricheau-Beaupré sur « Madame de Maintenon », et présentation faite par Mgr Guervin de « Madame de Maintenon vue par Fénelon » : préface à l'exposition « Fénelon et son temps » (Musée de Picardie, à Amiens).

Mortemart : « Je ne trouve en moi rien de réel, ni pour l'intérieur, ni pour l'extérieur. Quand je m'examine je crois rêver : je me vois comme une image dans un songe... » Ce sens du mystère psychologique est très moderne, c'est un des charmes de Fénelon que cette imprécision des contours, et ce que M. Carcassonne appelle « cette idéalisation continue et diffuse, qui sublime les choses matérielles et résorbe la splendeur sensible dans une lumière plus épurée » (E. Carcassonne. *Etat présent des travaux sur Fénelon*).

Fénelon était irrésistible ; combien il lui était facile de gagner le cœur d'un enfant ! « Il se mettait au niveau de tous les esprits, a dit de lui M. d'Aguesseau, il régnait autant par les charmes de la société que par la supériorité des talents ». « Il semblait enchanter, dit Saint-Simon dans un portrait célèbre ; on ne pouvait ni le quitter ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver ».

Un dernier trait était ce qu'on appelait son éloquence, une extrême facilité de parole, un don d'expression tout à fait rare. Peut-être avait-il trop conscience de son pouvoir, il se savait capable de persuader n'importe qui, et de fait son influence fut très grande ; elle connut des limites pourtant. Ni Bossuet ni Mme de Maintenon ne se laissèrent « persuader » jusqu'au bout, mais le duc de Bourgogne resta jusqu'à sa mort le plus aimant des disciples.

On comprend que des dons de séduction joueront surtout dans des éducations individuelles. Fénelon a peu parlé de l'éducation collective, il n'y croyait pas beaucoup, elle n'était pas son fait. Il n'a pas refusé quelques conseils pour Saint-Cyr, et y prononça plusieurs merveilleux sermons, mais c'était surtout pour plaire à Mme de Maintenon. « Saint-Cyr n'est rien » dit-il un jour. Mais il donna toute sa mesure dans l'éducation du duc de Bourgogne.

Il avait d'abord quelques orientations générales. Il avait une certaine confiance en la nature humaine. L'enfant naît bon, mais l'éducation le déforme souvent, elle est « comme un second péché originel ». Fénelon a beaucoup critiqué l'éducation donnée en son temps. Les filles, disait-il, s'ennuient près de leur mère, toujours sagement assises avec un ouvrage, se tenant raides pour ne pas déformer leur taille. Les garçons sont traités trop durement, même les princes. La mère de Louis XIV ne voyait le précepteur de son fils que pour recommander de bien le fouetter. Par ailleurs, son instruction avait été très négligée, on ne lui avait rien appris de ce qu'un roi doit savoir, ni les coutumes de son pays, ni l'économie politique, ni les principes d'un bon gouvernement. Fénelon lui écrivit un jour : « Vous êtes

né, Sire, avec un cœur droit et équitable, mais ceux qui vous ont élevé ne vous ont donné pour science de gouverner que la défiance, la jalousie, l'éloignement de la vertu, la crainte de tout mérite éclatant, le goût des hommes souples et rampants, la hauteur et l'attention à votre seul intérêt ». (*Lettre à Louis XIV*, date incertaine).

Fénelon n'approuvait pas non plus l'éducation donnée au Dauphin, père du duc de Bourgogne. On l'avait contraint à des études dont il avait horreur. « La manière dont on forçait Monseigneur d'étudier, lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il serait son maître : il a tenu parole » (*Souvenirs*, de Mme de Caylus). Les ouvrages que Bossuet, son précepteur, avait écrits pour lui, notamment le *Discours sur l'Histoire Universelle*, dépassaient évidemment l'esprit de ce prince, et la férule si souvent ordonnée ne le lui ouvrait pas. « Les soins et les tendresses, soupirait Beauvilliers, ne se trouvent pas dans la maison des grands ».

C'est contre cette dureté, cette contrainte, cette incompréhension des enfants que Fénelon a réagi en essayant de fleurir pour son élève les voies du bien. « Nulle liberté (pour les enfants)... écrira-t-il un jour, nul enjouement. Toujours des leçons, le silence, une posture gênée, corrections et menaces... Tout le plaisir du côté des divertissements, tout l'ennui du côté des études » (*Education des Filles*). Chose inattendue, il pensait comme les jansénistes que l'homme est toujours mû par quelque délectation, c'est pourquoi tout le ressort de son éducation sera le plaisir. Il s'agit d'associer des impressions agréables à l'étude et à la piété, afin de les faire désirer aux enfants. Comme ce que l'on mange sans appétit n'est point digéré, ainsi l'enfant n'assimile bien que ce qui a pour lui une certaine saveur.

Il n'est pas aisé d'expliquer comment ceci se concilie avec la direction si dépouillée de Fénelon, avec ce dépassement de tout goût sensible, cette mort véritable à laquelle il appelle tous ses pénitents. Il ne suffit pas de dire qu'il y a deux Fénelon, un avant Mme Guyon qui était humaniste, un après Mme Guyon qui était quiétiste, ami de la passivité et du vide intérieur. Fénelon a rencontré Mme Guyon en 1688 et *Télémaque* a été écrit en 1694, avec une tendresse qui frôle parfois la volupté. Peut-on penser qu'avec son grand sens de l'adaptation, il professait deux doctrines, l'une plus accessible et plus humaine à l'usage des enfants et des personnes spirituellement peu développées, l'autre réservée à quelques initiés ? Cette explication est plus plausible, mais elle suggère en Fénelon une contradiction intime

qu'on ne sait comment résoudre. Ses amis même la pressentaient. Mme Guyon disait que c'était une eau vivante et profonde quoique tout entourée de glaces, et d'autres au contraire, que son amabilité et sa douceur célaient une certaine froideur. Peut-être avait-il un fond de sécheresse et d'aridité qui lui a fait chercher une double évasion, l'une dans la poésie, l'autre dans la mystique ? En fait il y a un secret de Fénelon qu'il n'a point livré, et on peut lui appliquer ce passage si curieux du *Télémaque* : « Il savait taire un secret sans dire un mensonge : il n'avait point même un certain air réservé et mystérieux qu'ont d'ordinaire les gens secrets... On le trouvait toujours libre, naturel, ouvert, comme un homme qui a son cœur sur ses lèvres. Mais il savait s'arrêter précisément et sans affectation aux choses qui pouvaient donner quelque soupçon et entamer son secret : *par là son cœur était impénétrable et inaccessible* ». (*Télémaque*, Livre XIII).

Sur le terrain de l'éducation, en tout cas, nul doute que le ressort unique fût le plaisir. Jamais sous son gouvernement et celui du duc de Beauvilliers, aucun des princes ne fut frappé. On arrivait à rendre agréables au duc de Bourgogne les études les plus ardues. « Les thèmes latins sont ce qu'il y a de plus épineux... Il faut y mettre le plus d'amusement possible ». Fénelon désirait éviter toute tension, en diversifiant le travail, en faisant de petits concours avec son élève comme par jeu, en passant dans les lectures les endroits subtils et abstraits », en ne rebutant pas par des opérations purement intellectuelles un esprit d'enfant forcément paresseux, impatient, en qui prévalait l'imagination ». Toutes les idées modernes sur le caractère attrayant et concret que doit prendre l'enseignement des enfants, sont déjà là. Fénelon avait même cette idée curieuse d'éviter les règlements précis et l'exactitude, dans le double sens de la précision et de la fidélité au temps marqué. « Il faut éviter une exactitude éblouissante qui nuit au nécessaire par le superflu ». Il avait pressenti cette activité secrète de l'esprit de laquelle tout génie procède, le prix du temps perdu, les limites de l'application et de la méthode. « On ne fait pas bien ce à quoi on s'applique trop... Il faut renoncer à l'évidence et à la certitude quand il s'agit des opérations les plus délicates (de l'esprit et) de la grâce » (*Lettre à Beauvilliers*, 1699). Il en tirait cette conclusion de laisser beaucoup de jeu à son élève ; il allait jusqu'à penser qu'un léger amusement qui occupe les sens et l'imagination favorise l'activité créatrice de l'esprit et que le sommeil même lui est favorable :

« Pourvu qu'il dorme, qu'il rie, qu'il adoucisse son tempérament, qu'il aime les jeux de la société, qu'il prenne plaisir à aimer les hommes et à se faire aimer d'eux, toutes les grâces de l'esprit et du corps viendront en foule pour l'orner... Il obtiendra je ne sais quelle douceur tendre qui pourrait lui manquer. (*Fable* XXII).

Fénelon eût-il pris de la même façon un autre enfant ? Je ne le crois pas. Nous en avons la preuve par les indications qu'il a données pour l'éducation de deux autres petits garçons, très différents de son élève.

L'un était le propre frère du duc de Bourgogne, Philippe, qui deviendra roi d'Espagne. Fénelon l'estimait beaucoup : « Il est né, disait-il, avec une parfaite valeur ». C'est-à-dire qu'il avait dès son enfance un grand fond moral, un vif sentiment de l'honneur, une sincérité et une honnêteté naturelles. C'était un esprit solide, mieux doué moralement que son frère, avec moins d'aptitudes intellectuelles et religieuses. Fénelon conseille de lui faire un grand crédit, d'orienter son courage de guerre vers un courage « de toute la vie », de l'exhorter à la patience et à la prudence, car « la nation au milieu de laquelle il doit vivre est ombrageuse à l'infini, et l'est avec une profondeur impénétrable ». Aussi, contrairement au futur roi de France, on ne lui suggèrera aucune réforme, aucun progrès social. (*Instructions au Marquis de Louville pour le jeune prince*, 1701).

Un autre type d'enfant était le neveu de Fénelon, le fils de la comtesse de Fénelon. C'était un enfant vif mais léger, sans goût ni curiosité pour les études. « Toutes ses inclinations se tournent aux exercices du corps et aux amusements de son âge ». Au fond il n'aimait que le jeu et la chasse. Il s'ennuie à Cambrai, il s'imagine qu'il mènerait à Paris une vie brillante. Son oncle conseille de le laisser dans ses terres, de lui donner un peu de sérieux en l'initiant à ses affaires qui ne sont guère bonnes ; de le garder et surveiller de très près. « Tenez Monsieur votre fils pour le conduire pas à pas, écrit-il à la comtesse, sans le laisser jamais rien décider à sa mode ! » Le résultat n'ayant pas été très bon, Fénelon proposera de l'envoyer à l'armée, ce qui mécontentera beaucoup la mère du jeune homme.

Il y a là l'esquisse d'une éducation presque contraire à celle que Fénelon donnera à son propre élève. C'est qu'aussi bien il avait affaire dans le jeune duc de Bourgogne à une nature très impressionnable, qu'il fallait pacifier, à un enfant solitaire et affamé de tendresse, à un esprit très curieux qu'il n'était pas nécessaire de stimuler. Le duc de Bourgogne aimait l'étude et les livres, il les aima toute sa vie.

En 1701, étant à l'armée, il écrira à son ancien précepteur : « Je continue à étudier tout seul... J'y ai plus de goût que jamais, mais rien ne me fait plus plaisir que la morale et la métaphysique. J'en ai fait quelques petits ouvrages que je voudrais bien que vous me corrigiez comme autrefois mes thèmes ». On reprochera à Fénelon d'avoir fait du petit prince un homme de bibliothèque, qui se retirait dans son cabinet pour lire et pour jouer au lieu d'être à la tête de ses troupes. Mais Fénelon pouvait-il faire autre chose que de développer les dons de son élève, de suivre les mouvements de la nature : cette adaptation continuelle était sa principale règle.

Nous avons plusieurs portraits psychologiques du duc de Bourgogne. Celui de Saint-Simon est bien connu :

M. le duc de Bourgogne naquit terrible et dans sa jeunesse fit trembler... Il était passionné pour tous les plaisirs, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement et le jeu encore où il ne pouvait supporter d'être vaincu et où le danger avec lui était extrême... farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en raillerie, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait ; de la hauteur des cieux il regardait les hommes comme des atomes avec lesquels il n'avait aucune ressemblance... De cet abîme sortit un jeune prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, humble et austère, tout appliqué à ses obligations.

Saint-Simon a certainement forcé les traits de caractère de l'enfant pour faire ressortir l'œuvre de Fénelon qu'il admirait beaucoup. Celui-ci parle de son élève de façon bien plus indulgente, relevant les qualités positives sur lesquelles en bon éducateur il s'appuiera : la sincérité, un sens religieux profond, un goût exceptionnel pour l'étude : « Je n'ai jamais vu aucun enfant entendre de si bonne heure et avec tant de délicatesse, les choses les plus fines de la poésie et de l'éloquence... Sa fermeté était à toute épreuve sur tout ce qui lui paraissait intéresser la religion, la justice, l'honneur, la vérité, la probité, la fidélité du commerce... » (*Lettre au P. Martineau*, novembre 1912). Il y avait là une belle étoffe. Les défauts de son élève n'échappaient cependant pas à Fénelon. Il les souligne dans son portrait du *Fantasque* : « Mélanthe se coucha hier les délices du genre humain ; ce matin on est honteux pour lui, il faut le cacher, etc... ». Il l'en avertira avec insistance dans les *Lettres* de 1708.

Un éducateur ne doit pas seulement se demander à quel enfant il a affaire, mais aussi quel homme il veut former en lui, de quel idéal il doit le rapprocher. A cette seconde question Fénelon eût répondu en deux mots : un roi chrétien. C'est l'ampleur de ce but qui l'a passionné dans sa tâche,

il rêvait de voir en tête de la France, après un roi guerrier, dominateur et sensuel comme l'était à ses yeux Louis XIV un prince juste et bon, de la lignée de Saint-Louis, aimant son peuple et gouvernant avec sagesse, selon les vraies traditions françaises et les maximes de l'Evangile. Je ne crois pas qu'il allait aussi loin que M[me] Guyon dans l'espérance de faire régner le pur amour dans tout le royaume par le Petit Prince, mais il était certainement influencé par les prophéties de son amie et attendait beaucoup de son élève.

Le culte des héros, ou plus prosaïquement l'imitation des grands hommes était aux yeux de Fénelon le premier moyen de formation. Tout l'enseignement politique et moral fut donné au duc de Bourgogne sous forme d'histoires lui présentant d'excellents modèles : c'est ce qui explique la composition des *Fables*, des *Dialogues des Morts* et du *Télémaque*.

Les *Fables* de Fénelon sont à mon avis trop peu connues. Il y a là un ensemble de récits à la manière de Ch. Perrault très propres à amuser les enfants, avec ce mélange de merveilleux et de réalisme qui caractérise tous les recueils de contes du XVII[e] siècle. On y voit des princesses belles comme le jour, des ogres et des sorcières, des anneaux enchantés qui rendent invisibles ceux qui les portent. Beaucoup de ces récits ont pour héros des animaux, renard, loup, chat, pigeons, etc..., ils se rapprochent plutôt du genre des fables. D'autres sont des récits de voyages comme les aventures d'Alcinoüs, le voyage dans l'Ile des Plaisirs. Tous apportent une leçon de morale élémentaire, le prix de la vertu, le bonheur d'une vie simple, les dangers de la richesse et du pouvoir.

Les *Dialogues des Morts* apportent des leçons plus fortes et plus variées. Ils mettent en scène toutes sortes de personnages de l'antiquité et des temps modernes, depuis le philosophe Confucius jusqu'au peintre Poussin et au Cardinal Mazarin. « Le but de Fénelon était de faire passer en revue au jeune prince — nous dit le Cardinal de Bausset — les principaux personnages qui ont marqué sur la scène du monde », et par là de lui faire revoir toute l'histoire et de lui faire dégager les leçons qu'elle apporte. Les morts illustres que Fénelon met en scène avouent leurs fautes, jugent leur action, dévoilent leurs faiblesses et même leurs ridicules. Peu d'entre eux sont donnés sans restrictions comme des modèles. Parmi les païens, Socrate est le plus loué, encore a-t-on pu dire que Fénelon l'avait baptisé en complétant ses enseignements.

Le problème de l'utilisation des auteurs païens pour la formation des enfants chrétiens, — problème central et qui

met tout l'humanisme en cause — se pose à propos des *Dialogues des Morts*. La morale des païens est courte, sans profondeur spirituelle ; ils auraient méprisé s'ils les avaient connues, les vertus évangéliques de pureté et d'humilité. Ce qui fait l'essence du christianisme, le sentiment filial envers un Dieu qui est amour, et l'universelle charité, la douce *agapé* qui nous configure à lui, tout cela leur est étranger. Beaucoup de leurs œuvres sont impures. Comment les utiliser pour former des enfants chrétiens ? Y renoncer, c'est renoncer à l'humanisme, c'est couper de ses sources notre culture française. Evidemment on peut choisir, éliminer certains textes, certains auteurs même, il restera toujours une sorte d'incompatibilité entre la culture antique prise dans sa totalité, imprégnée d'orgueil et de sensualité et un christianisme intégral.

François de Dainville a étudié ce problème très à fond dans sa thèse sur *La Naissance de l'humanisme moderne*. Il montre que saint Ignace pensait qu'on pouvait emprunter aux anciens leur art d'écrire comme les Israélites fuyant l'Egypte et son idolâtrie avaient emporté avec eux des vases d'or et d'argent, ce qui est une solution : sur des pensers nouveaux des vers antiques. Mais les fils de saint Ignace allèrent plus loin dans leurs collèges :

« Les lettres anciennes ne recèlent plus seulement à leurs yeux le secret d'une langue élégante et choisie, les enchantements qui charment l'imagination, les disciplines qui forment l'intelligence et le goût, elles sont désormais *les lettres humaines*, celles qui apprennent à vivre, enfermant dans leurs leçons ce qui touche à nos devoirs, à notre destinée, à notre dignité d'homme » (F. de Dainville, op. cit. p. 223).

La position de Fénelon n'est pas exactement la même : il n'admirait pas les vertus guerrières des Romains, ni leur gouvernement ; les Grecs avaient toutes ses préférences. Il demandait surtout aux anciens des leçons de goût et de mesure, l'exemple de la vérité et de la simplicité dans les œuvres de l'art. Il tirait un peu les anciens dans le sens de la morale chrétienne, il fait parler Socrate comme saint Paul :

« La vertu imparfaite (lui fait-il dire) est ombrageuse, critique, âpre, sévère et implacable. La vertu qui ne cherche que le bien est toujours égale, douce, affable, compatissante ; elle n'est surprise ni choquée de rien, elle prend tout sur elle, elle ne songe qu'à faire du bien ». (Dialogue XVIII).

Le *Télémaque* est le chef-d'œuvre de Fénelon ; on ne saurait trop louer les dons d'invention et de style qu'il révèle. Fénelon est là tout entier, avec sa puissance de rêve, son art fluide, son amour des hommes. Mais la portée en est

limitée. Il s'agit non seulement d'une éducation individuelle, mais d'une éducation exceptionnelle, celle d'un fils de roi destiné à régner, à succéder à Louis XIV. *Télémaque* nous renseigne beaucoup plus sur les idées politiques de Fénelon que sur ses idées pédagogiques. Fénelon voulait former un roi chrétien et amener l'héritier du trône à réagir en tout contre son grand-père. Il voulait lui inspirer l'horreur des guerres de conquête, du commerce délicieux des femmes, d'une vie de luxe et de plaisir. Louis XIV ne s'y est pas trompé. Déjà il n'aimait pas Fénelon à cause de la sympathie que Mme de Maintenon eut, pendant un temps, pour lui. Et aussi parce que toute ombre d'une hérésie pouvant diviser le royaume lui faisait horreur. Le *Télémaque* mit le comble aux griefs du roi.

Fénelon ne propose pas à son élève une réforme de structure politique ou sociale. Comme il l'écrivit un jour : « Dieu laisse les grands dans la grandeur et les fait petits sous sa main. Il laisse les petits dans la poussière et les laisse contents de n'être rien qu'en lui ». C'est une réforme des mœurs qu'il désire, et dont le roi doit donner l'exemple, car « si le prince a de la broderie, les valets de chambre en porteront ». Fénelon applique à la vie humaine l'idéal de simplicité et de vérité qu'il recherche dans l'art. Le mot de *naturel* revient sans cesse sous sa plume, il voudrait tout ramener à une noble et frugale simplicité. Un roi chrétien doit travailler au bonheur de son peuple, assurer à tous un minimum de biens permettant le développement de la famille, éviter les guerres avec les souffrances et les ruines qu'elles entraînent. « Les conquérants sont des fleuves qui ravagent les campagnes qu'ils devraient arroser ». Fénelon a beaucoup d'idées sur l'économie politique, la règlementation du commerce, le retour à la terre et même l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère. Il voudrait (les termes y sont) une sainte alliance entre les nations : « Que cette paix, fondée sur la justice et la bonne foi, soit le modèle de toutes les paix qui se feront à l'avenir chez toutes les nations de la terre ; et que tous les peuples qui voudront se rendre heureux en se réunissant songent à imiter les peuples de l'Hespérie » (*Télémaque*, Livre IX).

Parler ainsi, c'était ouvrir au jeune duc de Bourgogne des horizons larges et purs. Peut-être y avait-il là un peu de chimère, de « bergerie ». On peut croire cependant que si un tel prince avait régné à la place de Louis XV, bien des convulsions populaires eussent été évitées ou retardées. Fénelon était un précepteur d'une autre classe que ne sera pour le fils du duc de Bourgogne le Cardinal Dubois.

M. Daniélou.

Les idées politiques de Fénelon

Fénelon a beaucoup écrit de politique (1). Il fut lié jusqu'à leur mort avec de grands nobles qui jouèrent un rôle politique : le duc de Beauvilliers, chef du Conseil des finances depuis 1685, ministre d'Etat depuis 1691 ; le duc de Chevreuse, qui, sans avoir d'autre titre officiel que celui de capitaine des chevaux-légers du Roi, fut une sorte de ministre secret, que Louis XIV consultait en audiences particulières. Fénelon, en mission en Saintonge, avait été en relations avec Colbert de Seignelay, Secrétaire d'Etat à la Marine, dont dépendait la province. Par lui et par M. Tronson, de Saint-Sulpice, il connut Mme de Beauvilliers, fille de Colbert, pour qui il écrivit en 1685 l'*Education des filles*. Il devint un intime du duc et de la duchesse et leur directeur de conscience. Chez eux, il connut le duc de Chevreuse, qui avait épousé la sœur de Mme de Beauvilliers. « Les deux maris et les deux femmes étaient unis entre eux, et tous ensemble avec Mme de Maintenon, d'une amitié étroite ». Le 28 mai 1687, Fénelon devenait directeur de conscience du duc de Chevreuse. Lorsque Louis XIV choisit comme gouverneur du duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, le duc de Beauvilliers, celui-ci fit agréer comme précepteur Fénelon et tous deux furent nommés le 16 août 1689. La disgrâce de Fénelon, après la publication du *Télémaque*, et son exil dans son archevêché de Cambrai en 1697, n'interrompirent pas ses relations avec ses amis, qui, eux, conservaient leur situation auprès du Roi. Fénelon continua à correspondre avec eux, à les diriger, et à rencontrer de temps à autre le duc de Chevreuse, en Picardie, dans le petit bourg de Chaulnes, dont le duc était seigneur. Par eux, il suggéra ses idées au duc de Bourgogne, avec qui d'ailleurs il reprit des rapports suivis à partir de 1702, à Mme de Maintenon, à Louis XIV (2). Précepteur d'un prince de sang royal,

(1) Il existe sur les idées politiques de Fénelon toute une littérature. Malheureusement, elle est si superficielle qu'il vaut mieux aller directement aux textes. Qui voudra contrôler cette affirmation, trouvera une bibliographie suffisante dans : E. Carcassonne, *Etat présent des travaux sur Fénelon*, Paris, 1939, in-8° ; et, du même : *Fénelon*, Paris, 1946, in-16. Y ajouter : *Briefe an einem Stiftshauptmann*, éd. p. Carl Muth et R. Scherer, Freiburg, Herder, 1947, in-16.

(2) G. Tréca, *Les doctrines et les réformes de droit public en réaction contre l'absolutisme de Louis XIV dans l'entourage du duc de Bourgogne*, thèse de Droit, Lille, 1909, in-8°. — A. Cahen, *Introduction à l'édition des Aventures de Télémaque*, Coll. Les Grands Ecrivains de la France. — G. Lizerand, *Le duc de Beauvilliers*, Paris, 1933, in-16.

ami et directeur de conscience de deux hommes de gouvernement, Fénelon exprima ses idées politiques dans des écrits théoriques, des mémoires de circonstance, des plans de gouvernement (1).

Dans les écrits théoriques, nous classerons d'abord les *Aventures de Télémaque*, que Fénelon commença d'écrire en 1694 et qui furent publiées en 1699. Les éditeurs de Versailles, dans leur avertissement, s'efforcent de montrer que ce roman moral n'a aucune portée politique. La comparaison avec les plans de gouvernement fait ressortir au contraire que Fénelon a mis dans ce roman, destiné à instruire un prince royal de ses devoirs dans toutes les circonstances de sa vie, ses maximes politiques fondamentales. Il faut y joindre l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, composé à Cambrai après sa retraite et déposé chez Beauvilliers où le duc de Bourgogne venait le lire fréquemment. C'est, sous forme d'un questionnaire en vue de la confession, un tableau complet des devoirs politiques d'un Roi, selon Fénelon. Nous y ajouterons la seconde addition à l'*Examen de conscience*, qui est un extrait de ses conversations avec Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre, la lettre du 10 octobre 1701 au marquis de Louville, chef de la maison française de Philippe V d'Espagne, duc d'Anjou (2), et le *Discours pour le sacre de l'Electeur de Cologne* du 1er mai 1707. Mais nous laisserons de côté l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil*. Le chevalier de Ramsai, qui en est l'auteur, déclare y avoir développé les principes posés par Fénelon dans ses conversations avec Jacques III, et insinue qu'en somme, son livre est presque de Fénelon. Mais Ramsai a développé les principes de telle sorte qu'il laïcise Fénelon et en tire un Philosophe. Ceux qui ont fait un sort à cet ouvrage (3) ont donné du Ramsai pour du Fénelon.

---

(1) Pour les *Aventures de Télémaque*, l'édition A. Cahen, déjà citée. Pour les autres œuvres de Fénelon, « l'édition de Versailles » (Gosselin et Caron), 1820-30, 35 vol. in-8° ; *Les écrits politiques* au tome XXII ; *La correspondance avec Beauvilliers et Chevreuse* au tome XXIII. Sont utilisables, l'édition Périsse, 1843, 4 vol. in-4°, au tome III, qui reproduit l'édition de Versailles, mais avec des omissions dans la correspondance ; et l'édition Gosselin, ou de Saint-Sulpice, 1848-52, 10 vol. gr. in-8°, qui reproduit l'édition de Versailles.

(2) P. p. Ch. Urbain, *Ecrits et lettres politiques de Fénelon*, Coll. des chefs d'œuvre méconnus, 1920, in-16.

(3) Henri Sée, *Les idées politiques de Fénelon*, Rev. d'Hist. mod. et cont., I, 1899-1901. — *Les idées politiques en France au XVIIe siècle*, Paris, 1923, in-8°. — G. Tréca, ouvrage cité.

Fénelon a cherché l'application de ses principes à un plan pratique de réforme du royaume, lorsqu'après la mort du Dauphin, le duc de Bourgogne devint l'héritier présomptif du royaume. Ce sont les fameux « *Plans de gouvernement concertés avec le duc de Chevreuse pour être proposés au duc de Bourgogne*, de novembre 1711, où, selon l'expression de Fénelon lui-même, les *Tables* de Chaulnes, lieu où elles furent rédigées. Elles sont à compléter par les *Mémoires sur les précautions et les mesures à prendre après la mort du duc de Bourgogne*, du 15 mars 1712, adressés à Chevreuse.

Restent onze mémoires sur la guerre de la Succession d'Espagne, échelonnés de 1701 à 1711, une lettre à Chevreuse du 4 août 1710, après la rupture des négociations de Gertruydemberg, sur la convocation d'une assemblée de notables, et le Mémoire sur la souveraineté de Cambrai. Ils portent sur ce que devrait faire le gouvernement dans tel concours de circonstances donné. Ils confirment que l'on doit prendre très au sérieux la politique étrangère du *Télémaque* et de l'*Examen*. Mais ils sont surtout importants pour jeter la lumière sur la psychologie de Fénelon, une source essentielle de ses idées politiques.

C'est aussi le cas de la fameuse lettre à Louis XIV, rédigée entre la mort de Louvois en 1691 et la mort de Harlai, archevêque de Paris, en 1695, pamphlet haineux, qui n'a certainement jamais été lu de Louis XIV, puisque son auteur n'a pas fini à la Bastille, probablement jamais lu du duc de Beauvilliers ni de Mme de Maintenon, fort malmenés, puisqu'ils n'ont pas rompu avec le précepteur, et qui n'est sans doute qu'un épanchement intime de Fénelon (1).

Nous pouvons utiliser tous ces textes sans souci de l'ordre chronologique. Il n'y a pas de progrès apparent de la pensée politique de Fénelon. Dès que nous en trouvons trace, elle est fixée.

***

Fénelon n'a pas de préférence pour une forme de gouvernement déterminée. En théorie, certaines formes paraissent meilleures que d'autres. En pratique, les passions des hommes exposent tous les Etats à des inconvénients à peu près égaux. Deux ou trois hommes entraînent presque toujours le monarque ou le Sénat. Donc, il vaut mieux souffrir, pour l'amour de l'ordre, des maux inévitables dans tous les Etats, que de secouer le joug de toute autorité et de se

(1) Edition de Versailles, tome XXIV, Lettre 24, pp. 333-345.

livrer aux fureurs de la multitude qui agit sans règle et sans loi. Le bonheur de la société humaine n'est pas dans le changement et le bouleversement des formes établies, mais dans le dévouement du souverain, assemblée ou roi, et la subordination des peuples (1). Les règles sont les mêmes pour toutes les formes de gouvernement, mais, préparant un prince à la monarchie, Fénelon parle des rois.

Le Roi trouve dans l'Evangile, dans la prière qui lui donne connaissance des volontés de Dieu, dans les lois naturelles, la règle selon laquelle il doit vivre et gouverner ses peuples. Il l'explique et l'applique par les lois civiles. La loi immuable et universelle des souverains, c'est la charité, l'amour du peuple, source de toutes les autres lois. Le Roi est « l'homme des peuples » (2). Il est « père et pasteur des peuples » (3) et tient son pouvoir pour les servir, comme Jésus-Christ est venu pour servir les autres (4). Il est « l'homme des lois et l'homme de Dieu » (3). Son autorité est donc limitée : par Dieu, car « si les rois manquaient à le servir et à lui obéir, la puissance leur serait enlevée. Le Dieu des armées, sans qui on garderait en vain les villes, ne combattrait plus avec eux » (5) ; par sa conscience ; par l'Eglise, car les princes doivent montrer « la plus humble docilité et... la plus exacte obéissance aux pasteurs pour toutes les choses spirituelles » (6) ; par la nation, car son assemblée ou Parlement doit pouvoir accorder ou refuser les fonds nécessaires pour les besoins extraordinaires de l'Etat, c'est-à-dire pour tout ce qui n'est pas l'entretien du roi, de sa famille et de ses suivants. Ainsi est évité que « la trop grande autorité empoisonne les Rois » (7).

Mais le souverain conserve un grand pouvoir. « L'Eglise... » même... « est dans l'Etat pour obéir au prince dans tout ce qui est temporel » (6). D'où l'importance de la forte éducation chrétienne du souverain, la nécessité d'un Mentor, pour affermir son courage dans cette lutte de tous les instants contre son orgueil, sa paresse et sa luxure, contre les tentations perpétuelles offertes par une femme qui veut être sa maîtresse ou par un ministre flatteur (8).

---

(1) 2e additif à l'*Examen*.

(2) *Examen de conscience*, pp. 266-267. — 2e add. à l'*Examen*.

(3) *Lettre au marquis de Louville*, p. 164.

(4) *Sacre de l'Electeur de Cologne*, éd. 1843, II, p. 526.

(5) *Sacre de l'Electeur de Cologne*, éd. 1843, II, p. 525.

(6) *Sacre de l'Electeur de Cologne*, éd. 1843, II, p. 524.

(7) *Télémaque*, XVII, p. 466.

(8) A Louville, éd. Ch. Urbain, p. 167.

Le roi a deux fonctions essentielles : choisir les hommes de gouvernement en cherchant les gens de mérite qui se cachent dans l'obscurité ; leur donner des plans pour accomplir les grands desseins qu'il a longuement médités. Il ne doit pas essayer de tout faire par lui-même, enfermé dans un bureau, et perdu dans le détail (1). Fénelon ne nous dit rien des institutions politiques et administratives, qui doivent permettre la transmission et l'exécution des lois et des ordres, sans doute à cause de leur diversité selon les nations.

Le roi doit gouverner une cité chrétienne, organisée un peu comme un grand monastère, puisque la vie monastique n'est pas une spécialité, mais la vie chrétienne elle-même, plus consciente et plus fervente. Nous trouvons les grandes lignes de son plan dans différents textes, mais surtout dans les fameux projets pour la Salente du *Télémaque*. L'idéal de Fénelon est la pauvreté, introduction nécessaire à la vie chrétienne. Tout luxe est banni. Le Roi doit donner l'exemple de la simplicité, éviter tout ce qui coûte beaucoup, n'avoir à la Cour que des femmes d'un âge mûr, juste en nombre suffisant pour le service des princesses, faire en sorte que ces dernières soient modestes et retirées, car l'exemple va du Roi à la lie du peuple par ses proches parents, les grands, les médiocres, les petits (2). Le Roi doit régler par des lois somptuaires les habits, la nourriture, les meubles, la grandeur et l'ornement des maisons, retrancher la musique molle et efféminée, la musique bachique, les chansons à boire ; ne tolérer les grands ornements d'architecture que pour les Eglises ; interdire sur les personnes les ornements d'or et d'argent, les pierreries, les broderies d'un prix excessif ; proscrire l'usage des liqueurs, des parfums ; limiter la propriété, etc... (3).

L'idéal de Fénelon est l'humilité, première vertu dont le Christ a voulu donner l'exemple. La société idéale est hiérarchisée, condition d'un bon équilibre et d'un bon fonctionnement, mais hiérarchisée selon la naissance. Chacun appartient, de père en fils, à une classe sociale dont il ne peut sortir que très difficilement. Chacun passe sa vie dans la classe où il est né et y fait son salut. Il y a sept classes, dont la première est la noblesse ancienne et illustre, la seconde, les grands fonctionnaires, dont les enfants, en cas de mérite éminent du père, peuvent recevoir un commence-

---

(1) *Télémaque*, XVII, pp. 472-476. — *Examen*, nos XXIII-XXVIII, pp. 295-305.

(2) *Examen de conscience*, pp. 271-274. — *Télémaque*, XVII, pp. 466-468.

(3) *Télémaque*, X, pp. 90-108.

ment de noblesse, etc... Chaque classe a son costume et ses ornements. La nature des étoffes et la forme des habits, préoccupations indignes d'un homme, ne changent jamais.

Par la réduction des appétits matériels, de l'ambition et de la vanité, le roi éteint la passion d'acquérir du bien. Toute l'activité peut être alors détournée des industries de luxe, amollissantes pour les riches et ruineuses en fait pour les pauvres puisque leur production raréfie les biens de consommation courante, vers la multiplication des fruits de la terre qui sont la véritable richesse. Fénelon se sépare entièrement des mercantilistes. « C'est le nombre du peuple et l'abondance des aliments qui font la vraie force et la vraie richesse d'un royaume » (1). La pensée de Fénelon se rapproche plutôt de celle des grands thomistes médiévaux, mais avec une tendance vers une espèce de socialisme agrarien.

Le capitalisme commercial et industriel est entravé. Les marchands sont étroitement surveillés, en vue de limiter leur activité et leurs bénéfices. Il leur est interdit d'importer les marchandises étrangères qui peuvent introduire le luxe et la mollesse. Il leur est interdit de pratiquer des commerces de luxe. Ils ne peuvent risquer le bien d'autrui, donc ils ne peuvent former ni sociétés par actions, ni sociétés en commandite. Ils ne peuvent même risquer que la moitié de leurs biens personnels. Ils doivent rendre compte au gouvernement de leurs entreprises, de leurs dépenses, de leurs profits. Les banqueroutes sont sévèrement punies. A part celà, la liberté du commerce est entière (*sic*) (2).

L'activité industrielle est purement artisanale. Les artisans sont réduits au nombre de ceux qui produisent des objets d'usage courant ou des armes pour la défense du pays. Tous les autres sont transférés à la campagne pour la culture (3).

L'agriculture est, en effet, l'activité productrice essentielle. Pour exciter au travail, aussi bien que pour éviter la constitution d'une classe de grands propriétaires et d'une classe de prolétaires agricoles, qui compromettrait tout l'équilibre social, dans chacune des sept classes, chaque famille n'a que l'étendue des terres absolument indispensable pour nourrir le nombre de personnes dont la famille est composée. Ceci implique que le roi redistribue les terres selon la composition de la famille et mènerait donc à un communisme

(1) *Télémaque*, XVII, p. 462.
(2) *Télémaque*, X, pp. 88-90 et p. 108 .
(3) *Télémaque*, X, p. 112 ; XVII, p. 462.

agraire. Cependant, ce droit éminent de l'Etat laisse subsister une forme de propriété privée, puisqu'il est prévu que les nobles ne peuvent acheter de terre aux pauvres. Chacun ayant fort peu de terre est excité à la bien cultiver. D'ailleurs des taxes et des amendes frappent ceux qui négligent de cultiver leurs champs. Au contraire des grâces, des exemptions et des honneurs sont accordés aux familles qui accroissent la culture de leurs terres au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de leurs membres (1). Le problème de l'adaptation des artisans au sol est résolu : il leur est associé, à chacun sur son lot de terre, des immigrants qui font les plus gros travaux, et auront par la suite, à eux, une partie du lot. Les enfants des artisans, élevés à la campagne, deviendront des cultivateurs, ce que leurs parents n'auront pu être qu'à un faible degré (2).

Ces hommes se multiplient. Les laboureurs, peu chargés d'impôts, ont des enfants, car, pour eux, les enfants sont une main-d'œuvre. Si les terres manquent, des colonies sont fondées (2).

Cette nombreuse population est formée dans des écoles publiques à la crainte de Dieu, à l'amour de la patrie, au respect des lois, à préférer l'honneur au plaisir et à la vie même. Les jeunes gens pratiquent tous les exercices qui cultivent le corps. Les plus doués pour les arts vont dans des écoles de peinture et de sculpture et sont employés plus tard à conserver la mémoire des grands hommes et des grandes actions (3). Mais aucune forme de religion n'est imposée. La tolérance évite l'hypocrisie. L'on n'impose point une croyance, on l'éveille par l'exemple, la prédication, la douceur (4).

Des magistrats spéciaux, sorte de censeurs, veillent sur l'honneur des familles, sur les mœurs des particuliers, obligent au respect des lois somptuaires, surveillent les marchands. Les crimes sont punis sévèrement pour l'exemple. « Par un peu de sang répandu à propos, on en épargne beaucoup dans la suite » (5).

« Ces hommes, accoutumés au travail, à la peine et au mépris de la vie par l'amour des bonnes lois, sont tous prêts à combattre pour défendre ces terres cultivées de leurs

(1) *Télémaque*, X, pp. 117-121.

(2) *Télémaque*, X, p. 112.

(3) *Télémaque*, X, pp. 107 et 124.

(4) 2e additif à l'*Examen*, éd. 1843, III, p. 627.

(5) *Télémaque*, X, pp. 88 et 124-125.

propres mains (1). Il faut être armé pour ne pas laisser aux voisins, « cette continuelle et violente tentation d'une supériorité trop déclarée ». Il faut être toujours prêt à faire la guerre, pour n'être jamais réduit au malheur de la faire (2). « La guerre est le plus grand des maux » (3), même pour le vainqueur, si l'on compte les tués, les familles ruinées, les ravages, la licence, la désorganisation de l'Etat (4). Elle est la « honte du genre humain ».

En effet, « tout le genre humain n'est qu'une famille... tous les peuples sont frères. (Genèse, X, 32 et XI, 8 et 9) » (5). « Toutes les nations de la terre ne sont que les différentes familles d'une même république dont Dieu est le père commun... » (6). Ces nations « font un grand corps et une espèce de communauté... la chrétienté fait une espèce de République générale. Si le citoyen doit beaucoup à sa patrie dont il est membre, chaque nation doit, à plus forte raison, bien davantage au repos et au salut de la république universelle dont elle est membre » (7). Le Roi ne doit donc jamais guerroyer pour des conquêtes, ce qui est prendre le bien d'autrui ; ni pour de la gloire, car la gloire est dans la justice, dans le bonheur des peuples et dans l'humanité ; ni pour des prétentions personnelles sur une province, car il n'est pas roi pour lui mais pour son peuple. Il ne doit faire la guerre que si le royaume est attaqué, ou si la paix donnait « trop de prise et d'avantage à un ennemi injuste, artificieux et trop puissant » (8). Pour éviter le conflit, il ne doit pas hésiter à restituer des conquêtes et à réparer les dommages causés aux voisins (9), à confier des points stratégiques menaçants à des troupes neutres, à donner des otages (10). Si le roi est forcé de combattre, il doit observer les lois de la guerre, se refuser aux trahisons, aux manquements à la parole donnée, ne pas rendre fraude pour fraude, ne pas causer de maux inutiles aux ennemis. « Les ennemis sont toujours hommes, toujours vos frères » (11). Les traités de paix doivent être

---

(1) *Télémaque*, XVII p. 464.

(2) *Télémaque*, X, p. 110.

(3) *Télémaque*, IX, p. 25.

(4) *Examen*, p. 289.

(5) *Télémaque*, IX, p. 48.

(6) 2e add. à l'*Examen*, éd. 1843, tome III, p. 626.

(7) 1er add. à l'*Examen*, éd. Versailles, XXII, p. 310.

(8) *Examen*, p. 277 ; n° XXVIII, pp. 289-290 ; n° XXVII, p. 288.

(9) *Examen*, pp. 285-286.

(10) *Télémaque*, IX, p. 39.

(11) *Examen*, n° XXIX, p. 292 ; n° XXVIII, pp. 290-291. — *Télémaque*, XV, pp. 381-384.

ponctuellement exécutés, les articles ambigus interprétés par la pratique qui les a suivis immédiatement (1). Des ligues doivent être formées pour empêcher les infractions à la paix et bannir les puissances qui aspirent à la monarchie universelle (2). Les nations doivent prévoir une assemblée générale de trois en trois ans. Les rois y renouvelleront l'alliance et y délibèreront sur tous les intérêts communs (3).

***

Ces principes, Fénelon en a prévu l'application au royaume de France, lorsque la mort du Dauphin fit du duc de Bourgogne l'héritier présomptif de la couronne. Le duc de Chevreuse vint rencontrer l'archevêque à Chaulnes en novembre 1711. Le résultat de chaque conversation fut mis par Fénelon « dans une espèce de table ». Les *tables* devaient rappeler à Chevreuse les maximes arrêtées entre eux deux, et les maximes devaient permettre à Chevreuse de donner la clef des *tables* (4). *Les tables de Chaulnes* sont donc des notes, qui ne nous sont pas entièrement intelligibles (5), mais dont se dégagent fort bien les grandes lignes d'une réforme du royaume. Elle est conforme aux principes de Fénelon. Mais, pour la pratique, le caractère aristocratique de la pensée de Fénelon s'accentue. La réforme devient une réaction aristocratique contre l'absolutisme bourgeois de Louis XIV et même contre tout l'effort absolutiste de la monarchie, depuis la fin du XV[e] siècle, l'esquisse idéale d'un régime qui a failli se constituer aux XIV[e] et XV[e] siècles.

Fénelon organise la réaction contre le gallicanisme de Louis XIV. Il ne va peut-être pas jusqu'à revenir sur le Concordat de 1516. Mais il souligne combien les deux puissances, spirituelle et temporelle, sont indépendantes, distinctes et libres, chacune dans son ordre. Il en résulte que les pasteurs sont soumis au prince au temporel et que les ecclésiastiques doivent contribuer aux charges de l'Etat par leurs revenus, contrairement au principe de l'Eglise de France. Mais le prince est soumis aux pasteurs au spirituel. Il doit « recevoir » le Concile de Trente, c'est-à-dire donner force de loi aux décisions du Concile et en faire imposer l'observance par les tribunaux royaux. Il doit transmettre pure-

(1) *Examen*, p. 293.

(2) 1[er] add. à l'*Examen*, éd. 1843, pp. 624-626.

(3) *Télémaque*, IX, p. 48.

(4) *Fénelon à Chevreuse*, 9 *juin et* 27 *juillet* 1711, Ed. Versailles, XXIII, pp. 458 et 471.

(5) P. exemple, p. 576, art. I, n° 1, *Paix à faire*, ce mot isolé : « *Castille* ».

ment et simplement les bulles du Pape, quand elles se bornent au spirituel. Il doit laisser les évêques correspondre librement avec le Pape. Il doit mettre quelques évêques dans son Conseil d'Etat et avoir un Conseil de Conscience pour choisir des évêques pieux et capables. Il doit souffrir les conciles provinciaux, mais non les nationaux qui sont dangereux. Il doit laisser aux évêques toute liberté de juger eux-mêmes dans leurs officialités, de faire des procédures, visiter, corriger, interdire, destituer les curés et tous ecclésiastiques. Un bureau de magistrats laïques et pieux et de bons évêques, avec le nonce, doit fixer l'appel comme d'abus, qui avait permis au Parlement d'imposer l'absolutisme royal à l'Eglise. Les obscurités du texte ne permettent pas de décider si Fénelon a voulu le rétablissement des élections ecclésiastiques, auquel cas le Conseil de Conscience aurait seulement écarté les élus indignes, mais ce n'est pas impossible (1).

Le pouvoir du Roi va être limité par des Etats Généraux, de nobles et de grands bourgeois, où domineront les nobles. Les Etats seront composés par diocèse, de l'évêque, le plus souvent noble ; d'un seigneur, d'ancienne et haute noblesse, élu par les nobles ; d'un homme considérable du Tiers-Etat, élu par le Tiers-Etat.

Leur indépendance est assurée. La candidature officielle est interdite. Les députés sont élus à terme, pour trois ans, mais peuvent être renouvelés dans leur mandat. Aucun d'eux ne recevra un avancement du Roi qu'au moins trois ans après l'expiration de son mandat.

Les Etats s'assembleront tous les trois ans et continueront leurs délibérations aussi longtemps qu'ils le jugeront nécessaire. Ainsi, ils pourraient devenir permanents. Leur fonction principale est de voter l'impôt et d'en surveiller la levée. Ils peuvent délibérer sur la guerre, la paix, la justice, les finances, la navigation, le commerce, les abus, tout. En fait, par le vote de l'impôt et ce contrôle, ils seraient les maîtres de la politique royale.

Pour les provinces, Fénelon s'inspire de l'organisation du Languedoc. Dans chacune, il y aura des Etats particuliers, recrutés comme les Etats Généraux, et avec des pouvoirs analogues. Ces Etats particuliers seront soumis aux Etats-Généraux.

Chaque province se compose de diocèses. Dans chacun, il y aura une petite assemblée ou assiette, composée de

---

(1) *Tables de Chaulnes*, art. II, n° 4, Ed. Versailles, XXII, pp. 582-586.

l'évêque, des seigneurs du pays et du Tiers-Etat, qui règlera la levée des impôts suivant un cadastre et qui sera subordonnée aux Etats de la province. L'impôt ne sera plus qu'une contribution foncière. Gabelles, aides, traites, capitation et dixième seront supprimés.

L'existence des Etats, la suppression de la plupart des impôts, le changement de politique religieuse, simplifient beaucoup les institutions. Grand Conseil, Cour des Aides, Trésoriers de France, Elus, Présidiaux, disparaîtront. Il n'y aura plus ni vénalité des charges, ni survivances. Ces agents dévoués et directs du Roi, les maîtres des requêtes et les intendants, instruments essentiels de l'absolutisme, s'évanouiront. Par contre, l'importance et les fonctions des anciens officiers, amoindries par les intendants, seront rétablies. Le Roi ne gouvernera plus seul, le plus souvent avec un Secrétaire d'Etat, mais selon l'ancienne maxime du royaume, en « grand conseil », avec un Conseil d'Etat, où il sera toujours présent, et six autres conseils pour toutes les affaires du royaume. C'est l'idée de la Polysynodie. La composition de ces six Conseils est mal précisée. Est-ce le seul conseil privé, régulateur de la justice, ou eux tous, qui devait être composé de gens choisis gratis dans tous les tribunaux du royaume ?

Au-dessous des Conseils, il y aura dans les provinces les Parlements et, par province, un gouverneur, un lieutenant-général, et un lieutenant du Roi.

Les provinces resteront divisées en bailliages, qui recevront les pouvoirs des présidiaux. Le bailli d'épée sera rétabli dans ses fonctions.

Les justices seigneuriales, onéreuses aux nobles, seront abolies. Leurs fonctions confiées aux bailliages voisins. Les seigneurs garderont la justice foncière, les honneurs de paroisse, les droits de chasse, certains droits sur leurs vassaux pour leurs fiefs, certains droits de service militaire sur leurs paysans.

Un bureau de jurisconsultes préparera un code civil.

De temps à autre des conseillers d'Etat, sorte de missi dominici, seront envoyés dans les provinces pour réformer les abus (1).

Par conséquent les fonctions judiciaires et administratives seront confondues. C'est le juge qui administrera par ses sentences et ses arrêts de réglement. Ainsi la loi sera mise au-dessus de la volonté du prince.

---

(1) Art. II, n° 3, *Administration du royaume*, pp. 579-582 ; n° 6, *Justice*, pp. 591-593.

La noblesse dominera dans les fonctions judiciaires et administratives comme dans les Etats-Généraux. La société française sera aristocratique, hiérarchisée et stabilisée, et le passage d'une classe à l'autre difficile. La noblesse sera fermée. Dans chaque province un nobiliaire sera dressé, et un registre général tenu à Paris. Chaque enfant noble sera enregistré. Les mésalliances seront interdites. Les annoblissements défendus, sauf services signalés rendus à l'Etat. Il sera impossible aux acquéreurs des terres des noms nobles de prendre ces noms. La noblesse sera forte par sa richesse. Dans toute maison, il y aura un majorat, comme en Espagne, pour éviter l'émiettement des fortunes par les partages des successions. Les nobles auront la liberté de commercer en gros sans déroger. Les fonctions civiles et militaires de la maison du Roi leur seront réservées. La vénalité des charges militaires sera abolie et les nobles préférés pour les grades. Non seulement les nobles auront le droit d'entrer dans la magistrature, mais ils seront préférés aux roturiers à mérite égal pour les places de président et de conseiller des Parlements, de lieutenant général et lieutenant criminel des bailliages. Or ces charges seront exercées à vie et les enfants dignes succèderont à leur père. Donc, on aura, assez vite, un corps héréditaire de « magistrats d'épée », une justice et une administration de nobles. Comme les officiers des régiments seront, autant que possible, recrutés parmi les parents et amis des colonels et des capitaines, comme les seigneurs pourront faire prendre les armes à leurs paysans, comme les conseillers d'Etat, missi dominici, seront recrutés parmi les magistrats, comme les nobles domineront les Etats Généraux et particuliers, l'on aboutira ainsi à un gouvernement et à une administration aristocratique, en fait peu centralisés, et avec un caractère fédératif, où le roi aura peu de pouvoir réel ; quelque chose d'analogue, sinon de semblable, au régime de l'Angleterre après la Révolution de 1688, mais avec plus d'influence encore de la noblesse terrienne, et peut-être, encore moins de pouvoir du Roi (1).

Cette société, où l'ambition est peu stimulée, par un régime qui tend vers celui des castes, doit vivre dans la pauvreté. Le Roi s'entretiendra uniquement avec le revenu de ses domaines comme un roi du Moyen-Age. Il donnera l'exemple de la simplicité et l'imposera à tous. « Retranchement de toutes les pensions de Cour non nécessaires. Modération dans les meubles, équipages, habits, table. Exclusion de toutes

(1) *Tables de Chaulnes*, art. II, n° 5, *Noblesse*, pp. 589-591 ; n° 6, *Justice*, pp. 591-593.

les femmes inutiles. Lois somptuaires... » (1). « Lois somptuaire pour chaque condition... Le luxe ruine les nobles et corrompt la nation pour enrichir les marchands... » (2).

Pour le commerce : « Liberté... » (3). Les Etats-Généraux délibéreront s'il faut abandonner les droits d'entrée et de sortie du royaume. On laissera faire les Hollandais et les Anglais. La France s'enrichira en vendant bien ses blés, huiles, vins, toiles, etc..., car ce qu'elle achètera des Anglais et des Hollandais, ce sont « épiceries et curiosités », nullement comparables en valeur. Il y aurait ici, pour le commerce extérieur, une esquisse du libéralisme économique et de la division du travail entre nations.

Mais, d'autre part, tout sera réglé par le Conseil d'Etat, sur rapport du Conseil de Commerce et de Police du royaume, qui consultera un bureau de commerçants. Des censeurs connaîtront les moyens dont chacun s'enrichit. Un inventaire sera fait des fortunes des familles (4). Les financiers seront supprimés. De leur côté les Etats-Généraux recevront, avec le dénombrement du peuple fait par les assiettes, la description de la fortune de chaque famille, de son accroissement ou de sa diminution et des dettes de la famille. Ils empêcheront toute spéculation, tout commerce d'argent, toute usure. Ils veilleront à ce qu'aucune terre ne soit laissée inculte, fixeront le nombre d'arpents des parcs, mettront fin aux abus des chasses (5).

Les *Tables de Chaulnes* correspondent donc aux écrits théoriques : elles établissent un socialisme d'Etat, agraire et chrétien. Mais elles accentuent la théorie : ce socialisme sera imposé par une aristocratie chrétienne, présidée par un roi.

*
* *

La doctrine politique de Fénelon est conforme sur de nombreux points à celle que l'Eglise a trouvée dans l'Evangile : nécessité pour le souverain d'obéir à la loi de Dieu et de la faire respecter, indépendance des deux pouvoirs, spirituel et temporel, chacun dans sa sphère et aide réciproque qu'ils doivent se donner, recherche des biens de ce monde dans la mesure où ils aident à la vie spirituelle et à

(1) *Tables de Chaulnes*, art. II, n° 2, *Ordre de dépense à la Cour*, p. 578.

(2) *Tables de Chaulnes*, art. II, n° 7, *Commerce*, p. 595.

(3) *Tables de Chaulnes*, art. II, n° 7, p. 594.

(4) *Tables de Chaulnes*, art. II, n° 5, *Noblesse*, p. 539.

(5) *Tables de Chaulnes*, art. II, n° 3, *Admin. int. du royaume*, p. 581 ; n° 7, *Commerce*, pp. 594-595.

l'œuvre de salut, recherche du salut, la grande affaire de ce monde, par chacun dans la classe sociale où il est né et sans essayer de s'élever dans la hiérarchie sociale, charité et justice en toutes choses et avant toute chose, esprit pacifique, bonne foi et loyauté dans les relations entre nations, tout celà quel chrétien n'y souscrirait pas ? Quel chrétien même ne souscrirait pas à un certain mépris, né du souci des commandements de Dieu, d'apparentes nécessités, à un certain abandon à Dieu ? Libérer les miliciens au terme fixé, délivrer les galériens à l'issue de leur peine, même si on craint de manquer de fantassins ou de rameurs : « Ne dites pas qu'on manquerait d'hommes pour la chiourme, si on observait cette justice ; la justice est préférable à la chiourme. Il ne faut compter pour vraie et réelle puissance que celle que vous avez sans blesser la justice et sans prendre ce qui n'est pas à vous » (1). Il ne faut pas craindre de s'affaiblir, Dieu combattra avec le juste (2). L'homme politique criera peut-être à l'utopie. Le chrétien se rappellera que, devant le Christ, Ponce Pilate s'est conduit en bon politique.

Mais, bientôt, le chrétien lui-même, trouvera dans cette pensée de Fénelon une incohérence interne et une inadaptation au réel qui l'empêcheront de suivre davantage le prélat.

Considérons *les tables de Chaulnes* faites pour l'application intégrale dans un avenir proche. Comment cet amateur d'histoire n'a-t-il pas vu que les institutions qu'il préconisait ne correspondait pas du tout au stade de l'évolution sociale où le royaume se trouvait ? Si nous entrons dans le détail, comment Fénelon a-t-il pu croire qu'un gouvernement, dont les moyens d'action allaient dépendre d'assemblées élues par les nobles et les bourgeois de ce temps, serait capable d'imposer définitivement et comme la norme de la vie un tel programme d'austérité chrétienne ? Comment a-t-il pu s'imaginer la noblesse, dans l'état où elle se trouvait, en mesure de jouer le rôle prépondérant qu'il lui attribuait ? Il y a dans son plan de véritables enfantillages. Ainsi, il veut établir des manufactures pour faire mieux que les étrangers, mais sans exclusion des ouvrages de ceux-ci, sans prohibitions, sans monopoles, probablement sans protection douanière (3). Comment développer, en libre concurrence, avec des voisins redoutables, une industrie naissante ? Comment vendre « bien » les produits agricoles français,

(1) *Examen*, pp. 284-285.

(2) *Télémaque*, IX, p. 40, — *Sacre de l'Electeur de Cologne*, éd. 1843, II, p. 525.

(3) Art. II, n° 7, pp. 594-595.

si l'on laisse aux Hollandais le rôle de rouliers des mers, alors que l'intermédiaire est maître du prix du produit qu'il transporte ? Fénelon prévoit gravement la destruction de la plupart des places fortes parce que les ouvrages sont ruineux et que la supériorité d'armée fait tout (1). Et il lance cette affirmation avec intrépidité, au moment même où, depuis plusieurs années, la « ceinture de fer » de Vauban sauvait la France de l'invasion et du coup de grâce, comme s'il n'avait rien vu.

La politique extérieure de Fénelon est un roman. Les mémoires sur la guerre de Succession d'Espagne montrent à quel point il faut prendre au sérieux ses théories, et d'ailleurs, il est visible dans l'*Examen de conscience* et dans le *Télémaque* qu'il pensait toujours à Louis XIV. Comment confier à des neutres, et même aux alliés de nos ennemis, les passages qui donnent accès d'un territoire dans l'autre, sous prétexte que les alliés des ennemis ont intérêt à tenir l'équilibre, à jouer le rôle de juges et de médiateurs ? Encore faudrait-il que les alliés des ennemis se rendissent compte de leur intérêt et fussent en état de jouer ce rôle. Voit-on Louis XIV confier Valenciennes, Douai, Bouchain, Cambrai, Namur, Charleroi, Luxembourg, aux Hollandais, si pleins de haine contre la France qu'ils sacrifièrent à ce sentiment, après 1688, leurs intérêts les plus évidents ? ou aux Cantons suisses catholiques, incapables d'assurer la défense de ces places contre un agresseur éventuel ? Qui voudra comparer la politique de Fénelon à l'état des choses en cette deuxième partie du règne de Louis XIV la trouvera toujours une grande chimère.

Chimérique, Fénelon est de plus injuste. Sans cesse, il donne tous les torts à Louis XIV, tous les torts à la France que le roi incarne. Lettre à Louis XIV, mémoires sur la guerre de Succession d'Espagne, sont un écho de la propagande ennemie. Pour Fénelon, Louis XIV est responsable de toutes les guerres, car l'origine de toutes est la guerre de Hollande, entreprise seulement par un motif de gloire et de vengeance. Ces guerres sont injustes, donc les conquêtes sont injustes. D'ailleurs, elles n'étaient pas nécessaires. Donc, il faut tout restituer, Besançon, Strasbourg, Lille. La France ne fait que tromper depuis la paix des Pyrénées. Les droits de Philippe II à la couronne d'Espagne sont douteux. Louis XIV a fait falsifier le testament de Charles II d'Espagne. Les Espagnols ne veulent pas de Philippe V (1710). Les ennemis n'ont jamais voulu imposer à Louis XIV

(1) Art. II, nº 1, *Etat militaire*, p. 577.

de détrôner son petit-fils, etc..., tous les mensonges et toutes les calomnies de l'ennemi se retrouvent chez Fénelon. Toutes ses défiances sont contre son roi, toute sa confiance va aux ennemis de la patrie. Pour lui, Louis XIV doit faire enlever de force son petit-fils d'Espagne, céder aux ennemis les places qui ouvrent le royaume, mettre en dépôt Valenciennes, Douai, Bouchain, Cambrai, entre les mains des Cantons catholiques suisses, « afin que ces Cantons puissent ouvrir à nos ennemis cette porte de la France, si nous manquions de parole » (1). Fénelon semble avoir écrit avec les pamphlets de l'ennemi.

Quant aux menaces qui pesaient sur la France, quant à la succession d'Espagne et au risque de reconstitution de l'Empire de Charles-Quint, quant à l'essor redoutable des puissances anglaise et hollandaise, et à la nécessité, pour la sécurité de la France, de ne pas se laisser distancer, quant aux risques d'encerclement et d'écrasement, quant aux convoitises, aux fourberies, aux agressions des ennemis, Fénelon ne les voit pas. Il va jusqu'à considérer la Succession d'Espagne comme une affaire toute personnelle au Roi !

Cet aveuglement semble avoir une source d'abord dans le scrupule. Il semble que Fénelon appartienne à cette catégorie d'hommes si effrayés du risque de se laisser entraîner par l'esprit de patrie et celui de parti, tellement émus à la pensée de n'être pas rigoureusement justes, qu'ils se placent au point de vue de l'adversaire jusqu'à se pénétrer de sa vision des choses, à ne plus voir que cet aspect, à donner à l'adversaire raison en tout, et à choir tout de même dans l'erreur et l'injustice, mais à l'égard de leurs compatriotes ou de leurs camarades de combat. Les humanitaires pacifistes de tous les temps tombent facilement dans ce travers.

D'autre part, Fénelon juge Louis XIV en noble ulcéré par la politique bourgeoise du Grand Roi. « Ce fut un règne de vile bourgeoisie », a grondé Saint-Simon. Fénelon en souffrit et son ressentiment à l'égard de Louis XIV le porta à juger sévèrement toutes les actions du Roi, et à ériger en idéal le contraire de ce que faisait le Roi. Certains diraient que la pensée politique de Fénelon est le reflet d'une lutte de classes, et, en un sens, cela est vrai. Mais dans ce ressentiment, il y a aussi de l'orgueil, un orgueil subtil, le péché dont on ne se défait pas, contre lequel laïque, évêque ou moine, peuvent seulement lutter jusqu'à la mort, et Fénelon n'en fut pas exempt, c'est le moins sans doute qu'on en puisse dire.

(1) *Mémoire sur la situation déplorable de la France en* 1710, éd. 1843, III, p. 692.

Enfin, une autre origine de sa pensée politique c'est une défaillance intime de l'énergie devant la représentation du danger. Fénelon est un « défaitiste ». Du fond de lui-même ne montent que des images de détresse, que des prévisions sinistres. Il nourrit ses mémoires de tous les bruits néfastes. S'il accueille une bonne nouvelle, il l'amenuise immédiatement par une restriction. Il ne parle jamais que de capituler : la paix, à n'importe quel prix. Il y revient sans cesse. « La France est une vieille machine délabrée, qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné et qui achèvera de se briser au premier choc » (1). Dans le mémoire sur la campagne de 1712, composé avant la victoire de Denain, il dénigre Villars, et écrit : « Il faut finir tout au plus tôt, *à quelque prix que ce soit* » (2), réflexion que l'on retrouve dans le Mémoire sur la paix, sans qu'il se demande d'ailleurs comment les ennemis utiliseraient une paix qui laisserait la France ouverte. Sans cesse, tout tremblant, il s'interroge anxieusement : « Que deviendrait-on si on perdait une bataille, une campagne ? » (3). Il y a là un contraste violent avec la fermeté inébranlable du vieux roi dans les pires difficultés.

La pensée politique chez Fénelon semble donc naître du choc éprouvé au contact du réel par une vive sensibilité, qui a tout emporté. La politique de Fénelon est du romantisme. Si une des notes auxquelles se reconnaît le vrai mystique est le bon sens, il y aurait peut-être là une fiche à ajouter à un dossier sur le mysticisme de Fénelon. Ce grand écrivain fut un piètre politique.

Deux belles questions subsistent. De plus qualifiés chercheront les relations possibles entre la pensée politique de Fénelon et le quiétisme. D'autre part, il faudrait préciser l'influence réelle de Fénelon sur le gouvernement de Louis XIV, mais il est à craindre que les documents ne fassent défaut.

Roland Mousnier,
Professeur à l'Université de Strasbourg.

---

(1) *Mémoire sur la situation déplorable de la France en* 1710, éd. 1843, III, p. 688.

(2) Ed. 1843, III, p. 707.

(3) *Mémoire sur la paix,* éd. 1843, III, XVIII, p. 709.

Guerre et Paix chez Fénelon

Si l'on appelle « Cygne de Cambrai » le prélat, dont nous fêtons cette année le tricentenaire, c'est sans doute pour souligner sa douceur ondoyante et gracieuse. Il resterait d'ailleurs à prouver que les cygnes sont plus doux que les autres oiseaux. Sans doute s'agit-il là d'une légende comme celle qu'à répandue Platon au sujet du chant mélodieux et douloureux que ce bipède ferait entendre avant de mourir. Ces clichés ont l'inconvénient d'être simplistes et de fixer des personnages complexes dans une attitude unique et hiératique, qui trahit la réalité.

Quoiqu'il en soit, le « Cygne de Cambrai » a su se faire dur, cinglant, véhément, ironique dans certains cas. La *Lettre à Louis XIV* est d'une violence étonnante. C'est même cette violence qui a fait douter de son authenticité, jusqu'à ce que l'original, écrit de la main même de Fénelon, fût découvert au début du XIXe siècle. Il y a d'autres exemples qui montrent que l'archevêque de Cambrai, qui avait peut-être une grande maîtrise de lui-même, ne manquait cependant pas de tempérament. Son attitude vis-à-vis de la guerre, qui est à l'antipode de la douceur, le montre bien.

C'est dans l' « *Examen pour la conscience d'un roi* », que Fénelon expose de la manière la plus didactique ses idées sur la question. Elles sont très modernes. Il n'admet ni guerre de conquête ni guerre de prestige, ni guerre préventive ni guerre de protection. Deux cas seulement légitiment à ses yeux l'emploi de la guerre, c'est la défense en cas d'attaque injuste par l'ennemi et c'est la guerre de coalition contre un tyran puissant, qui veut asservir les autres nations.

Sur la guerre en général et sur les formes de guerre injuste, le « doux » Fénelon s'exprime avec une passion, dont il faut donner des exemples. On sait que « *l'Examen de conscience* » est une série de questions, qui sont posées au duc de Bourgogne, futur roi, sur les devoirs principaux de la royauté. Ces questions précises, pratiques, hardies, insinuantes, ressemblent à autant de coups de fleuret, qui serrent de près l'adversaire. En voici quelques-unes sur la guerre. On les trouvera dans les chapitres 25 à 32. « N'avez-vous pas fait quelque injustice aux nations étrangères ? On pend un malheureux pour avoir volé une pistole sur le grand chemin dans son besoin extrême et l'on traite de héros un homme qui fait la conquête, c'est-à-dire qui subjugue injustement les pays d'un Etat voisin.

L'usurpation d'un pré ou d'une vigne est regardée comme un péché irrémissible au jugement de Dieu, à moins qu'on ne restitue, et on compte pour rien l'usurpation des villes et des provinces ! Où sont donc les idées de justice ? Dieu jugera-t-il ainsi ? *Existimasti inique quod ero tui similis.* Doit-on être moins juste en grand qu'en petit ? La justice n'est-elle plus justice quand il s'agit de grands intérêts ? Des millions d'hommes qui composent une nation sont-ils moins nos frères qu'un seul homme ? N'aura-t-on aucun scrupule de faire à des millions d'hommes l'injustice sur un pays entier qu'on n'oserait faire pour un pré à un seul homme ? Tout ce qui est pris par une conquête est donc pris très injustement et doit être restitué. Tout ce qui est pris dans une guerre entreprise sur un mauvais fondement est de même. Les traités de paix ne couvrent rien lorsque vous êtes le plus fort et que vous réduisez vos voisins à signer un traité pour éviter de plus grands maux ; alors il signe comme un particulier donne sa bourse à un voleur, qui lui tient le pistolet sur la gorge ». Le mouvement même des phrases qu'on vient de lire, la profusion des figures de passion dont elles sont parsemées, montrent que Fénelon ne les a pas rédigées avec un calme olympien. Il était bouillonnant en les écrivant. La guerre avait le don de mettre en colère cet homme si maître de lui par ailleurs.

On le voit dans d'autres écrits. Particulièrement dans les *Dialogues des Morts* et dans *Télémaque.*

En évoquant 79 couples de rois, de législateurs, de généraux, d'hommes politiques anciens, en les faisant dialoguer sur les idées qui ont orienté leurs vies terrestres et sur les actions qui les ont marquées, l'habile précepteur compose tout un traité de politique, que son élève s'assimilera avec plaisir et comme sans s'en douter. Naturellement la guerre occupe une grande place dans ces pages. L'auteur oppose méthodiquement des hommes batailleurs et des hommes pacifiques. Pas besoin de demander où vont ses préférences. C'est ainsi qu'il dresse l'un en face de l'autre Romulus et Tatius, Pompilius et Romulus encore, Socrate et Alcibiade, Coriolan et Camille, le Connétable de Bourbon et Bayard. Parfois ce sont deux conquérants, tels que César et Alexandre, qui sont rapprochés, puis renvoyés dos à dos. En introduisant le dialogue consacré à ces deux derniers personnages, Fénelon, sans mâcher ses mots, écrit : « L'un et l'autre sont les fléaux de l'humanité, mais l'un est à plaindre et l'autre fait horreur au genre humain [1] ». Et il déboulonne aussi impitoyablement les deux statues que Polyeucte fait pour celles des idoles. Cette opération, surtout à l'égard de héros aussi célèbres, n'était

(1) *Dialogue des Morts.* Ch. 44.

pas fort courante à cette époque. Nous sommes loin de l'histoire-batailles.

Le pédagogue courageux s'en prend avec la même liberté à certains peuples guerriers qui n'étaient que guerriers. Il semble avoir particulièrement pris en grippe les Spartiates, spécialistes de la violence, que Barrès portera aux nues. Voici les paroles dures qu'il met sur les lèvres de Socrate, dans les *Dialogues*, contre ces Lacédémoniens qui ont réduit en esclavage tout le peuple des Ilotes. « Quelle horrible barbarie que de voir un peuple qui se joue de la vie d'un autre et qui compte pour rien sa vie et son repos. De même qu'un chef de famille ne doit jamais s'entêter de la grandeur de sa maison jusqu'à vouloir troubler la paix et la tranquillité de tout un peuple, dont lui et sa famille ne sont qu'un membre, de même c'est une conduite insensée, brutale et pernicieuse que le chef d'une nation mette sa gloire à augmenter la puissance de son peuple en troublant le repos et la liberté des peuples voisins ». Il y a là déjà des épithètes assez fortes. Mais ce n'est pas tout. Socrate-Fénelon donne les motifs, profonds et très neufs pour son époque, de sa position : « Un peuple n'est pas moins un membre du genre humain, qui est la société générale, qu'une famille est un membre d'une nation particulière. Chacun doit incomparablement plus au genre humain, qui est la grande patrie, qu'à la patrie particulière dont il est né. Il est donc infiniment plus pernicieux de blesser la justice de peuple à peuple, que de la blesser de famille à famille (1) ».

Et de nouveau le « cygne » élève le ton. Finalement, il se fâche « tout rouge », si l'on ose dire : « Renoncer au sentiment d'humanité, non seulement c'est manquer de politesse et tomber dans la barbarie, mais c'est l'aveuglement le plus dénaturé des brigands et des sauvages ; ce n'est plus être homme, mais anthropophage ». Alcibiade est abasourdi devant cette explosion et ne peut s'empêcher de dire : « Vous vous fâchez ; il me semble que vous étiez de meilleure humeur dans le monde ». Mais Socrate-Fénelon n'entend pas qu'on plaisante dans des questions si graves. Il poursuit : « La guerre est un mal, qui déshonore le genre humain. Si l'on pouvait ensevelir toutes les histoires dans un éternel oubli, il faudrait cacher à la postérité que des hommes ont été capables de tuer d'autres hommes. Toutes les guerres sont civiles ; car c'est toujours l'homme qui répand son propre sang, qui déchire ses propres entrailles. Plus la guerre est étendue, plus elle est funeste. Donc celle des peuples qui composent le genre humain est encore pire que celle des familles qui troublent une nation. Il n'est donc

(1) *Dialogue des Morts*. Ch. 17.

permis de faire la guerre que malgré soi, à la dernière extrémité, pour repousser la violence de l'ennemi [2] ».

On pourrait accumuler d'autres textes du même genre. Dans le *Télémaque,* ils foisonnent littéralement. Ce roman pédagogique, qui raconte les aventures d'un futur roi au duc de Bourgogne, pour le faire profiter de la même expérience, est proprement le roman de la paix. On sait que la matière en est principalement constituée par l'opposition qui dresse les Manduriens, peuple pacifique, contre les Hespériens, nation guerrière, commandée par Idoménée, dans lequel certains critiques veulent voir Louis XIV. Mais justement, la guerre n'a pas lieu. Mentor-Minerve, incarnation de la sagesse, persuade les deux adversaires qu'il vaut mieux résoudre les conflits par l'arbitrage et la médiation. Néanmoins, des guerres contre d'autres peuples sont décrites dans le livre. Télémaque lui-même a été obligé de prendre part à l'une d'entre elles. Il s'y est couvert de gloire, mais il n'en aime pas moins la paix plus que la guerre. Voici comment il s'exprime sur cette dernière : « Hélas ! Voilà donc les maux que la guerre entraîne après elle. Quelle fureur aveugle pousse les malheureux mortels ? Ils ont si peu de jours à vivre sur terre, ces jours sont si misérables ; pourquoi précipiter une mort déjà si prochaine ? Pourquoi ajouter tant de désolations affreuses à l'amertume dont les dieux ont rempli cette vie ? Les hommes sont tous frères et ils s'entredéchirent ; les bêtes féroces sont moins cruelles. Les lions ne font point la guerre aux lions, ni les tigres aux tigres ; ils n'attaquent que les animaux d'espèce différente : l'homme seul, malgré sa raison, fait ce que les animaux sans raison ne firent jamais... Ainsi un seul homme donné au monde par la colère des dieux en sacrifie brutalement tant d'autres à sa vanité. Il faut que tout périsse, que tout nage dans le sang, que tout soit dévoré par les flammes, afin qu'un seul homme, qui se joue de la nature entière, trouve dans cette destruction son plaisir et sa gloire. Quelle gloire monstrueuse ! Peut-on trop abhorrer et trop mépriser des hommes qui ont tellement oublié l'humanité ? Non, non ; bien loin d'être des demi-dieux, ce ne sont pas même des hommes ; ils doivent être en exécration à tous les siècles dont ils ont cru être admirés. Oh ! que les rois doivent prendre garde aux guerres qu'ils entreprennent. Elles doivent être justes : ce n'est pas assez, il faut qu'elles soient nécessaires pour le bien public. Le sang d'un peuple ne doit être versé que pour sauver ce même peuple dans les besoins extrêmes [1] ».

L'élève a bien profité des leçons de son maître. Voilà comment Fénelon, cet homme si doux, réagit contre la guerre de

---

(2) *Dialogue des Morts.* Ch. 17.

(1) *Télémaque.* Livre 17.

son époque. Qu'aurait-il écrit, s'il avait connu les nôtres avec leurs armes terribles et aveugles ?

Mais il parle beaucoup plus naturellement et suavement de la paix. Il est là dans son domaine. Sans doute, dans une personnalité aussi puissante, y a-t-il un lien étroit entre son amour de la paix intérieure, du repos en Dieu, et la paix extérieure et publique. Il serait intéressant de comparer à ce point de vue les écrits féneloniens sur l'oraison de quiétude et ceux qui sont consacrés à la politique. On trouverait nécessairement des analogies de fond et de forme, parce que ces deux sortes de paix dérivent aux yeux de Fénelon de la même source, Dieu. Impossible de faire ce travail ici. On ne peut que signaler quelques textes sur la paix entre les nations. Nous les emprunterons aux trois recueils déjà utilisés. Ce sera le second panneau du dyptique.

■ ■

Dans l'*Examen,* Fénelon ne fait pas de sentiment. Il envisage des questions pratiques. On y chercherait vainement un morceau de bravoure sur la paix. Mais par contre, il parle des traités de paix à plusieurs reprises et d'une manière telle qu'on doit supposer chez lui des connaissances réelles dans le domaine du droit international. Il veut que le traité de paix repose sur la justice et l'humanité et non sur la force et la ruse : « Pour les traités de paix, il faut les compter nuls, non seulement dans les choses injustes que la violence a fait passer, mais encore dans celles où vous pourriez avoir mêlé quelque artifice et quelque terme ambigu pour vous en prévaloir dans les occasions favorables. Votre ennemi est votre frère ; vous ne pouvez l'oublier sans oublier l'humanité. Il ne vous est jamais permis de lui faire du mal quand vous pouvez l'éviter sans vous nuire et vous ne pouvez jamais chercher aucun avantage contre lui par les armes hors du cas d'extrême nécessité. Dans les traités, il ne s'agit plus d'armes ni de guerres ; il ne s'agit que de justice, d'humanité et de bonne foi. Il est encore plus infâme et plus criminel de tromper dans un traité de paix avec un peuple voisin, que de tromper dans un contrat avec un particulier. Mettre dans un traité des termes ambigüs et captieux, c'est préparer des semences de guerres pour l'avenir, c'est mettre des caques de poudre sous les maisons que l'on habite [1] ».

Au chapitre 31, il y a ces lignes, que l'on croirait empruntées à Vitoria ou à Hugo Grotius : « Pour donner quelque consistance au monde et quelque sûreté aux nations il faut supposer, par préférence à tout le reste, deux points qui sont comme les deux pôles de la terre entière. L'un que tout traité de paix

(1) *Examen pour la conscience d'un Roi.* Chap. 26.

juré entre deux princes est inviolable à leur égard et doit toujours être pris simplement dans son sens le plus naturel et interprété par l'exécution immédiate. L'autre que toute possession paisible et ininterrompue depuis le temps que la jurisprudence demande pour les prescriptions les moins favorables, doit acquérir une propriété légitime et certaine à celui qui a cette possession, quelque vice qu'elle ait pu avoir dans son origine. Sans ces deux règles fondamentales point de repos ni de sûreté dans le genre humain. Les avez-vous toujours suivies ? » On aura remarqué le style technique de la jurisprudence dans ce développement. Fénelon avait beaucoup de cordes à son arc. Nous sommes loin du « Cygne de Cambrai ».

Nous y revenons. C'est dans *Télémaque,* nous l'avons déjà dit, que le précepteur du duc de Bourgogne parle le plus de la paix, qui en est le motif central. Il le fait aussi dans le style le plus soigné. C'est de *Télémaque* que Brunetière, assez peu favorable à Fénelon par ailleurs, écrivait ces lignes : « Cette œuvre est d'une élégance et d'une distinction rare, unique en son espèce, un peu au-dessous, mais pas très éloignée de la tragédie de Racine. »

Les morceaux brillants sur la paix confirment parfaitement ce jugement. Celui-ci, par exemple, au livre 5ᵉ. C'est l'éloge du roi pacifique, placé sur les lèvres d'un Crétois : « Il est vrai qu'un roi pacifique n'est pas propre à de grandes conquêtes, c'est-à-dire qu'il n'est pas né pour troubler le bonheur de son peuple en voulant vaincre les autres nations, que la justice ne lui a pas soumises, mais il est véritablement propre à gouverner en paix ; il a toutes les qualités pour mettre son peuple en sûreté contre ses ennemis. Voici comment : il est juste et commode à l'égard de ses voisins ; il n'entreprend jamais rien contre eux qui puisse troubler la paix. Il est fidèle à ses alliances. Ses alliés l'aiment et ne le craignent point et ont une entière confiance en lui. S'il a quelque voisin inquiet, hautain et ambitieux, les autres rois voisins, qui craignent le voisin inquiet et qui n'ont aucune jalousie du roi pacifique, se joignent à ce bon roi pour l'empêcher d'être opprimé. Sa probité, sa bonne foi, sa modération le rendent l'arbitre de tous les états qui environnent le sien. Pendant que le roi entreprenant est odieux à tous les autres et sans cesse exposé à leurs ligues, celui-ci a la gloire d'être comme le père et le tuteur de tous les autres rois. »

Voilà où penche le cœur de Fénelon. Il aurait voulu que son royal élève devînt un roi de ce type. Est-ce si mal ? S'il avait vécu et qu'il fût monté sur le trône de France, peut-être que le destin du monde en aurait été changé. Son pays aurait fait l'économie de la Révolution sanglante. Toute l'Europe s'en serait ressentie.

A côté du roi pacifique, le précepteur du duc de Bourgogne évoque aussi au livre 8e du *Télémaque* un peuple pacifique extrêmement sympathique et qui a visiblement toute sa tendresse. C'est le pays des Bétiques : « On ne voit parmi eux aucune distinction que celle qui vient de l'expérience des sages vieillards ou de la sagesse extraordinaire de quelques jeunes hommes qui égalent les vieillards consommés en vertu. La fraude, la violence, le parjure, les procès, les guerres, ne font jamais entendre leur voix cruelle et empestée dans ce pays chéri des dieux. Jamais le sang humain n'a rougi cette terre ; à peine y voit-on couler celui des agneaux. Quand on parle à ces peuples des batailles sanglantes, des rapides conquêtes, des renversements d'Etats qu'on voit dans les autres nations, ils ne peuvent assez s'étonner. Quoi ! disent-ils, les hommes ne sont-ils pas assez mortels, sans se donner encore les uns aux autres une mort précipitée ? La vie est si courte ! Et il semble qu'elle leur paraisse trop longue ! Sont-ils sur terre pour se déchirer les uns les autres et pour se rendre mutuellement malheureux ? »

Cette description idyllique est de la poésie plus que de la réalité. Fénelon le sait bien. Voilà pourquoi dans son *Télémaque* il montre aussi à son élève des peuples agressifs et guerriers. Fénelon n'est pas un idéaliste aux rêves vaporeux. C'est un terrible réaliste. S'il enrobe ses idées très hardies d'aimables fictions, ce n'est pas pour les masquer, mais pour les faire pénétrer plus profondément dans l'âme d'un jeune homme qui devra les mettre en pratique un jour. Les Manduriens et les Hespériens sont des peuples valeureux, qui ont le sens de l'honneur et de la liberté. Ils sont sur le point d'en venir aux mains. Mais le sage Mentor leur démontre que la guerre ne paie point et que l'arbitrage résoudra mieux qu'elle les conflits entre peuples. Il parle avec tant d'éloquence que les adversaires acceptent sa proposition. La paix est sauvée. Le succès du médiateur est si grand, que les grandes et les petites nations qui se dressaient les unes en face des autres, se réconcilient, mieux encore forment une sorte de république universelle avant la lettre, qui est une préfiguration de l'européanisme ou du mondialisme de ce temps. Mentor est enchanté de cette solution et la consacre par les paroles que voici : « Tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur la surface de la terre ; tous les peuples sont frères et doivent s'aimer comme tels. Malheur à ces impies qui cherchent une gloire cruelle dans le sang de leurs frères, qui est leur propre sang (1) ».

L'inspirateur de cette alliance, qui fait penser à la Société des Nations ou bien à l'Organisation des Nations Unies, ne

(1) *Télémaque*. Livre 11.

veut pas qu'elle reste lettre morte. Il veut au contraire qu'elle soit active : « Faites de trois en trois ans une assemblée générale où tous les rois ici présents se trouvent pour renouveler l'alliance par un nouveau serment, pour affermir l'amitié promise et pour délibérer sur tous les intérêts communs. Tandis que vous serez unis, vous aurez au dedans de ce beau pays la paix, la gloire et l'abondance, au dehors vous serez toujours invincibles ».

Fénelon recommande de nouveau au livre 20e l'arbitrage et la médiation comme le meilleur moyen de résoudre les conflits internationaux. Quand on sait que ni saint Augustin, ni saint Thomas, ni François Vitoria, qui sont les docteurs catholiques de la guerre et de la paix, n'ont osé conseiller cette solution, on doit reconnaître la hardiesse et la modernité de Fénelon, qui a devancé toutes nos idées et toutes nos institutions actuelles.

■ ■

Il ne s'est pas contenté de les enseigner ou de les suggérer à travers une affabulation, qui peut ne pas plaire à tout le monde, au futur roi de son pays. Il a essayé de les incorporer à la politique réelle de Louis XIV. D'abord, en les exposant à ce roi lui-même dans la lettre fameuse à laquelle nous avons déjà fait allusion. Puis en conseillant directement les hommes que consultait Louis XIV, le duc de Beauvilliers, par exemple. Ensuite en élaborant tout un projet de réforme politique, qui devait être appliqué au lendemain de la mort du grand roi. On le connaît sous le titre de *Tables de Chaulnes*. Enfin, en essayant de faire mettre fin à la guerre désastreuse de la Succession d'Espagne. Nous avons une série importante de mémoires de Fénelon à cet égard. Ceux qui s'imaginent que l'archevêque de Cambrai était une espèce d'oiseau bleu n'entendant rien aux choses pratiques, n'ont qu'à lire ces mémoires. Ils verront que le prélat entre dans les détails les plus minutieux pour convaincre les hommes politiques du temps de la nécessité de faire des sacrifices en faveur de la paix. Au gré de plusieurs il va trop loin et semble faire bon marché de l'honneur de la France. Ce n'est pas le lieu d'examiner la question. En tout cas, ces mémoires montrent le réalisme terrible de Fénelon. On lui a fait tort à ce point de vue. Le caractère clandestin et pédagogique de ses ouvrages sur la paix et la guerre a empêché de les prendre tout à fait au sérieux. La mort prématurée de celui à qui ils étaient destinés a aussi réduit considérablement leur influence. Il est temps de leur rendre justice. Puissent ces modestes pages y avoir contribué un peu !

Pierre LORSON.

FÉNELON et le QUIÉTISME

I. — LE PROBLÈME THÉOLOGIQUE

Le 25 mars 1699, en la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, deux heures avant de monter en chaire, Fénelon recevait le Bref « Cum alias », qui condamnait sa doctrine et proscrivait son livre « Les Maximes des Saints ». Changeant le thème de son sermon, il parla de la soumission à la Providence, de l'obéissance due aux Supérieurs. Puis il lut lui-même l'acte par lequel le Souverain Pontife Innocent XII condamnait son livre ainsi que 23 propositions concernant l'Amour Pur dont il avait été le défenseur. Par mandement ultérieur il rendait officielles, et sa condamnation et sa soumission : « Nous adhérons à ce Bref, nos très chers Frères, tant pour le texte du livre que pour les 23 propositions, simplement, absolument et sans aucune restriction ».

On a beaucoup vanté l'exemple de soumission qu'il a donné. Son geste fut assurément admirable, d'autant plus qu'il estimait avoir été condamné à tort. « Celui qui errait a prévalu, dit-il alors ; celui qui était exempt d'erreurs a été écrasé ». Ses nombreuses démarches ultérieures et les Mémoires qu'il composa sur le sujet donnent à penser que toujours il considéra que la doctrine condamnée n'était pas la sienne. Dans la longue lutte qui l'avait opposé à Bossuet il avait été vaincu. Il ne s'en consola pas. Il se soumit, mais la blessure faite ne se cicatrisa jamais. En tout cas il jugea devoir à la vérité de continuer à éclairer Rome sur sa véritable pensée.

Qu'est-ce donc que ce conflit entre Fénelon et Bossuet qui, dans l'histoire, porte le nom de « Querelle du Quiétisme ? »

Fruit mûri au soleil de l'amitié d'un prélat, fin et distingué entre tous, pour une dame intrigante et romanesque.. pour beaucoup de témoins et d'acteurs de ce drame, l'Amour Pur et le Quiétisme dont il est question ne furent pas autre chose. Certains historiens, à la suite de Brunetière, affectent de ne pas voir autre chose dans cette Querelle qu'un épisode sentimental dont l'importance a été exagérée. Le Semi-Quiétisme de Fénelon apparaît comme une doctrine s'inscrivant en marge du grand courant spirituel du XVIIe siècle. L'Amour Pur est une généreuse utopie qui vit le jour sous le signe d'une amitié humaine transfigurée par l'amour divin ; il est avant tout l'expression spirituelle de cette amitié exceptionnelle.

Isoler la « Querelle du Quiétisme » du grand courant spirituel qui marque le Grand Siècle, c'est se condamner à ne pas embrasser, dans toute son ampleur, le conflit qui dressa l'un contre l'autre Fénelon et Bossuet. Assurément, pourquoi ne pas le reconnaître, le débat dégénéra en rivalité de personnes. Mais l'enjeu dépassait les deux prélats. Et si la notoriété des adversaires en présence lui donna une importance particulière, ce serait fausser l'histoire que de le ramener à une question de personnes. Plus que deux évêques de génie c'étaient deux conceptions de la perfection chrétienne qui s'affrontaient.

Que, historiquement, le « Pur Amour » fasse surgir les noms de Fénelon et de Madame Guyon, rien de plus évident. Il est en quelque sorte la toile de fond sur laquelle se détache leur célèbre amitié. Mais, ni Fénelon, ni Madame Guyon ne l'ont inventé. Il n'est ni le fruit, ni le corrollaire de leur amitié. Ils ne l'ont pas découvert. Ils l'ont pris à un point de son évolution. Ils y ont ajouté leur apport personnel et lui ont donné sa forme définitive.

Encore une fois, l'Amour Pur n'est pas une doctrine qui s'inscrit en marge du courant spirituel de l'époque. Il n'est qu'un des aspects du grand problème de la grâce qui domina tout le XVIIe siècle.

L'Humanisme qui a bouleversé le XVIe siècle et qui prend la signification d'une rupture avec le Moyen-Age, n'était pas seulement un retour à l'antiquité pour l'art, la pensée et la littérature. Il avait travaillé aussi à l'émancipation de la personne humaine. Cultivée selon les principes renouvelés des Anciens, la nature humaine apparaissait comme susceptible d'une perfection qui pouvait constituer une fin en soi. On assistait ainsi à une laïcisation de la vie sociale. Par ailleurs, les peuples prenaient conscience de leur personnalité, et cela de plus en plus. Ils rompaient en visière avec la conception théologique qui avait régi toute la vie du Moyen-Age et développaient leurs institutions en marge de la religion.

Cet envahissement, dans la vie sociale et politique, d'un esprit nouveau, ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion sur la vie privée. A la morale fondée sur les principes chrétiens s'en substituait une autre qui entendait ne se fier qu'aux lumières de la raison. Par contre-coup, le dogme catholique lui-même se trouvait menacé. Déjà vers la fin du XVIe siècle certains auteurs ne mettaient-ils pas en cause l'immortalité de l'âme ? Le libertinage fit de rapides progrès. C'est alors que le jansénisme tenta d'enrayer le mouvement vers une morale purement laïque et vers un dogme révisé aux lumières d'une raison sceptique.

Dans ses débuts le Jansénisme n'apparut pas comme une belle construction théologique de quelque penseur isolé du monde et perdu dans la contemplation des vérités éternelles. Il se présenta comme une réaction, comme une sorte de barrière opposée à l'envahissement de la morale relâchée.

Malheureusement, en tant que réaction, le Jansénisme échoua. Plus encore il rendit, comme il arrive souvent, un mauvais service à la cause qu'il entendait défendre. L'intransigeance de son attitude, son manque d'adaptation de plus en plus accusé, au lieu de ramener la paix, devint un ferment de discorde parmi les catholiques eux-mêmes. Par principe il était l'ennemi de toute conciliation, estimant que c'eût été pactiser avec ce relâchement qu'il entendait endiguer. Sa sévérité glaçait les âmes et restait sans influence sur les mœurs qu'il voulait réformer. Parce qu'il manquait du sens des réalités, parce qu'il se figeait dans un dogmatisme d'intellectuels qui refusaient de prendre contact avec les humbles réalités de la vie, il ne s'adressait pas à l'homme concret et éloignait de la religion au lieu d'y ramener. La vertu inaccessible qu'il prêchait décourageait les bonnes volontés. La pureté qu'il exigeait de quiconque s'approchait de Dieu faussait le sens de l'évangile du Christ qui est venu pour guérir les malades et non pour écraser les faibles. Son Dieu était le Jéhovah terrible de l'Ancien Testament et non pas le Père bon et miséricordieux de l'Evangile.

Le Jansénisme qui, à l'origine, s'était proposé de maintenir l'intégrité du dogme et de ramener à la morale chrétienne s'épuisa vite en vaines querelles sur la grâce. Au lieu de favoriser un retour vers une vie vraiment chrétienne, il développait le goût des discussions stériles, faisait, de l'élite, des théologiens d'occasion et semait le découragement dans les âmes de bonne volonté. Il était, petit à petit, devenu un esprit tendant à resserrer les âmes dans les mailles de prescriptions inhumaines.

Son outrance même ne pouvait que provoquer une réaction. Les fidèles condamnés à respirer un air raréfié qu'il fallait aller chercher sur ces cîmes inabordables au commun des mortels, ou bien s'éloignaient d'une religion qui ne semblait plus faite pour eux, ou bien cherchaient ailleurs une religion qui leur semblât plus à leur portée. Et c'est ainsi que le Quiétisme leur apparut comme un mouvement de libération.

Tout comme le Jansénisme, le Quiétisme se présente sous la forme d'une théorie de la grâce. Tous deux mettent l'accent sur la souveraine efficacité de la grâce et rejettent dans l'ombre la collaboration de l'homme. Mais alors que le Jansénisme met l'âme à l'étroit dans un réseau de prescriptions minu-

tieuses et qu'il l'effraie par un rigorisme décourageant, le Quiétisme la dilate dans la contemplation de la bonté divine, indulgente et prévenante. L'un bâtit sur la justice, l'autre édifie sur la bonté ; l'un s'appesantit sur le dogme du péché originel vouant l'homme au châtiment à moins d'une expiation sévère, l'autre préfère la vision du Rédempteur.

Il est assez curieux de noter que si les aspects sont différents, le principe fondamental est le même. L'homme par lui-même est un pur néant : la faute originelle l'a rendu impuissant dans le domaine spirituel. De part et d'autre totale dépendance à l'égard de Dieu quant à la perfection et le salut. Ainsi, pas plus avec le Quiétisme qu'avec le Jansénisme nous ne nous évadons du grand problème de la grâce qui marque le XVII[e] siècle spirituel.

Il apparaît donc que le Quiétisme reste bien dans la ligne du grand mouvement spirituel du Grand Siècle. Il fut, comme le dit Paul Hazard, « l'une des formes de la poussée mystique qui, partout, ébranlait les murs des Eglises établies, au nom du sentiment déchaîné ». (Crise de la Conscience européenne, II, p. 263).

Mais toute la question est de savoir dans quelle mesure la dénomination « Querelle du Quiétisme » appliquée au conflit qui opposa Fénelon et Bossuet est justifiée. Pour cela, il faudrait démontrer que Fénelon fut véritablement quiétiste, et s'il le fut, dans quelle mesure. Ce sera tout l'effort de Bossuet au cours de la mémorable querelle.

Que la doctrine du Pur Amour, que la spiritualité des « Maximes des Saints » fassent de larges emprunts aux principes fondamentaux du Quiétisme, voilà qui ne semble guère contestable. Il y est question du « plus pur et plus parfait esprit d'oraison », d'une oraison qui peut être permanente, d'une oraison qui assure une union constante avec Dieu, qui met à l'abri du péché. Mais ces principes, en eux-mêmes, pouvaient être susceptibles d'une interprétation parfaitement orthodoxe. Et si Molinos fut condamné, ce ne fut pas pour les avoir admis, mais pour les avoir torturés et avoir abrité derrière eux une conduite scandaleuse. En tout cas, il y a loin de la doctrine de Fénelon à celle de Molinos. Et c'est à tort que Bossuet et ses amis tentèrent d'assimiler les deux. Fénelon protestera toujours avec véhémence. Il ne cessera d'affirmer que jamais il ne connut Molinos et qu'il ignorait tout de sa doctrine. Et nous pouvons le croire sur parole.

Non pas qu'il s'agisse d'absoudre entièrement Fénelon puisque l'Eglise elle-même le condamna. Et tout le monde sait que M. Henri Bremond y consacra son talent. Il s'agit simplement de savoir dans quelle mesure il méritait cette condamnation. Nous essayerons de le dire plus loin.

Mais auparavant Fénelon pose un problème délicat entre tous. Comment, lui, théologien éminent, homme prudent s'il en fut, se laissa-t-il embarquer dans cette aventure ? Pour répondre à la question il faudrait, d'une part, approfondir sa psychologie, combien mouvante et complexe, et d'autre part, déterminer l'influence qu'exerça sur lui Madame Guyon. Une étude brève ne peut prétendre entrer au cœur du sujet.

Un fait est certain. L'influence de Madame Guyon sur Fénelon fut telle que, tout en n'admettant pas toute la doctrine de la dame, tout en se mettant en garde contre ses exagérations et fantaisies, il s'abandonna pleinement à elle pour la direction de son âme. Il convient de faire, en la circonstance, la part du théologien et celle de l'homme. Le théologien regimbait contre l'oraison de passivité, contre la foi nue et pure telles que les présentait Madame Guyon. Elles heurtaient en lui la formation théologique et spirituelle qu'il avait reçue à Saint-Sulpice. Tout cela, disait-il à Madame Guyon, n'entrait que par « la porte cochère ». Aussi, ce n'est pas sans hésitation — il n'eût pas été Fénelon sans cela — qu'il se laissa entraîner dans le sillage de la nouvelle spiritualité que Madame Guyon avait, prétendait-elle, mission de propager de par le monde. Mais il était fasciné par son assurance calme qu'il admirait dans la mesure même où il en manquait lui-même. Aussi, pourrait-on dire, il eut foi en elle avant que de faire confiance à sa doctrine.

Comment, lui si personnel, si sensible, si soucieux de sa réputation, en vint-il à se dépouiller ainsi de lui-même, acceptant une direction féminine alors qu'il était si jaloux de son indépendance. Avec une persévérance surprenante pour un tempérament autoritaire, il s'appliqua à combattre et sa volonté propre et ses idées les plus chères pour se transformer en Dieu selon l'idéal guyonnien. Transformation qui, on le devine, n'allait pas sans un déchirement intime, mais qui, par contre-coup, créait en lui une exaltation rendant possibles les sacrifices les plus durs. Il y a une certaine satisfaction à se laisser dépouiller, à sentir que lentement s'effrite le moi si vivace, lorsque la mort accomplit son œuvre dans la lumière d'un grand idéal. Et Madame Guyon était celle qui, inlassablement, entretenait la flamme intérieure et rendait courage quand les retours sur soi rendaient hésitants les pas du dirigé.

Encore une fois, Fénelon fut conquis dans son cœur avant de l'être dans son intelligence. Bien plus on peut dire que son intelligence ne fut jamais conquise. Et c'est ce qui donne au drame intérieur qu'il vécut quelque chose de douloureux que reflète sa correspondance. Le dirigé pouvait bien s'incliner devant les désirs de la directrice ; mais le théologien pouvait

difficilement s'abstenir de porter un jugement sur la doctrine elle-même. Et, disons-le tout de suite, les deux doctrines ne se recouvrent pas. Madame Guyon allait de l'avant. Tant pis pour les dogmes qu'elle bousculait au passage, qu'elle connaissait imparfaitement et dont elle ne se préoccupait pas, convaincue qu'elle était d'écrire et d'agir sous l'inspiration divine. Cette absence de formation théologique, cette assurance qu'elle parlait au nom de Dieu devaient singulièrement compliquer les débats par la suite.

Quoi d'étonnant que la crédulité de Fénelon ait été mise à dure épreuve ? Que de fois, dans sa correspondance, il sollicite des explications. Parfois il glisse de sérieuses réserves. Mais Madame Guyon a réponse à tout. Et en fin de compte, Fénelon se taisait dans un sentiment d'admiration et de confiance. C'est cette foi en la personne plus qu'en sa doctrine qui lui permit de soutenir un labeur vraiment écrasant dans le conflit qui ne devait pas tarder à éclater.

La « Querelle du Quiétisme » commença, en fait, le jour où évincée de Saint-Cyr, Madame Guyon demandat qu'on étudiât ses mœurs et sa doctrine. Avec son habileté coutumière, malgré un passé chargé et les aventures romanesques de son apostolat en Savoie, en Dauphiné, elle avait su s'insinuer dans les bonnes grâces de Madame de Maintenon. Admise dans l'intimité de Saint-Cyr, pourtant si jalousement surveillé, elle ne tarda pas à semer la discorde, un peu comme partout où elle passa. Satisfaction lui fut donnée, et une commission composée de Bossuet, de Mgr de Noailles, alors évêque de Châlons, et plus tard archevêque de Paris, et de Monsieur Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, fut chargée de porter un jugement sur sa doctrine. Ils se réunirent à Issy pour les conférences qui, dans l'histoire, portent le nom de « Conférences d'Issy ».

Fénelon qui jusque-là avait entretenu des relations d'amitié avec Bossuet, ne tarda pas à se rendre compte que Madame Guyon serait condamnée par les Conférenciers. Cela, il voulait l'éviter à tout prix. C'est alors qu'il intervint, discrètement d'abord, puis avec une insistance de plus en plus marquée. Les conférenciers d'Issy ne pouvaient pas traiter ses remarques par omission, d'autant plus qu'entre-temps, Fénelon avait été nommé à l'archevêché de Cambrai. Eu égard à lui, les trois commissaires d'Issy n'osèrent pas condamner Madame Guyon aussi explicitement qu'ils l'avaient projeté primitivement. Et c'est ce qui fait la faiblesse des « Articles d'Issy ».

Après bien des tractations et des retouches furent signés les articles d'Issy. Ils ne donnaient satisfaction à personne. Bossuet estimait avoir fait des concessions exagérées. Fénelon

faisait sentir qu'on n'avait pas fait entièrement justice à ses revendications qu'il jugeait légitimes. Il reprochait, en particulier l'absence de définition précise sur l'état d'amour pur et désintéressé ainsi que sur l'oraison passive. A cause de lui certains articles restaient assez vagues dans leur énoncé, et pouvaient permettre des interprétations différentes. Et c'est ce qui arriva.

Le résultat des Articles d'Issy fut un certain malaise qui commença à se faire jour dans les rapports entre Bossuet et Fénelon. Un incident allait provoquer la rupture. Fénelon, contrairement à la promesse qu'il lui avait faite antérieurement, refusa d'approuver le livre « Les Etats d'oraison » que Bossuet avait écrit, précisément sur les questions en litige.

Dès lors, le conflit entra dans sa phase aiguë. Fénelon sentait qu'on lui en voulait d'avoir pris la défense de Madame Guyon. Son attitude avait créé une certaine gêne. Il éprouva le besoin de donner une justification et de sa conduite et de sa doctrine. Il se mit au travail espérant qu'un ouvrage où il codifierait sa pensée donnerait entière satisfaction, et où en même temps, il affirmerait avec netteté la doctrine qu'il avait tenté de faire prévaloir à Issy. Ce livre ce fut : « Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure ».

C'est le livre capital de la Querelle, celui autour duquel tourna toute la discussion.

Dans cet ouvrage, Fénelon marque les cinq étapes dans l'amour de Dieu :

1°) amour charnel,

2°) amour de concupiscence,

3°) amour d'espérance,

4°) état d'amour mélangé où l'espérance occupe encore une place importante,

5°) état d'amour pur où l'âme aime Dieu uniquement pour lui-même.

Tout le livre roule sur la différence qui existe entre le quatrième et le cinquième état d'amour. Fénelon affirme l'existence d'un état d'amour où l'âme aime Dieu uniquement pour lui-même sans considération d'intérêt personnel.

Sur cette question se grefferont les controverses au sujet de l'espérance chrétienne, qui, dans le système de Fénelon, semblait n'avoir plus sa raison d'être puisque l'on y aime Dieu sans considération d'intérêt personnel et de salut.

Dès son apparition, le 1er février 1697, ce livre souleva une grosse émotion. Il apparut clairement et d'après les difficultés

théologiques qu'il soulevait et d'après l'accueil qui lui fut fait qu'il serait condamné en France.

Tout d'abord le livre indisposait les évêques par les circonstances même de sa parution. Fénelon qui désirait maintenir les bonnes relations entre les évêques, faisait le contraire de ce qu'on lui avait recommandé. Il avait promis à M. de Noailles, devenu archevêque de Paris, que son livre ne paraîtrait pas avant celui de Bossuet. Il avait manqué à sa promesse, essayant de se disculper en déclarant que cet accident ne lui était pas imputable, mais bien plutôt à ses amis. Ensuite le livre avait été composé en cachette de Bossuet, et celui-ci avait accusé le coup.

Par ailleurs le ton même de l'ouvrage ne pouvait manquer d'indisposer contre l'auteur. Fénelon semblait dire : Prenez bien garde ; si vous me condamnez, vous condamnerez aussi les Saints dont je ne fais que reproduire la doctrine.

Malgré tout, le livre ne tarda pas à être l'objet de critiques violentes. Les amis de Fénelon furent atterrés. Ils auraient voulu que leur ami n'ait jamais écrit pareil livre qui ne pouvait que causer bien des désagréments. Monsieur Tronson, depuis toujours le directeur de Fénelon, avec son clair bon sens, supplie Fénelon de consentir à la condamnation de Madame Guyon. Il pressent ce qui va arriver. Mgr de Chartres est convaincu que, seul, un désaveu peut le sauver.

Ces diverses réactions ne pouvaient pas ne pas impressionner Fénelon. Lui qui avait refusé, sur un ton assez âpre, une approbation aux Etats d'oraison de Bossuet lui écrit avec déférence pour lui expliquer l'histoire de ce livre qui, à son gré, fait trop de bruit.

Mais il était trop tard. Ou bien Fénelon retirerait son livre, et son amour-propre s'y refusait, ou l'affaire suivrait son cours. Il se rendait bien compte qu'il ne fallait plus compter sur le succès qu'il s'était promis. Bien plus, sentant qu'il allait au devant d'une condamnation par ses pairs en France, il eut l'idée de porter la cause à Rome. Et il en obtint la licence de la part du roi.

Les épreuves n'allaient pas tarder à s'abattre sur Fénelon. Jusqu'alors Louis XIV n'avait pas semblé s'intéresser à la question. Il affectait la neutralité. Mais à la suite de différents incidents, il donna libre cours à sa mauvaise humeur. D'abord il fit renvoyer de Saint-Cyr trois religieuses compromises dans l'affaire et, parmi elles, Mademoiselle de la Maisonfort, dirigée de Fénelon.

Ensuite il écrivit au Souverain Pontife qu'il avait fait examiner le livre en litige et que ce livre avait été jugé répréhensible.

Enfin, il enjoignit à Fénelon qui lui demandait l'autorisation d'aller présenter son livre à Rome, de se retirer dans son diocèse. Désormais il ne quittera plus Cambrai. C'est de son lointain diocèse qu'il suivra les phases de la lutte que menèrent à Rome partisans et adversaires de l'amour pur. Il s'astreint à un labeur considérable, envoyant sans cesse à Rome des éclaircissements, tandis que de son côté Bossuet mettait tout en œuvre pour hâter la condamnation du livre incriminé.

Cet âpre duel, où deux prélats éminents échangèrent des coups furieux, où ils employèrent à se discréditer mutuellement tout leur génie, trahissait de part et d'autre la peur d'avoir le dessous à Rome. Ils essayaient de se persuader ou de faire croire aux autres qu'il s'agissait uniquement de la vérité. Mais ce qui les inquiétait surtout, c'étaient les conclusions de l'examen par les théologiens. Et la décision pontificale qui tardait, la division qui régnait parmi les examinateurs, entretenaient et, de jour en jour, accroissaient l'énervement.

Que l'on était loin du « pur amour ». La célèbre « Relation sur le Quiétisme » de Bossuet et ses succédanés nous font pénétrer dans la vie intime de Fénelon. Bossuet, pourquoi ne pas l'avouer, manqua doublement de délicatesse. Beaucoup de détails qui amusaient tant le public toujours friand de scandales, étaient des confidences, soit de Fénelon, soit de Madame Guyon. Et l'on est peiné de le voir se réjouir du succès de ses révélations piquantes qui, somme toute, étaient des indiscrétions indignes de lui. A bon droit, Fénelon protestait contre le procédé qui livrait, au mépris de la plus élémentaire discrétion, ce qui n'avait pas été confié à cet effet. Et l'excuse qui consiste à dire que Bossuet avait été en quelque sorte provoqué par l'attitude de son contradicteur, n'est pas suffisante.

Enfin, après deux années de lutte, le 12 mars 1699, aux Cardinaux assemblés, le Pape donnait lecture du Bref « Cum alias » qui proscrivait le livre de Fénelon et condamnait vingt-trois propositions concernant l'amour pur et l'oraison passive.

Fénelon, nous l'avons dit au début, dans un geste méritoire, lut lui-même, du haut de la chaire de la cathédrale de Cambrai, le Bref pontifical qui le condamnait.

Cependant, jamais il n'a pu se persuader que l'amour pur tel qu'il l'entendait, méritait condamnation. Le Bref frappait une doctrine, fausse, à la vérité, mais qui n'était pas la sienne. Il avait beau déclarer que son livre il l'avait sacrifié à l'autorité pontificale. Il n'en reste pas moins que, à part lui, il ne se sentait pas condamnable. Jusqu'à quel point n'espérait-il pas une réhabilitation ?

Déjà, dans le « Mandement pour l'acceptation du Bref », il avait affirmé se soumettre pleinement « tant pour le texte que pour les propositions ». Ces propositions, estimait-il, étaient répréhensibles et passibles de censure « in sensu obvio », c'est-à-dire selon la signification que leur confère l'usage courant des mots, mais nullement dans le sens qu'il leur prêtait.

Cette idée il la reprit, en termes très nuancés, dans une dissertation sur l'amour pur, adressée à Clément XI. C'est aussi la teneur d'une lettre au même Souverain Pontife (8 mars 1701) qu'il termine en disant au Pape que les vrais théologiens se taisent par respect, mais gardent l'espoir qu'un jour la vérité triomphera.

Dans son « Epistola secunda de amore puro », une fois de plus il affirme se soumettre entièrement à la décision portée par l'Eglise. Toutefois, il ajoutait que « l'équité et la vérité demandent que l'on distingue du vrai sens du livre, le sens de l'auteur, son idée et son intention ». Jusqu'à sa mort il estima, sans doute sincèrement, que l'amour pur tel qu'il le concevait, ne méritait pas condamnation.

Quelle était donc, en bref, la doctrine soumise à l'examen des théologiens ? On peut la résumer dans les quatre points suivants.

1º) Il y a un état d'amour dans lequel l'âme aime Dieu pour lui-même, mais aussi en vue de faire son salut. Cet état est déjà bien parfait, car on y aime Dieu, avant tout pour lui-même et par dessus tout. La béatitude n'y occupe que le second rang et reste subordonnée à la fin dernière qui est la gloire de Dieu. Tel est le quatrième degré d'amour, tel que le présente le livre des « Maximes des Saints ».

Mais au-dessus de ce degré déjà bien parfait, il y a un état de charité où l'on aime Dieu d'un amour pur et sans mélange. Le seul bon plaisir divin est l'origine et la fin de toutes les actions. L'intérêt propre n'y a aucune place.

2º) Dans cet état d'amour pur, l'âme est indifférente au point de ne plus désirer son salut par un désir de jouissance personnelle. Elle est tellement désireuse de plaire en tout à Dieu qu'elle consentirait à faire le sacrifice de son éternité si telle était la volonté de Dieu.

Bien plus, dans les extrêmes épreuves, croyant faussement qu'elle est damnée, elle acquiesce à cette condamnation, et cela avec l'assentiment de son directeur.

3º) Cette âme est entièrement passive entre les mains de Dieu.

4°) L'état de cette âme est un état de contemplation. Ses actes sont si simples qu'elle ne peut s'en apercevoir. Elle est dans un état de parfaite quiétude.

Qu'est-ce qui fut condamné dans cette doctrine ?

Tout d'abord, pour la parfaite compréhension du Bref pontifical, il importe d'observer que l'Eglise a deux façons de condamner des propositions répréhensibles :

a) absolument en elles-mêmes, sans tenir compte d'autre chose que du sens naturel et usité des mots et indépendamment des livres dont elles ont été extraites.

b) dans le sens de l'auteur, telles qu'elles se trouvent dans un livre déterminé. Le sens de l'auteur est donné, à la fois par le sens usuel des mots et par le contexte.

Or, le Bref « Cum alias » condamnait 23 propositions tirées des « Maximes des Saints » « *soit* dans le sens obvie de leurs termes, *soit* compte tenu de la connexion des propositions entre elles ». Comme le faisait remarquer un théologien, l'abbé Phélippeaux, si le Pape avait entendu condamner les propositions dans les deux sens, c'est-à-dire telles qu'elles se trouvent dans le livre de Fénelon, il aurait libellé la condamnation : « dans le sens obvie des termes *et* en tenant compte de la connexion des propositions ». Il ne l'a pas fait ; il ne disait pas dans quel sens il condamnait. Il semble bien qu'il faille y voir un adoucissement. Par ailleurs, le Souverain Pontife donnait un simple Bref, et non pas une Bulle ou une Constitution, comme pour les célèbres condamnations.

Tout porte à croire que le Souverain Pontife voulait une condamnation dans la forme la plus douce. Il ne s'agit pas, évidemment, de dire comme certains, que les propositions n'étaient pas condamnables, dans le sens de l'auteur. En effet le Bref porte qu'elles le sont, soit dans le *sens obvie soit dans le sens de l'auteur*. Il affirme donc qu'elles sont répréhensibles, encore qu'il ne soit pas dit qu'elles le sont dans le sens même de l'auteur.

« Si l'on étudie la Querelle du Quiétisme, remarque M. Albert Chérel, la comprendra-t-on bien en y voyant surtout une série d'admirables pamphlets ? Et ne vaut-il pas mieux, n'est-il pas plus juste, de chercher les causes de l'animosité des adversaires dans des « questions de foi toujours inaccommodables selon l'expression de Bossuet ? »

Le livre « Les Maximes des Saints » apparaît pour peu qu'on l'étudie, comme un « effort de pensée religieuse ». Ni Fénelon, ni Bossuet n'avaient fait naître la question qui les divisait. Elle est une de celles que pose toujours le problème de la

perfection chrétienne. Et surtout, le XVIIe siècle l'avait mise à l'ordre du jour.

Aussi convient-il de voir dans la Querelle du Quiétisme autre chose qu'une passe d'armes infiniment regrettable, dernier sursaut de ce Grand Siècle qui s'était passionné pour les discussions théologiques. Malheureusement la longue lutte eut une répercussion qui se traduisit par un appauvrissement de la vie intérieure.

Gabriel JOPPIN, S. J.
Docteur ès-Lettres.

II. — LE PROCÈS DES MAXIMES DES SAINTS A ROME

...Pendant deux ans, Bossuet et Fénelon, représentés à Rome par leurs parents, l'abbé Bossuet et l'abbé de Chanterac, allaient, avec des arguments théologiques ou des considérations pratiques, se livrer devant la Cour romaine attentive un dur combat.

Fénelon était accusé de ruiner l'espérance. Mais il pouvait sans doute faire dénoncer aussi son adversaire qui enlevait à la charité son désintéressement [1]. Et il semble bien que, sur le terrain de la pure doctrine, l'archevêque de Cambrai eut l'avantage : il paraissait le champion des mystiques, si

---

Références. — Les citations de Fénelon sont tirées de l'édition Gaume (ou des quatre éditeurs), 10 volumes, Paris, 1852.

Les lettres de Bossuet sont citées d'après la *Correspondance* d'Urbain et Levesque (Coll. des Grands Ecrivains, t. VIII-XI, Paris, 1914-1920).

Les références à Fénelon ne sont accompagnées d'aucune indication ; pour Bossuet, elles sont précédées de U.L.

Quand le destinataire n'est pas indiqué, les lettres de Bossuet sont adressées à son neveu, celles de Fénelon à Chanterac, celles de l'abbé Bossuet ou de Phélipeaux à l'évêque de Meaux, celles de Chanterac, enfin, à Fénelon.

(1) Mgr Fabroni soutenait que l'un ne méritait pas moins d'être condamné que l'autre (abbé Bossuet à Ant. de Noailles, 8 juillet 1698, U.L., X, 383).

révérés alors, même par les Augustiniens (2). Aussi eut-il pour lui la moitié des théologiens de la Consulte. Et le Pape lui-même resta quelque temps convaincu que la cause de Fénelon était celle de sainte Thérèse (3).

Mais, répondait-on, songez aux conséquences pratiques de ces belles doctrines ! Et le souvenir des désordres de Molinos — dont la condamnation (1687) restait toute récente — était dans tous les esprits. Si les consulteurs s'intéressaient surtout aux questions d'école et aux âmes d'élite, les cardinaux, en général peu savants (4), se souciaient beaucoup plus du commun des fidèles. Or, à ce moment même, on découvrait des quiétistes à Rome (5). Bossuet soutenait que le curé scandaleux de Seurre avait été en relation avec Madame Guyon (6). Surtout il savait habilement profiter des aveux du P. Lacombe pour jeter de graves soupçons sur son ancienne pénitente (7). Enfin, ce qui décida, semble-t-il, de l'issue du procès, ce fut la *Relation*, où il montrait l'intimité qui avait existé entre son adversaire et Madame Guyon, où il osait appeler Fénelon « l'homme de cette femme », le « Montan de cette Priscille ». Dès que l'ouvrage fut connu à Rome, en mai 1698, il y produisit un effet tel que les amis de l'archevêque sentirent que tout était perdu (8).

Fénelon avait pourtant bien des titres à la sympathie de la curie : sa science, son zèle dans l'administration de son diocèse, sa piété, la violence des attaques qu'il subissait (9). Il avait surtout pour lui son appel au Saint-Siège et ses sentiments presque ultramontains. Sa lettre au Pape, du 23 avril 1697, était particulièrement habile : sans prêter le flanc aux attaques

---

(2) Comme l'examinateur Le Drou, qui pensait que Fénelon avait pour lui les cinq derniers siècles (P. Augustin à Bossuet, 13 octobre 1697, U.L., VIII, 406).

(3) « Questi mistici, questi mistici, mi dicevano che non si poteva condennare le proposizioni del (*sic*) Arcivescovo senza condannare santa Teresia » (abbé Bossuet, 17 mars 1699, U.L., XI, 236).

(4) Chanterac, 9 janvier 1699 (IX, 645) et 24 janvier 1699 (IX, 662).

(5) Abbé Bossuet, 6 avril 1698 (U.L., IX, 266) ; Phélipeaux, 22 juillet 1698 (U.L., X, 87-88).

(6) Chanterac, 6 et 13 septembre 1698 (IX, 515 et 525).

(7) Phélipeaux, 13 mai 1698 (U.L., IX, 342).

(8) Bouillon à Chanterac, 26 mai 1698 (IX, 421) ; Chanterac, 19 et 26 juillet 1698 (IX, 468 et 478).

(9) Ces arguments sont souvent développés à Rome par Chanterac ; Bouillon les exposa fortement dans les dernières congrégations de cardinaux.

des gallicans, il savait y rappeler « saint Pierre dont la foi ne manque jamais » et se soumettre « au jugement de la sainte Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les autres » (10). Beaucoup, à Rome, songeaient d'ailleurs à ce qu'ils pouvaient espérer du futur ministre du duc de Bourgogne. Enfin, personne n'avait perdu le souvenir des articles de 1682 et du fameux sermon de Bossuet (11).

Mais qu'était tout cela à côté de l'irrésistible intervention du Roi ? Les lettres de Rome montrent les étonnants effets de chaque nouvelle marque de sa partialité : le mariage du comte d'Ayen avec la nièce de Mme de Maintenon (1er avril 1698), preuve éclatante de la faveur du plus dangereux, sinon du plus grand, des adversaires des *Maximes* (12); le renvoi de la Cour des parents et des amis de Fénelon (2 juin 1698) (13) ; enfin, la disgrâce définitive de l'archevêque. Sans doute, les consulteurs n'avaient pas beaucoup à attendre de la France. Mais il n'en allait pas de même des cardinaux (14), surtout à un moment où l'âge et la santé du Pape annonçaient un conclave : on considérait alors comme naturel que le Roi y disposât absolument des voix du parti français. D'ailleurs, une maxime traditionnelle de la prudence romaine disait : « Il ne faut jamais répondre à ces grandes puissances, rois et empereurs, l'épée à la main » (15). Et n'était-il pas raisonnable d'avoir des égards particuliers pour le roi de France à un moment où la mort toute proche de Charles II allait lui donner

---

(10) La formule gallicane était *mère de toutes les autres.*

(11) Le 6 mai 1698 (IX, 398), Chanterac demande à Fénelon, comme une chose très importante, un exemplaire du sermon de 1682. Fabroni disait à Chanterac que ce souvenir pourrait avoir beaucoup de poids, même sur les cardinaux les plus prévenus, comme Casanata (8 mars 1698, IX, 345). Enfin, Bossuet avait des amis compromettants comme Le Tellier (A. Griveau. *Etude sur la condamnation du livre des Maximes des Saints.* Paris, 1878. T. I, p. 36).

(12) Le comte d'Ayen était, en effet, le neveu du cardinal de Noailles.

(13) Après le renvoi des amis de Fénelon, Chanterac écrit : « Tout cela ensemble fait croire à quelques-uns de nos meilleurs amis, qu'il n'est pas possible que Rome résiste à de si terribles impressions » (24 juin 1698, IX, 448).

(14) Chanterac rapporte, le 4 janvier 1698, l'opinion du Pape (IX, 290). *Cf.* le même, 7 février 1699 (IX, 677), et Bouillon à Torci, 7 mars 1699 (IX, 699).

(15) Chanterac, 13 décembre 1698 (IX, 617) et 31 janvier 1699 (IX, 671) : « Il ne faut point [...] répondre à coups de canon à un Roi ; [...] qu'on lui accorde tout ce qu'on peut céder sans choquer les vérités de la religion ».

un tel pouvoir sur l'Italie ? (16). Aussi comprend-on que Chanterac définisse la faveur de la Cour « un torrent qui entraîne tout après soi »(17) et que l'abbé Bossuet reconnaisse que, sans le Roi, son oncle aurait été vaincu (18). Fallait-il, en effet, pour un livre, peu lu et d'une orthodoxie douteuse, mettre la péninsule à feu et à sang ?

Il faut connaître la personne d'Innocent XII pour comprendre les épisodes contradictoires de ce long procès. Le cardinal Pignatelli, né en 1615, avait été à cause de son âge choisi par le conclave de 1691, que la multiplicité des partis irréconciliables avait déjà fait durer cinq mois. Quand il eut à juger Fénelon, il était souvent malade, et, s'il avait conservé « une vivacité et une présence d'esprit » étonnantes pour son âge (19), les plaideurs mécontents avaient sans doute aussi des motifs de déclarer qu'il « perdait la mémoire » (20) ou même, comme l'abbé Bossuet, qu'il « baissait » (21).

En tout cas, on ne peut pas ne pas être frappé des efforts qu'il fit pour se tenir au courant de l'affaire (22). Il est vrai que les deux partis déclarent successivement qu'il n'y entend rien (23) et que des idées subtiles, comme celles de Fénelon

---

(16) Chanterac à Langeron, 1er juillet 1698 (IX, 454) : « L'embarras de cette Cour n'en est pas moindre. Elle sent plus que jamais l'autorité de la France, et, depuis plusieurs siècles, elle n'a point été si attentive à ne rien faire qui puisse être désagréable à nos rois qu'à présent, où la mort d'une seule personne expose toute l'Europe, et principalement l'Italie, à de si grands changements ».

(17) Chanterac, 5 juillet 1698 (IX, 457).

(18) Chanterac, 3 février 1699 (IX, 672).

(19) Chanterac, 6 septembre 1698 (IX, 514) et abbé Bossuet, 11 novembre 1698 (U.L., X, 284).

(20) Chanterac, *ibid.*

(21) Abbé Bossuet, 26 août 1698 (U.L., X, 153) ; *cf.* aussi Bossuet, 5 août 1697 (U.L., VIII, 317). - L'argument le plus sérieux à l'appui de cette opinion se trouve dans une dépêche du secrétaire d'Etat Paolucci au nonce à Paris : si Innocent XII n'a pas protesté contre le mode de réception en France du bref sur les *Maximes*, c'est que « allora il Pontefice oppresso della vecchiaia, e poco dopo dell' infermità, non seppe o dissimulô questi primi attentati » (Arch. Vat., *Nunziature di Francia*, 385, fol. 1100 v°, 30 novembre 1706).

(22) Chanterac, 18 septembre 1698 (IX, 527).

(23) Albert Le Roy, *La France et Rome de* 1700 *à* 1715, Paris, 1891, p. 45, Maille au cardinal Le Camus ; Fénelon, 27 novembre 1697 (IX, 252) ; Chanterac, 26 avril 1698 (IX, 391) ; abbé Bossuet, 24 février 1699 (U.L., XI, 161), dit des *votes* des cardinaux, « le Pape n'y entend rien ».

sur le renoncement au salut, lui échappent [24]. C'est qu'il avait passé sa vie dans des nonciatures et manquait de connaissances théologiques [25]. Aussi écoutait-il volontiers, et s'en tint-il dans cette affaire, comme de coutume, à l'avis de la majorité des cardinaux [26], en particulier à celui des plus qualifiés tel que Casanata [27]. Cette incompétence explique ses scrupules et ses hésitations et l'on comprend que l'abbé Bossuet [28] et Chanterac [29], qu'il avait tour à tour déçus, aient incriminé sa facilité, sa faiblesse et son irrésolution : il disait toujours oui au dernier venu !

La cause en est aussi à chercher dans les sentiments qui s'opposaient en lui : une profonde sympathie pour Fénelon et le désir de satisfaire le Roi. « L'abbiamo nel cuore »[30], disait-il après l'affaire de l'archevêque dont il avait souvent loué le zèle, le mérite et la piété : c'est là cette « prévention terrible » que l'abbé Bossuet finit par découvrir chez lui [31]. Mais, de nature pacifique, il avait toujours cherché à éviter les conflits avec les princes [32] ; aussi déférait-il autant que possible à leurs avis, même en matière spirituelle [33]. Et il était naturel qu'il eût des égards spéciaux pour un roi pieux dont les concessions lui avaient permis de mettre fin à la longue et douloureuse affaire de la Régale [34].

Il n'y a donc pas à s'étonner que ses actes trahissent un perpétuel désir de maintenir l'équilibre entre les deux partis[35].

---

(24) Chanterac, 16 août 1698 (IX, 493).

(25) Chanterac, 6 septembre 1698 (IX, 514).

(26) Chanterac, 11 mars 1698 (IX, 348).

(27) Chanterac, 17 décembre 1697 (IX, 278).

(28) Abbé Bossuet, 22 octobre 1697 (U.L., VIII, 428), 5 novembre 1697 (U.L., IX, 11), 8 avril 1698 (U.L., IX, 269) et 24 juin 1698 (U.L., X, 16); Phélipeaux, 4 mars 1698 (U.L., IX, 208).

(29) Chanterac, 9 janvier 1699 (IX, 643) et 3 mars 1699 (IX, 696).

(30) Chanterac, 9 mai 1699 (X, 24). Le 10 mai 1699, Dubuc rapporte à Chanterac des paroles semblables (X, 25). *Cf.* aussi Chanterac, 14 décembre 1697 (IX, 272), 23 novembre 1698 (IX, 595).

(31) Abbé Bossuet, 17 mars 1699 (U.L., XI, 228). *Cf.* aussi 22 octobre 1697 (U.L., VIII, 429), 10. mars 1699 (U.L., XI, 200-201).

(32) Pastor, *Geschichte der Päpste,* Freiburg im Br., 1929, t. XIV, p. 1130.

(33) Par exemple lors de la lutte du général des Jésuites Tyrso Gonzalez contre ses assistants. Gonzalez avait gagné le roi d'Espagne et l'Empereur (Id., *ibid.,* p. 1117-1125).

(34) Le 5 octobre 1693.

(35) Les documents qui concernent tous ces faits ont été réunis par Griveau (*op. cit.*), où on les trouvera à leur place chronologique.

Il voulait d'abord en finir vite, mais, au milieu d'octobre 1697, il donna aux examinateurs l'ordre exceptionnel de communiquer avec Chanterac (36). A la prière du Roi, il excluait, le 4 novembre, le P. Damascène de la Consulte, mais, le même mois, il suspendait les congrégations jusqu'à l'arrivée de la traduction latine des *Maximes* et déclarait qu'il fallait « marcher avec des semelles de plomb » (37). Au début de janvier 1698, il nommait deux nouveaux examinateurs favorables à Fénelon; en revanche, il doublait le nombre des congrégations. A la fin du mois, il refusait d'adjoindre à la Consulte un ami de Bossuet, le P. Latenai, mais il la faisait surveiller par deux cardinaux hostiles à Fénelon, Noris et Ferrari.

Il en alla de même pour le jugement. Lorsque les cardinaux eurent condamné les propositions extraites des *Maximes des Saints,* il prit peur et proposa de faire des canons sur la vie mystique (5 mars 1699). Son projet repoussé, il adoucit autant qu'il put la condamnation et empêcha d'y introduire la qualification d'*hérétique.* Il ne laissa pas non plus passer l'occasion d'augmenter l'autorité pontificale aux dépens de celle du Roi, en ne donnant pas une bulle, mais un bref, et en y introduisant la clause *motu proprio* (12 mars 1699)...

C'est que, auprès de ce Pape si sensible aux influences, il s'était exercé de nombreuses interventions en faveur de l'auteur des *Maximes.* La plus puissante fut sans doute celle des Jésuites.

Que la Compagnie presque entière ait favorisé Fénelon, il n'est guère possible de le nier. Sans doute certains de ses membres très connus, Bourdaloue, le P. de la Rue, le P. Gaillard, ont été ses adversaires (38). C'est que les Jésuites français dépendaient trop étroitement du Roi pour se déclarer très nettement. Mais, à Rome, nul ne s'y trompa (39).

---

(36) Dépêche du Nonce (*Nunziature di Francia,* t. 193, f. 707r).

(37) Dans les dépêches adressées au Nonce les 10 décembre 1697 (*Nunziature di Francia,* t. 384, f. 75) et 24 décembre 1697 (*ibid.*, t. 384, f. 79r) le Secrétaire d'Etat insiste sur la nécessité d'attendre les réponses de l'accusé.

(38) D'ailleurs, Chanterac écrit à Fénelon, le 11 octobre 1698 (IX, 545): « Les Jésuites condamnent ici beaucoup le P. de la Rue ».

(39) Sans parler des faits que nous allons citer, leur activité est attestée à la fois par Bossuet (15 avril 1697, U.L., VIII, 232 ; 29 juillet 1697, U.L., VIII, 308), son neveu (3 septembre 1697, U.L., VIII, 349 ; 8 octobre 1697, U.L., VIII, 390-391 ; 25 février 1698, U.L., IX, 193 : « Après avoir gardé le silence jusqu'à la fin de novembre sur le procédé des Jésuites, [...] j'ai cru être obligé de déclarer qu'on savait ce qu'ils faisaient »; le 15 janvier 1699, U.L., XI, 78, il cite le témoignage du Pape), et par Fénelon (18 septembre 1697, IX, 203).

Cet appui fut accordé à l'auteur des *Maximes*, lorsque, aussitôt après la publication de son livre, il alla le demander aux professeurs du collège de Clermont et au Père de la Chaise [40]. Quelles raisons avait la Société de s'engager ainsi pour une cause désespérée ? Sans doute elle appréciait le respect de Fénelon pour l'autorité pontificale ; mais, surtout, elle se ménageait un puissant protecteur pour l'avenir : à l'encontre de son fameux rival, l'archevêque de Cambrai paraissait « un soleil levant qui remplirait un jour la terre de ses lumières [41] ».

En tout cas, l'aide qu'accordèrent les Jésuites à Fénelon ne fut pas moins complète que prompte. Au début de novembre 1697, le P. Dez déclarait à Rome que « la Société était engagée à faire autant d'efforts pour empêcher la condamnation de ce livre, comme elle en avait fait pour faire condamner Jansénius » [42]. Et on en voyait déjà les preuves. Bravant la colère du Roi, La Chaise avait écrit au cardinal de Janson pour lui recommander les *Maximes* [43]. Dès son arrivée à Rome, Chanterac fut secrètement conseillé par le P. Dez [44], qui publia aussi en faveur du livre les *Riflezioni d'un dottore della Sorbona* (1697). Un peu plus tard, les Jésuites agirent sur les prélats influents comme Radolovic [45] ou Aquaviva [46]. Mais c'est à la fin du procès qu'ils furent particulièrement actifs : leur Père Charonier se tint constamment aux côtés du cardinal de Bouillon [47] ; ils empêchèrent un moment Casanata de travailler à la condamnation [48] ; enfin, leur général alla pendant un mois solliciter tous les cardinaux [49].

---

(40) Griveau, *op. cit.*, I, 312.

(41) D'Aguesseau cité par Griveau, I, 322.

(42) Abbé Bossuet, 5 novembre 1697 (U.L., IX, 11).

(43) En février 1697, *cf.* Griveau, I, 312-314 et Bossuet à son neveu: Fénelon « s'est entièrement rallié avec les Jésuites, et il a dit depuis peu qu'il n'avoit point à la Cour d'ami plus cordial que le P. de la Chaise » (11 février 1697, U.L., VIII, 141).

(44) Fénelon, 3 et 18 septembre 1697 (IX, 199 et 203) ; abbé Bossuet, 27 septembre, 8 et 15 octobre 1697 (U.L., VIII, 377, 390 et 420-421).

(45) Phélipeaux, 28 janvier 1698 (U.L., IX, 150) : « Les Jésuites, d'abord, lui tournent la cervelle ».

(46) Abbé Bossuet, 18 mars 1698 (U.L., IX, 233).

(47) Abbé Bossuet : « Le P. Charonier est l'opprobre du genre humain. Il perd le pauvre cardinal de Bouillon » (16 décembre 1698, U.L., XI, 7). *Cf.* aussi Renaudot à Bossuet, 9 mars 1699 (U.L., XI, 195).

(48) Abbé Bossuet, 3 mars 1699 (U.L., XI, 183).

(49) Abbé Bossuet, 13 mars 1699 (U.L., XI, 215).

L'échec de la Compagnie, fort affaiblie par les luttes de la Régale et du probabilisme, n'a pourtant rien d'étonnant (50). Les deux partis insistent à l'envi sur sa faiblesse (51). Et, trente ans après, l'abbé de Beaumont pouvait écrire avec amertume : « Les Jésuites avoient alors très-peu de crédit dans ce pays-là: ce qui parut bien en ce que, dans leur affaire de la Chine, le même Pape leur donna aussitôt après pour commissaires trois cardinaux qui étoient notoirement leurs ennemis » [Casanata, Noris et Ferrari] (52). Beaumont n'a pas moins raison d'ajouter: «[...] Tous les [...] ennemis des Jésuites se réunirent contre » Fénelon « et firent un parti infiniment plus puissant et plus actif que ces Pères » (53). Des ennemis, ils en avaient au sein du Sacré Collège (54) et dans divers Ordres (55); mais les plus dangereux pour Fénelon furent, sans conteste, les Dominicains. Une étude sur l'un d'eux (56), le P. Massoulié, le plus compétent et de loin le plus influent des examinateurs des *Maximes* (57), a prouvé que, s'il mena contre l'archevêque de Cambrai un dur combat, ce n'était nullement qu'il fût contraire à ses idées (58) ou à sa personne (59), mais bien par suite d'une

---

(50) A. Rébelliau (*in* Lavisse, *Histoire de France,* VIII1, Paris, 1908, p. 313). Innocent XI interdit en 1684 aux Jésuites de recevoir des novices. Sur Tyrso Gonzalez et les luttes autour du probabilisme, cf. Pastor, *op. cit.,* t. XIV2, p.1117-1125.

(51) Bossuet, 15 avril 1697 (U.L., VIII, 232) ; abbé Bossuet, 22 octobre 1697 (U.L., VIII, 429); Fénelon, 25 septembre 1697 (IX, 206) et 20 mai 1698 (IX, 414).

(52) Beaumont au marquis de Fénelon, 1732 (X, 56).

(53) *Id., ibid.*

(54) Chanterac, 1er juillet 1698 (IX, 455) : « Casanata, Noris, d'Aguirre [...] fort opposés en tout aux Jésuites, que l'on veut faire passer ici pour nos amis particuliers ».

(55) Le P. Estiennot, par exemple (Chanterac, 4 février 1698, IX, 315).

(56) Introduction de l'édition des *Méditations de saint Thomas,* d'Ant. Massoulié, par le R.P. Florand, O.P., Paris, 1934, p. 21-56. Cf., en particulier, les pages 21-22 sur le grand pouvoir des Dominicains à Rome.

(57) Florand, *op. cit.,* p. 29-30.

(58) Il avait été lui-même très proche des mystiques et avait sans doute eu des relations avec Malaval (Florand, *op. cit.,* p. 53).

(59) Massoulié n'avait pour Bossuet qu'une affection très modérée (Florand, p. 55). Il pensait que Fénelon aurait pu exprimer les mêmes idées avec d'autres termes (Florand, p. 23-24 et 39).

« terrible opposition » [60] aux Jésuites qu'il accusait d'avoir entraîné Fénelon dans un piège [61].

Les Dominicains étaient d'ailleurs d'autant plus puissants que leur couvent de Sainte-Sabine était en relations étroites avec un groupe d'exilés français de grande piété, auxquels les persécutions qu'ils avaient endurées lors de l'affaire de la Régale avaient mérité une grande influence à la Cour romaine et de nombreuses entrées auprès du Pape [62], en même temps qu'elles expliquaient une tenace rancune contre les Jésuites : nommons Maille, « brûlot de janséniste » [63], Amable de Tourreil, l'agent du parti à Rome [64], Henri Dorat, ancien archiprêtre d'Ax, leur chef spirituel [65]; enfin, le plus actif d'entre eux, Antoine Charlas, qui avait été grand vicaire de Pamiers [66].

Pas plus que Massoulié, Dorat et Charlas n'avaient d'hostilité pour Fénelon ou pour la mystique [67]. Dorat ne se décida à entrer en lutte que poussé par Charlas [68], qui avait été d'abord lui-même favorable aux *Maximes* [69] et ne fut converti que par les efforts conjugués de Massoulié et de Phélipeaux [70]. Il est vrai qu'ils s'engagèrent ensuite à fond pour les adversaires de Fénelon [71] et leur rendirent auprès du Pape de très

---

(60) Chanterac, 31 décembre 1697 (Florand, p. 26) et 15 avril 1698 (IX, 378). Sur l'hostilité de l'ensemble de l'Ordre contre les Jésuites: Chanterac, 23 novembre 1697 (IX, 249).

(61) Chanterac à Fénelon et Massoulié au P. Raymond François (Florand, p. 34 et 37).

(62) Un des protecteurs de Fénelon, Bernini, assesseur du Saint-Office, leur était très favorable et conseillait à Chanterac de rechercher leurs conseils (Chanterac, 26 octobre 1697, IX, 225-226). Le 9 août 1698, Chanterac écrivait : « ces messieurs [les antirégalistes] pénètrent plus qu'aucun autre dans le secret de cette Cour » (IX, 488). Casanata était « ouvertement » leur « protecteur ». « C'est chez lui que se font leurs assemblées » (Chanterac, avril 1699, X, 17).

(63) Florand, p. 43.

(64) *Ibid.*, p. 44.

(65) *Ibid.*, p. 47.

(66) *Ibid.*, p. 48.

(67) *Ibid.*, p. 50.

(68) *Ibid.*, p. 48.

(69) Florand, p. 51 ; Chanterac avait d'abord gagné Charlas. C'est sans doute lui qui voulait se servir des *Maximes* dans une retraite spirituelle (Chanterac, 31 mai 1698, IX, 428).

(70) Florand, p. 51 ; Phélipeaux, 8 avril 1698 (U.L., IX, 272) ; abbé Bossuet, 29 octobre 1697 (U.L., VIII, 438).

(71) Chanterac, 31 mai 1698 (IX, 428).

grands services [72], de façon à mériter, après le combat, un certificat de l'abbé Bossuet [73].

L'étude de l'action d'un groupe fort proche du précédent — celui des Lovanistes — montre, d'ailleurs, que l'évolution des jansénistes et de leurs amis a été plus compliquée qu'on ne l'a cru [74]. L'importance du parti dans les Flandres faisait qu'ils tenaient beaucoup à gagner le second archevêque du pays. Avant le procès, d'autre part, ils avaient de la sympathie pour le sévère prélat de Cambrai [75]. Et Bossuet avait beau se réclamer de saint Augustin, ils n'approuvaient nullement sa doctrine de la charité [76]. On s'explique ainsi que l'un d'eux, le sacriste Le Drou, grand partisan de la mystique [77], et d'ailleurs sensible aux éloges que ses amis lui faisaient de

---

(72) Sur Maille, voir abbé Bossuet à son oncle, 10 juin 1698 (U.L., IX, 378). Sur Dorat, Florand, p. 47-48 ; Phélipeaux, 24 juin et 22 juillet 1698 U.L., X, 16 et 86); abbé Bossuet, 1er mars 1699 (U.L., XI, 176). C'est Dorat qui fit rétablir Casanata dans la Congrégation (Florand, p. 47-48).

(73) Abbé Bossuet, 13 mars 1699 (U.L., XI, 217) : « Il n'y a eu qui aient fait leur devoir sans respect humain [...] que [...] les amis de M. de Tourreil ».

(74) Le P. Florand est allé plus avant que les autres historiens. Nous espérons, cependant, pouvoir montrer que tout ne s'explique pas par la haine des Jésuites et que la *tactique* janséniste — le mot nous semble propre — a été beaucoup plus subtile.

Notre hypothèse est d'ailleurs indépendante de celle d'un complot janséniste contre Mme Guyon, émise par H. Bremond (*Apologie pour Fénelon*, Paris, 1910, chap. V) et qui demanderait à être étayée par des documents nouveaux.

(75) Quesnel (*in* U.L., IX, 110 n.) : Fénelon n'est pas opposé au jansénisme. « C'est le contraire, car il a paru d'abord avoir de l'estime et pour M. Huyghens et pour les autres. Ce pauvre prélat est bien à plaindre : il paraissait prendre son train à souhait. Il prêchait les plus fortes vérités, était zélé pour la discipline [...]. Il avait renvoyé la plupart des moines à l'examen ». Le Drou (*in* Chanterac, 4 janvier 1698, IX, 290) voit bien que Fénelon n'est pas opposé à Louvain sur : 1° l'attrition ; 2° la grâce efficace par elle-même ; 3° la prédestination gratuite. — Sur la conduite de Fénelon dans son diocèse, cf. Chanterac, 28 janvier 1698 (IX, 309).

(76) Chanterac : Hennebel « n'approuve pas l'opinion » de Bossuet « sur la charité » (7 juin 1698, IX, 432); il est « aussi fort contraire au sentiment de M. de Meaux » sur le « motif de la béatitude dans la charité » (25 avril 1699, X, 16). — Bossuet écrit, le 10 mars 1698 (U.L., IX, 220) : « On répand ici le bruit que M. Hennebel a été gagné par la faction de M. de Cambrai ».

(77) P. Augustin, 13 octobre 1697 (U.L., VIII, 406).

Fénelon [78] soit resté jusqu'à la fin parmi les examinateurs favorables aux *Maximes*. Grâce à lui et à son ami Bernini, assesseur du Saint-Office, Chanterac fut longtemps en relations avec Hennebel, le député de Louvain à Rome. Encouragé par Fénelon — qui, fait curieux, avait rêvé d'être un jour le médiateur qui rétablirait dans les Flandres la paix religieuse [79] — il essaya de le gagner, avec prudence, il est vrai, pour ne pas mécontenter les Jésuites [80]. L'audacieuse tentative de Fénelon pour se servir à la fois des deux partis [81] aboutit à un échec. Cela vint-il seulement de la connaissance qu'eurent les jansénistes des protestations d'amitié qu'il faisait à leurs ennemis [82] ou de la maladresse de Chanterac ? Il ne semble pas : Fénelon avait eu bien soin de ne pas s'engager [83].

C'est qu'il ne s'agissait pas seulement des Jésuites. La grande affaire du parti, celle qui avait provoqué la venue de Hennebel à Rome, était de faire reconnaître la distinction du fait et du droit et la pureté du sens de Jansénius. Ils espéraient que l'archevêque, frappé de la similitude des deux procès [84], deviendrait un de leurs adhérents. Ils envoyèrent en éclaireur le P. Massoulié, mais l'ancien élève des Sulpiciens repoussa ses

---

(78) Fénelon faisait intervenir l'assistant du général des Augustins, le P. Colombet (Chanterac, 25 septembre et 30 novembre 1697, IX, 205 et 255) et son official de Beaurieu (Chanterac, 1er mars 1698, IX, 340).

(79) Fénelon, 9 décembre 1697 (IX, 266).

(80) Chanterac, 23 novembre 1697 (IX, 248) ; Fénelon, 19 novembre, 9 et 18 décembre 1697 (IX, 243, 266 et 279).

(81) Fénelon à Chanterac : contre la Sorbonne, gagner l'appui de Salamanque (par le général des Jésuites ou Alfaro), et celui de Louvain, où Le Drou est en grande autorité (25 octobre 1698, IX, 555).

(82) Fénelon, 27 mars 1698 (IX, 362) et 30 août 1698 (IX, 509). Il est vrai qu'à la fin de cette dernière lettre, il demande à la Société d'intervenir auprès des docteurs de Salamanque.

(83) Fénelon à Chanterac, 28 janvier 1698 (IX, 309) : « J'ai ouï dire que le sieur Hennebel mande qu'il n'a pu vous voir, parce que les Jésuites vous gardent à vue, et qu'il ajoute que bien des gens, qui ne demandoient qu'à me servir, se sont tournés pour M. de Meaux, quand ils ont vu que j'étois livré aux Jésuites », ce qu'il veut faire démentir.

(84) 1er avril 1698 (U.L., IX, 250, n. 9). *Gazette de Hollande* : « [...] Il faut que Jansénius sauve M. de Cambrai ou que M. de Cambrai perde Jansénius [...] La même église ne sera pas infaillible sur un livre et faillible sur l'autre. » Fait plus curieux, un rapprochement entre Fénelon et Jansénius vient aussi, le 24 décembre 1697, sous la plume du secrétaire d'Etat (*Nunziature di Francia*, t. 384, f. 79v).

avances [85]. A ce moment précis, ses amis rompirent avec Fénelon[86] et se mirent à poursuivre activement la condamnation des *Maximes*. Mais ils ne cessèrent pas pour cela — beaucoup s'en aperçurent alors — de louer sa personne et la doctrine de ses explications. Ils voulaient montrer ainsi que Rome, trop docile au pouvoir politique, se trompait constamment [87]. Bien plus, ils espéraient entraîner après sa condamnation Fénelon dans la révolte, en faire le chef de leur parti. L'un d'eux, qui était toujours resté favorable à l'archevêque — car ils s'étaient habilement distribué les rôles — le hardi P. Gerberon, lui offrait sa plume [88]. N'ayant pu, par sa lettre du

---

[85] Chanterac à Fénelon, 15 février 1698 (IX, 323-324) ; Massoulié lui dit de l'archevêque : « [...] que c'est les... (il n'a nommé personne) qui vous ont inspiré de parler comme vous avez fait du livre de Jansénius. Le *sensus obvius*, dit-il, ne peut point tomber sur tout un livre, et vous deviez dire le *sensus obvius des cinq Propositions et non pas le sensus obvius du livre de Jansénius* ». — Fénelon répond (12 mars 1698, IX, 350) : « Il faut que » le P. Massoulié « soit bien entêté ». — Malgré le P. Florand (p. 32, 37 ; il ne cite pas ce texte), il semble donc bien qu'on doive admettre l'existence, chez le dominicain, du jansénisme que lui avaient d'ailleurs reproché le P. Dez (Phélipeaux, 18 novembre 1697, U.L., IX, 24) et Fénelon lui-même (2 janvier 1699, IX, 336).

[86] L'intermédiaire entre Fénelon et Hennebel jugea qu'il ne fallait pas « de visites ni de conversations entre » eux, car ce « commerce » pouvait leur faire tort auprès de leurs amis respectifs (Chanterac, 15 mars 1698, IX, 352).

Quesnel écrit le 21 mars 1698 (U.L., IX, 220 n.) : « Je ne sais comment on peut donner dans le piège d'un prélat qui imprime que, quoi qu'on décide delà les monts, il s'en tiendra là, et qu'il ne prépare point d'échappée par la distinction du fait et du droit. »

[87] Chanterac à Fénelon, 7 mars 1699 (IX, 701) : « D'après un cardinal qui n'estoit pas du St-Office, les jansénistes vouloient 1° que l'on louât beaucoup à présent la personne de M. de Cambrai ; 2° que la doctrine de ses explications fût aussi beaucoup approuvée ; 3° que son livre néanmoins fût condamné [...] Ils veulent que l'on puisse louer la personne et la vraie doctrine de M. de Cambrai, comme ils louent la personne et la doctrine de Jansénius. Rome, disent-ils, suivra les impressions de la France dans cette affaire, comme elle les suivit [...] Les intérêts politiques et la complaisance pour le plus fort prévalent à tout. » — Dès le 7 février 1699, Chanterac exposait exactement les mêmes réflexions, sans indiquer de qui il les tenait (« une autre personne [...] », IX, 677).

[88] Gerberon à Fénelon, 5 avril 1699 (IX, 733) : « L'on n'y condamne point les sentiments de M. de Cambrai, dont il faut juger par les écrits qu'il a faits et envoyés à Rome, et contre lesquels on n'a rien dit ; mais qu'on a seulement condamné son livre comme contenant certaines propositions *in sensu obvio temerarias*, etc..., qui n'est point celui de l'auteur. »

5 avril 1699, empêcher sa soumission, il revenait à la charge en 1701 : puisque Fénelon lui-même déclarait n'avoir jamais erré, il l'obligeait en conscience à protester publiquement [89]. En réalité, l'attitude de l'archevêque n'avait, même alors, qu'une ressemblance superficielle avec celle des jansénistes. Lui aussi opposait le *sensus ab auctore intentus* au *sensus obvius* et soutenait que la doctrine qu'il avait voulu mettre dans les *Maximes* était pure. Mais, expliquera-t-il plus tard, le sens personnel de l'auteur, « secret d'un cœur, inconnu et impénétrable », n'intéresse pas l'Eglise. Elle ne s'occupe que du « sensus obvius », ou vrai sens du texte, qui seul peut « corrompre la foi par sa contagion » [90]. Or, la position des jansénistes était toute différente : ils opposaient, eux, le *droit* (l'héréticité des cinq propositions) au *fait*, l'orthodoxie du livre de Jansénius, même dans son *sensus obvius*, puisqu'il ne contient pas les cinq propositions. On reconnaissait encore l'antagonisme des deux théories aux conséquences pratiques : les jansénistes ne cessaient d'agiter l'Eglise, tandis que Fénelon refusait de dire un mot pour justifier sa pensée la plus intime. Il répondait fièrement à Gerberon : « J'aimerois mieux mourir que de défendre directement ou indirectement un livre que j'ai condamné sans restriction et du fond du cœur par docilité pour le Saint-Siège » [91].

Sa soumission était une déclaration de guerre solennelle au jansénisme. S'il s'était allié aux Jésuites, ce n'était pas par un faux calcul sur la force des partis en présence. C'est, croyait-il, que son amour pour l'Eglise lui révélait qu'à ce moment la Compagnie en était le meilleur soldat. La manœuvre des rebelles, si habile dans sa complication, avait-elle pour cela échoué ? Il ne semblait pas, car, n'ayant pu gagner Fénelon, ils paraissaient du moins l'avoir abattu et privé d'aide. Isolé,

---

(89) Gerberon à Fénelon, 1701 (X, 50) : « Vous avez déclaré très-positivement dans votre assemblée que votre conscience ne vous permettoit pas de croire, ni par conséquent d'avouer, que vous ayez jamais tenu aucune erreur ». Il invite l'archevêque à protester hautement « que la censure à laquelle [il se] soumet » ne tombe que sur le sens « auquel les dénonciateurs les ont déférées ». Fénelon écrivait à Chanterac : « Il y a un témoignage du Pape, dont je ferois cas, qui seroit celui où il justifieroit positivement *sensus ab auctore intentus*, sans rien retrancher sur la condamnation de *sensus obvius* » (Fénelon à Chanterac, 17 avril 1699, X, 6).

(90) Fénelon au P. Lami, 17 décembre 1704 (VII, 593). Il définit « le vrai sens d'un texte [...] celui qui sort, pour ainsi dire, des paroles prises dans leur valeur naturelle par un lecteur sensé, instruit, et attentif, qui les examine d'un bout à l'autre, dans toutes leurs parties, pour y peser tous les tempéraments, tous les correctifs, toutes les preuves [...] ».

(91) Fénelon à Gerberon, 3 décembre 1701 (X, 52).

il ne pouvait leur nuire. C'était ne pas le connaître. Au lendemain de sa condamnation, il offrait au général des Jésuites son alliance (92). Dans les premières semaines qui suivirent sa soumission, il trouva le temps, au milieu de toutes les vexations qu'il endurait, de faire le bilan des ressources du parti et d'en dénoncer le danger (93). Pendant quinze ans, jusqu'à son dernier souffle, il allait être le plus terrible ennemi de ceux qui croyaient l'avoir vaincu. Il était faible, sans doute, et pour les Jésuites aussi sa condamnation avait été un coup très dur. Mais des événements, dont l'idée seule aurait paru, en 1699, absurde, allaient, un an après, les relever : les défenseurs que Fénelon semblait avoir entraînés dans sa chute étaient portés aux premières charges de l'Eglise.

Le plus actif d'entre eux était le prélat Angelo Fabroni, secrétaire de la Propagande, « ce qui s'appelle l'homme des Jésuites » (94), qui parlait « chaque jour, en particulier, au Pape » (95). Tout dévoué à Fénelon, il l'avait, au témoignage de l'abbé Bossuet, puissamment servi dans l'esprit d'Innocent XII (96). Il semble bien avoir, plus que personne, inspiré les manifestations les plus audacieuses de la sympathie du vieux pontife pour l'archevêque : la nomination à la Consulte de Radolovic et de Le Drou (97), l'exclusion de Latenai (98), surtout le projet de canons sur la mystique (99).

---

(92) Fénelon à Chanterac, 27 mars 1699 (IX, 718). La « Compagnie doit voir combien mes ennemis sont les siens, et ce que les gens qui m'ont étranglé leur préparent », et 15 mai 1699 (X, 29) sur les Jésuites : « Pour moi, je serai toute ma vie dans leurs intérêts, comme ils ont été dans les miens, et cela du fond du cœur ».

(93) Fénelon, 1er mai 1699 (X, 20) : « Vous ne sauriez vous imaginer à quel point le jansénisme triomphe en France par mes parties [...] Le silence de M. de Paris est la plus scandaleuse déclaration en leur faveur. Si les gens de bien ne se réveillent à Rome, la foi est en grand péril [...] », et 8 mai 1699 (X, 24) : « Les prétendus Augustiniens triomphent de toutes parts [...] Rome dort pendant la tempête ».

(94) Abbé Bossuet, 27 mai 1698 (U.L., IX, 359).

(95) Chanterac, 3 décembre 1697 (IX, 257).

(96) Abbé Bossuet, 17 mars 1699 (U.L., XI, 228) et aussi 26 novembre 1697 (U.L., IX, 40), 27 mai 1698 (U.L., IX, 359), 3 juin 1698 (U.L., IX, 370), 8 juillet 1698 (U.L., X, 50) et 8 janvier 1699 (U.L., XI, 62); abbé Renaudot à Bossuet, 9 mars 1699 (U.L., XI, 195), et Chanterac, 3 décembre 1697 (IX., 257), 15 février 1698 (IX., 324) et 3 mars 1698 (IX, 345).

(97) Abbé Bossuet, 7 janvier 1698 (U.L., IX, 115) et 4 février 1698 (U.L., IX, 160).

(98) Chanterac, 15 février 1698 (IX, 324).

(99) Renaudot à Bossuet, 9 mars 1699 (U.L., XI, 195) et Chanterac, 10 mars 1699 (IX, 198).

Des examinateurs favorables à Fénelon, le plus important avait été le feuillant Gabrielli (1654-1711). Il avait approuvé le *Nodus Praedestinationis* du cardinal Sfondrate et publié un livre en sa faveur. D'où ses sentiments peu amicaux envers les jansénistes et les évêques français qui s'étaient joints à eux contre son ami. Les menaces de l'abbé Bossuet et ses tentatives pour le faire exclure n'avaient pas dû les adoucir (100). Peu après, il devint général de son ordre et, le 14 novembre 1699, cardinal.

Mais la plus grande force de Fénelon résidait certainement dans la personnalité du défenseur qu'il possédait au Sacré Collège : le cardinal Albani, secrétaire des brefs, et, par là, second ministre, le plus influent de la Cour (101). Il était fort connu comme ami du grand protecteur de Fénelon, Bouillon (102), et des Jésuites (103). Aussi, alors qu'il marquait peu d'estime pour Bossuet (104), il disait, malgré le protocole, « dominus meus Cameracensis » (105), était charmé des défenses de l'accusés (106) et souhaitait qu'il sortît de l'affaire à son honneur (107). Pour sa part, il y travaillait activement. L'abbé Bossuet le dénonce avec son intime ami Fabroni, comme ayant été, dès le début, les grands coupables : l'un « confirmait le soir le S. Père dans ce » que l'autre « lui insinuait le matin » (108). Il manifesta ses sentiments lors des « votes » des examinateurs (109) ; dans les congrégations des cardinaux, il

(100) Chanterac, 10 décembre 1697 (IX, 267) : l'abbé Bossuet a été trouver Gabrielli pour le menacer de le faire exclure ; Bossuet, 29 septembre 1697 (U.L., VIII, 372).

(101) Pastor, *Geschichte der Päpste* (Freiburg in Br., 1930), t. XV, p. 8).

(102) Bossuet, 16 septembre 1697 (U.L., VIII, 364) ; abbé Bossuet, 29 octobre 1697 (U.L., VIII, 437); Bossuet, 24 février 1698 (U.L., IX, 188); abbé Bossuet, 20 janvier 1699 (XI, 95).

(103) Abbé Bossuet, 6 avril 1698 (IX, 264) et 27 janvier 1699 (XI, 104).

(104) Il est animé par la jalousie (Chanterac, 22 février 1698 (IX, 331); il a voulu renverser la hiérarchie (Chanterac, 23 novembre 1698, IX, 599); on le fera souvenir de 1682 (Chanterac, 17 mai 1698, IX, 410).

(105) Chanterac, 22 février 1698 (IX, 331).

(106) Maille à Tourreil, 2 septembre 1698 (U.L., X, 407-408).

(107) Chanterac, 22 février 1698 (IX, 331).

(108) Abbé Bossuet, 17 mars 1699 (U.L., XI, 228).

(109) Maille à Tourreil, 2 septembre 1698 (U.L., X, 408).

excusa adroitement le livre sans donner prise sur lui [110]. Il se réservait pour l'acte final : sa charge lui permit de beaucoup adoucir la condamnation [111]. Aussitôt après, il fit donner à Fénelon des conseils sur la conduite à tenir [112]. Enfin, le 16 août 1699, il lui adressait une lettre pleine de marques d'une sympathie et d'une estime particulières et surtout d'éloges pour sa soumission. Une affection vraie y paraissait [113]. Pourtant, il avait toujours ménagé l'Eglise de France en la personne du P. Roslet, agent du tout-puissant archevêque de Paris. Il prodigua au religieux tant de bonnes paroles qu'il parvint à lui inspirer une entière confiance [114], ainsi qu'à endormir longtemps les soupçons de l'abbé Bossuet [115]. Il alla même jusqu'à leur rendre des services ; il travailla, par exemple, à faire cesser l'exclusion de Casanata [116].

Il agissait ainsi pour mieux servir Fénelon. Surtout il sentait l'importance des intérêts, temporels et spirituels, que représentaient les adversaires des *Maximes*. Enfin, à voir comme le P. Roslet accumulait menaces et promesses, il est difficile de ne pas croire que la pensée de la tiare ne fût pas aussi une raison inconsciente de son attitude [117].

Innocent XII mourut le 27 septembre 1700. La division du conclave en partis nombreux fit qu'au bout de cinq semaines il n'avait pas progressé. Brusquement, le 19 novembre, on apprit la mort du roi d'Espagne. Tous sentirent l'urgence d'une élection : or, le seul sur lequel pouvait se faire un accord immédiat était Albani, qui n'avait eu jusqu'alors que de fai-

---

(110) Abbé Bossuet, 16 décembre 1698 (U.L., XI, 6).

(111) Il fit supprimer la qualification d'*hérétique* : abbé Bossuet, 17 mars 1699 (U.L., XI, 229).

(112) Chanterac, 17 mars 1699 (IX, 713).

(113) Chanterac, 16 août 1699 (X, 37).

(114) Phélipeaux, 13 mai 1698 (U.L., IX, 342) ; abbé Bossuet, 20 mai 1698 (U.L., IX, 349-351) et 24 juin 1698 (U.L., X, 13).

(115) Abbé Bossuet à son oncle, 26 août, 7 octobre, 10 décembre, 23 décembre 1698 et 27 janvier 1699 (U.L., X, 150, 222, 345-348 ; XI, 24 et 103), et à Ant. de Noailles, 8 juillet 1698 (U.L., X, 382).

(116) Abbé Bossuet, 3 mars 1699 (XI, 182-183).

(117) L'abbé Bossuet le menace : 4 février 1698 et 1er mars 1699 (U.L., IX, 161, et XI, 177); 16 décembre 1698 (XI, 6): « Sans le P. Roslet, à qui cet adroit politique promet par rapport à M. de Paris monts et merveilles de cette affaire, je craindrois de lui extrêmement ».

bles chances [118]. En une nuit tout fut décidé. Malgré quelques résistances des cardinaux français, le vote fut, le 23 novembre, unanime. Albani refusa longtemps : il passa plusieurs jours dans les larmes, déclarant le fardeau trop lourd pour lui : il fallut une déclaration des principaux théologiens de Rome pour l'obliger en conscience à accepter. Il prit le nom de Clément XI [119]...

Jean ORCIBAL,
(« Mélanges d'Archéologie et d'Histoire ».
Ecole Française de Rome. 1940, pp. 238-257).

III. — LA SOUMISSION DE FÉNELON ET SON CARDINALAT MANQUÉ

On eut longtemps les meilleures raisons de croire que le précepteur du duc de Bourgogne serait rapidement appelé au Sacré-Collège [1]. Lorsque le cardinal de Bouillon, qu'il avait fait rentrer en grâce auprès de Louis XIV, fut nommé ambassadeur à Rome, ses chances grandirent encore. « Tout fut promis à l'abbé de ce côté, dès que le Roi y voudrait donner la plus légère ouverture » [2]. Les bonnes dispositions à l'égard du Saint-Siège que manifestait l'ancien élève de Saint-Sulpice étaient d'ailleurs connues d'Innocent XII qui ne mar-

---

(118) « Le cardinal Albani, étant encore bien moins âgé que le cardinal Spada, ne doit pas être présentement regardé comme un sujet papable » (Instructions signées de Louis XIV à son ambassadeur le prince de Monaco, *in* Le Roy, *op. cit.*, p. 74). Mais, après la mort de Charles II, les cardinaux voulurent « un homme ferme, sage, modéré, qui pût aussi se concilier l'amitié des princes » (*Ibid.*, p. 83).

(119) Pastor, *op. cit.*, t. XV, p. 37.

(1) Les références sont celles que nous avons déjà données dans *Fénelon et la Cour romaine* (1700-1715) (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1940, pp. 235-348) dont on vient de lire un extrait. Dans ce nouvel article nous citons de la même façon Fénelon et Bossuet : cf. *supra*, p. 226 n.

(2) On peut être sur ce point d'accord avec Saint-Simon (*Ecrits inédits*, éd. Faugère, Paris, 1882, t. IV, pp. 21, 454) sans admettre l'existence d'un pacte simoniaque qui aurait valu à l'abbé d'Auvergne la coadjutorerie de Cluny.

chanda au nouvel archevêque de Cambrai ni faveurs ni éloges (3).

Cela n'empêcha pas le Pape de condamner le 12 mars 1699 les *Maximes des Saints* par un bref solennel. On put s'imaginer alors que, comme le cardinal Petrucci, convaincu dix ans plus tôt de molinosisme, Fénelon serait désormais incapable de jouer aucun rôle dans l'Eglise. Sa prompte soumission n'aurait, au dire de l'abbé Bossuet, eu d'autre cause que « la peur d'être excommunié par le Pape et d'être enfermé par l'autorité royale comme un hérétique et un perturbateur du repos public » (4). D'ailleurs le neveu de M. de Meaux réussissait à faire avouer à Innocent XII et aux cardinaux les mieux disposés pour l'accusé que celui-ci « n'était pas persuadé d'avoir erré ». Ne parlait-il pas à l'évêque d'Arras de la « croix » qu'il avait à porter ? N'avait-il pas écrit le 4 avril 1699 au Pape lui-même : « Non jam commemoro innocentiam, probra, totque explicationes ad purgandam doctrinam scriptas ». Il ne s'inclinait que devant le pouvoir confié au Pape « ad servandam sanorum verborum formam ». En lui présentant six jours plus tard son mandement, il allait plus loin encore. S'il avait défendu les *Maximes des Saints*, c'est qu'il n'avait pas cru pouvoir en conscience répudier le sentiment uniforme des auteurs canonisés, qu'il lui avait semblé qu'on ne pouvait pas interpréter son livre autrement qu'il ne l'avait fait dans ses apologies. Maintenant il reconnaissait seulement avoir mal expliqué sa pensée et n'avoir pas pris assez de précautions contre l'erreur (5).

Leur hardiesse et les efforts des adversaires du prélat n'empêchèrent pourtant pas ces pièces d'être fort bien accueillies à Rome. Le 27 avril, la congrégation du Saint-Office examina la lettre du 4. « Les partisans de M. de Cambrai », en particulier le cardinal de Bouillon, « l'applaudirent si fort et dirent si hautement qu'elle méritait une réponse honorable que personne ne voulut s'y opposer ». Le 2 mai, la lettre écrite par Fénelon le 10 avril était remise au Pape avec son mandement. La cardinal Albani, secrétaire des brefs, tint à rédiger lui-même la pièce par laquelle Innocent XII et les cardinaux

---

(3) Cf. *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, 1940, p. 236, n. 1.

(4) Lettre du 5 mai 1699, U.L., t. XI, p. 356. Sur le projet d'ôter son archevêché à Fénelon, cf. Chanterac à Fénelon, 11 avril 1699, t. IX, p. 737.

(5) Abbé Bossuet, 28 avril, 5 et 12 mai 1699 (U.L., t. XI, pp. 325, 327, 349, 351, 354); Jean Phélipeaux, *Relation de l'origine, du progrès et de la condamnation du quiétisme répandu en France*, 2e p., s.l., 1732, pp. 242, 247 ; Fénelon (t. IX, pp. 726, 730, 734).

avaient décidé la semaine précédente de témoigner leur satisfaction à l'archevêque [6]. Voici le texte du bref qu'il data du 4 mai 1699 :

Venerabilis frater, salutem etc. Ubi accepimus fraternitatis tuae *binas* elapso Aprili ad nos datas litteras, atque cum *earum postrema* mandatum, quo *observantiam decreti apostolica nostra auctoritate super doctrina in libro a te edito contenta emanati* commissis *pastorali tuae curae* populis *districte et servata decreti ejusdem integritate, indicis ac praecipis, exultavit paterna nostra charitas,* non quidem *quasi ad inopinatae rei eventum,* sed quia *tam perspicuo* devotionis tuae testimonio confirmari in nobis sensimus conceptam jam pridem *de tua pietate ac zelo* opinionem. Neque enim aliud nobis de te pollicebamur, qui *constans* ejusdem tuae voluntatis propositum ex tunc explicasti cum statim *ab excitatis circa eamdem doctrinam satis superque notis quaestionibus* paratas ad suscipiendum verbum veritatis aures (*expetito per te hujus Sanctae Sedis oraculo*) exhibuisti, ut quid tibi coeterisque de ea re sentiendum esset *juxta traditam nobis, licet immerentibus, desuper potestatem pontificia definitione* statueretur. Animi itaque tui *virtutem debitis* in Domino *laudibus* commendantes *votorum tuorum complementum* tibi ab eo apprecamur, *cujus gloriam posthabitis humanis affectibus tam serio* promovisti. *Benevolentiae autem nostrae non interiturae solidum pignus* apostolicam benedictionem fraternitati tuae peramanter impertimur [7].

TRADUCTION

Vénérable Frère, salut etc. Nous avons reçu les deux lettres que votre Fraternité Nous a adressées en avril passé et, avec les dernières le Mandement où vous notifiez, en en prescrivant l'exécution aux peuples confiés à vos soins pastoraux, le décret porté par Notre Autorité Apostolique sur la doctrine contenue dans le livre par vous publié, et cela rigoureusement et dans le respect total de ce décret : Notre cœur paternel a alors tressailli de joie, non pas certes qu'il s'agît d'un événement inattendu, mais parce qu'un témoignage si clair de votre attachement sans réserve vient confirmer en Nous l'opinion que Nous avons depuis longtemps conçue de votre piété et de votre zèle. Nous ne Nous promettions en effet rien de moins de vous qui n'aviez pas cessé de faire connaître cette résolution de votre volonté, depuis le moment où des difficultés bien assez connues s'étant élevées au sujet de cette doctrine, vous avez prêté des oreilles attentives à la parole de Vérité (l'oracle de ce Saint-Siège ayant été réclamé par vous), afin que ce que vous et les autres deviez

---

(6) Abbé Bossuet, 28 avril, 5, 12 et 19 mai 1699 (t. XI, pp. 327, 328, 349, 351, 357-358, 371); J. Phélipeaux (pp. 243-249); Chanterac à Fénelon, 2 mai 1699 (t. X, pp. 20-21).

(7) Inédit, Archives Vaticanes, *Epistolae ad Principes* (t. 82, f. 170 r°-v°). Nous remercions le R.P. L. Ceyssens, O.F.M., de la copie qu'il a eu l'amitié de prendre pour nous. Sur les mots soulignés, cf. *infra,* n. 19.

croire à ce sujet, fût, en vertu des pouvoirs que Nous avons, quoiqu'indigne, reçus d'En Haut, décidé par une définition pontificale. C'est pourquoi, en accordant à votre force d'âme les éloges qu'elle mérite dans le Seigneur, Nous demandons en votre faveur l'accomplissement du reste de vos vœux à Celui dont, au mépris des sentiments humains, vous avez si ardemment recherché la gloire. Comme un ferme gage de Notre bienveillance perpétuelle, Nous accordons très affectueusement à votre Fraternité la Bénédiction Apostolique.

On chercherait sans doute en vain dans l'histoire du Saint-Office un autre cas où la condamnation de propositions « erronées » ait été immédiatement suivie d'un bref aussi élogieux. Or il traduisait bien les sentiments d'Innocent XII : l'abbé Bossuet lui-même avouait qu'il était « porté à tout passer à M. de Cambrai » et avait « une envie extrême de le bien traiter » (8). C'est que seuls « les coups de foudre venus de France » avaient pu « le réveiller » et lui arracher comme par « miracle » sa décision du 12 mars. Bien que le Pape l'ait adoucie de plusieurs façons, il ne tarda pas à « parler quelquefois comme un homme qui se repent d'avoir traité si rudement M. de Cambrai » (9). On est néanmoins surpris qu'il n'ait pas été choqué des formules, en apparence obscures, dont l'archevêque accompagnait sa soumission. Il faut, pour le comprendre, penser aux interminables discussions sur la « question de fait » qui avaient désolé l'Eglise sous Alexandre VII. Innocent XII lui-même les avait vu renaître dans les Pays-Bas espagnols où l'archevêque de Precipiano, tout dévoué aux Jésuites, poursuivait leurs adversaires comme « jansénistes » et, pour mieux les traquer, voulait imposer la signature d'un formulaire plus exigeant que les documents pontificaux. Le Lovaniste Hennebel se rendit alors à Rome. Invoquant la paix de Clément IX, il obtint que le Pape commandât le 6 février

(8) Lettre du 5 mai 1699, U.L., t. XI, p. 354.

(9) Abbé Bossuet, lettres des 13, 17, 24 mars, 5 mai 1699 (U.L., t. XI, pp. 217, 228, 251, 358). D'après M[me] des Ursins, « Rome montra par la condamnation qu'elle était plus donnée au Roi qu'appesantie sur M. de Cambrai » (F. Reyssié, *Le cardinal de Bouillon*, Paris, 1891, p. 117). M. de Saint-Fonds rapporte : « M. Fleury m'a assuré que, sans les sollicitations du Roi et de M. de Meaux, jamais le livre de M. de Cambrai n'aurait été condamné et qu'il s'en fallut presque de rien (ce sont des personnes même du parti de M. de Meaux qui l'ont dit à M. Fleury) que la chose ne fût pas. Le Pape d'aujourd'hui [le cardinal Albani] était entièrement pour M. de Cambrai ; la cour de Rome était même fâchée des sollicitations si pressantes de la France » (*Correspondance entre M. de Saint-Fonds et le président Dugas*, Lyon, 1900, p. VIII). Cf. aussi A. Delplanque, *Fénelon et la doctrine de l'amour pur d'après sa correspondance*, Lille, 1907, p. 407.

1694 aux évêques belges de se contenter de la condamnation du « sens obvie que les mots des cinq propositions présentent d'eux-mêmes ». La mesure était destinée à ramener la paix dans les Flandres, mais elle fit triompher Quesnel et paraissait difficile à concilier avec les déclarations d'Alexandre VII. Aussi Innocent XII crut-il devoir ajouter dans un nouveau bref du 24 novembre 1696 que le Formulaire de son prédécesseur conservait toute sa valeur. Il y essayait pourtant d'échapper à la contradiction par un nouveau recours au « sens obvie » et, sans peut-être en apercevoir toute la portée, il établissait le principe : « L'Eglise ne juge pas de ce qui est caché ; Dieu seul sonde les cœurs »(10). Quelques mois plus tard s'ouvrait le procès des *Maximes des Saints* dont la ressemblance avec celui de l'*Augustinus* fut, dès le début, frappante (11).

Si, non sans hésitations, les amis de Hennebel et les disciples de Caulet se déclarèrent généralement contre le nouveau livre (12), ce n'est pas qu'ils aient considéré l'amour pur comme nécessairement opposé à la charité jansénienne (13) ou qu'ils aient méconnu l'austérité et le souci d'une religion intérieure qui avaient toujours caractérisé Fénelon (14). Mais, avant tout soucieux de fortifier leur thèse sur le *fait*, ils tenaient à ce

---

(10) Nous comptons revenir sur ces questions dans notre *Introduction à Port-Royal.*

(11) Cf. sur ce point et sur les suivants *Mél. d'Arch. et d'Hist.,* 1940, pp. 251 sqq.

(12) Sur les exceptions (Gerberon, Le Drou, Casoni), cf. *ibid.,* pp. 238, n. 2 et 247 sqq. Sur la volte-face, plus significative encore de Dorat et de Charlas, cf. *ibid.* et J.M. Vidal, *Bull. hist. dioc. Pamiers,* 1933, pp. 25, 28-30. Sur Casoni, cf. A. Le Roy, *La France et Rome de* 1700 *à* 1715, Paris, 1891, p. 303 n. et notre *Louis XIV contre Innocent XI,* Paris, 1949, p. 34 n.

(13) Chanterac à Fénelon, 25 avril 1699, t. X, p. 16 ; A.M. Ramsay, *Histoire de la vie de Fénelon,* Amsterdam, 1740, p. 107. Nous aborderons la question dans le t. IV de nos *Origines du Jansénisme.*

(14) Aux références données dans les *Mél. d'Arch. et d'Hist.,* 1940, pp. 249 sq. et dans *Louis XIV contre Innocent XI,* p. 39, n. 185 *s. f.* on peut ajouter ses *Œuvres spirituelles,* Rotterdam, 1738, p. VII ; Saint-Simon, *Ecrits inédits,* t. IV, p. 449 ; Ramsay, *op. cit.,* p. 31 ; *Anecdotes d'Etemare* (Bibl. de Troyes, ms. 2170, pp. 173, 176) ; Delplanque, *op. cit.,* p. 88. C'est seulement le 12 mai 1704 que Quesnel écrivait après la lecture d'une ordonnance de M. de Cambrai : « Il me paraît là tout autre que je ne l'avais cru. Il y parle fort clairement et on aurait grand tort de le croire janséniste » (La Haye, Rijksarchief, *f. Amersfoort* 3222 ; cf. aussi sa lettre du 25 novembre 1702, *ibid.,* 3220). De son côté le jésuite Hardouin disait de l'archevêque : « Nous le croyons bien de nos amis, c'est le plus fin des jansénistes » (Charma et Mancel, *Le P. André,* Caen, 1844, t. I, p. 267).

que l'expérience de 1653 se renouvelât : des pressions politiques feraient condamner un livre irréprochable (bien que l'on pût donner arbitrairement un mauvais sens à certaines de ses formules). Ils avaient essayé d'amener Fénelon à leur point de vue : en février 1698 un des examinateurs des *Maximes*, le dominicain Massoulié, expliquait à l'agent de l'auteur qu'on ne pouvait parler que du *sens obvie* de propositions, non de celui d'un livre [15]. Au contraire M. de Cambrai voyait dans ce principe la ruine, non seulement des constitutions d'Alexandre VII, mais de tout le magistère pastoral de l'Eglise. Il ne pouvait pas pour autant admettre, comme le voulait Bossuet, que la doctrine qu'il portait gravée dans son cœur fût fausse. Il échappait à l'alternative en opposant au sens personnel de l'auteur, secret de Dieu, le sens obvie du livre dont l'Eglise doit pouvoir juger, puisqu'il corrompt par contagion la foi des fidèles. S'il ne put obtenir que la Curie approuvât expressément cette distinction [16], très hardie lorsqu'elle fut formulée [17], le bref du 4 mai 1699 montre à tout le moins qu'elle ne choquait pas Innocent XII et le cardinal Albani.

Mais les éloges dont il était plein paraissaient aux adversaires de Fénelon autant d'injures personnelles et, dès le 5 mai, l'abbé Bossuet (toujours fort bien renseigné) s'employait « avec une diligence incroyable » à le faire révoquer. Il représenta au Pape et aux cardinaux que le bref perdrait irrémédiablement l'archevêque auprès du Roi : l'argument était plausible et Innocent XII devait s'y montrer d'autant plus sensible qu'à ce moment même il chargeait son nonce d'obtenir

---

(15) *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, 1940, pp. 247 sqq., surtout pp. 251 sqq. (sur les efforts que le P. Gerberon fit en 1699 pour empêcher l'archevêque d'obéir, cf. J. Phélipeaux, *op. cit.*, t. II, pp. 251-253). Sur l'effet de la soumission de Fénelon à Louvain, cf. t. X, p. 23.

(16) *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, pp. 252-253, 265 sqq.; abbé Bossuet, 5 mai 1699, U.L., t. XI, pp. 352 sq.; *Œuvres de Fénelon*, t. IX, p. 727, t. X, pp. 6-7, 14-15 ; Delplanque, pp. 417, 419, 428, 429, 432. Plus tard Fénelon précisa sa pensée en opposant le langage de la théologie à celui de la spiritualité (Ramsay, *op. cit.*, pp. 89-90, 146).

(17) Quoiqu'en ait dit Fénelon le 8 août 1703 (t. VII, p. 577), cette distinction n'avait été que rarement formulée avant lui. Elle se trouvait pourtant de façon plus ou moins nette chez l'abbé de Bourzeis, le docteur J. de Sainte-Beuve (f. *Amersfoort*, ms. 316) et l'archevêque Péréfixe (à H. Arnauld, 5 novembre 1664; cf. J. Paquier, *Le Jansénisme*, Paris, 1909, p. 179). C'est que la théorie classique sur les rapports du mot et de l'idée empêchait généralement de l'admettre. E. du Pin et Tournely la reprirent après Fénelon, mais Bossuet et Et. Gourlin (cf. *De Jansenio et Jansenismo*, Louvain, 1790, pp. 396-402) continuèrent à la rejeter.

le retour en grâce de l'exilé [18]. Comme un conclave était évidemment proche, le neveu de M. de Meaux n'oublia pas non plus d'avertir chaque cardinal que les fauteurs de l'hérétique pouvaient s'attendre à être frappés de l'exclusive par Louis XIV. Le terrain était donc bien préparé lorsque le Saint-Office se réunit le 7 mai. Si le cardinal Casanata ne réussit pas à y faire accepter un projet de bref injurieux (il y exigeait de l'archevêque la conviction intérieure dont il dispensait ses amis augustiniens !), Albani ne put néanmoins éviter que celui qu'il avait rédigé ne fût examiné par chacun de ses collègues et réduit de moitié, ce qui lui ôtait beaucoup de sa portée [19]. Dans un sursaut d'indépendance Innocent XII décida pourtant qu'il serait envoyé à Fénelon sans avoir été soumis par le nonce à la Cour de France [20].

Dès qu'il eut été délivré de la surveillance de l'abbé Bossuet, le Pape se montra d'ailleurs moins soucieux de ne pas choquer la Cour de Versailles. Un des examinateurs les plus zélés pour les *Maximes* avait été le P. Gabrielli : élu dès mai 1699 général de son ordre, il était au consistoire du 14 novembre honoré de la pourpre. La surprise fut plus grande encore lorsque, le 6 décembre, deux des quatre chapeaux réservés *in petto* furent encore attribués à des théologiens choisis parmi ceux qui avaient défendu Fénelon : Radolovic et Sperelli. Mais Innocent XII ne préparait-il pas un coup d'audace encore plus inattendu? [21].

Saint-Simon a soutenu que M. de Cambrai avait toujours eu « un œil tourné vers Rome sur le prix d'une telle soumission » [22]. L'archevêque semble au contraire avoir été d'abord bien convaincu que « le Pape s'était mis lui-même hors d'état de le servir » [23]. Il dut changer d'avis lorsqu'il connut le bref du 4 mai : la dernière phrase en ressemblait fort à une pro-

(18) Abbé Bossuet, lettre du 5 mai 1699, U.L., t. XI, pp. 350, 356 ; cf. *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, 1940, p. 244, n. 2.

(19) Abbé Bossuet, 5, 12 et 19 mai 1699, U.L., t. XI, pp. 351-355, 368-369, t. XII, pp. 9-10 ; Chanterac, 9 mai 1699, t. X, pp. 23-25. Les expressions retranchées du bref du 4 mai 1699 sont soulignées dans l'édition que nous en donnons ; les retouches que ces suppressions ont entraînées sont insignifiantes (cf. t. X, p. 26 le texte du bref du 12 mai 1699).

(20) Abbé Bossuet, U.L., t. XI, pp. 367, 369, t. XII, p. 10 ; Chanterac, 14 mai 1699, t. X, pp. 25, 27-28 ; Delplanque, p. 424.

(21) Abbé Bossuet, U.L., t. XII, p. 28 ; J. Phélipeaux, *op. cit.*, pp. 258-260 ; S. Reboulet, *Histoire de Clément XI*, Avignon, 1752, p. 351 ; *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, 1940, p. 244.

(22) *Ecrits inédits*, t. IV, p. 457.

(23) 11 avril 1699, t. IX, p. 736.

messe. D'ailleurs son agent lui annonçait aussitôt : « Tous les cardinaux, sauf un, m'ont chargé de vous assurer de leur estime, de leur respect, de leur vénération ; qu'ils auraient un plaisir infini de vous en pouvoir donner des marques et d'autres choses encore plus fortes et que je réserve à nos conversations » (24). De fait, la même année, cinq membres au moins du Sacré-Collège, Albani, Colloredo, Nigroni, Gabrielli, Radolovic louaient vivement sa soumission. Bien plus, Gabrielli écrivait le 9 janvier 1700 à Cambrai que, trois mois plus tôt, Innocent XII avait indiqué très nettement à plusieurs personnes son intention de faire l'archevêque cardinal. Mais, ajoutait-il, cette déclaration publique a peut-être compromis le succès de l'affaire(25). Tout n'était pourtant pas perdu puisque, à ce moment même, le Pape pensait encore à donner à Fénelon un des chapeaux qu'il avait réservés. C'est alors qu'intervint le cardinal de Bouillon qu'il considérait comme le meilleur ami de l'intéressé. L'ancien ambassadeur lui représenta « que ce serait rendre le Roi implacable pour M. de Cambrai dans la circonstance du temps et que cela se pourrait faire dans la suite sans inconvénient parce que le Roi serait alors calmé »(26). Le raisonnement était spécieux : le cardinal Le Camus n'était-il pas encore sous le coup de la colère de Louis XIV pour le seul crime d'avoir reçu d'Innocent XI un chapeau que Versailles n'avait pas demandé ? A quoi ne pouvait-on pas s'attendre s'il s'agissait de l'auteur des *Maximes* et du *Télémaque* ? L'abbé de Beaumont attribuait pourtant à Bouillon des mobiles moins nobles : il craignait que le Roi ne le rendît responsable de tout (26). Se voyant menacé d'une terrible disgrâce — ses interventions en faveur de Fénelon étaient loin d'en être la seule cause — le neveu de Turenne essayait d'acheter ainsi le pardon du monarque (27). Que ces soupçons aient été fondés, la lettre que Bouillon adressa le 6 avril 1700 à Louis XIV empêche d'en douter :

« Je vous dirai donc, Sire..., qu'ayant été bien informé que le Pape, dans le fort de sa maladie et dans le temps qu'il n'était pas sans scrupule sur la conduite qu'il avait tenue dans l'affaire de M. de Cambrai, non pas par rapport à la doctrine de son livre, mais par rapport à sa personne, avait jeté des mots très forts, qui pouvaient faire croire qu'il avait intention de le nommer pour un des deux cardinaux qu'il avait réservés *in petto...*, le premier jour de l'an ou le jour des Rois.., je chargeai... le prince Baldigani... de

(24) Chanterac, 9 mai 1699, t. X, p. 25.
(25) T. VII, pp. 532-533 et t. X, pp. 37-39, 43, 56.
(26) L'abbé de Beaumont au marquis de Fénelon, t. X, p. 56.
(27) J. Phélipeaux, *op. cit.*, pp. 261-263 ; F. Reyssié, *op. cit.*, pp. 127-130.

faire connaître incessamment au Pape de ma part qu'après la conduite qu'il m'avait vu tenir dans l'affaire de M. de Cambrai, il ne pouvait pas douter que je n'eusse de l'estime pour la personne de cet archevêque... mais que... j'étais persuadé et convaincu, à n'en pouvoir douter, que Sa Sainteté ferait une chose contraire au service de Dieu et infiniment préjudiciable à l'Eglise, si elle avait dessein de promouvoir cet archevêque au cardinalat et que, dans les conjonctures présentes et tant que V. M. ne jugerait pas lui devoir procurer cette dignité, Sa Sainteté ne pourrait rien faire de plus contraire aux intérêts de l'Eglise que de faire un pas de cette nature, quelque conseil qu'on lui pût donner du contraire. Voilà, Sire, ce que je n'aurais jamais dit à V. M. sans la nécessité où je me trouve de me parer, par la droiture de ma conduite, des mauvais offices et faux rapports, passés, présents et à venir » (28).

Plus ou moins convaincu, Innocent XII ajourna la promotion, et quand il fut retombé malade « on l'obséda pour l'empêcher de déclarer » les noms qu'il avait *in petto*. Il voulut d'ailleurs ne consacrer qu'à Dieu les dernières heures de sa vie (29).

⁂

En revanche, les semaines suivantes apportèrent à Fénelon deux grandes joies. D'abord, son ancien élève le duc d'Anjou montait sur le trône d'Espagne dont relevait pour une large part le diocèse de Cambrai. Il fallut donc que Louis XIV interdît à son petit-fils de demander le chapeau pour son précepteur, de lui-même ou à l'instigation du nonce. Cette dernière hypothèse paraissait d'autant moins chimérique que le nouveau pape, Clément XI, n'était autre que le cardinal Albani, le grand protecteur de l'archevêque et que les amis de celui-ci, Gabrielli et Fabroni, se trouvaient au premier rang de ses conseillers. Il n'est donc pas étonnant que, de diverses façons, le pontife ait témoigné à Fénelon la très haute estime qu'il conservait pour lui. D'après une lettre de Gabrielli, il semble même qu'en avril 1702 il pensât déjà à lui accorder la pourpre. Mais, les années suivantes, bien loin de cultiver la faveur dont il jouissait à Rome, M. de Cambrai la sacrifiait délibérément à l'intérêt supérieur de la lutte contre le jansé-

---

(28) Delplanque, *op. cit.*, *App.*, pp. 38-39. L'affirmation de Bouillon s'accorde parfaitement avec le témoignage de Gabrielli. En outre le cardinal « qui croyait que M. de Cambrai le savait lui en fit faire des excuses par... le procureur de son abbaye de Saint-Vaast d'Arras ». Il le dit aussi à une de ses nièces : Beaumont le sut par le duc de Béthune (t. X, p. 56).

(29) Beaumont, t. X, p. 56 ; Phélipeaux, *op. cit.*, p. 271 ; Mis de Fénelon, *Récit abrégé...*, *in Examen de conscience...*, Londres, 1747, pp. 186-187.

nisme : il insistait — en vain — pour obtenir la définition de l'infaillibilité de l'Eglise sur les faits dogmatiques (elle était mal vue par la Curie car on pouvait en tirer argument contre le pape Honorius) (30) ; il refusait d'ailleurs de se prononcer sur l'infaillibilité pontificale et ne niait même pas qu'un pape ne pût devenir hérétique et qu'il ne fût passible du jugement du concile universel. Par là il s'aliénait les ultramontains Gabrielli et Fabroni (31).

Ce n'est qu'à la fin de 1709 que Fénelon put, par l'intermédiaire de l'abbé Alamanni, savoir qu'il était resté cher au cœur de Clément XI. Le résultat ne se fit pas attendre : « toute la cour romaine où le nom » de l'archevêque « était en vénération souhaitait passionnément » le voir cardinal (32). La mort de Monseigneur augmenta beaucoup ses chances : on s'attendait d'un jour à l'autre à voir le nouveau Dauphin demander son rappel et il n'était plus du tout certain que le Roi le refuserait. Rome n'attendait que cette occasion pour appeler au Sacré-Collège le futur premier ministre (33). Même après la disparition du duc de Bourgogne, un bénédictin fort bien renseigné, le P. Quirini, put continuer à juger prochain le moment où l'archevêque occuperait « dans le sacerdoce et dans l'empire la place à laquelle la Providence l'avait assurément destiné ». Enfin, le 8 septembre 1714, le jésuite Daubenton, assistant de France à Rome, marquait nettement que seule la crainte de Versailles empêchait le Pape de satisfaire le vœu général et le sien propre (34).

Le grand obstacle à la promotion de Fénelon était la faveur de Noailles, rival qui, grâce à l'épouse du Roi, avait depuis 1695 constamment triomphé de lui. Mais M. de Paris se comportait avec une telle maladresse dans la querelle janséniste qu'on finit par constater qu'il « travaillait sans le savoir à relever M. de Cambrai » (35). Depuis 1710 celui-ci avait joué, à Rome et même en France, un rôle de plus en plus actif dans la préparation, puis dans les formalités de la réception de la bulle *Unigenitus* (36). A la fin de 1714 il paraissait seul capable

(30) *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, 1940, pp. 258, 261-262, 265-269.

(31) *Ibid.*, pp. 269-276. Cf. aussi sa dissertation *De Summi Pontificis auctoritate* et sa *Réponse à la 2e lettre de M. de Saint-Pons*, § 21.

(32) *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, 1940, pp. 277, 297.

(33) *Ibid.*, p. 297 ; Saint-Simon, *Ecrits inédits*, t. IV, pp. 457-460.

(34) *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, p. 297.

(35) Lallemant à Fénelon, 8 février 1714, t. VIII, p. 221.

(36) *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, 1940, pp. 291-297 à compléter par notre *Louis XIV contre Innocent XI*, Paris, 1949, p. 84, n. 386.

de présider le concile que l'opiniâtreté de Noailles rendait nécessaire : aussi Louis XIV lui-même s'était-il résigné à son retour à la Cour [37]. Le cardinalat y aurait évidemment été joint. Le futur évêque de Sisteron, P.L. Lafitau, qui négociait alors à Rome, affirme même que le Pape avait essayé de le lui conférer plus tôt :

« Les papes Innocent XII et Clément XI lui avaient successivement destiné le chapeau de cardinal. M. de Fénelon persista jusqu'à sa mort dans le refus qu'il en fit. Il les pria même, ainsi que je l'ai appris de Clément XI, de ne pas laisser transpirer qu'ils eussent voulu l'honorer de la pourpre » [38].

Quoiqu'il en soit, toutes les hésitations du Pape avaient cessé lorsque, le 24 décembre 1714, il accorda une audience au P. Quirini. Celui-ci avait été prévenu par le médecin de Clément XI, Lancisi, que le Pape semblait sur le point d'élever Fénelon au cardinalat. De fait, le pontife lut avec un plaisir extrême les lettres que le bénédictin avait reçues de Cambrai. Il parla de la doctrine et de la piété de l'archevêque en des termes qui ne laissaient aucun doute sur ses intentions. Quirini se hâta donc d'annoncer la nouvelle qui remplit de joie Lancisi et l'abbé Alamanni. Le 8 janvier 1715, il eut une nouvelle

---

(37) Cf. les témoignages du docteur Gaillande (*Mél. d'Arch. et d'Hist.*, 1940, pp. 297, 347), de Ramsay, *op. cit.*, p. 243 et du marquis de Fénelon, *op. cit.*, pp. 179, 180, 183. Le 12 décembre 1714, Amelot allait demander au Pape la convocation d'un concile national, mais l'idée venait de Fénelon (A. Chérel, *Fénelon au* XVIIIe *siècle en France*, Paris, 1917, p. 13).

(38) P.F. Lafitau, *Réfutation des Anecdotes adressée à leur auteur*, Aix, 1734, t. I, p. 148. Quoiqu'il semble contredit par le P. Daubenton (cf. *supra*, n. 34), il est difficile de récuser absolument un témoin aussi bien renseigné, même sur les événements de 1699. Son affirmation s'accorde d'ailleurs parfaitement avec ce que nous savons du caractère du prélat qui disait en 1710 ne pas souhaiter revenir à la Cour (cf. P. Bliard, *Les Mémoires de Saint-Simon et le P. Le Tellier*, Paris, 1891, pp. 126-127) et dont la mort du duc de Bourgogne détruisit tous les rêves terrestres (Ramsay, *op. cit.*, p. 242 ; Marquis de Fénelon, *op. cit.*, pp. 172, 180-183). On peut seulement penser que le Pape ne fut pas fâché d'un refus qui lui épargnait des difficultés avec Louis XIV et qu'il n'insista pas beaucoup. Pour que cette hypothèse fût confirmée par le fait un peu surprenant que rapporte le marquis de Fénelon : « Clément XI dans l'affliction qu'il eut de sa mort, fit un reproche au P. d'Aubenton, de ce qu'il ne lui avait jamais parlé de l'archevêque de Cambrai pour le faire cardinal. Ce fut le P. d'Aubenton qui manda la chose à un de ses amis à Paris, qui vit encore » (*op. cit.*, pp. 188-189), il suffirait de comprendre que le Pape regrettait alors que son entourage ne lui eût pas comme forcé la main.

audience, mais le Pape connaissait déjà la dernière maladie de M. de Cambrai et il ne chercha pas à dissimuler sa douleur.

Ainsi, une destinée avare ôtait définitivement à Fénelon les premières dignités auxquelles, dans l'Eglise comme dans l'Etat, il avait plusieurs fois été sur le point d'accéder (39). Plus soucieux de la réalité du pouvoir que de ses apparences, persuadé surtout que, devant Dieu, on n'est « grand qu'en devenant faible », l'auteur des *Maximes des Saints* avait au fond de son propre cœur la cause première de tous ses échecs. Mais les fidèles de son « petit troupeau » pouvaient lui appliquer le mot fameux du gallican La Bruyère en lui donnant un sens beaucoup plus profond : « Quelques-uns, pour étendre leur renommée, entassent sur leurs personnes des pairies, des colliers d'ordre, des primaties, la pourpre, et ils auraient besoin d'une tiare ; mais quel besoin a Trophime d'être cardinal ? » (40).

Jean ORCIBAL,
Docteur ès-Lettres.

---

(39) En 1715 encore, « il était destiné par le duc d'Orléans à de grandes choses et dans le Conseil et dans l'éducation du Roi » (Saint-Simon, *Ecrits inédits*, t. IV, p. 460).

(40) *Caractères* (éd. de 1689), *Du mérite personnel*, éd. G. Servois, Paris, 1865, t. I, pp. 159 et 441.

Un aspect de l'éthique fénelonienne : l'anéantissement du moi

> « Dès que nous n'aurons plus ni désirs, ni craintes, par rapport au corps, nous demeurerons affranchis de la loi du temps. L'extinction de toute volonté propre et le détachement de tout ce qui change, nous met dans cette paix d'éternité pour laquelle nous sommes faits. »
> (*Lettre à Mme de Maintenon.* 1er janvier 1693).

> « Le moment présent est une espèce d'éternité, qui prépare à la véritable et qui en est un avant-goût. »
> (*Lettre à la comtesse de Montberon.* 27 septembre 1701).

« Dieu n'a pas attendu que nous fussions quelque chose pour nous aimer : avant tous les siècles, et avant même que nous eussions l'être que nous possédons, Il pensait à nous, et Il n'y pensait que pour nous faire du bien. Ce qu'Il avait médité dans l'éternité, Il l'a exécuté dans le temps » (1). D'autres partent de l'homme ; Fénelon s'inscrit dès l'abord dans l'absolu : après St-Jean de la Croix, St-François de Sales, le cardinal de Bérulle, ses maîtres spirituels, il est sans force devant « l'amour que Dieu a pour nous » ; le thème toujours latent de sa pensée, nous le trouverions dans le verset du prophète Jérémie : « Je t'ai aimé d'un amour éternel, c'est pour cela que je t'ai attiré, dans ma pitié pour toi ». « In caritate perpetua dilexi te, ideo attraxi te, miserans tui ».

Qu'est-ce que l'homme, qu'est-ce que l'individu, notre moi, dans une telle perspective ? Tout humanisme qui se donnerait pour fin une perfection humaine ou un épanouissement temporel ne saurait y vivre. Aussi bien, hors de Celui qui est, quelle authentique réalité subsiste ? Dans son désir de participer à la charité de Dieu et donc à l'éternité, Fénelon cherche à vider la créature de toute matière temporelle : « Le vrai fidèle n'a plus rien : il n'est plus lui-même à lui-même » (2). Mais le danger est que son désir de pureté ne l'amène à supprimer définitivement le moi et la conscience individuelle. Seul subsisterait alors l'être de Dieu dont la

---

(1) Fénelon, Œuvres, édition dite de Paris, 1848-51, Leroux et Cie, tome VI, *Manuel de Piété* XXIXe jour, Sur l'amour que Dieu a pour nous (je vous ai aimé d'un amour éternel, Jér. XXXI. 3), p. 40.

(2) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettre à une religieuse sur le point de faire profession*, XXVI, p. 461.

toute puissance s'affirmerait dans une parfaite solitude. Ely Carcassonne pouvait donc à juste titre craindre que Fénelon ne risquât une « transposition chrétienne du panthéisme » (1).

En fait Fénelon maintient le dualisme chrétien du Créateur et de la création, mais avec la passion aveuglante d'un néoplatonicien pour la beauté de Dieu. L'éthique fénelonienne, en ce qu'elle a d'original, s'ordonne à ce but : le Pur Amour. Or, que faut-il entendre par là, sinon l'attitude du chrétien qui, devenu toute attente, n'aime plus Dieu que pour Dieu même, sans considération de l'intérêt ou de la joie qu'il peut trouver dans ses dons temporels ou éternels. Nous sommes bien loin de l'attitude que Pascal propose aux libertins qu'il veut convertir par l'argument du « pari ».

La prière de Fénelon sera essentiellement humiliation du moi devant la transcendance divine : « L'acte d'adoration de l'Etre spirituel, infini et incompréhensible, qui ne peut être ni vu, ni senti, ni goûté, ni imaginé... est l'exercice tout ensemble du pur amour et de la pure foi » (2). Et ce silence de l'âme s'approfondit même : le pur amour ne saurait être sans une totale « désappropriation » (3) de nous-mêmes ; elle est l'envers du décor, indispensable : au lyrisme des élévations féneloniennes s'oppose le réalisme précis, presque prosaïque, fait de subtilité et d'entêtement, avec lequel l'auteur des *Lettres spirituelles* à Charlotte de St-Cyprien ou à Mme de Maintenon cherche à vider le moi de toute résistance virtuelle à la grâce. Pour des yeux simplement humains, c'est là œuvre de destruction. Fénelon ne nous donne pas le change : « L'œuvre de Dieu est une œuvre de mort et non pas de vie ; c'est une œuvre où il faut toujours sentir son inutilité et son impuissance. Telle est la patience et la longanimité des saints » (4).

Cette opposition de la nature et de la grâce est certes traditionnelle. Mais Fénelon s'intéresse à un conflit qui, à son point de départ, semble plus restreint. Cette « opération de mort » à quoi il tient tant, ne s'applique point à la vulgaire

---

(1) Ely Carcassonne, *Etat présent des travaux sur Fénelon, Etudes françaises, Les Belles Lettres*, Paris, 1939.

(2) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettre à Charlotte de Saint-Cyprien* (approuvée par Bossuet), 10 mars 1696, p. 450.

(3) *Désappropriation* : est désapproprié qui renonce à soi jusque dans les plus extrêmes limites, au point de ne plus s'attribuer mérites ni vertus. *Désindividualisation* : le fait de ne plus se considérer que comme l'une des créatures de Dieu, comme l'on considèrerait autrui, de façon anonyme.

(4) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettre à Charlotte de Saint-Cyprien*, 21 août, p. 455.

concupiscence ni aux péchés dits « capitaux ». A tout le moins, elle ne s'y applique plus essentiellement. Le pur amour doit son excellence à son « désintéressement », à sa gratuité totale : « Toute perfection se réduit à cet état habituel d'amour pur et unique, qui fait dans ces âmes avec une paix désintéressée tout ce que l'amour mélangé fait dans les autres avec quelque reste d'empressement intéressé. En un mot, il n'y a que l'intérêt propre qui ne peut et qui ne doit plus se trouver dans l'exercice de l'amour désintéressé. Mais tout le reste y est encore plus abondamment que dans le commun des justes » (1).

Ces termes « d'amour-propre » et dé « désappropriation » se retrouvent sans cesse sous la plume de Fénelon. Certes il est le premier à ne pas méconnaître l'existence et la valeur d'autres voies spirituelles ; mais, dans la voie qu'il préconise, l'homme ne se construit pas, même dans la vertu. « *Abyssus abyssum invocat* ». « Un abîme appelle un autre abîme », disent les *Psaumes*. L'ascèse fénelonienne se propose de nous réduire « à ne pouvoir présenter à Dieu que notre misère et sa miséricorde. Notre misère est l'objet propre de la miséricorde, et cette miséricorde est notre unique titre » (2).

Point de demi-mesure : la technique spirituelle de Fénelon consiste à dépouiller notre conscience de toute complaisance en soi, plus encore de toute complaisance dans les dons de Dieu même : « Il faut tâcher de ne chercher en Dieu que l'amour de sa beauté et non le plaisir qu'il y a en la beauté de son amour » (3). Méthode raffinée, précise, qui ne laisse rien au hasard : « Vous verrez par expérience que quand on prend pour mourir à soi le chemin que je vous propose, Dieu ne laisse rien à l'âme, et qu'Il la poursuit sans relâche, impitoyable jusqu'à ce qu'Il lui ait ôté le dernier souffle de vie propre pour la faire vivre en lui dans une paix et une liberté d'esprit infinie » (4).

Pris d'une sorte de vertige devant la finitude et ce qu'il appelle le « demi-néant » (5) de son moi, Fénelon parvient aux frontières du « château intérieur » où il sent parfois son Dieu immédiat : sa lutte contre lui-même est alors relati-

---

(1) Fénelon, *Maximes des Saints*, article XIX, vrai.

(2) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettre à Mme de Maintenon*, p. 538.

(3) St-François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, IX, X.

(4) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettre à Mme de Maintenon, vers* 1690, p. 487.

(5) *Demi-néant* : pour Fénelon notre misère est en quelque sorte négative : c'est une absence de charité vraie, une somme de manques plus qu'un poids de défauts ou de vices. Mais, cet ensemble de caractères négatifs ne constitue pas un néant total puisque Dieu l'a assumé en s'incarnant, et puisque, d'autre part il est en nous une conscience libre qui le connaît.

vement joyeuse, naïve. Mais le plus souvent, cette « tendance de fond vers Dieu » reste sans réponse et l'attente d'une vie bienheureuse et éternelle s'accomplit dans « une paix quelque fois sèche et même amère » (1), dans la pure foi.

C'est assez dire que, pour le profane, le plus beau portrait de Fénelon est un portrait négatif : cet être, si discret sur lui-même, nous instruit de ce qu'il est à mesure qu'il se détruit. Son œuvre, autant que celle de St-François de Sales est contradictoire, voire paradoxale : « Tout y est consolant et aimable, quoiqu'il ne dise aucun mot que pour faire mourir » (2).

Pour inscrire notre être dans la charité il est nécessaire d'anéantir (3) tout ce qui en nous n'est pas pur amour de Dieu, « l'amour-propre », le sentiment de « propriété » (4) — et Fénelon y parvient par la « désappropriation » et « l'indifférence ». Mais cela ne suffit pas. Et nous verrons comment par l'oraison passive, Fénelon amène notre libre volonté à se tendre vers Dieu. Dans cette démarche spirituelle, il ne connaîtra pas comme Pascal d'états exceptionnels ; par humilité autant que par prudence, il se retranchera dans les règles d'une action toute commune et quotidienne. Cet humanisme est quelque peu paradoxal, puisqu'il n'a pas pour but l'épanouissement de l'homme et qu'il est une forme d'ascèse : il semble concilier en fait « les tendances opposées de l'humanisme salésien et de l'antihumanisme des mystiques flamands » (5).

***

Ce « moi » que Fénelon va vouloir détruire, comment le conçoit-il ? Quelle expérience personnelle en a-t-il ? « Je ne puis expliquer mon fond, écrit-il. Il m'échappe, il me paraît changer à toute heure. Je ne saurais rien dire qui ne me paraisse faux un moment après. Le défaut subsistant et facile à dire c'est que je tiens à moi et que l'amour-propre me décide souvent... Je n'ai aucune consistance dans aucun

---

(1) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettres à diverses personnes du monde*, XXXI, p. 465.

(2) Fénelon, op. cit., t. VIII, XXXII, p. 477.

(3) *Anéantir, Anéantissement* : Fénelon entend par là la mort de l'homme à ses vices, à ses goûts et préférences, à tout ce qui est propriété ou, dans une certaine mesure, conscience de soi. Cette notion, autant philosophique que religieuse chez Fénelon, est rarement liée au dogme de l'incarnation et à l'humilité qu'il doit nous inspirer, comme c'est fréquemment le cas chez d'autres mystiques.

(4) *Propriété* : l'esprit de propriété consiste à s'attribuer les vertus ou les dons que nous devons à la seule munificence divine.

(5) R. P. Chesneau.

sens » (1). Semblable portrait évoque immédiatement le visage de Montaigne : même sincérité face à la réalité psychologique qui s'offre à son regard intérieur, fluide, mouvante, naturelle, sans rien de composé. Un seul trait fixe : une sorte de préoccupation essentielle de soi, jointe au sentiment profond de notre caractère temporel, de notre impermanence : « Je ne peins pas l'être, je peins le passage », disait déjà l'auteur des *Essais*. Fénelon va plus loin : « Trompez-vous vous-même... inventez des occupations qui vous raniment. Les jours sont longs quoique les années soient courtes ; il faut accourcir les jours en se traitant comme un enfant ; cette enfance est une sagesse profonde » (2). Quelle apologie du « divertissement », et quelle notion concrète du moi cela suppose... Fénelon ne part point de définitions théoriques : c'est au raffinement de sa conscience épuisée par les scrupules que nous devons les particularités de son enquête contre le moi.

Certes Fénelon n'est point novateur en la matière : tous les mystiques distinguent des moments dans la vie intérieure et Fénelon ne fait guère que supposer franchies les premières étapes de la vie « purgative » : « on trouve en soi un fonds inépuisable de défauts raffinés » (3) ; l'intérêt propre en est la source, il est le péché capital des « parfaits ». Les conseils pratiques de Fénelon se réduisent à nous mettre en garde contre les multiples visages de ce qu'il appelle « amour-propre » et « propriété ». Il a la conviction intime que c'est là le fond du cœur humain et souscrit totalement à l'expérience de Mme Guyon : « L'impureté foncière de l'âme est l'effet de l'amour-propre et de la propriété » (4).

« Amour-propre », « propriété », Fénelon prend ces mots dans un sens précis. Tout sentiment, toute action, qui ne tend pas exclusivement à la gloire de Dieu relève en fait de l'amour-propre, de l'esprit de propriété ; entendons que ce sentiment, cette action peuvent être en eux-mêmes vertueux ; au niveau où il se place, l'intention devient le complément indispensable de tout acte, et la « pureté » d'intention en consacre seule la valeur. Pour exprimer en termes pascaliens la doctrine fénelonienne, tout ce qui est étranger à « l'ordre de la charité » est vide de véritable bien, et pour un esprit d'essence aussi platonicienne que celui de

---

(1) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettres*, CCXIX, p. 589.

(2) Fénelon, op. cit., t. VIII, *A diverses personnes de piété qui vivaient dans le monde*, 1714, CXXVII, p. 541.

(3) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettres*, CXXIV, p. 539.

(4) Mme Guyon, *Torrents*, 220.

Fénelon tout ce qui n'est pas tel, manque de véritable réalité, tend au néant, à ce que, par prudence, il appelle de façon paradoxale « un demi-néant ». Rattacher sa vie à Dieu dans les détails les plus minimes, en faire le seul but, sans en espérer jouissance ou récompense, telle est la raison de la lutte contre l'amour-propre et l'esprit de propriété : la lutte contre tout ce que nous pourrions sauver de nous-mêmes jusque dans l'exercice de la vertu.

L'aspect le plus simple de ce vice est ce que l'on appelle traditionnellement le pharisaïme : le fait de s'arroger en propre les dons de Dieu, se croire bon, ou intelligent, ou vertueux de par l'excellence de sa propre nature, se prendre pour autre chose qu'un vide jamais comblé, qu'une soif jamais étanchée. Les âmes auxquelles pense Fénelon, nourries d'ouvrages spirituels, ne sont pas simplifiées par l'ignorance ou par une vie d'action. Scrupuleuses, curieuses de leur propre perfection, elles s'inquiètent de leurs progrès dans les voies intérieures. C'est là « chercher le moi en Dieu » (1). C'est trop s'intéresser pour soi : « J'ai un désir infini », écrit-il le jour de Noël 1710 à la carmélite Charlotte de St-Cyprien, « que vous soyez simple et que vous n'ayez plus d'esprit. Je voudrais que Dieu flétrît vos talents comme la petite vérole efface la beauté des jeunes personnes. Quand vous n'aurez plus aucune parure spirituelle vous commencerez à goûter ce qui est petit, grossier et disgracié selon la nature, mais droit selon la pure grâce... Devenez bergère ignorante, grossière, imbécile ; mais droite, détachée de vous-même, docile, naïve, et inférieure à tout le monde » (2). A ces âmes scrupuleuses et raffinées Fénelon propose la seule ascèse qui convienne, la mort de « l'esprit » : « La mort que Dieu opère, va chercher jusque dans les moëlles et dans les jointures pour diviser l'âme d'avec l'esprit. Dieu qui voit tout en nous sait précisément où il faut opérer l'opération de mort » (3).

Pourquoi ce combat contre ce qui apparaît à d'autres comme la satisfaction légitime de l'homme de bien ? Le motif essentiel en est un amour jaloux de Dieu, une passion augustinienne qui tend à attribuer à l'éternel tout le bien de la nature humaine ; la cause secondaire en est l'inquiétude que fait naître en nous le sentiment de « propriété ».

---

(1) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettre à Mme de Maintenon vers* 1690, p. 483.

(2) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettre à Charlotte de Saint-Cyprien, à Cambrai, 25 décembre* 1710, p. 456.

(3) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettre à une religieuse*, p. 462.

L'amour-propre en effet entraîne une activité qui est une caricature de l'action. S'il faut « compter bien certainement que le moindre attachement aux meilleures choses par rapport à soi retarde plus que toutes les imperfections que l'on peut craindre » (1), c'est parce qu'il se crée alors dans l'âme une sorte d'émulation pour la vertu qui cherche à grandir notre individu, et qui bâtit non seulement sur le vide, mais dans le désordre. Dieu seul peut nous construire, seul Il peut dessiner dans nos âmes telle image qu'il lui plaira de sa beauté ; notre rôle est de polir le miroir où seul Il peut choisir d'apparaître. Ne cherchons pas à créer nous-mêmes une image de Dieu. Quelque désir que nous ayons alors de la perfection, ce serait indirectement nous adorer nous-mêmes, alors que la véritable adoration doit nous libérer d'un moi dont nous sommes prisonniers en s'adressant à un Dieu dont nous savons essentiellement qu'Il nous est transcendant.

C'est par un sentiment profond du mystère que Fénelon oppose à notre désir instinctif d'activité la recherche de l'indifférence. Indifférence au plaisir que nous causent dans cette vie les dons de Dieu, et indifférence même à l'espoir de la joie dont il est promis que s'accompagnera la vision béatifique. On sait que c'est là un des points les plus controversés de la doctrine de Fénelon, celui-ci admettant, après bien d'autres spirituels, St-François de Sales par exemple, que le sacrifice inconditionnel de la béatitude est une forme supérieurement détachée et pure de l'amour désintéressé. Aux yeux de Fénelon, « Dieu seul est », et doit seul causer notre joie : il sépare Dieu de ses dons et semble redouter que ne s'établisse entre notre être et Dieu un accord selon lequel la satisfaction de notre moi répondrait aux dons de Dieu, sorte d'équilibre dans le relatif qui pourrait tromper notre soif d'absolu.

Il ne craint rien autant que cette erreur sur la véritable vocation spirituelle. Il ne se veut point de la lignée des chrétiens charnels, tellement enlisés dans le monde qu'ils ne peuvent désirer qu'une béatitude à son image : « Il s'en faut bien qu'ils ne regardent la béatitude sous cette image si pure de la connaissance et de l'amour de Dieu. Il leur faut des biens plus sensibles... Souvent même des justes, dont les sentiments ne sont pas encore assez épurés, mettent une espèce de distinction entre la joie de connaître et d'aimer Dieu éternellement, et la béatitude qu'ils se promettent ». Fénelon veut que nous restions affamés et ne rabaissions

(1) Fénelon, op. cit., t. VIII, *Lettre à Mme de Maintenon*, vers 1690, p. 483.

pas l'objet de notre quête. Il ne s'agit point naturellement de se montrer indifférent aux actes positifs de vertu : Fénelon n'est nullement un disciple de Molinos, il ne méconnaît point ce qu'implique notre engagement dans le temporel. « Le pur amour fait dans ces âmes avec une paix désintéressée, tout ce que l'amour mélangé fait dans les autres avec quelque reste d'empressement intéressé... » (1).

La doctrine fénelonienne n'est point originale quant à l'idéal extérieur qu'elle se propose : bonté, douceur, abnégation, justice ; ce sont les traits de l'homme vertueux de tout temps. Mais ne « vouloir plus rien que comme Dieu le fait vouloir à l'âme par son attrait » (2), c'est là le caractère du chrétien selon le cœur de Fénelon. Il axe sa réflexion sur ce qui se retrouve ailleurs plus estompé, telle cette doctrine de l'indifférence qu'il distingue de la résignation, et qui, par l'accent qu'il lui donne, devient presque troublante.

La « résignation », moins parfaite que l'indifférence, s'accommode encore de l'esprit de « propriété », mais la désappropriation qui caractérise l'état d'indifférence suppose que l'on ne se considère plus que comme l'on considérerait autrui : « O soyons de pauvres anonymes », disait Mme Guyon, « à qui l'on ne puisse plus rien nommer de propre » (3) ; semblable désindividualisation est épuisement d'un être fatigué de lui-même et devenu serein, de cette sorte de sérénité indifférente dont Simone Weil fait un des traits de l'esprit religieux, de l'esprit de vérité. Puisqu'en dehors de la charité divine dont nous sommes les témoins plus que les participants effectifs, « cette vie n'est qu'une mort lente », qu'importe que cette « mort » soit mienne plutôt qu'étrangère à moi ? La soumission immédiate dans l'anonymat à la minute présente, telle est ou devrait être, aux yeux de Fénelon, l'attitude du chrétien : « Ne songeons donc qu'au présent, et ne nous permettons pas d'étendre nos vues avec curiosité sur l'avenir » (4). Comment ne pas reconnaître sous la plume de Fénelon ce même goût de contrainte temporelle qui fit écrire aujourd'hui à Simone Weil une devise de profonde sagesse : « N'avoir plus conscience de soi que comme d'une chose vouée à l'obéissance... N'agir que contraint, ou par la nécessité matérielle ou par une obligation

---

(1) Fénelon, *Explication des Maximes des Saints*, article XL (vrai), I.

(2) Fénelon, *Maximes*, article V (vrai).

(3) Mme Guyon, *Discours*, II, 189.

(4) Fénelon, op. cit., *Lettre* 37, t. VIII, p. 477.

stricte, ou par un ordre irrésistible de Dieu ou par une vive inclination naturelle. Le « je » périt alors d'inanition » (1).

Cette destruction du moi par la soumission à la minute présente, doublée d'un anéantissement de « l'amour-propre » est cause tout naturellement d'une vacuité spirituelle qui fait que notre être ne peut alors adhérer à aucun état puisque « l'amour est sa vie : il est comme son être et comme sa substance, parce qu'il est le seul principe de ses affections » (2). « Voilà, selon mon livre, écrit Fénelon, la plus haute perfection de l'amour : c'est qu'il n'y ait plus dans l'âme le mélange de plusieurs amours, et qu'un amour naturel d'elle-même ne la rende ni inquiète ni empressée » (3).

On sait combien Bossuet s'est opposé à une conception semblable : « l'essence de l'amour », à son avis, « voulant toujours posséder son objet », et « la nature de l'homme nécessairement être heureuse » (4). Combien il s'est opposé à ce qui lui semblait une négation de l'espérance chrétienne, à une simplification de notre esprit où il voyait la source d'une sorte d'automatisme spirituel : « Dans tout le livre (des *Maximes*), on accoutume les âmes à agir par impulsion... c'est-à-dire par fantaisie et par impression fanatique » (5).

Fénelon en était bien éloigné. Et s'il s'écarte de Mme Guyon, c'est parce que son rationalisme, son humilité également, ont toujours fui les « motions » divines : « Selon la règle du Bienheureux St-Jean de la Croix » il désire « outrepasser tout, sans en juger, et demeurer dans l'obscurité de la pure foi, « se » contentant de croire sans voir, d'aimer sans sentir, si Dieu le veut, et d'obéir sans écouter « son » amour-propre » (6). « Je n'ai aucune lumière ni sentiment extraordinaire, mais s'il m'en venait, je ne voudrais, dans le doute ni les rejeter par une sagesse incrédule ni y acquiescer par un goût de ces sortes de grâces apparentes qui peuvent flatter et exposer à illusion » (7).

En fait la désappropriation fénelonienne n'est pas que « l'exercice tout ensemble du pur amour et de la pure foi » (8),

---

(1) Simone Weil, *La connaissance surnaturelle*, Paris, Gallimard, 1950, p. 40.

(2) Fénelon, op. cit., *Instruction pastorale sur le livre intitulé Explication des Maximes des Saints*, p. 325.

(3) *Ibid.*

(4) Bossuet, Œuvres, *Relation des actes du Clergé*, éd. Lachat, XXX, p. 462.

(5) Bossuet, *ibid.*, XIX, ch. IX.

(6) Fénelon, op. cit., t. 8, *Au P. Lami*, 2 octobre 1710, p. 449.

(7) *Ibid.*

(8) Fénelon, op. cit., t. 8, *Lettre à Charlotte de Saint-Cyprien, à Versailles*, 10 mars 1696, p. 450.

ni simple « indifférence » aux dons temporels ou spirituels de Dieu ; elle suppose une complète rénovation morale et une technique propre, qui se fonde sur une notion très précise, à la fois traditionnelle et très personnelle de la prière.

***

L'idéal de Fénelon est une « simplicité de candeur, d'ingénuité, de rapport unique à Dieu seul, et de défiance sincère de soi-même en tout » (1). Cette « fidélité actuelle de l'âme, qui, dans sa paix la plus profonde, préfère d'écouter l'esprit intérieur de grâce » (2), c'est aux yeux de Fénelon : la prière.

D'une manière plus précise c'est non par la « méditation » des mystères de la religion que se consume le « moi », c'est plutôt, ce premier degré franchi, par une oraison tranquille où l'intelligence, le raisonnement humain n'ont plus de part. Cette oraison tacite ignore « les actes vifs et formés avec ardeur et goût sensible » (3). Fénelon n'a jamais prétendu qu'elle dût être ininterrompue effectivement, mais il a seulement répété que dans l'âme qui s'y adonne, elle finit par créer un état presque habituel de soumission à la volonté de Dieu.

Nous retrouvons dans cette doctrine de l'oraison passive les grands préceptes de St-Jean de la Croix et la « désappropriation » de Fénelon affirme à nouveau la primauté de la volonté sur le sentiment : « Le sentir ne dépend pas de nous, mais le vouloir en dépend. Dieu ne nous demandera pas d'avoir senti... mais il nous demandera d'avoir voulu et persévéré dans le bon vouloir, parce qu'il nous en a donné la liberté véritable » (4).

La doctrine de Fénelon relative à l'état passif est orthodoxe en son fond : *l'Acte d'Adhésion à la Doctrine du Cardinal de Bérulle* en témoigne ; mais c'est déjà, chez ce grand intellectuel, trait assez particulier que sa prédilection pour un état où nous attire la seule grâce de Dieu. Il semble en avoir une connaissance directe et redouter chez ceux qu'il dirige l'illusion en ce domaine : « Vous n'avez point d'expérience ; vous n'avez que de la lecture avec un esprit accoutumé au raisonnement dès votre enfance » (5), écrit-il à Charlotte de

(1) Fénelon, op. cit., *ibid.*, p. 453.

(2) *Ibid.*, p. 450.

(3) Fénelon, op. cit., t. 2, *Au P. Lami, Lettre* 1, *Sur la nature de la prière*, 5e question, *De la prière par rapport à la délectation sensible*, p. 174.

(4) *Ibid.*, p. 173.

(5) Fénelon, op. cit., t. 8, *Lettre à Charlotte de Saint-Cyprien*, 21 août, p. 455.

St-Cyprien. Sa prédilection pour l'état passif vient, sans nul doute, de ce qu'il y voit le silence de l'esprit qui ne peut plus se complaire en raisonnements. Quelle confidence aussi, indirecte, sur son attachement foncier aux « talents » que « la véritable grâce rabaisse », elle « qui fait qu'on est ravi d'être avec les gens les plus grossiers et les plus idiots pourvu qu'on y soit pour faire la volonté de Dieu » (1).

Mais l'autre source de cette prédilection, c'est la nature de l'amour telle que l'entend Fénelon. Il se montre presque cornélien dans son analyse. Dans sa *Lettre à M. de Meaux sur la Charité*, il distingue « une pure passion dont l'âme est saisie et affectée sans y avoir part » (2) et « une autre délectation délibérée et volontaire... » « commandée par la loi de Dieu, et par conséquent libre, puisque, selon la règle de St-Augustin, une chose est censée libre dans les hommes, lorsque elle leur est commandée... Cette libre délectation, ou complaisance de la volonté en Dieu est le pur amour dans sa perfection » (3).

Le pur amour est donc à la fois obéissance à Dieu et liberté de l'homme ; le véritable amour de Dieu est manifestation de notre liberté : « se complaire librement dans un objet et l'aimer, c'est précisément la même chose » (4).

Semblable distinction sanctionne l'anéantissement du moi chez Fénelon. Successivement nous l'avons vu rejeter l'illusion des sentiments, du raisonnement, de ce que dans le langage courant nous nommons liberté. Mais ce serait un ascétisme vain que cette destruction du moi si elle ne devait préparer l'union de l'âme avec Dieu. Bien des textes le soulignent ; bornons-nous à cette phrase tirée de l'*Entretien affectif pour le jour de la St-Thomas* : « C'est par l'anéantissement de mon être propre et borné que j'entrerai dans votre immensité divine ».

Mais cette immensité divine est impénétrable, et Fénelon qui jusqu'alors avançait de façon sûre maintenant hésite. Sur le plan de son expérience personnelle, il est indéniable qu'il se montre d'un scepticisme douloureux : son exigence spirituelle fait qu'il ne se satisfait point de ce que d'autres nommeraient déjà union à Dieu. Car il a de l'Absolu une notion toute intellectuelle : on n'imagine pas Fénelon exta-

---

(1) Fénelon, op. cit., t. 8, *Lettre à Charlotte de Saint-Cyprien*, 10 décembre, p. 454.

(2) Fénelon, op. cit., t. 3, *Lettre à M. de Meaux sur la Charité*, 6e objection, *Réponse*, p. 362.

(3) *Ibid.*, pp. 362-363.

(4) *Ibid*, p. 363.

tique, ni même pleurant de joie comme Pascal. Il y a chez lui une retenue rationnelle devant le sacré, une crainte de la surexcitation, de l'attendrissement, qui l'apparentent en son fond à Bossuet. Comme lui, il redoute de « mettre la sublimité et la perfection dans des choses qui ne sont pas, ou, en tout cas, qui ne sont pas de cette vie » (1). Il transporte dans le domaine de la vie spirituelle le goût classique de la simplicité. Tout excès lui semble dangereux et, esthétiquement même, une déformation grotesque. Ce dépouillement n'a point la tendresse évangélique : il s'accompagne d'une élégance un peu sèche qui exprime de façon impersonnelle, sans joie ni regret, le sentiment de Fénelon que tout ce que nous pouvons connaître de Dieu en ce monde est essentiellement imparfait. Sa doctrine est assez bien ramassée en ces lignes qu'il envoie à Charlotte de St-Cyprien : « Je prie Dieu d'être toutes choses en vous et de vous préserver de toute illusion ; ce qui vous arrivera si vous allez comme le dit le Bienheureux Jean de la Croix, toujours par le non-savoir dans les vérités inépuisables de l'abnégation de vous-même : n'en cherchez point d'autre » (2).

Fénelon se retrouve donc seul, même dans les joies spirituelles, puisqu'elles sont trompeuses : certes la foi lui permet d'adhérer à une « réalité », non à une illusion ; sa conscience ne s'anéantit point dans un nirvana oriental. Le but n'est point illusoire, mais pour notre regard humain cette charité à laquelle nous devons participer se traduit, non en un épanouissement de notre moi sensible, mais en une obéissance à ce que notre intelligence croit être la volonté de Dieu. « La véritable union à Dieu est de faire sa volonté sans relâche, et malgré tous les dégoûts naturels et tous les devoirs les plus ennuyeux et les plus pénibles de son état » (3). L'intersection de notre voie et de la grande voie divine, c'est l'étroitesse souvent médiocre du devoir d'état. « Ce que Dieu avait médité dans l'éternité, il l'a exécuté dans le temps » (4). Quelle grande perspective, semble-t-il ; mais le point d'interférence de l'éternité et du temps c'est cet instant présent où il ensevelit ce mort indifférent, anonyme, que son « parfait » a dû devenir. Il lui assigne une tâche qui n'est point mystique, sans rien de l'activité lyrique, tendre ou noble du spirituel aux premiers temps de sa quête.

---

(1) Bossuet, Œuvres, éd. Lachat, *Lettre à son neveu*, 2 novembre 1698, XXX, 76.

(2) Fénelon, op. cit., t. 8, *Lettre à Charlotte de Saint-Cyprien*, XVI, p. 455.

(3) Fénelon, op. cit., t. 6, *Manuel de piété*, *De la prière*, IV, *Des retraites*, p. 8.

(4) Fénelon, op. cit., t. 6, *Manuel de piété*, XXIX° jour, *Sur l'amour que Dieu a pour nous*, p. 40.

Fénelon ne lui conseille pas non plus de se nourrir du sentiment du mystère : il y a là danger. D'un pessimisme réaliste, il désespère absolument de notre bonheur en ce monde, ignore la joie naïve d'un cœur confiant et simple. C'est comme si la grande devise de St-Jean de la Croix « *Olvido de lo criado, memoria del criador* », « oubli du créé, souvenir du Créateur », était amputée de la deuxième partie : Fénelon a oublié le créé, le créé aimé et envisagé en lui-même, mais, il est comme détaché aussi du « souvenir » que nous pouvons avoir du Créateur. Notre destinée surnaturelle éveille en lui moins de la joie qu'une paix faite de gravité tranquille. La doctrine de Fénelon est en définitive une exaltation de l'action précise et incarnée d'un être humain qui, pour la plus grande gloire de Dieu, joue dans la solitude tel rôle qui lui est confié, jeu divin qui selon un rythme mesuré fait de tous les « parfaits » des « jongleurs » innocents.

***

En fait, cette doctrine de l'action, terme ultime, sage et modeste de l'éthique fénelonienne, est ce qui en préserve l'orthodoxie comme ce qui lui confère son caractère propre. Certes les théologiens chrétiens parlent de la « déification » de l'homme, mais ils restent fidèles à la notion dualiste du créateur et du créé ; la mystique chrétienne n'admet point d'identité de substance entre Celui qui est et notre âme, même en sa « fine pointe ». A l'anéantissement de la conscience dans le nirvana, elle oppose un idéal d'union à Dieu réclamant une ascèse qui en aucun cas ne doit être envisagée comme une fin en soi. Le paradoxe est que dans la perspective chrétienne le moi doit mourir — faute d'être pur — sans pourtant s'anéantir, puisqu'il est promis à l'union divine.

Il est indéniable que la plus grande tentation que connut Fénelon fut d'ordre métaphysique : son désir d'union à Dieu répond aux besoins de son cœur autant qu'à la conception esthétique de son esprit ; il a cherché tous les moyens pour effacer l'ombre du moi. Mais plus il lutte contre la « propriété » et « l'amour-propre », plus il se sent loin du but. L'ennemi est toujours là.

Aussi l'action qu'il envisageait dans sa jeunesse sous l'aspect glorieux des « missions », action héroïque, vrai « geste » de foi, s'assombrit-elle quand il parvient au terme de sa vie. Elle n'est plus conquête mais repli ; elle est synonyme de patience, elle est pure foi, libérée de tout but immédiat, gratuite, même dans le domaine apostolique.

Elle est renoncement au succès individuel, fût-ce le plus noble ; elle n'est pas choisie, mais, en partie tout au moins, subie, car si mesquine soit-elle, elle peut toujours porter l'âme au renoncement :« Quand on est dans un assujetissement presque continuel de dissipation, qu'on est toujours empressé malgré soi à faire rien et qu'on ne peut se rendre compte à soi-même d'aucune occupation solide, le fond du cœur s'attriste, se dessèche et se décourage. Mais c'est ce découragement même, pourvu qu'on n'y succombe pas, qui purifie le cœur » (1).

C'est vraiment là « pratiquer les œuvres en tant que sacrifice » et « se libérer de tout attachement » (2). Cette purification est paix.

Qu'importe que cette action soit précise, incarnée, minutieuse, elle n'en est que davantage mort à soi-même : « Les âmes encore intéressées pour elles-mêmes, veulent sans cesse faire des actes fortement marqués et réfléchir pour s'assurer de leur opération et pour s'en rendre témoignage au lieu que les âmes désintéressées sont par elles-mêmes indifférentes à faire des actes distincts ou indistincts, directs ou réfléchis » (3).

Certes, qui ne voit le reproche que l'on peut faire à Fénelon ?... Egrener son moi au fil des jours, l'épuiser en insignifiances, s'affranchir du poids de son individualité en se jetant dans l'action, c'est là un programme ascétique, mais où est la charité ? N'est-ce point inverser les termes et prendre pour fin ce qui n'est qu'un moyen ? « Le progrès de l'oraison consiste à aimer beaucoup », disait sainte Thérèse. Est-ce parce que, paradoxalement, Fénelon n'a pas d' « amour » qu'il n'a ni joie ni douleur, et que la musicalité de son œuvre est élégance, sécheresse, mélancolie, mais ignore la passion ? N'écrivait-il pas de lui-même : « Je tiens à tout d'une certaine façon, et cela est incroyable ; mais d'une autre façon, j'y tiens peu, car je me laisse assez facilement détacher de la plupart des choses ? » (4).

Fénelon cherche à anéantir un moi déjà purifié et comme naturellement ordonné ; son ascèse se développe dans l'atmosphère raréfiée d'une intellectualité précieuse : elle ne connaît que certains tons de la gamme des sentiments

---

(1) Fénelon, op. cit., t. 8, *A Mme de Maintenon*, p. 489.

(2) *Bhagavad-Gita*, traduction de Camille Rao et Jean Herbert, 1942, ch. 3, n° 9.

(3) Fénelon, *Maximes*, 20e proposition.

(4) Fénelon, op. cit., t. 8, *Lettres*, CCXIX, p. 589.

humains. Aussi l'action est-elle pour lui ascèse en ce qu'elle retient captif un esprit dont le grand péché est le désir définitif d'envol.

Il y a donc là surtout prudence orthodoxe d'un homme qui parle d'expérience : l'action le garantit du vertige qui le saisirait devant notre impermanence et l'éternité divine, elle est l'ancre qui retient son esprit embarqué aux confins du temporel et de l'intemporel en une quête qui, à moins d'aide surnaturelle, court le risque d'être un naufrage. Ce naufrage, Fénelon le pressent dans l'obscurité de la voie passive, et, sentant sa faiblesse, le redoute, car il en ignore la nature : ennemi du moi, il sait, chrétien et penseur occidental, qu'il ne faut point que soit irrémédiablement détruit le témoin de notre conscience misérable. Car où la conscience disparaît, il n'y a plus de sujet, et seule demeure, immense, « innombrable », l'éternité divine. Il sait, avec l'apôtre, que les bienheureux « connaissent Dieu comme ils sont connus de Lui » (1), « transportés de clarté en clarté par la puissance de son Esprit, en sa propre image » (2). Quel que soit son désir d'anéantissement, Fénelon sait qu'il ne sera jamais total ; l'ascèse chrétienne est purification, non dévastation, et la paix promise n'est point le désert.

L'action est donc un moyen à la fois de perdre et de fixer le moi. Elle est essentiellement source d'équilibre ; non point compromission du désir mystique, mais moule où couler toute vie spirituelle. Selon cette voie, notre moi ne se désespèrera plus de se retrouver toujours : il s'oublie dans l'action, avant de s'oublier dans la vision béatifique :

« Soyez un vrai rien en tout et partout ; mais il ne faut rien ajouter à ce rien. C'est sur le rien qu'il n'y a aucune prise. Il ne peut rien perdre. Le vrai rien ne résiste jamais et il n'a point un moi dont il s'occupe. Soyez de rien et rien au delà et vous serez tout sans songer à l'être » (3).

Jeanne-Lydie Goré,
Agrégée des Lettres,
Assistante à la Faculté des Lettres
de l'Université de Grenoble.

(1) *Saint-Paul*, I, Cor.

(2) *Ibid.*, II, Cor.

(3) Fénelon, op. cit., t. 8, *Lettres spirituelles.*

La spiritualité de Madame Guyon

Il n'est pas facile d'aborder Mme Guyon avec un esprit non prévenu. Divers manuels parus sous la garantie de noms illustres n'hésitent pas à la taxer de folie ; nombre d'auteurs spirituels l'accusent des pires aberrations en matière de piété. Volontiers, on croirait cela sur parole : l'impressionnante rangée des quarante volumes qui contiennent les œuvres imprimées de Mme Guyon décourage, à première vue, le lecteur le plus endurant. Si pourtant le devoir professionnel oblige à poursuivre l'expérience, le contact avec cette abondante littérature provoque une certaine surprise : on n'y découvre point les monstruosités attendues. Certes, il y a bien du bavardage en ces pages innombrables ; les digressions et les redites ne nous sont guère épargnées. Mais cette prolixité n'est point ennuyeuse : le style en est varié, agréable, émouvant, intensément expressif ; les comparaisons poétiques y abondent, et souvent même un véritable souffle lyrique soulève ces paragraphes un peu denses. Quant à la doctrine qui emplit ces traités, le spécialiste du XVIIe siècle est tout étonné de s'apercevoir qu'elle lui est familière : rien là, ou presque, qu'il n'ait lu dans Canfeld, Jean de Saint-Sanson, Surin ou Bernières. Çà et là, une expression sur laquelle pourrait chicaner un théologien pointilleux, — mais le sens général en corrige le plus souvent l'inexactitude. Nous sommes loin des sombres horreurs que l'on nous promettait. Force est bien d'en convenir : avec un peu plus de chance et sans les controverses malheureuses qui l'ont enveloppée, Mme Guyon eut pu être l'un des grands auteurs spirituels de notre XVIIe siècle.

Le fond du problème, c'est que Mme Guyon est mal connue. La monographie que lui consacra jadis M. Guerrier a tant vieilli qu'il est malaisé de l'utiliser, et nul travail récent n'est venu rendre à la pauvre femme son véritable visage. Toujours les lettrés la verront à travers cette *Relation sur le Quiétisme*, qui pèse lourdement sur la mémoire de Bossuet. Certes, le peu discret prélat avait beau jeu pour se gausser : la malheureuse lui avait confié le manuscrit de son autobiographie, sans savoir quelle arme redoutable elle mettait aux mains d'un polémiste peu scrupuleux en matière de confidences. Névrosée, Mme Guyon le fut, — ni plus ni moins peut-être que bien d'autres mystiques : cela est incontestable. Rien de plus facile alors que de monter en épingle quelques anecdotes un peu ridicules, que d'ailleurs elle avait elle-même fournies à ses adversaires. Mais, qu'une

duchesse lui ait délacé son corset, cela ne prouve rien quant à la valeur même de sa doctrine spirituelle. Ici, malheureusement, il est permis de mettre en doute la compétence de Bossuet, peu préparé à une étude de ce genre.

Dans le cas de Mme Guyon, il ne s'agissait point seulement en effet d'une diagnose concernant des états extraordinaires, mais plus encore d'un jugement portant sur toute une doctrine mystique. Mme Guyon fut véritablement, dans ce domaine de la spiritualité, une doctrinaire. Elle se croyait une mission à cet égard et cherchait à propager un enseignement aux linéaments très définis. Cet enseignement, nous aurions tort de le juger d'après les rapports des adversaires, qu'il s'agisse du Cardinal Le Camus ou de Bossuet : nous savons aujourd'hui qu'on attribua à Mme Guyon, pour les besoins de la cause, des propositions qu'elle n'a jamais tenues. Pour connaître sa vraie pensée, mieux vaut s'adresser à ses écrits. Plusieurs ne nous sont connus, il est vrai, que par les éditions protestantes du XVIIIe siècle, mais, dans la mesure où les manuscrits permettent une vérification, le texte en paraît substantiellement exact ; les plus importants furent d'ailleurs imprimés du vivant même de Mme Guyon. Par conséquent, une étude sérieuse peut faire fond sur eux.

D'où Mme Guyon tire-t-elle sa doctrine ? Elle accordait une énorme importance à ses inspirations intérieures et assimilait plus ou moins sérieusement son enseignement à un don prophétique. Nous aurions tort de nous laisser abuser. Il est bien évident que ses expériences personnelles ont joué, dans la formation de sa pensée, un rôle considérable. Il ne faudrait point minimiser pourtant la part qui revient à ses lectures et aussi à l'influence de ses directeurs. Sur ses lectures, nous aimerions, certes, à être mieux renseignés. Les trois volumes de *Justifications* et les innombrables citations qui les emplissent sont dus, dans leur ensemble, à la plume féconde de Fénelon, et il ne faudrait pas croire que Mme Guyon, pendant sa période de formation, ait lu tous ces auteurs. Beaucoup, cependant, ne lui étaient pas inconnus et elle dut les aborder avec une frénésie d'autodidacte. La traduction du Pseudo-Denys lui était familière. Elle connaissait bien saint François de Sales et sainte Thérèse et M. Baruzi a pu voir en elle la meilleure interprète de saint Jean de la Croix au XVIIe siècle. Il est presque certain qu'elle n'ignorait ni Canfeld ni Jean de Saint-Sanson, ni quantité d'autres écrits mystiques plus anciens. Son ignorance du latin a peut-être restreint, d'ailleurs, le champ de ses investigations.

Son autobiographie nous renseigne avec plus de précision sur la formation que lui donnèrent ses premiers directeurs, — lesquels nous sont du reste assez bien connus. Il est évident que le climat dans lequel s'accomplit son initiation spirituelle fut éminemment mystique, que très vite on la lança dans les formes d'oraison non-conceptuelles et non-discursives. Qu'il s'agisse du P. La Combe ou de M. Bertot, leurs tendances relèvent très clairement de ce que nous avons appelé ailleurs l'école abstraite, — groupe formé aux premières années du XVIIe siècle français autour de Mme Acarie, et dont l'histoire se poursuit à travers toute notre période classique. Cette école prend ses origines dans la mystique rhéno-flamande. Elle tend à éliminer de la spiritualité tous les éléments représentatifs et conceptuels ; pour elle, le terme de la vie intérieure, c'est un état stable d'union directe à l'essence divine, en dépassant tous les intermédiaires, même l'humanité du Christ : cet état se nomme vie suréminente ou vie suressentielle, et s'atteint par une spiritualité d'anéantissement. Ces idées, à travers diverses transformations, hantent nombre d'auteurs du XVIIe siècle : Canfeld et Jean de Saint-Sanson demeurent sans doute leurs meilleurs représentants, mais des auteurs même qui se rattachent à la christologie bérullienne, comme Condren ou Olier, n'en sont pas exempts. On y retrouve par avance les linéaments qui caractérisent la doctrine de Mme Guyon, bien moins originale et personnelle qu'on ne le prétend parfois. Par contre, il est certain qu'elle a subi plus que beaucoup des mystiques de son époque l'influence de l'école espagnole, et spécialement de saint Jean de la Croix.

Les idées de Mme Guyon n'ont d'intérêt que dans le domaine proprement mystique. Une grande partie de son œuvre est consacrée à des questions ascétiques sur lesquelles elle adopte purement et simplement les idées courantes. Inutile de préciser qu'elle a toujours présenté l'ascèse comme une base indispensable de la vie spirituelle. Dans ce domaine, elle ne mérite guère de retenir l'attention de l'historien.

Bien plus originale est la conception qu'elle se fait de la mystique. Ici, elle est certainement l'une des premières à se rattacher clairement aux conceptions modernes, qui voient dans le mystique une saisie expérimentale de la présence de Dieu. Dans des termes presque identiques, Mme Guyon n'hésite pas à parler de « goût expérimental de la présence de Dieu ». Ainsi elle pousse à la limite une tendance qui se trouve déjà en sainte Thérèse d'Avila : confondre des expériences psychologiques avec l'essence de la mystique. Alors que le problème fondamental réside dans l'union à Dieu, dont la réalité et le degré sont de soi inconnaissables,

Mme Guyon s'applique à décrire et à classifier des états d'oraison, qui ne sont rien d'autre que des réactions d'ordre psychologique. Sous ce rapport, elle a certainement contribué à accréditer ce psychologisme mystique, dont la présence fausse, de toute évidence, les données du problème spirituel. A ce psychologisme, elle joint d'ailleurs une métaphysique qui dépend entièrement de l'école abstraite. A la base, s'introduit une grave confusion dont elle n'est point seule responsable, mais qui altère notablement le système. Elle consiste à fonder l'union mystique sur l'omniprésence divine dans les êtres ; or la pensée chrétienne la plus authentique a toujours considéré la mystique comme le développement de la grâce baptismale, réalité surnaturelle, et non comme la mise en œuvre de l'omniprésence, réalité philosophique et naturelle. Semblable confusion se retrouve en d'autres auteurs, et saint François de Sales, par exemple, demeure fort imprécis sur ce point ; le P. La Combe a certainement contribué à l'accréditer en l'esprit de Mme Guyon. Avec elle, le caractère essentiellement surnaturel de la mystique s'efface un peu. Elle reprendra les thèses des grands spirituels sur l'appel universel des chrétiens à la mystique, mais au nom de l'omniprésence divine, et c'est en ce sens qu'elle infléchira les formules augustiniennes : « Rien n'est plus aisé, écrit-elle, que d'avoir Dieu et de le goûter : il est plus en nous que nous-mêmes, il a plus de désir de se donner à nous que nous de le posséder ». Il est juste d'ajouter qu'en général cette imprécision est atténuée par la part très importante qu'elle attribue à la grâce dans le problème de l'oraison : « Tous ceux qui veulent faire oraison le peuvent aisément, avec le secours de la grâce ordinaire et des dons du Saint-Esprit, qui sont communs à tous les chrétiens ». Bossuet a eu raison de marquer le danger de semblable confusion. Mais, répétons-le, Mme Guyon ne fait que reprendre un thème familier à l'école abstraite et sa doctrine, telle qu'elle se présente dans son ensemble, demeure ici valable.

De même, Mme Guyon se rattache très étroitement à l'anti-intellectualisme qui caractérise ce milieu. Dès les premières années du XVIIe siècle, nous voyons couramment revenir cette affirmation, que les bonnes pensées ne sont point Dieu, et que, par conséquent, il est absurde et malséant de rechercher en l'oraison des lumières intellectuelles. Les méthodes d'oraison, n'étant guère que des procédés pour la découverte et l'enchaînement des pensées, semblent alors de plus en plus superflues, voire déplacées. La tendance, très nette déjà dans Canfeld, aboutit vite à l'antiméthodisme de Séguenot, de Saint-Cyran, de Barcos. De la même manière, Mme Guyon s'efforcera d'enseigner aux âmes « non point

l'oraison de la tête, mais l'oraison du cœur ». Elle la définira comme « l'application du cœur à Dieu et l'exercice intérieur de l'amour ». Il ne faudrait point se méprendre sur ces termes de « cœur » et d' « amour » : nulle sentimentalité ne les charge. Mme Guyon partage en cela les vues psychologiques de son temps ; l'amour, l'affectivité, ont leur siège dans la volonté, — et le sens du mot « cœur » y est essentiellement volontariste. De cette sorte, la prière est envisagée non comme un acte, mais comme un état, qui se traduit par une inclination stable de la volonté. Ainsi, ce n'est pas nous qui prierons en faisant travailler notre esprit, mais Dieu qui priera en nous par son Esprit en modelant notre cœur. D'où l'importance considérable attachée aux inspirations intérieures du Saint-Esprit, qui sont le seul vrai principe de direction. C'est là un thème commun à toute la spiritualité française du XVIIe siècle, qui d'ailleurs le tient de l'école rhéno-flamande : des esprits aussi divers que Condren, Séguenot, le P. Lallemant, Saint-Cyran, Barcos, Marie de l'Incarnation, en font la base de leur pensée. Mme Guyon ne fera que reprendre leurs formules en écrivant : « De quelque manière que l'oraison se fasse, la vraie règle de la faire, c'est de n'y garder aucune règle choisie par nous-mêmes, mais de la faire selon la volonté de Dieu, nous laissant doucement conduire à son Esprit, qui est l'auteur de toute vraie oraison ». Tout cela fleurerait l'illuminisme, si toujours n'intervenait l'autorité du directeur, qui exerce sur ces inspirations le contrôle de la raison et de l'obéissance. On comprend aisément qu'avec des vues semblables Mme Guyon ait été accusée de vouloir jeter toutes les âmes indistinctement dans la mystique. En fait, elle savait bien que les états extraordinaires sont un apanage réservé par Dieu à un très petit nombre. Mais elle considérait que l'exercice normal de la vie d'oraison conduit hors des voies discursives et conceptuelles, et n'hésitait pas à proposer aux fidèles, comme terme de leurs efforts, « cette contemplation pure et générale qui, n'ayant aucun objet formel, ne peut avoir aucune distinction, — et c'est la source de l'amour pur ». Canfeld et Séguenot n'avaient guère dit autre chose.

La pensée de Mme Guyon, aussi bien que celle de ses devanciers, se meut, comme on le voit, dans un climat essentiellement augustinien. En ce domaine particulièrement élevé et mystérieux des relations entre Dieu et l'homme qu'est la prière, c'est à Dieu que revient le primat et l'initiative. Non que l'effort humain disparaisse, mais il n'a de réalité et de sens que dans l'emprise divine. Aussi, à mesure que l'âme s'élève, l'action de Dieu en elle devient plus apparente, et l'âme sent plus clairement que c'est Dieu qui agit, qu'elle ne fait que subir son action : elle entre dans le domaine

des voies passives. Tous les maîtres de la vie spirituelle ont pressenti cette importance de l'élément passif, dont saint Jean de la Croix demeure le meilleur théoricien. Les auteurs français du XVIIe siècle y ont accordé grande attention, comme le montre leur théorie de la docilité au Saint-Esprit. Sur ce point, Mme Guyon va plus loin qu'eux, et c'est ici que se montre le mieux sa dépendance à l'égard de saint Jean de la Croix. La mystique guyonnienne est mystique d'anéantissement, sans que cependant le néant vers lequel elle tend soit exactement le « nada » du Carme espagnol, mais elle a su heureusement lui emprunter sa théorie du vide, du dépouillement à la fois actif et passif. Déjà Canfeld avait insisté sur l'importance de l'anéantissement passif. Pourtant Mme Guyon saura bien mieux démontrer qu'il y a là une étape indispensable des voies spirituelles. En particulier, elle sera le seul auteur, ou presque, du XVIIe siècle, à construire une théorie cohérente des purifications passives : « Il faut, écrit-elle, que sa divine sagesse, accompagnée de la divine justice, comme un feu impitoyable et dévorant, ôte à l'âme tout ce qu'elle a de propriété, de terrestre, de charnel et de propre activité et qu'ayant ôté à l'âme tout cela, il se l'unisse ». Par contre, tout en montrant combien l'action de Dieu peut être crucifiante et douloureuse, Mme Guyon n'en garde pas moins l'idée qu'au-delà même des épreuves il y a un certain attrait intérieur qui guide l'âme vers Dieu : ici, elle rejoint curieusement l'hédonisme spirituel qui est si habituel à son époque, et qui lui est commun même avec des adversaires comme Nicole ou Bossuet.

Si Mme Guyon se sépare de saint Jean de la Croix, c'est qu'en effet elle n'envisage point de la même manière le terme de la vie mystique : ici, elle rejoint de beaucoup plus près le philosophisme de l'école abstraite, et doit assurément beaucoup aux vues de Canfeld sur la vie suréminente. Elle n'en demeure pas moins, en notre langue, l'un des meilleurs théoriciens de la vie unitive. Malgré ses préoccupations psychologiques, elle a bien su ici distinguer l'essence de la vie unitive des phénomènes paranormaux qui n'en sont qu'un aspect secondaire. Conformément à son volontarisme, cette union est d'abord envisagée comme une fusion de la volonté humaine et de la volonté divine : « Cette réunion s'appelle unité, union centrale, parce que tout se trouve réuni par la volonté et la charité dans le centre de l'âme et en Dieu, notre dernière fin ». Mais, comme la volonté peut s'assimiler à la substance même de l'âme, cette union peut être qualifiée d'essentielle : « Il y a union d'essence à essence et communication de substances ». D'ailleurs, pour qu'on ne puisse l'accuser de panthéisme, Mme Guyon précisera

que cette fusion est un « recoulement amoureux », et qu'elle n'a point lieu « selon le dépouillement réel de la substance intime ». L'âme, n'ayant d'autre volonté que la volonté divine, « Dieu devient le principe des actions et des paroles de cette âme », si bien qu'elle en arrive à une sorte d'indistinction d'avec Dieu : « Ici, l'âme ne peut plus et ne doit plus faire de distinction de Dieu et d'elle ». Aussi Mme Guyon a-t-elle bien vu que la vie unitive pouvait être considérée comme un état déiforme : « Dieu est elle, et elle est Dieu ». C'est dans cette indistinction que prend sa source le pur amour, entièrement dépouillé de toute vue personnelle. Comme on le voit, la mystique de Mme Guyon est essentiellement mystique d'anéantissement par dépersonnalisation. A-t-elle jamais prétendu que l'union ici réalisée entre Dieu et l'homme était une véritable union hypostatique ? Malgré M. Masson et malgré même Fénelon, je ne crois pas qu'il faille lui attribuer sérieusement cette monstruosité. En fait, elle fut un excellent théoricien de l'état théopathique. Contre l'incompréhension étroite de Bossuet, elle a su revenir aux points les plus fermes des doctrines de l'école espagnole. Elle a compris que l'état théopathique n'était point fait d'une succession d'actes transitoires, mais qu'il était une réalité stable et permanente, et qui mettait l'âme dans une sorte d'impossibilité pratique de pécher. Conformément aux plus authentiques traditions chrétiennes, elle y a vu une anticipation de la vision béatifique, avec tout ce que cela comporte de conséquences, en particulier à l'égard des actes distincts des vertus. Le seul reproche sérieux que l'on puisse faire à sa pensée s'adresse en réalité à toute l'école abstraite : d'avoir voulu mettre l'âme en contact avec l'essence divine directement et sans intermédiaires, sans se rendre compte que le Dieu ainsi atteint était le Dieu des Philosophes, et non le Dieu de la Révélation chrétienne. D'où la place trop minime laissée à l'humanité du Christ, la tendance à la dépasser et à l'éliminer. Il faut ajouter que pourtant, dans les faits, Mme Guyon gardait une extrême dévotion à Jésus enfant, qu'elle appelait son Petit-Maître.

Ces quelques pages se sont efforcées de décrire quelle est l'exacte situation de Mme Guyon par rapport au mouvement spirituel de son temps. Il resterait maintenant à faire l'analyse détaillée de sa doctrine et à en montrer les insuffisances et les excès : long travail qui dépasse le cadre d'une revue. Du moins, ces lignes suffisent-elles à montrer qu'à travers Mme Guyon, ce qu'a rejoint Fénelon, ce ne sont ni des folies ni des chimères, mais la grande tradition de notre classicisme français.

Louis Cognet.

L'INFLUENCE SPIRITUELLE DE FÉNELON dans les pays anglo-saxons au XVIIIe siècle [1]

L'*Education des Filles* fut à l'origine de la réputation de Fénelon en Angleterre. Dès 1688 le fameux théologien et historien Gilbert Burnet — la Révolution allait en faire le plus influent des évêques anglicans — appuyait en effet d'une référence à ce livre une de ses assertions les plus surprenantes : « Les quiétistes avaient en horreur les superstitions romaines et ils voulaient les ensevelir dans l'oubli en ne les enseignant et en ne les pratiquant point, aussi bien que M. l'abbé de Fénelon ». Bossuet avait d'ailleurs part au même éloge ! (2). C'est en revanche en tant qu'adversaire de M. de Meaux que, dix ans plus tard, l'archevêque de Cambrai allait acquérir Outre-Manche une popularité beaucoup plus large. Dès février 1698 paraissaient à Londres *The Maxims of the Saints explained* dont la préface, œuvre d'un protestant, donnait un exposé exact des faits et couvrait l'auteur d'éloges. Il est vrai que, bientôt après, celui qui traduisait la *Relation sur le quiétisme* sous le titre *Quakerism a la mode* renvoyait les deux partis dos à dos : alors que l'Eglise de Rome persécutait les protestants, elle tolérait en son sein des Quakers ! De fait, les *Amis* britanniques portaient dès lors un intérêt marqué à la pensée de M. de Cambrai : l'un d'eux, E. Waller, fils du poète, avait grand soin de se faire envoyer toutes ses nouvelles publications. Mais, dans son ensemble, l'opinion anglaise se prononçait dans le même sens. L'abbé Du Bos constatait alors à Londres : « M. de Meaux est fort heureux que l'affaire ne se décide pas ici », ce que confirment les lettres du poète Matthew Prior, alors attaché d'ambassade à Paris.

---

(1) Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet de donner qu'un aperçu sommaire de cet immense problème ; d'ailleurs, en ce qui concerne l'Amérique, nous n'avons pu déterminer que quelques-unes des directions que devrait suivre la recherche. — On trouvera les références de la plupart des textes que nous utilisons ici dans notre article *Les spirituels français et espagnols chez John Wesley et ses contemporains* (*Revue d'Histoire des Religions*, 1951, n° 1, pp. 50-109). Nous l'avons complété par l'étude du rôle d'A. M. Ramsay.

(2) *Three letters concerning the present state of Italy written in the year* 1687 (1688). — Traduction dans [Cornand de Lacroze], *Recueil de diverses pièces concernant le quiétisme et les quiétistes*, Amsterdam, 1688, pp. 294, 301. H. C. Foxcroft (*A Supplement to Burnet's History of my own time*, Oxford, 1902) enlève tout doute sur l'attribution de ces lettres.

Avec l'exil, la popularité de l'archevêque grandit rapidement Outre-Manche : non seulement il était la victime de l'odieux absolutisme du Roi-Soleil, mais, par suite des opérations en Flandre, Cambrai voyait souvent passer des Anglais de l'un ou l'autre parti. S'il eut de mémorables entretiens avec le chevalier de Saint-Georges, Fénelon fut aussi en relations fréquentes avec Marlborough, qui multiplia à son égard les prévenances (3). Le prélat faisait d'ailleurs soigner dans son palais les officiers des deux armées. Plus tard les plénipotentiaires du congrès d'Utrecht (de ce nombre étaient lord Peterborough et M. Prior) s'arrêtèrent chez lui. Sur tous sa séduction opérait également, si bien que le sceptique Peterborough s'écriait : « Homme délicieux que j'ai été forcé de fuir au plus tôt, sans quoi il m'aurait rendu pieux ! » (4). Il n'est donc pas étonnant que les traductions de livres de Fénelon se soient multipliées en Grande-Bretagne, que son nom ait été deux fois cité avec honneur par *Spectator* et qu'en 1717 le poète Gay ait couronné une énumération des grands écrivains français par les mots : « Que le nom de Cambrai soit chanté par dessus tous les autres ». Plus tard les « patriotes », défenseurs des droits de la nation contre le gouvernement et contre la Cour, allaient opposer l'auteur du *Télémaque* à l'immorale politique de Walpole.

La diffusion en Grande-Bretagne de la pensée spirituelle de Fénelon ne fut pourtant pas une simple suite de l'extrême faveur avec laquelle le reste de son œuvre était accueilli (5). Le zèle religieux de disciples véritables y contribua beaucoup plus. Il y avait en particulier dans la région d'Aberdeen un groupe important de pasteurs et de grands seigneurs épiscopaliens passionnés pour la mystique qui, dans les premières années du XVIII[e] siècle, crurent trouver chez Madame Guyon la plus parfaite expression de leur idéal. Fénelon n'occupait que la seconde place dans leur admiration et, à ses efforts pour les convertir au catholicisme, ils répondaient en opposant les propos que « Notre Mère » tenait à ses « chers Samaritains » (6). Ils n'en tiraient pas moins des

(3) Ses paroles sont citées dans Joseph Spence, *Anecdotes, Observations and Characters of Books and Men*, 2[e] éd., Londres, 1858, p. 23. L'histoire des grains qu'il fit escorter du Câteau-Cambrésis à Cambrai (1711) est bien connue.

(4) Spence, *op. cit.*, p. 24.

(5) On peut pourtant admettre que les traductions de certains de ses écrits religieux, comme celle des *Private thoughts on religion* (1719) par le réfugié J. Delacoste, ont surtout eu des fins littéraires.

(6) Cf. l'excellent ouvrage de G. H. Henderson, *Mystics of the North East*, Aberdeen, 1934, *table, s. v° Fénelon.* En revanche M. de Cambrai réussit à convertir un nommé Hughes : ne s'agirait-il pas de John Hughes qui tira du *Télémaque* un opéra intitulé *Calypso* (cf. E. Audra, *L'influence française dans l'œuvre de Pope*, Paris, 1931, p. 403) ?

Œuvres Spirituelles de l'archevêque des *tracts* anglais, comme les *Pious thoughts concerning the Knowledge and Love of God* (1720) (7).

Fort lié avec le groupe d'Aberdeen, John Heylin, curé de Saint-Mary-le-Strand, était surnommé « le docteur mystique ». Pendant ses longs séjours sur le continent, n'avait-il pas fréquenté l'hôtel Beauvillier en la compagnie d'Alexandre, lord Pitsligo ? Et lord Forbes se joignait à J. Keith pour prier, dès 1723, le théologien d'achever au plus tôt ses *Devotional Tracts concerning the Presence of God and other religious subjects* (Londres, 1724). Bien que tout le volume fût traduit du français, Fénelon n'y était représenté que par une lettre au duc de Bourgogne sur le Pur Amour, par ses *Réflexions saintes pour tous les jours du mois* et par quelques autres petites pièces tirées de ses *Œuvres spirituelles* (Anvers, 1718). En revanche les autres textes choisis par Heylin avaient pour auteurs Madame Guyon (8) et le carme Laurent de la Résurrection, humble frère convers très avancé dans les voies mystiques que Fénelon avait connu et dont il invoquait l'autorité. Ainsi la pensée de M. de Cambrai était partout présente dans ce petit recueil.

De leur côté, les illuminés, comme R. Roach et Th. Hartley, ne ménageaient pas les éloges à la spiritualité de l'archevêque. Mais les Quakers firent beaucoup plus pour sa diffusion. Simple maître d'écriture, le « Friend » Josiah Martin multiplia en particulier les traductions. Dès 1727 il avait donné *An Account of Madam Guyon*. Le 19 février 1734 parut dans le *Whitehall Evening Post* une méditation de Fénelon sur l'opération intérieure de l'esprit divin. En 1735 Martin faisait paraître en librairie *The Archbishop of Cambray's dissertation on pure love* ; en 1738 c'était le tour des *Directions for a holy life and the attaining of Christian Perfection*, traduction du chap. 7 des *Instructions et avis sur la perfection chrétienne*. Chacun de ces volumes eut plusieurs rééditions. Enfin, dans son intéressante *Lettre d'un Quaker à Fr. de Voltaire à l'occasion de ses Remarques sur les Anglais et particulièrement sur les Quakers* (Londres,

---

(7) Leur agent à Londres, James Keith, l'envoyait le 2 juillet 1720 à lord Deskford (Henderson, *op. cit.*, p. 167). Les épiscopaliens, et en particulier Keith, étaient naturellement en rapports constants avec les Non-Jureurs anglais. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'ait paru en 1715, sous le nom du pieux laïque R. Nelson, *Fenelon's Pastoral Letter concerning the Love of God. To which is added a circular letter by G. Bull.* La *Préface* louait « the great character of the late excellent prelate ». Elle doit être l'œuvre de Francis Lee, ancien Philadelphien qui s'était autrefois élevé contre les Articles d'Issy.

(8) *A mother's advice to her daughter* avait déjà été traduit dans les *Pious thoughts* de 1720 (Henderson, *op. cit.*, p. 167).

1745), J. Martin n'hésitait pas à soutenir que « l'auteur du *Traité sur l'Existence de Dieu* était aussi un quaker ».

Le rôle de ces divers intermédiaires resta pourtant moins important que celui d'André Michel Ramsay (9). Né en Ecosse en 1586, Maître ès-arts en 1707, il fut très tôt en relation avec des clergymen mystiques du groupe d'Aberdeen. A Londres où il étudia les mathématiques en 1709 il s'intéressa aux Philadelphiens et aux Prophètes français (10). Passé sur le continent pour des raisons encore obscures, il séjourna auprès de l'ancien ministre calviniste Pierre Poiret ; mais, l'ayant quitté au bout de quelques mois, il se rendit à Cambrai où Fénelon le convertit. Nous le retrouvons en 1714 à Blois chez Madame Guyon dont il fut deux ans le secrétaire. En 1723 sa *Vie de Fénelon* paraissait simultanément en français et en anglais. Si ce livre était avant tout destiné à gagner au prélat la sympathie des protestants et des milieux « éclairés », deux de ses parties pouvaient néanmoins exercer une réelle influence religieuse. En premier lieu, Ramsay rapportait en détail les arguments qui l'avaient amené à la communion romaine. Tout en soutenant que « Dieu ne demande point d'autre culte que l'amour de sa perfection infinie d'où découlent toutes les vertus humaines et divines », l'archevêque lui avait démontré qu'on « ne peut être sagement déiste sans devenir chrétien, ni philosophiquement chrétien sans devenir catholique ». Il établissait le premier point par une apologétique inspirée à la fois du *Discours sur l'Histoire Universelle* et des *Pensées* de Pascal : caractère immuable de la tradition judéo-chrétienne, prophéties, miracles de Moïse et de Jésus-Christ, le plus grand de ceux-ci étant l'établissement de sa religion. D'autre part, la Loi et les oracles de Dieu resteraient toujours l'objet des disputes de mille sectes, s'il n'existait pas « quelque autorité suprême qui parle à tout moment pour les interpréter ». L'histoire de l'Eglise donne souvent le spectacle de la faiblesse humaine ? Il faut n'en admirer que davantage la Providence qui « accomplit ses desseins par des moyens qui semblent devoir les détruire ». La condamnation des *Maximes des Saints* elle-même ne faisait pas exception : le livre employait « des termes qui n'étaient pas propres pour un ouvrage dogmatique ». Fénelon n'y voyait plus que « l'avorton de son esprit ». Il était ainsi en droit de demander la même abné-

---

(9) Voir sur lui l'ouvrage d'A. Cherel et Henderson, *op. cit.*, *passim*. Il est très fâcheux que le Prof. G. H. Henderson n'ait pas encore pu publier la monographie qu'il lui a consacrée.

(10) Henderson, *op. cit.*, pp. 52-53. Spence, *op. cit.*, p. 43. Plus tard Keith lui communiquait un manuscrit de l'autobiographie de Mme Guyon.

gation à Ramsay qu'arrêtaient encore les objections origénistes contre l'éternité des peines. « Pour être parfaitement chrétien, il faut être désapproprié de tout, même de nos idées. Il n'y a que la charité qui enseigne cette pauvreté évangélique. Imposez donc silence à votre imagination. Faites taire votre raison ». Dans un appendice, *Discours philosophique concernant la nature de l'amour*, Ramsay revenait sur un point effleuré dans ses entretiens avec l'archevêque. Sentant combien la théorie du Pur Amour devait choquer le siècle des Lumières, il faisait cette fois bon marché des « expressions fausses et hyperboliques des saints, de leurs suppositions impossibles, de leurs opinions déraisonnables ». Il lui suffisait de réhabiliter l' « idée très sublime et exacte du Pur Amour » qu'avaient déjà « les grands hommes du paganisme » et que l'Eglise n'a jamais condamnée : « il faut faire le bien sans vue de la récompense », maxime dont l'utilité sociale devait frapper les moins mystiques des lecteurs de la *Vie de Fénelon*.

En 1727 Ramsay donnait à ses arguments une forme plus concrète dans les *Voyages de Cyrus* qui eurent aussitôt, en anglais comme en français, d'innombrables éditions (11). Se fondant sur un des « vers dorés » de Pythagore, « Les dieux font le bien par le seul amour de Dieu. Vous ne pouvez les honorer qu'en leur ressemblant », l'auteur y avait introduit une habile transposition de la querelle des *Maximes des Saints*. « Disgrâcié et exilé », le philosophe de Samos racontait à Cyrus comment, devant le Roi et les pontifes, il avait défendu dans le temple d'Apollon le désintéressement de la vertu. Respecté pour « son âge, ses talents et sa réputation », Anaximandre de Milet avait alors protesté avec indignation : invoquant l'expérience psychologique et le sentiment unanime des nations, il avait soutenu que « l'amour de soi est la source de toutes nos actions, de nos passions et même de nos vertus, que le plaisir est le seul ressort du cœur humain ». On reconnaît là la théorie de la « délectation victorieuse » que Fénelon dénonçait comme épicurienne chez Bossuet et chez les jansénistes. Bien que Pythagore eût montré le danger mortel que cette apologie de l'égoïsme faisait courir à la société, Anaximandre l'avait cependant emporté par des arguments perfides : sous couleur de détruire la superstition, Pythagore change les mystères en symboles, il blasphème contre l'Ecriture et la Tradition, il renverse par ses raffinements les temples et le sacerdoce, bref, toute la religion (12).

---

(11) A partir de 1730 elles sont augmentées d'un tiers.

(12) Troisième édition anglaise, Londres, 1728, t. II, pp. 17-29.

Le reproche était calomnieux si on l'adressait à Fénelon, mais il prenait beaucoup plus d'apparence dans le cas de Ramsay lui-même. Les *Voyages de Cyrus* mettaient en effet dans la bouche d'Eleazar, représentant des « allégoristes » juifs, des idées singulièrement hardies : tous les peuples avaient au fond les mêmes croyances, ils attendaient qu'un Messie, « premier né de toute créature », ramenât l'univers à sa perfection originelle. L'auteur répondit aux critiques dans la préface de l'édition de 1730 que le rôle d'Eleazar se bornait à réfuter par la raison les objections des incrédules. Il prouvait qu'une chaîne naturelle conduit de l'athéisme au déisme et du déisme au socinianisme. Qu'on ne puisse s'arrêter là, il laissait le soin de le démontrer à Daniel qui, dans la conclusion du livre, fondait sur les prophéties et les miracles la nécessité de la Révélation et de la Grâce. « La religion, disait-il à Cyrus, est une science expérimentale que Dieu révèle seulement aux esprits purs, à ceux qui cherchent la vérité, non pour la *posséder*, mais pour *être possédés par elle*. Pour faire connaître le secret de la religion, sentir son énergie, un pouvoir supérieur à l'homme doit descendre dans votre cœur, en devenir absolument maître et vous ravir hors de vous-même » (13). S'il y a bien des raisons de voir dans Eleazar le porte-parole de Ramsay (14), on pouvait retrouver dans le discours de Daniel plusieurs des idées de Fénelon.

L'influence exercée Outre-Manche par les livres du « chevalier » fut beaucoup accrue par les séjours qu'à partir de 1728 il fit lui-même en Angleterre et en Ecosse. Avec l'autorisation royale, le chancelier de l'Université d'Oxford proposa même le 10 avril 1730 de lui conférer le doctorat *h. c.* en droit civil. Cela n'alla pas sans protestations : il s'agissait d'un papiste, et, qui plus est, d'un ancien serviteur du Prétendant ! Mais son ami William King, principal de Saint Mary's Hall, triompha de toutes les oppositions par un discours dont la dernière phrase était : « Quod instar omnium est, Fenelonii magni archipræsulis Cameracensis alumnum præsento vobis » (15). Pendant quelques mois le romancier se mêla activement à la vie des cercles littéraires anglais

---

(13) *Ibid.*, t. II, pp. 144-161, 173-174, 193-194. — Enlarged edition (Londres, 1730), pp. XX-XXIII.

(14) Peu après il tenait en effet, en Angleterre, des propos hétérodoxes (Spence, *op. cit.*, pp. 26-27) que développa son livre posthume *Philosophical Principles on Religion natural and revealed* (Londres, 1748).

(15) *Remarks and Collections of Thomas Hearne*, éd. H. E. Salter, Oxford, 1921, t. X, pp. 106, 264, 266. — Il y eut 85 voix en faveur de Ramsay, 17 contre lui (Ramsay, *Life of Fenelon*, éd. David Cuthbertson, Paisley, 1897, pp. 5, 16-17).

et il y tint des propos dont beaucoup nous ont été conservés par Spence. Il parlait généralement de son héros et se contentait souvent de mettre en valeur les traits de sa biographie qui illustraient le mieux sa politesse, son désintéressement, sa charité, même à l'égard de ses ennemis, son pacifisme et sa tolérance. Parfois il rapportait des conseils que l'archevêque lui avait donnés, comme celui de « toujours distinguer dans l'étude de la religion les doctrines et conclusions qui sont fondées sur les conciles et celles qui ne le sont que sur les scolastiques ; de celles-ci, ajoutait-il, nous n'avons pas à nous occuper » ou des propos plus audacieux encore, tels que : « Nous, catholiques, nous allons trop lentement et nos frères les protestants vont trop vite » (16).

Ramsay confiait ses volumes à son ami Nathaniel Hooke, écrivain fort connu dont les traductions avaient toute l'aisance d'un original. Hooke était catholique, mais d'une grande largeur d'esprit, et les contemporains s'étonnaient qu'il fût aussi « mystique, quiétiste et ardent disciple de Fénelon ». S'il n'approuvait pas les ambitieuses spéculations de Ramsay, il était en effet un partisan résolu du pur amour prêché par l'archevêque : lui donnant le nom « d'amour mathématique » il l'opposait plaisamment à « l'amour du pain d'épices » ou amour de concupiscence (17). Or Hooke était souvent l'hôte du fameux médecin de Bath, Georges Cheyne, le « Falstaff d'Aberdeen » qui, dès 1715, avait défendu dans ses *Philosophical Principles on Religion natural and revealed* (II, 2) le désintéressement mystique. Et il ne parlait, même dans les cafés littéraires, que de « foi nue et d'amour pur » (18). Ami de Cheyne, de Ramsay et surtout de N. Hooke, le fameux poète Alexandre Pope a aussi fait à maintes reprises l'éloge de Fénelon. C'est en s'inspirant de ses idées qu'il a écrit dans la *Prière Universelle* : « Ma conscience...

Ne règle pas mes sentiments
Par le désir seul du salaire
Ni par la crainte des tourments » (19).

---

(16) Spence, *op. cit.*, pp. 20-25, 38-40, 43-44. Ces conversations se placent entre 1728 et 1733 (Audra, *op. cit.*, p. 84).

(17) John Nichols, *Literary Anecdotes of the 18th century*, Londres, 1812, t. II, pp. 607-611. — Spence, *op. cit.*, p. 25-28, 278.

(18) Cf. *Revue d'Hist. des Rel.*, 1951, p. 102, n. 245.

(19) Traduction de Lefranc de Pompignan. L'auteur de l'*Essai sur l'Homme* écrivit même à L. Racine : « Mes sentiments... sont parfaitement conformes à ceux de M. Pascal et de M. l'archevêque de Fénelon et je me ferai gloire d'imiter la docilité de ce dernier en soumettant toutes mes opinions particulières aux décisions de l'Eglise » (E. Audra, *op. cit.*, pp. 83-85, 99, 102, 104, 147).

Liés avec la plupart des champions de la spiritualité fénelonienne et entre eux, trois des écrivains les plus importants dans l'histoire religieuse du XVIIIe siècle anglais, J. Byrom, W. Law et J. Wesley ont fortement subi l'influence de M. de Cambrai. Sténographe et poète, le Non-Jureur John Byrom (20) avait dans sa riche bibliothèque la *Life* de Ramsay et divers ouvrages de l'archevêque : il les prêtait à l'occasion à des personnalités littéraires, telles que le Dr. Hartley, le philosophe associationiste. Dans ses poèmes il a célébré l'Amour Pur :

> The Love of God with genuine Ray
> Inflamed the breast of good Cambray
> And banished from the prelate's mind
> All thoughts of interested kind.

Byrom était un disciple fervent de l'ancien vicaire de John Heylin, William Law. Celui-ci nommait « le grand Fénelon » parmi les spirituels qu'il avait étudiés et les volumes annotés de sa bibliothèque — la *Life* de Ramsay, *The Maxims of the Saints*, les *Œuvres* de 1723 — prouvent que c'est bien exact. Lui aussi était convaincu que la charité doit être désintéressée (21). Néanmoins il ne cite guère l'archevêque de Cambrai et le juge même parfois assez sévèrement : c'est qu'il ne retrouvait pas en lui la puissance philosophique qui l'avait séduit, d'abord dans Malebranche, puis dans le Philosophe Teutonique Jacob Böhme.

C'était au contraire la mystique pratique, et non les spéculations théoriques, qui intéressait John Wesley. S'il ne fut pas sans relations avec le groupe d'Aberdeen, avec Cheyne, N. Hooke et Josiah Martin, il dut beaucoup plus à J. Heylin (22), à son professeur de sténographie J. Byrom qu'il rencontrait souvent à Oxford et à Manchester et surtout à William Law dont il fut plusieurs années le disciple. D'ailleurs son père, l'érudit Samuel Wesley, connaissait bien Fénelon dont il avait autrefois loué l'*Education des Filles*. Il n'est donc pas étonnant que le *fellow* d'Oxford ait possédé la biographie de Ramsay, des ouvrages de

---

(20) Il était en rapport avec le Dr. Heylin et avec le quaker J. Martin : cf. *Rev. d'Hist. des Rel.*, 1951, pp. 93, 95, notes 159 et 171. Nous nous permettons de renvoyer de nouveau à cet article pour tout ce qui suit.

(21) Cf. sa conversation avec J. Byrom du 5 septembre 1739.

(22) Les premiers *Diaries* inédits que la bienveillance des administrateurs nous a permis de consulter au Methodist Book Room, prouvent qu'il fut aussi très lié avec le mystique Dr. Knight (cf. Henderson, *op. cit.*, table) dont il fréquenta l'église londonienne avant celle de Heylin.

M. de Cambrai et des extraits anglais de ses *Œuvres spirituelles*, ni même qu'il ait dès 1627 (23) offert le *tract* sur *La Simplicité* à Sally Kirkham, sa chère Varanese, avec le madrigal :

In art, in nature, can we find,
Colours to picture thee ?
Speak, Cambray's pen, for Sally's mind,
She is simplicity.

Et la définition que l'archevêque proposait de cette vertu l'avait tellement frappé que, pendant cinquante ans, il ne cessa de la rappeler à ses correspondantes. Bien qu'il ait été absent d'Oxford lorsque Ramsay y fut solennellement reçu (23), le jeune *tutor* subit d'autre part si fortement l'influence des *Travels of Cyrus* qu'il les donna à étudier à un de ses élèves (24) et que c'est sans doute là que lui et son frère prirent les noms de plume dont ils usèrent dans leur correspondance romanesque (25). Plus importante encore fut l'influence des *Devotional Tracts* de Heylin qu'après 1730 J. Wesley distribua largement, soit à Oxford, soit en Géorgie. Par la suite, non seulement il les mit au programme de son collège de Kingswood et dans le plan d'études de ses assistants, mais il les recommanda à tous ses disciples. Il crut même devoir les reproduire dans le t. XXXVIII de la *Christian Library* (1754) sans corrections notables : les nombreuses coupures y sont en partie compensées par l'insertion d'une seconde lettre de Fénelon au duc de Bourgogne qu'il avait peut-être traduite lui-même. Pourtant, à cette époque, il déclarait « peu scripturale » la doctrine de l'Amour Pur qui l'avait enchanté pendant sa période mystique (1730-1735). La contradiction s'effaça d'ailleurs dans une large mesure durant le dernier tiers de sa vie. Le nom de M. de Cambrai revint alors de plus en plus fréquemment sous sa plume et les jugements qui l'accompagnaient furent presque toujours favorables. Dans son abrégé de l'*Ecclesiastical History* de Mosheim et Maclaine (1781), il fait disparaître les attaques que ses devanciers ne ménageaient pas à l'auteur des *Maximes des Saints*. Enfin, il ne prêcha plus dans ses dernières années que « la religion

(23) Cf. le *Diary* inédit.

(24) John Whitelamb qu'il dirigea à partir du 30 avril 1731 (*Colman Diary* VII).

(25) John choisit en effet celui de Cyrus et Charles celui d'Araspes que Ramsay donne comme l'*alter ego* du prince. Ann Granville devint Selina (il y a une Selima dans les *Travels*). Il est plus difficile d'expliquer pourquoi Mrs. Pendarves voulut s'appeler Aspasia : Ramsay ne parle que d'une province du nom d'Aspadana.

du cœur, la religion d'A Kempis, de Pascal et de Fénelon » (26).

L'influence de Fénelon s'exerça aussi hors d'Angleterre. En 1741 parut à Edimbourg sous le titre *The great advantages...* une nouvelle traduction des textes choisis en 1724 par J. Heylin. La préface écossaise célébrait « the great and good Archbishop of Cambray ». Beaucoup plus significative fut en 1771 la publication à Dublin de *Part of the spiritual works* de Fénelon, en deux volumes (la liste des souscripteurs occupait dix-sept pages) : bien qu'elle portât le nom de R. Houghton, la traduction était l'œuvre de Mrs. Theodor Blachford, fille de Lady Mary Tighe, qui appartenait au cercle guyonien et wesleyen de Henry Brooke (27).

Entre temps les Quakers continuaient à faire connaître la pensée de l'archevêque de Cambrai (28). C'est surtout grâce à eux que celui-ci eut en Amérique de nombreux disciples. A Philadelphie seulement, on peut considérer comme tels des auteurs aussi importants qu'A. Benezet, J. Smith et J. Woolman. N'a-t-il pas semblé à Whittier que « Fénelon de son palais épiscopal et John Woolman de sa boutique de tailleur nous parlent le même langage » ? Le style des écrits de Woolman ressemble en effet à celui du prélat et il n'est pas jusqu'au titre de son *Essay on Pure Wisdom* qui ne soit inspiré par celui de *The Archbishop's of Cambray dissertation on Pure Love*, traduction de J. Martin qui fut précisément réimprimée à Germantown en 1750.

---

(26) Son attitude à l'égard de Ramsay est plus complexe. Bien qu'il ait encore parlé de « this great man Ramsay » (*Works*, t. VI, p. 480), il s'écria après une étude minutieuse de ses *Philosophical Principles* : « Amazing work this is ! » (*Journal*, 14 septembre 1753, t. IV, p. 82) et y fit de nombreuses objections (lettre au Dr. Robertson du 24 septembre 1753) : mais elles sont essentiellement dirigées contre les doctrines origénistes de la préexistence des âmes et du rétablissement universel que, de son aveu même, Ramsay n'avait pu faire adopter à Fénelon. D'ailleurs le successeur désigné de Wesley, John Fletcher, ne parlait le 27 avril 1784 que du « grand plaisir » que lui avait causé le livre (à H. Brooke, 27 avril 1784, *Arminian Magazine*, t. 19, p. 291). Il est plus remarquable encore que Wesley ait parlé après 1780 d'une révélation commune aux diverses alliances (*dispensations*), d'une seule et même réalité que Cicéron avait essayé de désigner sous le nom de *raison*, saint Paul sous celui de *foi*, Fénelon en l'appelant *vertu* (*Arminian Magazine*, t. III, p. 230). L'idée vient de Pierre Poiret, mais le privilège accordé aux formes élevées du paganisme manifeste la force de l'influence que les *Travels of Cyrus* exerçaient de nouveau sur l'ancien *fellow* d'Oxford.

(27) Sur les rapports de cette famille avec les Brontës, cf. G. Elsie Harrisson, *The clue to the Brontës*, Londres, 1948, pp. 4, 7, 10-13, 211.

(28) En 1796, James Gough introduisait sa vie dans la nouvelle édition de ses *Select lives of foreigners*. Nous ignorons l'auteur de la mauvaise traduction des *Maximes des Saints* qui parut en 1775 à Londres.

De leur côté, les *Philosophical Principles* de Ramsay agissaient sur la pensée du grand théologien de la Nouvelle Angleterre, Jonathan Edwards, qui approuvait d'ailleurs les idées des *Maximes des Saints* sur le désintéressement de l'amour (29). La Société des Amis restait cependant de loin le milieu le plus capable d'assimiler ces idées et lorsque deux de ses membres, W. Backhouse et J. Janson, eurent publié en 1813 *A Guide to true peace*, compilation de textes empruntés à Fénelon, à Madame Guyon et à Molinos, la pensée de l'archevêque put pénétrer, anonymement et non sans déformation, dans toutes les régions du globe où s'exerça l'action, directe ou indirecte, du quakérisme (30).

Nous sommes donc en droit de conclure avec le clairvoyant Alexandre Knox que, pendant les cent ans qui suivirent sa mort, « nul catholique ne fut plus populaire en pays protestant que Fénelon ». Son influence spirituelle a été immense, mais on doit renoncer à l'isoler de toutes celles qui venaient la renforcer, qu'il s'agisse d'amis ou de disciples, comme frère Laurent, Madame Guyon, P. Poiret et Ramsay, de mystiques d'autres écoles, tels Renty et Molinos, ou même de port-royalistes, Saint-Cyran, Pascal et Duguet en particulier. Le XVIIIe siècle se montra en effet, surtout hors de France, moins sensible aux conflits qui avaient opposé ces divers groupes, qu'aux traits qui semblaient les rapprocher. La recherche en constitua ce que Ramsay et Wesley (31) appelèrent, après P. Poiret, la *Théologie du Cœur*, étude d'une vie intérieure où l'action de Dieu se mêle étroitement aux opérations propres de l'âme, où la foi, pénétrée de charité, produit des actions véritablement dignes du Christ, car il en est lui-même l'auteur. Cette glorification du « trésor commun », sous la variété des rites et des dogmes, « à tous les chrétiens réels » devait amener à reconnaître une valeur suprême à l'expérience religieuse qu'après Wesley un W. James essaiera de définir. On voit le rôle que Fénelon et surtout Ramsay pouvaient ainsi exercer sur les progrès d'une tolérance bien différente de celle d'un Bayle. Mais l'idéal spirituel auquel elle était associée n'était pas moins éloigné du pessimisme calviniste que du formalisme étroit de certains catholiques. Aussi l'influence de l'ami de Madame

---

(29) Cf. Alex. V. G. Allen, *Life and Writings of Jonathan Edwards*, Edimbourg, 1889, pp. 321-323. — Edw. A. Park, *Bibliotheca Sacra*, t. 38, 1881.

(30) Voir Rufus M. Jones, *The later Periods of Quakerism*, Londres, 1921, t. I, p. XXV.

(31) Sur Ramsay, cf. Compigny des Bordes, *Les Entretiens de Cambrai*, Paris, 1929, pp. 36-37. Sur Wesley, voir *supra*, n. 26.

Guyon contribua-t-elle à nourrir dans le protestantisme (même, par l'intermédiaire de J. Wesley (32) et des piétistes, dans ses formes continentales du XIXe siècle), l'aspiration à la sainteté et à l'union avec Dieu, moins chimérique si l'on voit en lui le « Petit Maître » de Bethléem que si l'on pense au redoutable appareil qui, dans l'Ancien Testament, accompagne chaque manifestation du Très-Haut.

Jean ORCIBAL.

(32) Nous comptons développer ces idées dans *John Wesley et les spiritualités continentales.*

L'Exposition "Fénelon et son temps"
au Musée de Picardie à Amiens

MARS-AVRIL 1951 [1]

II

L'INAUGURATION

L'inauguration de l'Exposition « Fénelon et son temps », s'est déroulée le samedi 24 mars à 15 heures, avec le faste intime et traditionnel qui découle généralement dans ces sortes de manifestations de la présence des notabilités érudites de la cité.

Il y avait là, en dehors de M. Vast, maire d'Amiens et de M. Richard, conservateur du Musée de Picardie, M. Garet, député de la Somme : Mgr Guervin, secrétaire général de la Société d'Etude du XVII[e] siècle ; M. Beaurain, adjoint au maire d'Abbeville, représentant M. Max Lejeune ; M[e] Goret, adjoint aux Beaux-Arts ; MM. Barnabé et Mercher, adjoints ; MM. Fafet, Dewas, Pecquet et Falize, conseillers municipaux ; Dumoulin, président de la Chambre de Commerce ; Caumont, directeur des P.T.T. ; Auger, directeur de l'Enregistrement ; M[lle] E. Houdart de La Motte, secrétaire générale-adjointe de la « Société d'Etude du XVII[e] siècle » ; MM. Antoine, président de l'Ordre des Architectes ; Logié, conservateur de la Bibliothèque municipale ; René Normand, président des Amis de la Bibliothèque ; le chanoine Peltier, membre de l'Académie d'Amiens ; Duthoit, président des Rosati Picards ; Chauvet, président des Artistes Indépendants ; M[e] Goret-Prieur, vice-présidente des Amis de l'Art ; MM. Emrik, inspecteur primaire ; Lamare et Delmotte, présidents d'honneur de la Société Photographique ; M[me] Simon, directrice du Lycée ; M[me] Deraison, présidente des Anciennes Elèves du Lycée de Jeunes Filles ; de nombreux prêtres et religieuses entourant M. le chanoine Gosselin, représentant l'Evêché, le siège d'Amiens étant vacant.

---

(1) Cf. Bulletin n° 11 : I. La conférence de M. Mauricheau-Beaupré, conservateur en chef de Versailles et de Trianon sur « Madame de Maintenon ».

Mgr Guervin prit tout d'abord la parole. Après avoir excusé le président de la « Société d'Etude du XVIIe siecle », M. Mongrédien, il exprima sa gratitude aux autorités présentes « qui témoignent de l'intérêt qu'ils portent aux manifestations destinées à faire connaître en France et à l'étranger les sources du génie français ».

Il remercia M. Vast et apporta ses vives félicitations à M. Robert Richard ; puis, il évoqua l'éblouissante influence de Fénelon sur son temps et sur le nôtre.

« Pourquoi une exposition « Fénelon et son temps » dans notre cité, dit-il encore ? Parce que c'est Amiens qui, en premier lieu, a eu l'idée de ne pas laisser inaperçu le tricentenaire de la naissance de Fénelon et parce que la Picardie a tenu sa place dans la vie du grand prélat ».

Mgr Guervin aborda ensuite son sujet :

FÉNELON ET LA PICARDIE

« Le 17 août 1689, l'abbé de Fénelon avait été nommé par le Roi, précepteur de M. le duc de Bourgogne. Le 31 mars 1693, il avait été reçu à l'Académie Française. A la Cour et dans le Royaume, il jouissait d'une influence due à son éloquence persuasive, et de nombreuses relations provoquées par son humanisme exquis, sa compréhension des âmes et sa piété profonde. Et il était — perfection assez rare à la Cour du Grand Roi — désintéressé et modéré à l'extrême dans ses goûts. Il se trouva même gêné dans l'accomplissement des devoirs de sa situation : il avait pour revenu ecclésiastique le seul petit prieuré de Carennac, que lui avait concédé son oncle, l'évêque de Sarlat : « Ma bourse est aux abois, écrit-il le 15 janvier 1693 à Madame de Laval, par les retardements de mon paiement, et par l'extrême cherté de toutes choses cette année... et cependant il faut pourvoir aux aumônes pressées, car j'aimerais mieux, à la lettre, vivre de pain sec que d'en laisser manquer les pauvres de mon bénéfice. » Et cependant il vivait à la Cour du Grand Roi, si célèbre par son faste et sa magnificence ! Louis XIV apprît-il sa gêne ? Toujours est-il qu'en 1694 — le jeudi 23 décembre selon le *Journal* de Dangeau ; à la veille de Noël selon les *Mémoires de Sourches* — le Roi lui annonça lui-même qu'il lui attribuait l'abbaye de Saint-Valery, et alors s'excusait presque (car s'appliquant à Louis XIV le verbe « s'excuser » est un peu fort) de lui témoigner si tard sa reconnaissance. L'abbaye, au dire de Dangeau, rapportait à l'abbé commendataire environ 20.000 livres. Une lettre, adressée le 21 janvier 1695 à la marquise de Laval par Fénelon lui-même, précise « 14.000 livres,

toutes charges faites ». Les embarras financiers de Fénelon étaient terminés... « au reste, ajoute-t-il dans la même lettre, il n'est question que de vivre avec règle et de se retirer des premiers embarras. »

Fénelon prit-il possession de son abbaye de Saint-Valery, la visita-t-il ?

Nous aimerions pouvoir retrouver les traces de son passage à travers notre Picardie ; nous le verrions venir de Versailles peut-être dans un de ces carrosses de Cour mis à sa disposition ; nous le verrions atteindre la baie de Somme, pénétrer dans l'abbaye restaurée par son prédécesseur Jean de Bentivoglio, puis dans la salle capitulaire, et là nous l'entendrions adresser aux moines rassemblés une de ses exhortations pénétrée de pur amour et où il devait mettre tant d'onction... L'on situe bien à Saint-Valery une maison de construction ancienne, naguère propriété de l'abbaye, maison que Fénelon aurait habitée lors d'un séjour. Un dessin qui figure à notre Exposition — dû au crayon de Gillard et daté de 1866 — présente bien la salle des séances de l'habitation de Fénelon à Saint-Valery... mais ce n'est là que supposition. Fénelon eut-il le temps d'accomplir cet assez long voyage pendant les quarante-trois jours qui le virent titulaire de cette commende ? En tout cas il ne lui fut point possible d'imprimer son empreinte, d'une façon ou d'une autre, sur l'abbaye valéricaine.

Ayant été nommé à l'archevêché de Cambrai le 4 février 1695, Fénelon remit au Roi sa démission de l'abbaye de Saint-Valery. Louis XIV, peu habitué à cette répugnance des prélats devant la pluralité des bénéfices, refusa tout d'abord la démission, mais Fénelon maintint sa position, faisant observer que les revenus de l'archevêché de Cambrai le plaçaient dans une position tout à fait convenable. « M. l'abbé de Fénelon, écrivit Madame de Coulanges à Madame de Sévigné, a paru surpris du présent que le Roi lui a fait. En le remerciant, il lui a rendu son unique abbaye. M. de Reims a dit que M. de Fénelon, pensant comme il faisait, prenait le bon parti, et que lui, pensant comme il a fait, il fait bien aussi de garder les siennes ».

Il nous faut maintenant en arriver à l'année 1711. Les passions et les cabales — exagérant les imprudences de Fénelon — ont triomphé de lui : en 1697, il a été exclu de la Cour et a reçu l'ordre de se renfermer dans son diocèse de Cambrai ; en 1699, le titre et la pension de précepteur des enfants de France lui ont été ôtés par le Roi ; deux mois après, son livre des « *Maximes des Saints* » a été condamné par Innocent XII...

Mais la digne soumission de Fénelon, son action de charité dans son diocèse, son gouvernement de modération et de compréhension ont provoqué en sa faveur un revirement de sympathie. « La doctrine de M. de Cambrai est condamnée », a dit le Roi au duc de Bourgogne. — « Celle qu'il m'a enseignée ne le sera jamais », a répondu le Prince... et le Prince a gardé à son précepteur le plus grand attachement, et le précepteur, de loin, n'a cessé de veiller sur le futur Roi, mettant en celui-ci d'autant plus d'espoir qu'il n'y a plus entre eux qu'un vieillard de 74 ans...

Fénelon, une fois de plus, céda-t-il à de généreuses illusions d'avenir ?... Toujours est-il qu'en novembre 1711 nous trouvons réunis sur la terre de Chaulnes — en ce château qu'évoque une gravure de l'Exposition — le duc de Chevreuse et Fénelon rédigeant les plans de gouvernement à proposer au futur Roi de France, et qui sont passés à la postérité sous le nom de « *Tables de Chaulnes* » : tout y est clair, tout y est prévu,

pour le présent : et ce sont les idées sur la paix à rétablir et à maintenir, « la paix qui doit être achetée sans mesure... »

pour l'avenir : et c'est tout un plan de réforme d'ordre militaire, de politique extérieure et d'administration intérieure...

plan de réforme en certains points extrêmement démocratique puisque, alors que l'autorité royale était encore dans toute sa force, Fénelon osait proposer au futur Roi la tenue fréquente des Etats généraux et des Etats provinciaux, et la suppression des Intendants. Le plan de réforme est sans doute critiquable, surtout si l'on oublie de se replacer en ce début du XVIII[e] siècle, mais ce que l'on doit accorder à Fénelon, c'est la volonté persévérante qu'il apportait à préparer une ère de paix et de justice, une ère de bonheur pour le peuple de France.

Nous nous en voudrions de quitter la terre de Chaulnes et son château historique sans nous arrêter quelques instants en ce magnifique château de Suzanne, demeure de la noble famille d'Estourmel, où l'archevêque de Cambrai se plut à prendre parfois quelques jours de repos près de grands amis, par ailleurs en rapports étroits avec les seigneurs de Chaulnes : au château de Suzanne, une « Chambre Fénelon » perpétue le souvenir de l'hôte illustre, dont le portrait — obligeamment prêté à l'Exposition — fixe les traits fins et distingués (1).

---

(1) Le portrait de Suzanne a été reproduit dans le Bulletin n° 11 (1951).

A notre terre picarde, Fénelon a laissé des exemples de modération et de désintéressement, des preuves de ses aspirations libérales et de son souci du bonheur du peuple, des leçons d'attachement et d'amitié vraie. Et c'est pourquoi devait d'abord, en Picardie, germer sous les auspices de la *« Société d'Etude du* XVIIe *siècle »* l'idée de cette Exposition *« Fénelon et son temps »*, où figurent tant d'œuvres d'artistes picards.

Cet hommage — nous le souhaitons — fera estimer davantage l'habile éducateur, le haut prélat et le grand patriote, et le remarquable écrivain que fut Fénelon. Ses illusions tissées de trop grande générosité d'âme le laissent maître en art d'amabilité, de bonté et de dignité. Mystique raffiné, poète délicat, réaliste malgré tout, Fénelon, par son charme extraordinaire, garde son ascendant et son irrésistible séduction. Il nous plaît de le proclamer devant les souvenirs précieux qui lui ont appartenu ; devant eux, c'est bien imparfaitement que nous avons évoqué quelques-uns des aspects de sa vie, qui toujours attire et provoque sympathie ».

M. Maurice Vast, Maire d'Amiens, dit alors quelques mots pour excuser M. Morel, préfet, et M. Rickard, secrétaire général de la Somme.

« L'année 1951 marque le troisième centenaire de la naissance de Fénelon, dit-il notamment. Et si, aujourd'hui, la capitale picarde peut présenter cette magnifique Exposition, c'est grâce au concours des musées de France dont le Louvre et Versailles ne sont pas exclus, non plus d'ailleurs que les musées d'Abbeville et de Péronne, sans compter les trésors que nous ont confiés l'archevêché de Cambrai et la Bibliothèque Nationale. Aussi j'adresse à tous ceux qui nous ont aidés, mes remerciements les plus chaleureux ».

Après avoir de nouveau félicité la *« Société d'Etude du* XVIIe *siècle »* et M. Robert Richard, M. Maurice Vast déclara ouverte « l'Exposition Fénelon et son temps ».

Et sous la conduite éclairée de Mgr Guervin, les assistants purent admirer les splendides œuvres d'art présentées.

Paul CREPIN.

III

L'EXPOSITION

Le thème de cette Exposition ouvrait de très larges perspectives. Le « temps » de Fénelon c'est tout le Grand Siècle, celui de Louis XIV avec l'Histoire, la Cour, les personnages illustres qui y vécurent ou en reçurent gloire et moyens d'affirmer des qualités insignes dans les Lettres ou les Arts. Vouloir épuiser le sujet en montrant tout c'était risquer la surabondance créatrice de satiété dans un inévitable fouillis. S'en tenir à l'essentiel réellement significatif et trouver à une ambiance caractéristique un cadre approprié c'était révéler suprême habileté mais aussi s'imposer un choix difficile et judicieux où seuls pouvaient réussir des organisateurs particulièrement éclairés par une documentation sûre et guidés par un goût certain. Ce « milieu » XVIIe siècle fut évoqué à la perfection à l'aide d'éléments riches de sens.

Le visiteur de cette Exposition put s'y instruire grâce aux « pièces » de choix mises à sa disposition, se documenter sur Fénelon et les personnages qu'il a coudoyés, mais aussi céder à la belle émotion d'art que réserve un ensemble d'œuvres de premier rang. Il put éprouver cette unique impression de « présence » que seuls savent communiquer les ensembles de souvenirs et de témoignages évoquant l'homme dans sa vie, dans son activité, dans tout ce qui reste d'humain parmi les gestes de son corps et les créations de son esprit.

C'est pour avoir réalisé ce tout vivant et fécond, c'est pour l'avoir synthétisé avec mesure et placé sous l'angle le plus favorable que les organisateurs, Mgr Guervin, animateur de la *« Société d'Etude du* XVIIe *siècle »*, M. Robert Richard, conservateur du Musée de Picardie et du Musée d'Abbeville, assurés du concours de la Bibliothèque Nationale, de M. Logié, conservateur de la Bibliothèque d'Amiens, de MM. les Conservateurs des Musées de Versailles, Cambrai et Péronne, du Conservateur de l'Archevêché de Cambrai, de Mme Simon, directrice du Lycée d'Amiens, méritent avec les félicitations, les remerciements du public admis à goûter les joies que dispense une manifestation nationale dont Amiens avait la primeur.

« Présences », écrivions-nous à propos de cette Exposition. Nous voudrions, tout d'abord, négligeant momentanément Fénelon, évoquer le siècle de Louis XIV et montrer combien il est opportun de relire parfois un livre-maître sur le Grand Roi et son entourage.

A l'évocation des hommes de premier plan dont les portraits, à l'huile ou gravés garnissaient la cimaise, aidait puissamment le grand art du temps. Les portraits de cinq « inconnues » (depuis identifiées), par Nicolas de Largillière, appartenant au Musée d'Abbeville, apportaient une note fraîche et pimpante agrémentant des études de caractères que la joie des coloris et la légèreté de la manière (le peintre a vécu quarante-six années de son existence dans le XVII[e] siècle), ne doivent pas faire oublier... Ces dames fardées, en leurs jolis atours, ont aimé ces « fleurs » de J.-B. Monnoyer, cette nature morte de de Largillière (ces deux toiles empruntées à la collection Lavalard du Musée de Picardie), ces sculptures de Puget et de Pigalle.

Le roi Louis XIV forme très légitimement le centre d'intérêt. Le voici, vu, enfant par le graveur abbevillois Mellan au style si clair en l'originalité de sa taille et de ses traits ; voici, provenant du Musée de Péronne, sa signature autographe ; le voici en médaille, jeune encore comme sur les trois gravures de de Poilly l'Abbevillois, puis en médaillon et enfin, déjà, vieillissant, le masque amer et désabusé, peint par Rigaut sur ce tableau prêté par le Musée de Versailles.

Son père Louis XIII nous est montré en une sobre et forte gravure appartenant à la Bibliothèque Nationale ; c'est encore le Picard Mellan qui signa le portrait de sa mère, la régente Anne d'Autriche, belle encore, bien que loin dans le temps et la réalité des appâts qui séduisirent l'ardent duc de Buckingham.

A Claude Mellan, ce portraitiste des grands trésors du musée d'Abbeville, avec tant de ses compatriotes, nous devons les deux belles images de Richelieu et de Mazarin, ces lutteurs et escrimeurs du pouvoir absolu.

Et puis voici Louis XIV intime et les effigies de « celles » qui eurent, à des titres très divers, ses faveurs. Marie-Thérèse l'épouse (gravure de de Poilly), Madame de Montespan la favorite (gravure appartenant à la Bibliothèque Nationale) et la femme de tête et de devoir que le monarque appelait « sa solidité », Madame de Maintenon qui le rapprocha de Marie-Thérèse et devint elle-même son épouse sans couronne en vertu d'un mariage secret célébré par l'archevêque de Paris, François de Harlay (qui figure, lui aussi, à cette Exposition d'abord en une gravure de Lenfant, puis en un beau portrait, si bien XVII[e] siècle et cartésien de Philippe de Champaigne (1662).

Le portrait de M[me] de Maintenon par Mignard était l'une des « perles » de cette Exposition.

Et voici la famille du Roi et sa descendance : Philippe, duc d'Orléans, par de Poilly, buste de Philippe d'Orléans, Régent, par Coysevox. Voici la « cousine », la célèbre et turbulente « Mademoiselle », etc..., etc...

— De la vie « publique » et administrative nous trouvons plusieurs souvenirs : c'est Vauban, le bâtisseur de fortifications, portrait gravé par le Picard Voyez l'aîné, Colbert, le ministre de la « production », gravé par François de Poilly. Voici encore Bossuet, évocateur d'une force un peu brutale et dominatrice (gravures Edelinck, de de Poilly, de Dravet), Boileau (gravure de l'Abbevillois Daullé), la Marquise de Sévigné, en une belle gravure d'une facture doucement enveloppée et dédicacée au Musée d'Abbeville par E. Rousseaux, Hecquet, l'Abbevillois qui fut doyen de la Faculté de Médecine de Paris, le compositeur Couperin (gravures de Jean Daullé).

Cinq gravures de Dequevauvillers (toujours du Musée d'Abbeville dont nous comprenons la richesse à l'abondance et à la qualité de son apport en cette Exposition) représentent des combats navals de l'époque. L'une d'elles montre le bombardement d'Alger par Duquesne, l'amiral de Louis XIV.

Ce nom de Duquesne nous rappelle que, protestant, il fut le seul à éviter la proscription résultant de la Révocation de l'Edit de Nantes et cette révocation nous ramène à Mme de Maintenon que certains historiens présentent comme l'inspiratrice du Souverain en la circonstance. Et nous voici ramené à Fénelon abandonné, lui, par Mme de Maintenon.

Fénelon est ainsi comme préparé et annoncé par cet examen.

L'évocation de la personne et de l'œuvre de Fénelon a été réalisée, en cette Exposition, d'une manière savante et vivante par le portrait, le livre et le document.

Le portrait prêté par M. le marquis d'Estourmel et gardé au château de Suzanne où Fénelon aimait faire étape quand il se rendait à Chaulnes, nous montra l'homme doux et rêveur, calme et méditatif, un philosophe-poète chez qui l'énergie, révélée par le dessin des lèvres et la légère proéminence du menton, est tempérée par la réflexion et par la maîtrise de soi. Plus dur, parmi les ravages des rides et des effets de l'âge, un autre portrait prêté par le musée de Cambrai, soulignait mieux l'aspect mâle et légèrement tendu de l'homme d'action persévérant ; c'était bien ici le lutteur acharné de la querelle du quiétisme et le « réformateur » qu'il fut, sans que le sort lui donnât succès, sur le terrain de la Religion et du Gouvernement.

Enfin, une splendide gravure d'Audran nous donna une physionomie parlante alliant la douceur pénétrante, la parfaite

lucidité, la belle franchise du regard à l'énergie, à la douleur contenue, à une sorte de fatigue, à un soupçon de désenchantement. Ces aspects étaient appuyés et soulignés, par les duretés de la matière dans le buste de Jean-Jacques Lemoine, exécuté pour le tombeau de Fénelon à la cathédrale de Cambrai.

La vie de Fénelon était jalonnée par quelques images : le château de Fénelon dans le Périgord où il naquit le 6 août 1651, une maison de Saint-Valery-sur-Somme où il aurait logé au cours d'un voyage, alors qu'il était abbé commendataire de l'Abbaye de cette localité, le Palais Fénelon à Cambrai, le château de Serval, où il allait parfois se reposer. Enfin le château de Chaulnes où il rencontra en 1711, son grand ami le Duc de Chevreuse (dont un portrait sous la signature de Larmesson) pour rédiger le plan de Gouvernement qu'il destinait à son élève, le Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV que l'on pouvait encore croire promis au trône de France. Ce plan de Gouvernement est connu sous le nom de « Tables de Chaulnes ».

Ce fut encore à l'intention du Duc de Bourgogne que Fénelon demanda au Comte Henry de Boulainvillers, de résumer les mémoires dressés « sur ordre » par les Intendants des diverses provinces de France, sous le titre « Etat de la France ». Or, cet écrivain, historien, politique, philosophe, astrologue, possède en Amiens son propre historien et son subtil analyste dans la personne de Mme Simon, directrice du Lycée de jeunes filles. Mme Simon qui dispose de manuscrits et documents nombreux est l'auteur de plusieurs études sur ce seigneur venu à l'Histoire en dépouillant les archives de sa famille ; elle lui a consacré sa thèse de doctorat, des livres de grand intérêt ; elle a édité ou préfacé des œuvres de ce curieux écrivain astrologue, penseur, annaliste, généologiste. Dans une vitrine spéciale étaient réunis manuscrits, volumes, photographies, autographes ; cet ensemble fit apprécier non seulement le vaste domaine d'une sûre érudition, mais encore la souplesse d'un esprit qui a su comprendre et commenter de pertinente façon des textes consacrés à des sujets si divers.

Le soin qu'avait mis Fénelon à préparer au pouvoir son illustre élève dont il avait réformé le caractère, conquis l'affection, meublé l'esprit et orienté la pensée sur les devoirs d'un souverain chrétien, laissait rêveurs ceux qui se livrent aux suppositions. Le petit-fils de Louis XIV ainsi guidé et conseillé aurait-il évité tout ce qui se passa par la suite ? Fénelon, ministre d'un autre Louis XV, aurait-il réussi à donner un grand et bon roi à la France ? C'est avec émotion que nous avons considéré tous ces livres dont la majeure partie corres-

pondait à la préoccupation « gouvernementale » de leur auteur et que M. Logié, conservateur de la Bibliothèque d'Amiens, avait réuni en une pertinente sélection : le *Télémaque* (illustré sur la cimaise par une belle peinture de Jean Raoux (1677-1734) : « Télémaque raconte ses aventures à Calypso), les *Fables*, les *Dialogues des morts*, l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, les *Plans du Gouvernement*, etc... Mais voici le drame de la vie et de la carrière de Fénelon : le Quiétisme.

Porté par son tempérament, par sa confiance opiniâtre, par sa sentimentalité — Fénelon soutint une spiritualité s'inspirant assez largement des principes du Quiétisme. Son alliée fut — on le sait — Mme Guyon (portraits gravés). Il rencontra un brutal adversaire en la personne de Bossuet, ce froid défenseur de citadelles, comme il fut le titanesque architecte de monumentales oraisons funèbres.

Drame oui (appuyé en coulisse, sur le plan strictement humain, par des moyens qui étonnent) évoqué par ces livres, ces exposés, ces réponses, défenses, réfutations rangés dans cette vitrine comme des éléments de bataille et des troupes pressées, drame soutenu par le reniement de Mme de Maintenon et la mauvaise humeur de Louis XIV, décrétant l'exil à Cambrai ; drame dont le vrai dénouement, comme un signe et comme un symbole, fut la mort des deux dauphins et l'évanouissement de perspectives ministérielles. C'est ainsi que, bien présentée, une Exposition peut devenir vivante. Elle permet, à l'aide de quelques éléments réunis avec clairvoyance, l'évocation ; elle nourrit la mémoire et favorise le rêve et peut-on dire qu'elle soit, dans sa signification profonde, dépourvue de saines et salutaires leçons ?

Il faut assurément renouveler ici, en terminant cette reconstitution de l'Exposition « Fénelon et son temps », les compliments que nous avons adressés à ceux qui ont conçu cette belle manifestation d'Art et d'Histoire, Mgr Guervin, le secrétaire général de la « *Société d'Etude du* XVIIe *siècle* » et M. Richard, conservateur du Musée de Picardie.

Les Picards vinrent nombreux visiter cette magistrale réalisation qui était un attrayant moyen de culture. On n'a pas toujours le temps de lire les ouvrages savants, on peut toujours visiter une Exposition riche de notices, de commentaires, et ainsi voir, réfléchir, se cultiver.

René NORMAND.

IV

LA CLOTURE

Nous devons à la *« Société d'Etude du* XVIIe *siècle »* et à son secrétaire général-fondateur, Mgr Guervin, l'organisation de la remarquable après-midi artistique, par laquelle se clôturait, le 15 avril, l'Exposition « Fénelon et son temps ».

On ne pouvait souhaiter cadre mieux approprié que la salle d'honneur du Musée à un programme consacré entièrement à des œuvres du XVIIe siècle.

Le gris des velours, les ors des cadres, la belle ordonnance d'un parterre de banquettes, au premier rang desquelles on remarquait Mme Morel, représentant M. le Préfet de la Somme; M. le chanoine Cosserat, représentant l'Evêché ; M. Charles de Favernay, secrétaire perpétuel de l'Académie ; Mme Le François-Pillion, vice-présidente des Antiquaires de Picardie ; M. Richard, conservateur du Musée de Picardie, contribuaient à situer la manifestation dans son style.

C'était un peu comme une reconstitution de ces représentations de cour, que nous permettent d'imaginer les gravures de l'époque.

Cadre idéal assurément pour ce prologue d'*Esther,* que déclama avec une belle sincérité, sans emphase, Mme Carmen Moretti, du Théâtre d'Essai : la silhouette blanche de Mme Moretti, le timbre de sa voix bien posée, le souci du détail et des nuances, ont donné à ces vers d'une si pure inspiration, leur couleur à la fois poétique et mystique.

C'est aussi, au milieu de meubles de style, et sur un fond uni, de velours gris, mieux qu'entre de réalistes toiles de décors peints, que s'apprécie au maximum un extrait de *Tartuffe.*

Depuis que Mme Brosy propose ce second acte aux études de ses élèves, c'est la meilleure distribution que nous en ayons eu. Non seulement, parce que Mme Brosy interprétait elle-même avec toute la verve souhaitable, le pittoresque rôle de Dorine, mais parce que la scène de Dépit amoureux trouvait en Elisabeth Pichon et Jean Roucher, une Marianne et un Valère pleins de juvénile ardeur.

Mlle Pichon ne manque pas d'autorité, sa diction nette lui permet des nuances fort intelligentes, et M. Roucher fait montre d'une sincérité fort sympathique ; la scène prend même un « accent » presque trop sérieux, tant ces jeunes gens mettent de conviction dans leur jeu ; un peu de légèreté, de puérilité dans les réactions, achèverait de donner à cette sorte

de hors-d'œuvre qu'est la scène IV de l'acte II de *Tartuffe,* son caractère de brouille sans conséquence entre amants prompts à la fâcherie.

Quant à M. Stalin, il était l'Orgon simple et débonnaire que nous lui avions déjà vu incarner.

C'est, il faut le dire, une impression rare aujourd'hui, que celle procurée par le programme musical de cette soirée : dans la noble sérénité du cadre, l'orchestre du Conservatoire apportait une bouffée de fraîcheur et de lumière.

Dès que M. Charles Jay, directeur du Conservatoire et Grand Prix de Rome, eut conduit les premières mesures de l'Ouverture d'*Armide,* la belle sonorité de nos cordes et l'interprétation souple de tout notre ensemble orchestral créèrent une ambiance de détente et de pureté mélodique.

C'est certainement dans des œuvres classiques que nos musiciens nous donnent les plus grands sujets de satisfaction et la précision rythmique, les délicatesses d'expression que quatuor et bois mirent dans les airs de Ballet de *Castor et Pollux,* de Rameau, purent satisfaire les plus difficiles.

Enfin, grâce aux recherches que poursuit toujours M. l'abbé Reboud à la Bibliothèque Nationale sur les musiciens picards, nous avons bénéficié d'une première audition, qui consistait en un inédit du Saint-Quentinois François Cosset : une courte messe en six parties pour chœurs et petit orchestre.

Rien de plus simple que l'écriture de cette œuvre, qui semble fuir tout pathétique pour demander à la souplesse mélodique, et à un certain schématisme harmonique toute son expression.

Pas de fioritures dans les parties vocales (*Kyrie, Gloria, Sanctus*), une recherche constante de l'équilibre, même dans la chaleur plus accentuée de la *Sinfonie après l'épître,* un élan de joie demandé exclusivement à l'allégresse rythmique pour le morceau final, voilà les caractéristiques d'une œuvre sans prétention, que l'on écoute avec cette sorte de ravissement que procure une musique écrite, semble-t-il, dans l'euphorie d'une inspiration sans nuages.

En remerciant la « *Société d'Etude du* XVII[e] *siècle* » de nous avoir offert cette calme et reposante « station » dans le cours d'une époque agitée et nerveuse, nous formulerons le vœu que l'expérience de ce dimanche d'avril ne soit pas perdue et que nous soient à nouveau offertes dans de semblables conditions, des auditions (musicales et poétiques), pour lesquelles nos artistes locaux ont montré qu'ils étaient parfaitement qualifiés.

J. NATTIEZ.

"JOURNÉE FÉNELON"

au Cateau-Cambrésis

- 20 MAI 1951 -

« Le pèlerinage de Cambrai doit se terminer au Cateau, déclarait Jean Riverain dans son article : « De Paris à Cambrai à la recherche de Fénelon », paru dans *Les Nouvelles Littéraires* du 5 juillet 1951. Vingt kilomètres... Si vos jambes sont bonnes, levez-vous matin et faites le chemin à pied. Evitez la route nationale, suivez le chemin sinueux dit « petit chemin Fénelon », parce que Monseigneur l'empruntait pour se rendre au Cateau qui était plus pour lui qu'une paroisse importante à visiter, mais sa *châtellenie*... Au Cateau, peut-être aurez-vous la chance de rencontrer le docteur Tison : il est de ces hommes, nombreux en France, qui semblent destinés à entretenir les cultes locaux. C'est grâce à lui que le troisième centenaire a été dignement célébré dans le Cambrésis ». Cambrai ayant solennellement fêté Fénelon le 14 juillet 1947 à l'occasion de l'érection d'une statue, c'est le Cateau qui, en 1951, le 20 mai, a chanté les vertus et les mérites du seigneur-archevêque.

LES PERSONNALITÉS

Parmi les personnalités ayant assisté aux cérémonies de la journée nous devons citer : Mgr Wattel, vicaire général, représentant Mgr l'Archevêque de Cambrai et Mgr le Coadjuteur ; M. Jean Gorisse, conseiller municipal du Cateau, représentant le Maire et la Municipalité.

Les représentants de la famille de Fénelon : M. le Comte Jean de Salignac-Fénelon ; Mme la Baronne d'Astier de la Vigerie, née de Salignac-Fénelon ; Mme la Comtesse A. d'Harcourt, née de Salignac-Fénelon.

La délégation de la « Société d'Etude du XVIIe siècle » : Mgr M.-H. Guervin, secrétaire général-fondateur, président de la « Journée » ; Mlle E. Houdart de la Motte, secrétaire-adjointe ; M. André Borveau, membre du Conseil ; M. E. Houdart de la Motte, Chevalier de Malte, et Mme, membres d'honneur ; M. le Dr P. Tison, associé correspondant, organisateur de la « Journée », et Mme ; M. E. Caplet ;

M. et Mme Cascail, professeurs au collège du Cateau ; Mme Agnès de la Gorce ; Mme Roumagnac ; M. Segalen, censeur du lycée de Saint-Quentin, et Mme ; Mme J. Simon ; Mme R. Simon, directrice du lycée de jeunes filles d'Amiens, membres sociétaires.

Les membres des Sociétés Savantes : M. Bara, instituteur ; Mlle Marcelle Basquin, représentant M. le Pasteur Lespinasse ; Mme Bautegnies ; M. et Mme Blin ; M. Boudinier, directeur de l'Ecole Fénelon ; Me Brackers d'Hugo, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, à Lille, Mme et son fils ; Dr Briffaut, bibliothécaire de la ville de Cambrai, et ses fils ; M. Cacheux ; M. Adrien Carlier, président de la Société archéologique et historique de Valenciennes ; M. Pierre Cassine, président de la Société académique de Saint-Quentin, et Mme ; M. Christian Charlet-Bricout, Mme et leurs fils ; Chanoine Chartier, vice-président de la Société d'Emulation de Cambrai ; M. Delabie ; M. de Saint-Aubin, président de la Société historique du Nord, archiviste départemental ; M. Fénelon Démaret ; M. Desmoineaux ; M. Domignies ; abbé Droulers ; M. Marius Druesne ; M. Duvivier ; M. René Faille, secrétaire de la Commission administrative du Musée de Cambrai ; chanoine Féron, doyen du Cateau ; M. Gaillard, conservateur du Musée de Cambrai ; chanoine Gaquère, membre délégué de l'Académie d'Arras ; M. et Mme Goudard ; M. H. Guillaume ; M. Léon Hurtebise ; M. Paul Lefranc, bibliothécaire-archiviste de la ville de Valenciennes ; M. B. Macron ; M. Albert Mallez, bibliophile ; Mlle Masse ; Dr Meurisse, médecin de l'hôpital de Cambrai ; chanoine Moine ; Me Jean Mossay, vice-chancelier des Rosati du Hainaut ; M. ,Mme et Mlle Motte ; M. Maurice Piettre ; M. Luc Ponsin ; Mlle Thérèse Raoust, membre du Comité flamand de Lille ; M. Riez, secrétaire de la Société d'Emulation de Cambrai ; Mme Jean Tamboise ; M. Jean Vernet, principal du Collège du Cateau ; Me André Voituriez, président de la Société d'Emulation de Cambrai.

Avaient présenté leurs excuses et leurs regrets :

M. le Ministre de l'Education Nationale (France) ; M. le Ministre de l'Instruction publique (Belgique) ; M. Jacques Jaujard, directeur général des Arts et des Lettres ; M. Jacques Duron, chef du service des Lettres ; M. le Sous-Préfet de Cambrai ; M. et Mme Lucien Guérin, née de Salignac-Fénelon ; M. Georges Mongrédien, président de la « Société d'Etude du XVIIe siècle » ; MM. Jean Orcibal, Roland Mousnier, Raymond Lebègue, Robert Richard, Philippe Remy, membres du Conseil de la « Société » ;

Mme M. Dienesch, député des Côtes-du-Nord ; Mme J. Alexandre-Debray, conseiller municipal de Paris ; Mlle Y. Geismar, avocat à la Cour de Paris ; M. Georges Hutteau, membres de la « Société d'Etude du XVIIe siècle » ; M. le Bibliothécaire de la Bibliothèque Royale de Bruxelles ; M. le Bibliothécaire de la ville de Mons (Belgique) ; M. Dehon, membre de la Société Académique de Gembloux (Belgique), de famille catésienne à l'époque de Fénelon ; abbé Plumet, président du Cercle Archéologique d'Ath (Belgique) ; chanoine Telliez, archiviste de l'archidiocèse de Cambrai ; abbé J. Daoust, professeur à l'Université Catholique de Lille...

L'OFFICE SOLENNEL EN L'ÉGLISE SAINT-MARTIN, ANCIENNE ABBATIALE DES BÉNÉDICTINS

Le discours de Mgr Guervin

« Dans une lettre à l'abbé de Beaumont écrite en 1711, Fénelon parle de l'Ordre de Malte. Fénelon montre l'estime profonde qu'il éprouve pour l'Ordre Souverain, il connaît sa prestigieuse histoire et il désire que ses petits-neveux deviennent Chevaliers de Malte.

M. le Doyen du Cateau s'est souvenu de cette estime montrée par Fénelon pour l'Ordre, d'autant plus vivement que lui-même admire l'Ordre de Malte. De ce souvenir et de cette admiration nous lui disons notre reconnaissance.

Et voici que, sur une amicale indication, M. le Doyen a pensé à celui qui demeure tout inquiet de se trouver ici dans cette chaire. Notre titre de Chapelain Conventuel de l'Ordre Souverain de Malte évoque les plus belles années de notre vie, celles passées au service de la Palestine. Ainsi sommes-nous pour toujours relié à cet Orient que Fénelon eût voulu évangéliser comme missionnaire.

Si ce titre de Chapelain de l'Ordre de Malte nous vaut l'honneur de présider cette cérémonie — et ce faisant nous ne voulons être que l'ombre de Mgr l'Archevêque de Cambrai et de son Coadjuteur, qui nous y ont engagé — les fonctions de Secrétaire Général de la « Société d'Etude du XVIIe siècle » nous incitent à célébrer la mémoire de celui dont le nom est à jamais attaché à la châtellenie du Cateau. Honneur bien lourd, mais dont le poids est allégé par la joie de constater l'unanimité d'hommage qui souligne en ce jour le prestige de plus en plus reconnu et proclamé du grand prélat : le tricentenaire de sa naissance rassemble Représentants du Gouvernement et membres de la Municipalité du Cateau ; près d'eux, voilà les Représentants du Clergé, et voici les descendants de sa noble famille et de ses illustres amis, et nous entourent les descendants de ses diocésains et de ses sujets : notre assistance est composée de savants et d'écrivains, mais aussi d'âmes attirées toujours par le rayonnement de celui qu'aujourd'hui nous fêtons. Que tous nous permettent de les saluer et de les féliciter d'une telle fidélité dans l'admiration !... Et que notre pauvre voix ne soit pas trop indigne de s'y unir, elle qui ose, en cette ancienne

abbatiale des bénédictins, évocatrice de tant de haute noblesse, de tant d'émotion religieuse, de tant de sacrifices sanglants (car un ancien aumônier militaire ne saurait oublier ceux qui, à tant d'époques diverses, dans la châtellenie de Fénelon, sont tombés pour leurs drapeaux) célébrer les gestes et les vertus de l'illustre archevêque de Cambrai, seigneur du Cateau : Mgr François de Salignac de la Mothe-Fénelon.

Ici il demeure chez lui : il fit édifier, et le Beffroi de la ville, dont la première pierre fut posée le 28 avril 1705, et le Collège, dont le 11 mars 1714 il confirmait l'acte de fondation et assurait la future construction par ses subsides et les pierres de ses carrières ! N'est-ce pas sous son épiscopat que ce clocher, cette nef et ce transept furent élevés ? Oui, en ce lieu, il nous semble assister — le 27 août 1695 — à sa « joyeuse entrée », l'entendre entonner le *Te Deum* qui y fut chanté avant que l'Eglise paroissiale Saint-Martin l'entende à son tour prêter le serment seigneurial de fidélité aux droits et franchises de ses sujets ; nous l'y voyons, en diverses autres années, y présider des élections d'abbés et leur donner la bénédiction liturgique...

Sacré à Saint-Cyr par Bossuet, le 10 juillet 1695, un mois plus tard Fénelon était à Cambrai. Comme il était attendu dans sa seigneurie du Cateau ! Il y était précédé d'une grande réputation « d'esprit, de savoir et de piété », Madame de Sévigné le note dans une de ses lettres. Que d'espoirs son attente suscite ! L'on vante sa modération, sa piété, son désintéressement : voici ce qu'avec admiration l'on raconte : nommé par le Roi, le 4 février 1695, archevêque-duc de Cambrai, et devenu en même temps prince du Saint-Empire et comte de Cambresis, le nouveau dignitaire a aussitôt renoncé à son abbaye de Saint-Valery-sur-Somme : alors stupéfaction de Louis XIV, peu habitué à une telle répugnance devant la pluralité des bénéfices.

Le 22 mars, de Versailles, il a écrit une lettre bien touchante aux Echevins du Cateau : « Je ne sais point, messieurs, si la capitation est du nombre des impôts qui donnent atteinte aux privilèges que le Roi a bien voulu conserver à la Châtellenie de Cateau-Cambresis. Je voudrais fort que ce Pays en fut exempt, mais je ne sais si je pourrai l'en garantir ; vous pouvez toujours compter que je ferai tout mon possible... ».

Et ce jour d'août, Fénelon arrive de Cambrai, en très simple équipage, sans faste ni éclat, car c'était la guerre de la Ligue d'Augsbourg, et l'archevêque ne voulait ni fêtes ni réjouissances tandis que les hommes se battaient et que le sang coulait...

Ah ! comme ses yeux, dont — selon Saint-Simon — « le feu et l'esprit sortaient comme un torrent », se posent avec bienveillance sur le bon peuple du Cateau ! Et les cloches argentines chantaient la joie de son entrée épiscopale et seigneuriale ! Et cette excellente population déjà devinait la sympathie vraie, l'attachement profond que lui témoignait l'archevêque... Et tous devaient « faire effort pour cesser de le regarder ». Les habitants du Cateau étaient fiers d'avoir pour les diriger un évêque, dont la réputation d'écrivain et d'orateur, d'éducateur et de directeur, était venue jusqu'à eux ; ils étaient pris par ce charme incomparable qui laissait finement deviner bienveillance

et bonté, dévouement et charité. Dès le premier instant une union indissoluble s'était nouée entre Le Cateau et son seigneur-archevêque : ils seront l'un à l'autre jusqu'au bout, et cette confiance réciproque sera la consolation de Fénelon, lorsque, exilé en son diocèse, il verra, lui, toujours franc et loyal, venir de Versailles les témoignages de défiance et d'hostilité.

En cette allocution qui ne veut être qu'un hommage de la population du Cateau à son ancien seigneur, nous rappelons seulement les causes des épreuves subies par Fénelon :

— toute empreinte de pur amour, la doctrine quiétiste déformée et exagérée de fantaisiste façon...

— téméraires au regard de Louis XIV, les conseils donnés à Madame de Maintenon, donnés au futur roi de France, le duc de Bourgogne : vœux et plans de gouvernement, ensemble de critique constructive qui se comprend si bien de nos jours, mais qui, alors, parut inadmissible...

— triomphant des hésitations de Rome, les cabales et les pressions royales qui aboutirent au blâme des « Maximes des Saints », ouvrage que, fort justement, Mgr Touchet a qualifié de « codex à l'usage d'une aristocratie pieuse... ».

Et malgré ces épreuves, Fénelon — et préférons le regarder ainsi ! — se dresse dans la chaire de sa cathédrale de Cambrai. Nous allons l'entendre prêcher aussitôt l'obéissance et le respect dus au Pape, déclarer « sa soumission absolue au jugement » prononcé. Oh ! le geste sublime de renoncement, mais qui ne peut empêcher dans un cœur d'homme les chagrins et les tristesses... un cœur d'homme, oui, trempé de foi profonde et d'amour de Dieu, et qui, fortifié par l'épreuve, prononce : « Mon zèle, quoique ignoré du Roi, suffira pour ma consolation le reste de ma vie ».

Avec quel empressement il tint les promesses de dévouement et d'attachement données à MM. les Echevins de Cateau-Cambresis dans cette lettre d'archevêque-nommé que nous évoquions tout à l'heure. Toujours il s'efforça de protéger les privilèges de sa seigneurie, il y parviendra contre le fisc, il y parviendra contre les hautes jalousies agissant pour saper l'indépendance accordée pour ce fief depuis l'an 1001 par l'Empereur aux Evêques de Cambrai. Il n'empêchera pas l'impôt de capitation, mais il arrivera à le rendre moins lourd ; il appliquera les principes de justice et de douceur, de bonté et d'autorité... oui, d'autorité... considérons son visage : il traduit plus l'énergie que la faiblesse ! Et ce sont ces principes que, à son tour, Télémaque, s'il avait régné, eût appliqués sous la direction de son Mentor...

Son zèle, Fénelon le donna, le prodigua à ses ouailles, et il nous semble, Mes Frères, voir en ce moment vos pères se lever pour rendre hommage à leur pasteur, homme pâle et frêle, dur à lui-même, travailleur inlassable, trouvant dans son commerce avec Dieu l'efficacité de son dévouement. Voyez-le donc, « en paix », dans la chambre de son palais seigneurial du Cateau, levant lentement les yeux de sa table de travail pour les poser doucement sur le beau parc qui, devant sa fenêtre, se déroule dans une élégante perspective de prés et de bois. Fénelon vient souvent dans son château du Cateau : il aime tant la belle

nature, il aime tant les différents « verts » du paysage qui lui rappelle Carennac et Calypso !... Voyez-le, parcourant à pied les chemins de sa seigneurie : il garde dans la simplicité de sa tenue et de son allure une majesté toute naturelle qui lui attache les cœurs !... Voyez-le recevant avec cette calme dignité qui enchante ; sobre lui-même, il se montre largement hospitalier ; écoutez-le guidant avec discrétion — sans jamais vouloir paraître avoir plus d'esprit que ses interlocuteurs — toutes les conversations, les simples et les élevées, et il relève ces entretiens de souvenirs tirés des auteurs de l'antiquité, à moins que, étant resté en contact avec les auteurs contemporains, il n'emprunte à leurs œuvres des remarques et des traits pleins de finesse. « J'irai me livrer aux enchantements de Cambrai, lui écrivait le 13 décembre 1714 son grand ami et collègue de l'Académie Houdart de la Motte. Vous voulez bien m'y promettre de la liberté et de l'amitié. Je profiterai si bien de l'une et de l'autre que je vous y serai peut-être incommode... ». Ce projet ne devait pas se réaliser ; le 1er janvier 1715, Fénelon était pris « de douleurs très aiguës et de fièvre continue » ; le 7 il expirait dans des sentiments de tendre piété et d'abandon absolu à la Providence. Il avait fait cette déclaration : « Je n'ai jamais eu que docilité pour l'Eglise et qu'horreur des nouveautés qu'on m'a imputées. Je n'ai jamais été un seul moment de ma vie sans avoir pour la personne du Roi la plus vive reconnaissance, le zèle le plus ingénu, le respect le plus profond et l'attachement le plus inviolable ».

Habitants du Cateau, vous aimez vous représenter Fénelon entrant dans la chaumière des paysans : il visite les pauvres et les malades, s'intéresse aux désirs des plus humbles... sa bonté, sa compréhension, n'ont-elles pas fourni de bien touchantes anecdotes, fioretti qu'on ne prête qu'aux riches ? L'histoire et la gravure ont fixé ses attitudes pleines de bonne grâce et inspirées par le don de soi : c'était en cette guerre dont son diocèse fut le théâtre pendant ces terribles hivers où se mêlaient les spectres de la famine et de la mort : son palais et son séminaire sont ouverts à tous : aux fuyards qu'il réconforte, aux blessés qu'il soigne, aux troupes qu'il loge et soutient...

Incarnation de la dignité et de la charité, son autorité morale s'impose à tous et domine les conflits : les généraux ennemis sont eux-mêmes conquis, ils épargnent les terres et les biens de l'archevêque de Cambrai, ils regardent ses bourgs et ses villages comme des lieux d'asile et de refuge...

Mais il y a mieux encore, et ce fut en cette fin de la campagne de 1711 :

L'armée ennemie se trouvait presque sous les remparts de Cambrai : elle séparait l'armée française de la ville du Cateau, seigneurie de l'archevêque. Et Le Cateau regorgeait des grains des terres épiscopales, des grains que les campagnards y avaient emmagasinés sous la protection du seigneur-archevêque. Hommage incomparable aux vertus de Fénelon : le duc de Marlborough fit d'abord garder militairement les magasins, puis, craignant que ses soldats ne se servissent eux-mêmes en raison de la pénurie, il ordonna de charger les réserves sur des chariots et de les diriger sur Cambrai, quartier général de l'armée française : les ennemis de la France sauvaient la France même, car Fénelon livra aussitôt au Gouvernement de Louis XIV les grains ainsi recouvrés... et peu après l'archevêque de Cambrai écrivait à son ami

le duc de Chevreuse : « Si on manquait par malheur d'argent, j'offre ma vaisselle d'argent, et tous mes autres effets, ainsi que le peu qui me reste de blé. Je voudrais servir de mon argent et de mon sang... » Servir ! Oh ! la belle devise !

Servir ! Les annales du Cateau ne conservent-elles pas l'ordonnance que son seigneur-archevêque promulgua en vue de parer aux menaces de famine : faire sortir les grains des greniers et autres cachettes, les faire battre, les jeter sur les marchés... et ainsi éviter les marchés irréguliers et les hausses exagérées.

Nous devrions également vous rappeler les sages et généreuses mesures prises par le seigneur du Cateau pour améliorer le sort des tisserands et des fileuses, des tanneurs et des manœuvriers : ainsi n'y avait-il pas que la bonne bourgeoisie à vanter les vertus éclairées de Fénelon, mais l'humble et pauvre peuple avait voué sa reconnaissance au seigneur intelligent et bon.

Servir ! Le cri de son âme éplorée souhaite hardiment la paix, « la paix qui doit être achetée sans mesure ». Ne fut-il pas question de le prendre comme négociateur ? Au reste son rôle diplomatique se révèle important, et il est à souhaiter que les érudits nous donnent des précisions nouvelles sur cet important sujet... « L'unique gloire que les Français peuvent souhaiter au Roi, écrit-il dans un mémoire, est qu'il tourne son courage contre lui-même et que, généreusement, il sacrifie tout pour sauver le royaume que Dieu lui a confié. Il l'a reçu de Dieu, non pour l'exposer à l'invasion des ennemis, comme une chose dont il peut faire tout ce qu'il lui plaît, mais pour le gouverner en père, et pour le transmettre comme un dépôt précieux à la postérité. »

La retraite de Cambrai fut une retraite agissante, entourée, lumineuse toujours : jusqu'au bout il travailla ; ses lettres spirituelles, ses écrits contre le jansénisme, témoignent de sa continuelle activité... En juin 1703, Fénelon n'avait-il pas convié à le rejoindre au Cateau, les tenants du jansénisme, le Père Quesnel et ses disciples ? Cette entrevue secrète aurait pu être féconde en résultats si, surpris à Bruxelles, les invités de marque n'avaient été emprisonnés...

Et après tout cela, soyons étonnés que Saint-Simon le proclame « adoré de son peuple » et « porté dans le cœur de tous ses prêtres »... Soyons étonnés que son souvenir et ses exemples soient gardés jalousement tant en France, dans le Cambrésis et le Pas-de-Calais, qu'en Belgique, dans le Hainaut et plus loin encore, car le diocèse de Cambrai lui-même s'étendait assez loin dans la Belgique d'aujourd'hui et l'archevêché comptait comme suffragants les évêchés d'Arras, Saint-Omer, Tournai et Namur !...

Oui, amis de Belgique venus avec empressement fêter au Cateau le tricentenaire de naissance de l'illustre archevêque toujours présent chez vous en des domaines et des demeures qui gardent son nom et son souvenir, Fénelon reste le grand artisan de notre éternelle amitié dans le malheur comme dans la prospérité !...

Mais suffit-il de garder son souvenir ? Et ses exemples ne doivent-ils pas aussi nous entraîner ?

— « Mieux vaut que ce soit ma maison que celle d'un pauvre laboureur », déclarait-il à l'annonce d'un incendie qui venait de détruire une partie de son palais et de consumer ses livres. Comme lui, soyons bons... vraiment !

Cette bonté dans le cœur s'associe dans l'intelligence à une large et nécessaire compréhension :

Fénelon maintint toujours bonnes relations avec « les frères séparés, qui marchent par une autre voie vers la maison du Père ». « Pour faire aimer, il faut entrer au fond des cœurs, disait-il ; la force peut-elle persuader les hommes ? » Et il offrait à tous l'espérance formulée par la prière idéale du Christ, le frère commun à tous les fils de Dieu : « Notre Père, que ta volonté soit faite, pardonne-nous comme nous pardonnons. »

« Souffrez comme on souffre en purgatoire, sans repousser la souffrance pour se soulager et sans l'augmenter en s'occupant de ce qui la cause. Demeurez immobile sous la main de Dieu qui se cache sous celle des hommes. La Croix diminue beaucoup quand on la porte avec cette simplicité ; il y en a souvent plus de la moitié qui est de notre façon, et non de celle de Dieu. Souffrez, mais ne vous faites pas souffrir », écrivait Fénelon à Mme de Montberon en cette lettre du 27 mai 1707 qui figure sur le portrait que conserve le collège du Cateau, portrait qui, dit-on, rappelle le mieux le caractère décrit par Saint-Simon. Comme lui, forts de la force de Dieu, sachons faire face aux contradictions, aux méchancetés, aux embûches, et puisons dans nos épreuves une raison de plus pour, courageusement, envisager l'avenir !

— « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu », parole d'un homme plein de sagesse et d'expérience. Comme lui, ayons horreur de la dissimulation et du mensonge, et allons » droictement » dans la vérité et en toute loyauté !

Et pour le reste, abandonnons-nous à Dieu avec nos indigences, avec nos efforts, avec notre bonne volonté. Faisons toute notre part de labeur, Il fera le reste :

« O Père tout ensemble des lumières et des miséricordes ! (Comme elle jaillit du cœur de Fénelon cette admirable prière toute de vrai et pur amour !) O Dieu de consolation ! Vous me faites entrer dans toute la vérité par le seul sentiment que Vous me donnez de ma misère et de mon impuissance. Je n'ai plus besoin de raisonnement ; voici l'enfance marquée dans l'Evangile, la voie abrégée pour les pauvres en esprit que Jésus-Christ nomme bienheureux : les yeux fermés, ne sentir plus que son ignorance et la bonté de Dieu. »

LE BANQUET

Après la visite de l'Exposition d'art religieux, présentée par M. le chanoine Féron, doyen du Cateau, et où furent particulièrement admirés la Croix du trésor abbatial, magnifique travail du XVe siècle en cuivre et argent repoussés ; des calices, dont un en argent du début du XVIIe siècle ; des ornements de l'abbaye de Saint-André-du-Cateau ; des velours brodés d'or, etc..., eut lieu le banquet, à l'Hostellerie des Marchés, sous la présidence de Mgr Guervin.



Au Cateau le 20 mai 1951

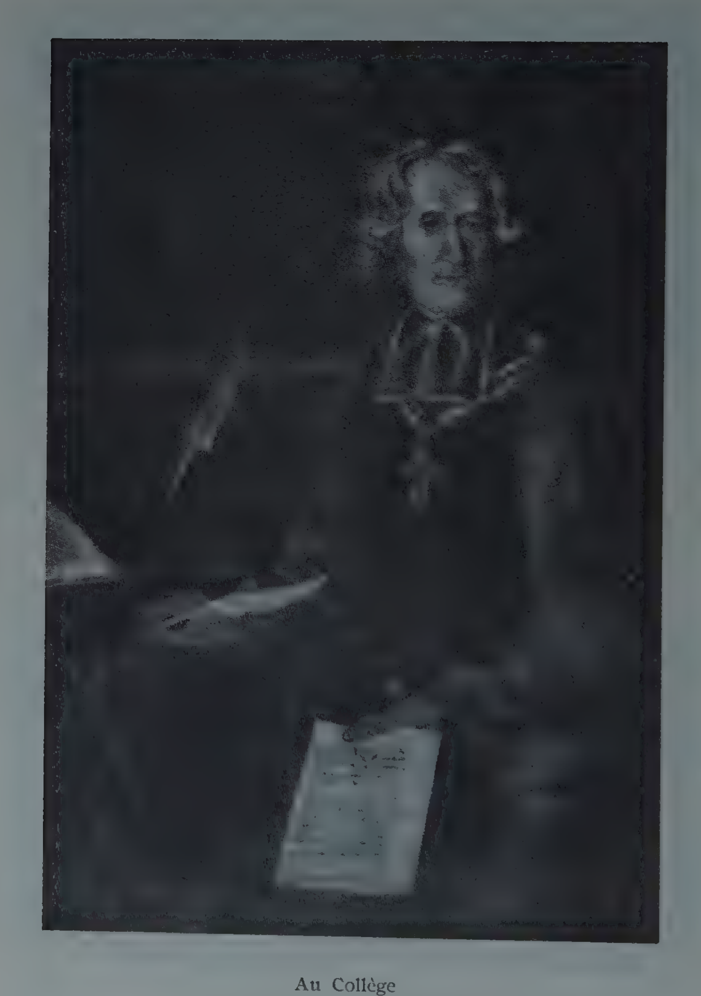
Sur la terrasse du Palais, face au parc, le buste de Fénelon



Au sortir de l'Hôtel-de-Ville

de gauche à droite :

M. le chanoine Gaquère, M. Jean Vernet, Dr Pierre Tison, M. Marcel Eloire, maire du Cateau, Mlle É. Houdart de la Motte, Mgr M.-H. Guervin, M. André-Borveau, M. É. Houdart de la Motte



Au Collège

Le « Fénelon » du Cateau

Auteur inconnu

La lettre que Fénelon tient à la main est du 27 mai 1707.

Le toast du Dr Pierre Tison

« Un mois et douze jours après qu'il eût été exilé en son diocèse de Cambrai par Louis XIV, Fénelon écrivait à la comtesse de Gramont : « C'est le pur amour que d'aimer les gens qui ne sont plus à la mode...» (1) C'est un acte de pur amour, Monseigneur, que votre visite d'aujourd'hui en la seigneurie de Mgr François de Salignac de la Mothe Fénelon. Quel bel hommage vous avez rendu ce matin, en notre antique abbatiale, à ce grand prélat méconnu !... Sous l'impulsion de son Président et de son Secrétaire général-fondateur, la jeune « Société d'Etude du XVIIe siècle » sait « aimer les gens qui ne sont plus à la mode », et les faire aimer... »

Et le Dr Tison rendit hommage à l'action de Mgr Guervin en France et à l'étranger ; en Orient, cette action en faveur des œuvres et écoles françaises lui valut — entre autres — les titres de Prélat d'Orient, de Chanoine du Saint-Sépulcre et de Chapelain conventuel de l'Ordre Souverain de Malte... Le Dr Tison fut doublement applaudi lorsqu'il rappela le dévouement inlassable de Mgr Guervin sur les champs de bataille de 1940 : aumônier militaire, il mérita alors cette Croix de Chevalier de la Légion d'honneur qui vient de lui être décernée... Puis s'adressant à M. le comte Jean de Salignac-Fénelon, à Mme la baronne d'Astier de la Vigerie, née Salignac-Fénelon, et à Mme l'amirale-comtesse d'Harcourt, née Salignac-Fénelon :

« Mesdames, Monsieur, vous avez bien voulu accompagner les membres de la « Société d'Etude du XVIIe siècle » en leur pèlerinage à la châtellenie de votre illustre ancêtre. Les descendants des vassaux de Fénelon se trouvent très honorés d'une telle visite ; ils en sont aussi fiers que le furent les Catésiens de 1701, lorsque le 30 août, nous rappellent les archives locales, Madame de Fénelon vint en leur ville... (2).

---

(1) « Je n'oublierai de ma vie que le comte de Gramont n'a point rougi de moi, et qu'il m'a confessé sans honte devant les courtisans à Marly... C'est le pur amour que d'aimer les gens qui ne sont plus à la mode. L'amour intéressé est celui de la Cour... » (Lettre du 12 septembre 1697 à Mme la comtesse de Gramont).

(2) CC 7. Archives du Cateau : 30 août 1701 : « 24 pots de vin présentés à Mme de Fénelon, sœur de Monseigneur, pour la première fois qu'elle vint au Cateau. »

Cousine germaine — et non pas sœur — de Fénelon, Marie-Thérèse était fille d'Antoine, marquis de Fénelon, l'éducateur à Paris de Fénelon, et de Catherine de Montberon. Le gouverneur de Cambrai, le comte de Montberon, était parent de Fénelon, et ainsi s'expliquent les relations cordiales que, dès son arrivée à Cambrai, Fénelon eut avec le Gouverneur. Celui-ci lui confia la direction spirituelle de sa femme inquiète et maladive (lire la lettre figurant sur le portrait de Fénelon au collège du Cateau).

Mariée en premières noces au marquis de Montmorency-Laval, Marie-Thérèse resta veuve avec un fils que Fénelon eut quelque temps près de lui à Cambrai... Marie-Thérèse épousa en secondes noces son propre cousin germain, le comte

M. Jean Gorisse, notre « échevin », ici délégué officiel de Monsieur le Maire et du Conseil municipal, regrette, j'en suis sûr, que les coutumes actuelles ne permettent plus pareille aubaine : 24 pots de vin à chacune de vos trois personnes, 72 !... Il est vrai qu'à l'instar des Fénelon, vous auriez aussitôt partagé ce précieux présent de bienvenue entre tous les Fénelon présents, car ils sont toujours nombreux les habitants du Cambrésis qui ont reçu au baptême comme prénom le nom de la terre familiale du populaire archevêque : certaines familles anciennes ont même ajouté le surnom de « l'archevêque » !... Dans notre province, les Fénelon se sont succédés de père en fils depuis l'année terrible de 1708 où les tisserands et fileurs de lin étaient menacés de ruine. Ah ! c'est que les ouvriers de la région de saint Vaast et de saint Hilaire qui travaillent de nos jours dans les tissages mécaniques, comme ceux du Cateau, n'ont pas oublié qu'alors l'archevêque, de son autorité seigneuriale, brisa le monopole de la corporation des maîtres mulquiniers : ceux-ci possédaient en exclusivité le droit de vendre et d'acheter le lin filé par les pauvres gens de la châtellenie ; l'archevêque donna à chaque ouvrier le droit de vendre, et à n'importe quel bourgeois celui d'acheter le lin prêt à être tissé... (1).

Votre gratitude, Messieurs et chers Collègues des Sociétés Savantes, vous amène au rendez-vous du Cateau, votre gratitude envers le charmant « épistolier », auteur de la *Lettre à l'Académie*, de tant de lettres oubliées par notre siècle, peut-être les plus belles du XVIIe siècle. Vous amène aussi ici votre agissante et dévouée sympathie pour les promoteurs de cette « Journée Fénelon », nos amis parisiens et picards de la très agissante « Société d'Etude du XVIIe siècle ». Nos amis relèveront avec intérêt les travaux de « l'Académie de Valenciennes » (M. Carlier permettra que j'appelle ainsi la florissante Société Archéologique et Historique, dont il est le président) sur les éditions clandestines du *Télémaque* (2). M. Albert Mallez, que j'ai la joie de saluer ici, présentant à une de vos séances de travail, une communication sur ce sujet,

---

de Fénelon, frère de l'archevêque. Exempt des gardes du Roi à Versailles, le comte de Fénelon fut banni plus tard par le Roi. Fénelon conseilla sagement à sa cousine, devenue sa belle-sœur, de confier son fils, futur marquis de Montmorency-Laval, à des éducateurs dignes de son rang : le milieu de Cambrai ne convenait ni à son tempérament, ni à la carrière des armes où il devait briller très jeune ; au reste le jeune Guy de Montmorency s'ennuyait à Cambrai. Il fut le père du dernier maréchal de Laval, et aussi du cardinal de Montmorency qui mourut en 1808.

(1) R. 7286. Archives départementales. 1726. Lille : « feu Mgr de Fénelon d'heureuse mémoire, réforma en 1709 les statuts de la corporation des mulquiniers, dont la dureté et les abus écrasaient les pauvres, pour donner à chacun d'entre eux et à chacun des bourgeois la liberté de recueillir des fillets pour aider les pauvres gens. » (fillets : fil de lin prêt à être tissé. Mulquinier : fabricant de fine toile de lin, molequin ou batiste).

(2) Les travaux de M. Albert Mallez, membre de la Commission Historique du Nord et de la Société Archéologique et Historique de Valenciennes, ont abouti à de curieuses conclusions : des éditions clandestines des œuvres de Fénelon étaient tirées chez Henry, de Valenciennes... et Fénelon allait les corriger pour éviter que l'on falsifiât son texte et qu'on lui fît écrire ce qu'il n'avait pas écrit... Elles portaient les marques de Marteau, à Cologne, et l'on s'arrachait ces éditions vendues sous le manteau ; la police royale les recherchait, et allait jusqu'à fouiller les bagages de l'archevêque.

déclarait : « Je préfèrerais vous lire quelques pages du *Télémaque*, ce chef-d'œuvre de Fénelon, et sans doute de la littérature française, « Fénelon aussi harmonieux dans sa prose. que Racine dans ses vers... » Ceci était dit en 1938, et reste vrai du merveilleux manuel d'éducation le *Télémaque*, d'ailleurs — toujours au dire de M. Mallez — « aussi captivant que le meilleur roman policier en vogue... »

La tradition veut que ce soit dans le parc seigneurial du Cateau que Fénelon ait terminé la seconde partie du *Télémaque*, de 1695 à 1698, celle qui n'avait pas eu comme la première l'approbation élogieuse de Monsieur de Meaux... Et c'est à la même époque que le seigneur-archevêque aurait planté dans ce parc les jeunes pousses, qui forment à présent une double et grandiose allée de tilleuls. Un modeste buste y a été élevé à la mémoire de Mgr François de Salignac de la Mothe-Fénelon : ce sera, face au Palais, la dernière halte de notre « Journée » et le dernier rendez-vous de la foule d'admirateurs reconnaissants qui, de leur présence, honorent en ce jour notre ville.

L'automne de 1714 fut pénible pour Fénelon : le froid « noir et âpre » (1) du Cambrésis lui était néfaste, et il avait besoin du secours de l'amitié pour retrouver joie et entrain. Le 22 novembre, il écrivait à l'un de ses collègues de l'Académie, le plus spirituel d'entre eux, le traducteur d'Homère, Houdart de la Motte, « Monsieur de la Motte », comme l'appelait Fénelon : « Paris vous retient, vos amis disputent à qui vous aura, et ils ont raison. Je ne pourrais vous espérer à mon tour que par un enlèvement de la main de M. Destouches... » Et le 13 décembre, M. de la Motte annonçait sa visite pour la prochaine année : le 1er janvier 1715, l'archevêque tombait malade ; sa dernière réception fut celle des échevins du Cateau venus le mettre « en bon an », comme on disait en Cambrésis (2) ; le 7 janvier, il expirait.

Le Dr Tison s'adressa alors à M. et Mme E. Houdart de la Motte et à Mlle Emilienne Houdart de la Motte, secrétaire générale-adjointe de la « Société d'Etude du XVIIe siècle » :

« C'est vous, qui, avec un retard de deux siècles et demi, êtes venus aujourd'hui faire la visite promise par votre ancêtre pour 1715 et, à vous, Mademoiselle, reviendra tantôt l'honneur de couper le ruban vert qui barre encore l'entrée de la bibliothèque du collège, fondé par Fénelon : nous y visiterons notre Exposition. Dans le plus familier et le plus réaliste de ses portraits, Fénelon — tel que l'aurait vu M. de la Motte — préside cette Exposition, toute consacrée au souvenir de l'illustre seigneur du Cateau. »

---

(1) Lettre du 23 novembre 1714 écrite au retour de Chaulnes au jeune duc de Chevreuse, ex-vidame d'Amiens : « Le mieux, dit un proverbe italien, gâte ce qui est bon. Chaulnes a gâté Cambrai. Je commence à m'ennuyer de ne voir plus la bonne compagnie, de n'avoir plus le grand parc et d'avoir perdu ces beaux jours. Je m'en prends à Cambrai de ce froid noir et âpre. Sérieusement je suis touché de la vie peut-être trop douce que j'ai menée auprès de vous. »

(2) CC 10. Archives du Cateau. Comptes de la ville : « 1er janvier 1715. Aux sieurs Pierrart et Denise pour avoir été souhaiter le bon an à Monseigneur au nouvel an à Cambrai 24 florins. »

Et se souvenant que la gaieté et la joie, « baume de vie qui renouvelle le sang et les esprits », régnaient souvent à la table épiscopale, le Dr Tison leva son verre à la santé de tous, et il souhaita heureux développement à la » Société d'Etude du XVIIe siècle » et à toutes les Sociétés Savantes venues en ce jour rendre hommage au grand archevêque de Cambrai, seigneur du Cateau.

Le toast de Me André Voituriez,

président de la « Société d'Emulation de Cambrai »

La « Société d'Emulation de Cambrai » ne pouvait se tenir à l'écart de la manifestation d'aujourd'hui.

Son ancienneté (elle est presque cent-cinquantenaire) lui faisait un devoir de vous accueillir, Monseigneur, Mesdames, Messieurs, et le fait de pénétrer sur les terres du Cambrésis créait entre elle et vous un lien plus éphémère, mais du même ordre que celui qui unissait la Châtellenie du Cateau-Cambrésis à la cité métropolitaine où trônaient nos archevêques-ducs.

Et puis, et c'est encore le plus clair de nos accointances, nos deux sociétés communient dans le culte de la grande mémoire que nous honorons aujourd'hui : celle d'un homme qui fut à beaucoup d'égards un précurseur, chez qui certains ont voulu voir un révolutionnaire, et dont le cœur a parfois entraîné la raison hors des limites du raisonnable, sans pour autant la faire sortir de celles de l'obéissance et de la foi.

J'y songeais ce matin tandis que je roulais vers vous sur la piste de ce véhicule archaïque qu'est le chemin de fer du Cambrésis, à travers la plaine si souvent dévastée par la guerre où le carrosse de votre suzerain, Messieurs du Cateau, ferraillait naguère comme lui sur le pavé du Roi, au temps de la retraite de Malplaquet, pendant que son auguste passager méditait sur la misère du peuple et les excès d'un pouvoir personnel dont il avait déjà douze ans plus tôt signalé au Roi les dangers.

Sans doute, l'Etat oligarchique dont il rêvait, ce gouvernement des élites conseillant un prince éclairé (on dira bientôt : ami des lumières) auquel Massillon disait : « Ce n'est plus le souverain c'est la Loi, Sire, qui doit régner sur les peuples, vous n'en êtes que le premier ministre ». Cet Etat, dis-je, est encore bien éloigné de nos démocraties modernes, et Fénelon eût malaisément admis le suffrage universel ; mais tel quel, il a satisfait les Anglais pendant trois siècles...

« Libéral » en politique, Fénelon l'était aussi en économie politique. Le souci qu'il prit d'affranchir les mulquiniers de Caudry des contraintes corporatives de son temps en témoigne ; et sur ce plan encore, il fut un novateur...

Réformateur que l'éducation ultra moderne des filles n'eut certes pas converti aux idées de Molière ; mais qui se fut gardé de certaines outrances.

Quiétiste qui eut sympathisé avec la réaction du Bergsonisme contre le monopole de la raison dans l'accès à la connaissance du divin, mais qui, sans doute, aurait désavoué la tendance de trop d'écrivains catholiques à conférer aux seuls indignes un autre monopole : celui de l'octroi du Salut par l'amour.

Un chimérique au regard de son temps, qui vu du nôtre, a singulièrement les pieds par terre ;

Un esprit à facettes où chacun peut trouver son reflet ;

Et pour tout dire, un homme qui a fait honneur à l'Homme.

Tel fut celui que nous célébrons aujourd'hui : la « Société d'Etude du XVIIe siècle » s'honore elle-même en le glorifiant. Monsieur le Président de la « Journée », Mesdames, Messieurs, soyez remerciés de nous avoir associés à cet hommage et souffrez qu'à la prospérité de votre jeune société qui marque en ce jour sa maîtrise, nous levions cette coupe de l'amitié.

Réponse de Mgr Guervin

« Le château du Cateau était pour Fénelon une retraite favorite. Convié par le seigneur-archevêque on aimait y venir... Très frugal pour lui-même, le Prélat savait rendre sa table largement hospitalière et animée ; il s'y rencontrait de grands seigneurs, des officiers, des châtelains des environs, des chevaliers de Malte..., tous hommes de bonne compagnie, et parfois même quelque peu libertins. Au Cateau se rencontraient aussi des patrons et des ouvriers, des curés et des pasteurs... parmi les habitués, se trouvaient un certain curé du Forest qui était le boute-en-train des réunions, un certain pasteur Pronier qui était particulièrement bien reçu... dix ans après la révocation de l'Edit de Nantes !...

A l'appel de Fénelon, nous sommes venus à notre tour au Cateau, et le Dr Tison, l'organisateur de la « Journée », nous a rassemblés autour d'une table fort bien servie... fort bien servie en mets de choix... en conversations cordiales... conversations que nous poursuivrons tantôt dans le parc seigneurial.

...Mais nous n'en sommes encore qu'aux toasts, tellement bien tournés que, si Bossuet présidait ces agapes, à mon tour je craindrais fort, pour la réponse qu'il me faut faire, le tonnerre de sa censure... Heureusement Fénelon, plus indulgent, me rassure quelque peu, et gentiment, comme il savait le faire, il m'enseigne ce qu'il faut penser de soi-même :

M. de Villers, président du séminaire provincial de Douai, se rendit un jour à Cambrai afin de présenter à Mgr l'Archevêque son intime ami M. Turpin : « Voici, lui dit-il, un docteur en droit de l'Université de Douai... il n'a pas osé vous présenter un de ses ouvrages, disant qu'il est trop petit homme ! » — « Un trop petit homme ! répliqua Fénelon ; je n'en conçois point dans le monde de plus petit que moi. »

...Ce fut alors pour Mgr Guervin l'occasion de rendre un chaleureux hommage au représentant de la Municipalité

et aux personnalités qui incarnaient en cette « Journée » la grande famille de Fénelon :

— Famille du sang, représentée par Mme la baronne d'Astier de la Vigerie, née de Salignac-Fénelon, Mme l'amirale-comtesse d'Harcourt, née de Salignac-Fénelon, M. le comte Jean de Salignac-Fénelon.

— Famille spirituelle, composée du représentant de l'archevêché de Cambrai, Mgr Watel, des chanoines de Cambrai, du doyen du Cateau, du pasteur Lespinasse..., et des filleuls portant — en touchant hommage au prélat inoublié — le « prénom » de « Fénelon » uni fièrement à leur nom de famille.

— Famille du cœur avec M. et Mme Emmanuel Houdart de la Motte, avec Mlle Emilienne Houdart de la Motte, avec M. Jean Vernet, principal du collège du Cateau, et les professeurs M. et Mme Cascail ; Mme Simon, directrice du Lycée d'Amiens ; M. Ségalen, censeur du Lycée de Saint-Quentin et Mme, et tout naturellement les représentants du Conseil et des membres de la « Société d'Etude du XVIIe siècle ».

— Famille des admirateurs venus en nombre... et Mgr Guervin aimablement, cita Me Voituriez, président de la « Société d'Emulation de Cambrai », les Présidents et Représentants des Sociétés Savantes du Nord, de l'Artois et de la Picardie, les conservateurs, archivistes et bibliothécaires, les membres de la Commission Historique du Nord... Il se plut à louanger spécialement le Représentant de l'Académie d'Arras, M. le chanoine Gaquère : auteur d'une thèse de doctorat sur Fleury, M. Gaquère suit l'exemple du précepteur de Louis XV : il unit harmonieusement dans son cœur l'amour de Fénelon (ne fut-il pas l'ami de Brémond ?) et celui de Bossuet qu'il étudie dans un ouvrage dont la prochaine apparition est souhaitée...

De particuliers éloges furent présentés à l'organisateur de la « Journée Fénelon », le Dr Pierre Tison :

« Oh ! je ne vous avais pas oublié, cher Docteur et Ami, s'écria l'orateur, mais comme pour les processions j'avais gardé pour la fin le plus méritant et le plus digne... »

Et il continua :

« L'abbé Mugnier — « l'esprit fait homme », dit la Princesse Bibesco — rappelait un jour le mot d'un gouverneur romain à saint Paul : « *Litterae insanire faciunt te.* Les lettres te rendront fou », qu'il commentait ainsi pour lui-même, amoureux fou de la littérature : « Heureuse folie ! Et je ne me repens pas... » Du Dr Tison — il me permettra mon impertinence — je puis bien dire qu'il est « fou » de Fénelon, et j'ajoute : « Heureuse folie !.... » Aidé efficacement par celle qui se trouve près de lui et dont le cœur et l'esprit battent à l'unisson des siens, le Dr Tison, non seulement ne se repent pas de son amour passionné pour Fénelon, mais il poursuit chaque jour davantage l'étude des œuvres si diverses et si nombreuses de Fénelon, l'étude du personnage incomparable qui, toujours plus, enchante et charme... »

Mgr Guervin — et sa péroraison fut ensuite soulignée par le chant d'un « *Vivat* » retentissant entonné par M. Blin, d'Amiens — leva son verre à la santé de tous, à la prospérité et au développement de toutes les Sociétés Savantes... et particulièrement de la « Société d'Etude du XVIIe siècle »... « sa jeunesse, dit-il, prend exemple sur l'activité des doctes sociétés venues avec empressement fêter avec elle l'archevêque-duc de Cambrai, seigneur du Cateau ; fouettée par le vent du Nord, elle croîtra et prendra la vigueur que nous désirons pour elle, que nous lui souhaitons de toute notre âme. »

RÉCEPTION OFFICIELLE A L'HOTEL-DE-VILLE

A l'issue du banquet, Mgr Guervin, la délégation de la « Société d'Etude du XVIIe siècle » et les nombreuses personnalités furent reçus officiellement dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville par M. Marcel Eloire, conseiller général, maire du Cateau, entouré de ses adjoints : MM. Poulin et Wallez, de Me J. Lebeau-Preux, du barreau de Cambrai, de M. Jean Gorisse, conseillers municipaux. M. Marcel Eloire, avec une très grande cordialité, salua ses distingués visiteurs au nom de la Municipalité et de la ville du Cateau, et Mgr Guervin dit hautement sa joie et sa fierté d'une telle réception. Le Dr Tison rappela les visites de Fénelon dans cet Hôtel-de-Ville, dont tous admirèrent la bibliothèque si riche d'œuvres, d'estampes et d'ouvrages anciens, le balcon en fer forgé...

AU COLLÈGE

Ce fut ensuite la visite du Collège que l'archevêque-seigneur du Cateau avait projeté et décidé, et dont la première pierre fut posée deux mois après sa mort. Les personnalités gagnèrent l'ancienne bibliothèque des Pères Jésuites par le large escalier à double rampe qui fut très remarqué. M. Vernet, principal du Collège, prononça une délicieuse allocution de bienvenue et souligna que l'Exposition qui allait être visitée, avait été rendue possible par le transfert des archives municipales et des précieuses collections de M. le Dr Tison.

Par une délicate attention des organisateurs, il revint à Mlle E. Houdart de la Motte, secrétaire et trésorière de la « Société d'Etude du XVIIe siècle », d'introduire les visiteurs en tranchant le grand ruban vert qui barrait l'entrée de l'Exposition... Exposition extrêmement intéressante avec le tableau, non signé, représentant Fénelon au Cateau,

tableau reproduit et étudié en ce Bulletin ; des lettres autographes de Fénelon aux échevins de Cambrai et du Cateau ; des estampes, des cartes, des gravures évoquant la campagne des Flandres, des opuscules rares tels la « Réponse de l'archevêque de Cambrai au mémoire qui lui a été envoyé sur le droit de joyeux avènement » (réclamé en 1700) et « Réforme du droit public français d'après les écrits de Fénelon », par Arthur Desjardins, procureur général (discours de rentrée à la Cour d'Appel de Douai le 4 novembre 1873).

AU PALAIS « FÉNELON »

Enfin eut lieu la visite du Palais et du Parc » Fénelon ». M. Boudinier, directeur de l'Ecole Fénelon attendait les visiteurs, nous allions écrire les pèlerins, à l'entrée de la cour d'honneur du Palais, sur le seuil de la porte monumentale aux doubles colonnes doriques. A l'étage, côté jardin, le directeur montra les classes aménagées dans les anciens appartements de Monseigneur, et ce fut un cri d'admiration lorsqu'il ouvrit les fenêtres donnant sur le Parc. L'immense tapis vert, la perspective ombragée, l'impeccable ordonnance d'un jardin XVIIe siècle encadré de deux allées de tilleuls, voilà — ou presque — le spectacle dont jouissait Fénelon.

Sur la terrasse, face au Parc, le buste de Fénelon datant de 1884 et œuvre de Dénéchau, prix de Rome..., près de lui le Dr Tison évoqua la prédilection du seigneur-archevêque pour sa résidence du Cateau ; il y goûtait la vie familiale avec ses petits neveux, la simplicité des braves curés de la châtellenie, qui — comme le curé du Forest — mêlaient le badinage respectueux à la verve pleine de malice et de saveur: leurs histoires de terroir sont restées légendaires dans le Cambrésis.

AU MONUMENT AUX MORTS

Le Dr Tison avait, avec grande émotion, évoqué le souvenir des morts, de tous les morts des combats qui, de Fénelon à nos jours, se sont déroulés dans la châtellenie du Cateau. Aussi, avant de se séparer, personnalités, visiteurs et habitants du Cateau se rendirent au monument aux Morts... et devant « La France douloureuse couronnant ses enfants » se recueillirent (1).

---

(1) L. L. E. E. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, et Mgr Guerry, archevêque-coadjuteur, ont tenu à exprimer à Mgr Guervin, leur satisfaction d'une présidence qui a assuré le succès de la « Journée du Cateau », le remerciant « d'avoir fait revivre d'une manière saisissante la belle figure de Fénelon ». L. L. E. E. félicitaient aussi le Dr Tison « qui avait préparé cette Journée avec tout son cœur et toute sa belle intelligence ».

En Périgord et en Quercy

MAI-AOUT 1951 A PÉRIGUEUX

Sur l'instigation du Maire et de la municipalité de Périgueux, un « Comité Fénelon » avait été constitué. Ce comité comprenait le Président de la Société historique et archéologique du Périgord, l'archiviste départemental, la bibliothécaire de la Bibliothèque municipale de Périgueux, le Conservateur du Musée, le Conservateur des Antiquités et Objets d'art de la Dordogne, M. l'Inspecteur d'Académie, M. l'abbé Bézac.

La première manifestation fut, au mois de mai, une très brillante et substantielle conférence de M. Etienne Borne, suivie de lectures, de récitations et de la représentation de la tragédie de Marie-Joseph Chénier : *Fénelon, ou les religieuses de Cambrai* (1793).

La seconde manifestation fut, à Périgueux, au mois de juin, un concert de musique ancienne consacré aux musiciens de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle. Les morceaux étaient présentés par un commentaire les liant entre eux comme une guirlande d'hommage autour de la physionomie de Fénelon.

La troisième manifestation fut la *Promenade au pays de Fénelon* organisée par la « Société historique et archéologique du Périgord ». Elle permit à une centaine de participants de faire un pèlerinage littéraire aux paysages qui virent l'enfance et la jeunesse de Fénelon : Salignac, Sarlat, Fénelon, Carennac.

La quatrième fut un concours de photographie intitulé : « Au pays de Fénelon » et organisé par le Syndicat d'initiative de Périgueux et l'Union Touristique du Périgord. Ce concours eut pour heureux résultat de rassembler de magnifiques photographies destinées à figurer à l'Exposition « *Fénelon et son temps* ».

Cette exposition constitue la cinquième manifestation, la plus spectaculaire. Inaugurée le 5 juillet, elle dura jusqu'au 15 août, au Musée du Périgord. M. Pierre Grosclaude a bien voulu nous en dresser le compte-rendu :

« L'EXPOSITION FÉNELON » A PÉRIGUEUX

Nous avons eu le privilège de la visiter, sous la conduite de M. Jean Secret, professeur au Lycée, vice-président de la « Société Historique et Archéologique du Périgord », et de Mme Humbert, bibliothécaire de la ville de Périgueux, qui avec beaucoup de patience et un goût très sûr, a réuni les documents les plus intéressants et variés, non seulement sur Fénelon lui-même, mais encore sur son entourage et les milieux où il vécut d'un bout à l'autre de sa vie ardente et mouvementée. Les collections particulières, les Archives de France, la Bibliothèque Nationale, plusieurs autres Bibliothèques publiques ou privées, ont nourri cette Exposition où tout était méthodiquement classé, où chaque vitrine était affectée à une phase de l'existence de Fénelon.

Successivement, nous avons vu se dérouler sous nos yeux toutes les étapes de cette vie méditative et pourtant agissante, et combien tourmentée ! D'abord la famille, les origines avec des reproductions de tous les sites qui furent le berceau de la lignée des Salignac, et notamment du château de La Mothe-Fénelon à Sainte-Mondane où naquit probablement (1) François de Salignac le 6 août 1651. Des souvenirs sur Bertrand de Salignac et le contrat de mariage des parents du futur prélat et, entre autres documents précieux, le registre des preuves de noblesse de sa maison, titres produits en 1739 par Gabriel-Jacques de Salignac (document orné d'armoiries peintes et prêté par les Archives Nationales). Aux murs une série d'estampes et de photographies représentant les plus beaux lieux du Périgord que Fénelon connut et parcourut pendant sa jeunesse et qui lui inspirèrent — pourquoi ne pas le croire ? — quelques-uns des paysages agrestes du *Télémaque*. Parmi ces beaux lieux ou plutôt ces « hauts lieux », figure Carennac dont Fénelon fut prieur, ainsi que la Collégiale de Saint-Avit-Senieur.

Les vitrines suivantes évoquaient St-Sulpice et l'excellent M. Tronson dont Fénelon fut le disciple attentif, puis les missions de Fénelon en Saintonge et son apostolat auprès des nouvelles converties. Après le directeur de conscience, l'éducateur surgit devant nous. Dans les vitrines consacrées à Fénelon, précepteur du duc de Bourgogne, cet enfant

---

(1) Au sujet de ce « probablement », la bibliothécaire de la ville de Périgueux, Denise Humbert, déclare : « Les présomptions sont fortes et nous n'en saurions douter ; pourtant le moindre registre paroissial ferait mieux notre affaire. »

terrible et dompté, nous avons admiré le manuscrit autographe du *Télémaque* prêté par la Bibliothèque Nationale avec cette souple et belle écriture et cette marge d'une demi-page à droite du texte... Et plus loin des exemplaires des éditions successives et des traductions du *Télémaque.*

Sur le drame du quiétisme, phase douloureuse de la vie de Fénelon, lutte implacable engagée par Bossuet, les documents originaux étaient nombreux : *Opuscules spirituels* de Mme Guyon, et acte d'inhumation de celle-ci aux Cordeliers de Blois ; édition princeps de l'*Explication des Maximes des Saints* et un exemplaire de ce même ouvrage avec des retouches et des corrections manuscrites de la main même de Fénelon (prêt de la Bibliothèque Nationale). Parmi les autres documents sur le quiétisme, nous avons relevé la fameuse *Instruction pastorale de l'archevêque de Paris* « contre les illusions des faux mystiques » et le texte de la condamnation de l'*Explication des Maximes des Saints* par le pape Innocent XII.

Enfin, ce fut Fénelon à Cambrai, avec des témoignages de sa ferme attitude ; ses instructions pastorales contre le jansénisme ; des textes attestant l'action bienfaisante du prélat disgracié dans son diocèse devenu son exil ; l'original d'une de ses dernières lettres, adressée à son neveu et grand-vicaire l'abbé de Beaumont.

Cette belle Exposition ne voulut laisser dans l'ombre ni les écrits purement littéraires de Fénelon comme sa *Lettre à l'Académie*, ni ses opuscules politiques auxquels, toutefois, nous aurions souhaité qu'une plus grande place fût réservée, car on ne saurait trop mettre en valeur la hardiesse de la critique politique de Fénelon et le courage avec lequel ce précurseur a su parler au roi et à ses flatteurs, laïcs ou ecclésiastiques, le langage le plus sévère et le plus justifié.

Toute une vitrine avait été consacrée à ce qu'on peut appeler « la légende de Fénelon » : le XVIIIe siècle, en effet, a mis le précepteur du duc de Bourgogne au rang des « philosophes » et a curieusement déformé son image ; la Révolution l'a accaparé. Marie-Joseph Chénier écrivit une tragédie en cinq actes : *Fénelon et les religieuses de Cambrai* ; une autre pièce contemporaine s'intitule : *Fénelon dans son diocèse* ; en 1791 un éloge enthousiaste de Fénelon fut lu dans une séance publique de la Loge des Neuf Sœurs, etc... La thèse d'Albert Chérel a étudié l'évolution de toute cette légende fénelonienne que les organisateurs de l'Exposition de Périgueux avaient eu raison de ne point négliger.

Tous ces documents étaient rehaussés par une iconographie abondante. Parmi les estampes et les portraits, nous avons

remarqué des portraits du duc de Bourgogne et de Mme de Maintenon venant du Cabinet des Estampes, une série de tableaux appartenant au Musée même de Périgueux et le séduisant portrait de Fénelon conservé au château de Bourdeilles.

La ville de Périgueux avait su ressusciter avec un remarquable éclectisme et un goût judicieux, la vie passionnante de ce rare esprit que nous avons tant de raisons d'admirer et d'aimer. Il fut une des personnalités les plus attachantes de notre histoire littéraire et il éclaira d'une pure lumière les années un peu sombres et tourmentées du Grand Siècle finissant.

Le XXe Congrès des Ecrivains de France, qui s'est tenu en Périgord du 19 au 24 juillet s'associa aux manifestations du tricentenaire de Fénelon ; il se rendit notamment à Carennac. Là, sur cette admirable terrasse qui domine la Dordogne et l'île de Calypso, en présence d'un nombreux auditoire, le signataire de ces lignes évoqua les années de jeunesse de Fénelon, et en particulier sa pittoresque arrivée dans ce célèbre prieuré ; il retraça ensuite les principales étapes de la vie de ce séduisant génie.

Pierre Grosclaude,
Professeur agrégé de l'Université,
Docteur ès-lettres.

Enfin, « la Société historique et archéologique du Périgord » édita un numéro spécial de son bulletin entièrement consacré à Fénelon, avec des études diverses, des plans, des planches, des photographies, des dessins et une carte.

Et voilà qui prépara dignement l'érection du monument de Fénelon, car la municipalité de Périgueux tient à rappeler le souvenir du grand Périgourdin, et la statue de bronze de Fénelon, par Lalo, ayant été envoyée à la fonte par les Allemands, une statue nouvelle, en pierre cette fois, est en projet. Elle sera érigée — comme la première — sous les magnifiques ombrages du Cours Tourny à Périgueux.

***

Le 12 juillet, le discours prononcé par M. l'abbé J. Lachèze, agrégé des lettres, supérieur de l'Institution Saint-Joseph de Périgueux, à l'occasion de la distribution des prix, fut consacré à « Fénelon : Horizons Pédagogiques » :

« Suivi par Rollin, par Rousseau, par Newmann, par Mgr Dupanloup et par beaucoup d'autres éducateurs, Fénelon a pris la tête d'un mouvement de réformes pédagogiques qui n'est pas près de s'arrêter. Revenir à lui c'est donc accomplir un pèlerinage aux sources, qui dispense de longs voyages, les parents un peu pressés. Si les applications sont plus nombreuses, plus profondes et plus étendues, la plupart de ses principes demeurent vrais. Il faut profiter d'un centenaire pour relever, à l'usage de nos fils, les grandes lignes du panorama pédagogique que l'on peut contempler de la terrasse de Fénelon. Nous devons tous aspirer à pouvoir être éducateurs... Fénelon, lui, était éducateur-né. C'est qu'il était essentiellement l'homme du dialogue. Dialogue avec Dieu par la prière et par la méditation, dans laquelle il s'effacera de plus en plus, se bornant à donner la réplique au Verbe. Dialogues à la manière de Platon, autre éducateur de génie, ou de Lucien qui faisait même parler les morts. *Dialogues sur l'éloquence*, où il donne aux interlocuteurs les noms d'A, B, C, plutôt que de renoncer à son mode d'exposition préféré. Archevêque de Cambrai, il lui arrivera de composer des Instructions Pastorales sous forme de dialogues. Dans le *Télémaque*, les conversations et les discours alternent avec les descriptions et les récits. Et s'il a tant pratiqué le genre de la lettre — songeons à la *Lettre à Louis XIV*, à ses lettres à Bossuet, à la *Lettre* même *à l'Académie*, — c'est que pour lui, la lettre était encore une manière de dialogue, permettant de maintenir le contact avec l'interlocuteur réel ou fictif et, par une sorte de Maïeutique empruntée à Socrate, de l'amener à ses fins. Et il fut éducateur toute sa vie... » (1).

LE 5 AOUT A LAMOTHE-FÉNELON

Une « messe du souvenir » a été célébrée à Lamothe-Fénelon. M. J. Fourgous, président de la « Société des Etudes du Lot » y assistait, et a prononcé une allocution devant l'Eglise.

LE 12 AOUT A CARENNAC

Une « Journée » s'est déroulée à Carennac, organisée par la Municipalité et le Curé. Une messe fut célébrée, et S. Exc. Mgr Chevrier, évêque de Cahors, prononça l'allocution. L'après-midi se déroula une manifestation mi XVIIe siècle et « Fénelonienne », mi régionaliste. M. l'abbé Toulze donna une conférence : « De Carennac à Cambrai ».

Avec lui transportons-nous en ce site inspirateur :

« Lorsque je pénétrai par la porte d'or de *Télémaque* au royaume du merveilleux, j'ignorais que ce pays lumineux florissait non loin du terroir natal, ici même, dans votre vallée de Dordogne. Ah ! critiques acerbes, enfermés dans les livres où vous décrétez doctement que Fénelon a puisé tous les éléments de ses descriptions de la nature,

(1) J. Lachèze. *Fénelon : Horizons Pédagogiques* (Imprimerie Périgourdine, 17 place Francheville, Périgueux, 1951).

que n'êtes-vous venus avec nous reconnaître le site enchanteur qui l'a inspiré et d'où son livre a pris son essor ! Vous comprendriez alors qu'il le chante, et même en vers ! car de tels paysages méritaient un poète !.... Madame Deshoulières n'aurait point renié les couplets où le jeune doyen célèbre, dans le goût un peu fade des bergeries du temps,

> Les bords que mon fleuve arrose,

et

> ...deux îles fortunées,
> De rameaux verts couronnées... (Fénelon).

Et si ces rimes, un peu trop entachées de bel esprit, n'avaient pas l'heur de vous plaire, ô censeurs incrédules, nous vous mènerions au septième livre de *Télémaque*, où notre auteur assimile ces beaux rivages au Pays de l'Age d'or. Quand il parle de ce fleuve « qui se jette dans le Grand Océan assez près des Colonnes d'Hercule », lorsqu'il décrit une contrée favorisée d'un climat tempéré, des vallons et des « campagnes unies » qui portent « chaque année une double moisson », une nation tout entière « adonnée à l'agriculture », des montagnes « couvertes de troupeaux qui fournissent des laines fines », des « femmes (qui) filent cette belle laine », sous les enjolivements d'un style fleuri, ne reconnaissez-vous, ô habitants de Carennac, dominée par le Causse de Gramat où paissent encore les mêmes moutons qu'autrefois, votre belle et chaude vallée qu'il a voulu peindre ? D'où lui seraient venues ces fraîches couleurs, cette naïveté du trait, ce pittoresque, cette lumière ? — De Paris, de Versailles avec son parc encore trop neuf, de l'Ile-de-France au ciel gris, de Cambrai, dans les brumes nordiques ? — Allons donc !... S'il n'a connu la Grèce que par les livres, pour l'imaginer dans le fait, il en aura trouvé la ressemblance fidèle à Sainte Mondane où il naquit, davantage encore sur les plateaux arides, tremblants de lumière, de Rocamadour, et, plus précisément, ici même où il aimait revenir avant que ne l'emporte le tourbillon des honneurs et de la vie. Il aura transposé, sous des noms antiques, les lieux familiers à son enfance, à sa mémoire et à son cœur ! Ses descriptions sont trop vraies, trop « sensibles », pour avoir été faites uniquement d'après des réminiscences de livres poussiéreux !...

« C'est probablement, conjecture à juste titre M. Fortunat Strowski, c'est probablement durant ses séjours à Carennac qu'il eut l'idée de *Télémaque* ; je ne serais pas étonné qu'on découvre un jour ou l'autre une première esquisse du fameux roman et datée des bords de la Dordogne ! » (1). Cette sagacité de l'éminent critique n'étonnera point si l'on sait qu'il est venu voir de ses yeux les paysages de la jeunesse de Fénelon, à Sainte-Mondane, à Carennac... Il a retrouvé là le Pays de l'Age d'or et ces troupeaux dont parle l'auteur de *Télémaque* : « Je les ai vus ! » dit-il (2). Quel besoin dès lors d'aller les prendre dans Théocrite ou dans Homère ?...

....

Il y avait grande liesse en votre bonne ville certain soir de mai de l'année 1681 ! La noblesse, le clergé, le corps monastique, le tiers-état,

---

(1 et 2) F. STROWSKI. Histoire des Lettres, dans l'*Histoire de la Nation Française*, de Hanotaux, Tome II, p. 370.

l' « élite des bourgeois » en un mot, se pressaient sur les rives de la Dordogne, au port de Carennac... La joie et l'espérance allumèrent tous les regards quand « les troupes les plus aguerries de ce lieu vinrent en bon ordre de bataille... saluer... avec beaucoup de mousquetades » (Fénelon), le trente-cinquième doyen de l'abbaye, Monsieur l'abbé de Fénelon, qui arrivait en grand arroi et avec une incomparable bonne grâce, pour prendre possession de son bénéfice. Il en a fait lui-même le piquant récit. Voyez-le en train de l'écrire, le lendemain de son entrée solennelle, derrière l'une des fenêtres de la Tour... de Télémaque, qui ne portait pas encore ce nom ! Quel malicieux sourire passe de ses yeux dans son style pour rapporter à Madame de Laval, sa cousine, la docte harangue à lui adressée par l'un des « consuls » de votre cité : « Vous ne manquerez pas de vous représenter ce que l'éloquence a de plus vif et de plus pompeux. Qui pourrait dire quelles furent les grâces de son discours ? Il me compara au soleil ; bientôt après je fus la lune ; tous les autres astres les plus radieux eurent ensuite l'honneur de me ressembler ; de là nous vînmes aux éléments et aux météores et nous finîmes heureusement par le commencement du monde. Alors le soleil était déjà couché et pour achever la comparaison de lui à moi, j'allai dans ma chambre pour me préparer à en faire de même. » (Fénelon).

De quelle encre usait ce jeune ecclésiastique ! Quelle aisance, quel ironique mélange de morgue, de gentillesse et de sérieux !...

. . . .

Fénelon a reçu et assimilé les éléments d'une solide formation morale et intellectuelle. Il lui manque pour l'achever un temps et un lieu de méditation et de repos où retremper son âme aux sources vives de son être. Ce parfait ecclésiastique parisien vient prendre ici d'ultimes vacances pour laisser s'apaiser, aux calmes horizons de la campagne quercynoise, sa fièvre humaniste et spirituelle, pour ordonner les richesses de son esprit dans le cadre d'une verdoyante nature et préparer ainsi l'œuvre à venir...

Avant de commencer l'ascension des honneurs à quoi le destinent, outre ses relations et sa naissance, de rares qualités, il se repose au milieu des bons moines. Imaginez autour du jeune abbé aux traits fins, le cercle des vénérables religieux et des novices impatients de connaître les nouvelles de la capitale, la vie de la cour, de savoir comment est fait le Roi, quels sont les meilleurs prédicateurs du jour et la manière de leurs sermons. Fénelon raconte-t-il les entrevues amicales dont le favorise Monsieur de Meaux, montre-t-il, par quelque vanité de jeunesse, les lettres que lui fait tenir le grand évêque, quel ébahissement d'admiration et de respect se peint alors sur le visage rose des moinillons de ce prieuré de province !...

Mais si Monsieur le Doyen doit donner l'homélie, nul ne sera lent, ce jour-là, à gagner le chœur et d'entendre un si bel esprit mettre tant d'onction et de piété à la louange de Dieu, les pieux vieillards se répandent en actions de grâces, les religieux d'âge mûr supputent l'avenir d'un homme aussi bien doué et le jeune peuple de moines aura pour un temps l'illusion que le monastère de Carennac a émigré corps et biens vers la grande ville lointaine !...

Fénelon, si actif à l'ordinaire, trouve ici des loisirs. Il reçoit, car le voilà maintenant chez lui ! Il admire le paysage familier à ses yeux d'enfant, écrit, rime même à l'occasion par badinage, trace le plan de ses ouvrages futurs, fait le va-et-vient de Carennac à Sainte-Mondane, sans oublier pour autant Paris où il remonte de temps à autre, partie à cheval, partie dans l'un de ces carrosses impossibles dont l'heureux séjour vous laissait un homme rompu jusqu'aux os et brisé pour une semaine... »

LE 21 OCTOBRE A CAHORS

A Cahors, Fénelon fut écolier. C'est donc « sous le signe de l'étudiant » que le troisième dimanche d'octobre a eu lieu, dans le cadre du lycée, ancien collège des Jésuites, où Fénelon fut élève, la manifestation du tricentenaire.

M. l'abbé Tulet, aumônier du lycée et successeur des aumôniers de Fénelon, célébra « la messe du souvenir » dans la grande chapelle du lycée, où pria Fénelon. Mgr Chevrier, évêque de Cahors, prononça l'allocution. L'orchestre symphonique du lycée et la chorale des élèves du lycée de jeunes filles exécutèrent un programme tout XVIIe siècle.

Puis une réunion se tint dans le parloir du lycée où furent présentées quelques pièces anciennes se rapportant au collège des Jésuites et à Fénelon : manuscrits et imprimés, notamment la copie d'un plan du collège en 1663, année où Fénelon devint élève (l'original se trouve à la Bibliothèque Nationale). M. Fourgous, président de la « Société des Etudes du Lot », donna une étude d'archéologie touchant le collège.

Une plaque commémorative inaugurée, deux hommages furent adressés : celui du P. Bessières, jésuite quercynois, comme successeur des professeurs de Fénelon ; un autre de M. Jean-Pierre Cancès, lauréat du Concours Général, comme successeur des condisciples de Fénelon. M. l'Inspecteur d'Académie, représentant le Recteur d'Académie, donna une réponse fort pertinente. Puis fut lue et applaudie une adresse de sympathie du Président et du Secrétaire Général de la « Société d'Etude du XVIIe siècle », qui avaient été conviés à la manifestation : « ... Une trop grande distance nous sépare ; la pensée la plus cordiale, seule, nous unira : c'est pour nous un doux devoir de vous en donner l'assurance. En la chapelle et dans le parloir du lycée de Cahors nous serons près de vous, souhaitant que « l'ombre de Fénelon » étende davantage sur tous son atmosphère de paix, de clarté, de pur amour. L'après-midi, avec vous, nous applaudirons de loin la parole érudite et toute pénétrée du charme du « terroir quercynois » du cher Mgr Calvet :

il a de ce fait si bien suivi la pensée de Fénelon, elle-même baignée dans la lumière de vos sites... »

Enfin eut lieu la visite de trois salles de classes constituées dans l'ancienne « aula declamationum » du temps de Fénelon ; le plafond de 1650 est resté intact avec ses peintures : sybilles et textes religieux.

L'après-midi, Mgr Calvet, recteur émérite de l'Institut Catholique de Paris, donna une conférence sur « Fénelon dans ses origines », véritable régal, dont les auditeurs ont apprécié la saveur exquise, la sûre érudition et le goût parfait.

Très réussie fut la « Matinée littéraire et artistique » montée par « l'Association symphonique de Cahors » (Direction : M. Lambelet), par « la Chorale du lycée Clément-Marot » (Direction : Mme Peindaries), et par les élèves des lycées Gambetta et Clément-Marot, et de l'Ecole Normale. MM. Jean Védrunes et J.-P. Cancès personnifièrent Achille et Homère dans le *Dialogue des Morts* ; Mlle Françoise Chapou déclama la fable : *Le Hibou* ; Mlle Janine Avezou détailla : *Sur la Mode*, une page de *L'Education des Filles* ; la fable *La Patience et l'Education corrigent bien des défauts* fut lue par Mlle Christiane Courbès, et celle *Le Loup et le Jeune Mouton* par Mlle Michèle Guérin ; *L'Ode à M. de Langeron* fut présentée par Mlle Brunette Biasion.

M. le Préfet, M. le Maire, Mgr l'Evêque, M. l'Inspecteur d'Académie avaient accordé leur patronage et leur présidence effective à cette « Journée Fénelon ».

A Paris

Au Palais de Soubise et au Palais de Rohan

---

15 DÉCEMBRE 1951-15 JANVIER 1952

Alors que le présent Bulletin était sous presse, se déroulait à Paris, dans le cadre grandiose des « Archives Nationales », une manifestation d'hommage à Fénelon. Organisé par « Les Amis des Lettres », dont le président est M. Charles Braibant, directeur des Archives de France, l'hommage parisien couronna brillamment, avec l'appui de la Direction Générale des Arts et des Lettres du Ministère de l'Education Nationale, les réunions du tricentenaire qui se déroulèrent à travers la France en 1951. Nous regrettons vivement que la prochaine apparition du numéro spécial du Bulletin consacré à Fénelon, nous ait obligé à ne donner qu'un compte-rendu succinct de l'Exposition « Fénelon en son temps » et de la séance d'hommage et de présentation qui se tint le samedi 15 décembre. Cette séance solennelle était présidée par M. Cornu, secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, qu'entouraient S. Em. le Cardinal Liénart, évêque de Lille, M. Charles Braibant et M. Pierre Descaves, président de la Société des Gens de Lettres. Aux premiers rangs de l'assistance avaient pris place M. Monnerville, président du Conseil de la République ; MM. les Ministres Letourneau, Claudius-Petit, Coste-Floret ; S. Exc. Mgr Roncalli, Nonce Apostolique et plusieurs membres du Corps diplomatique ; M. Georges Lecomte, secrétaire perpétuel de l'Académie Française ; S. Ex. Mgr Feltin, archevêque de Paris ; L. L. E. E. Mgr Guerry, coadjuteur de Cambrai, Debray, évêque de Meaux, Blanchet, recteur de l'Institut Catholique de Paris ; N.N.S.S. Villot, Lotthé, Lambertini, Touvet, Leduc, Bros ; les représentants de la famille de Salignac-Fénelon ; M. Mauricheau-Beaupré, conservateur en chef du Château de Versailles et des Trianons ; M. Gaillard, conservateur du Musée de Cambrai ; M. René Faille, secrétaire de la Commission administrative du Musée de Cambrai ; la délégation de la « *Société d'Etude du XVIIe siècle* », composée de M. Georges Mongrédien, président ; Mgr Guervin, secrétaire général-fondateur ; Mlle E. Houdart de la Motte, secrétaire générale-adjointe ; M. Philippe Remy ; M. E. Houdart de la Motte, Chevalier de Malte ; Mme J. Simon ; M. le Dr Tison, associé

correspondant du Cateau-Cambrésis ; Mme Agnès de la Gorce ; M. le Dr Collet et Mme. La Compagnie de Saint-Sulpice était représentée par M. Amiot...

De l'allocution de **M. Charles Braibant** nous retenons les passages suivants :

L'exposition que nous vous présentons ne prétend pas éclipser celles qui, à Amiens, sous les auspices de la « Société d'Etude du XVIIe siècle », à Périgueux et à Cahors, ont déjà marqué le trois centième anniversaire de la naissance de Fénelon. Les « Amis des Lettres » ont seulement pensé qu'il convenait que la mémoire de l'Archevêque de Cambrai fût honorée également à Paris au cours de l'année 1951. Leur président en écrivit, le 29 septembre 1950 à M. le Directeur général des Arts et des Lettres. Le projet prit rapidement corps grâce au bienveillant appui de M. Jacques Jaujard et de M. Jacques Duron, Chef du service des Lettres.

Après avoir loué le goût des organisateurs, MM. Bernard Mahieu et Michel Antoine, archivistes aux Archives Nationales, et le zèle de leurs collaborateurs MM. Fillon, Paquier et Ventejoux, M. Charles Braibant souligna l'intérêt des documents et œuvres d'art exposés, empruntés aux grandes collections publiques et privées, — et entre autres le portrait de Fénelon, de Vivien (Pinacothèque de Munich), les testaments de Fénelon et du maréchal de Villars, les documents appartenant aux Prêtres de Saint-Sulpice. Puis :

J'ignore si quelqu'un a essayé d'étudier Fénelon selon les procédés de la psychologie moderne. Dans ce caractère si ondoyant, il y a certainement un point fixe. Fénelon l'a constaté lui-même en ces termes dans une lettre à la comtesse de Montberon : « Dans les changements perpétuels de mon insaisissable esprit, je ne sais quoi ne changeait pas ». Ne serait-ce pas, comme chez tous les hommes que les brutalités du siècle rejettent dans un sentiment d'exclusion, la nostalgie de l'âge de ce Pur Amour qu'il a recherché toute sa vie ? Ne serait-ce pas ce réglage dans la simplicité et l'affectivité totale de l'enfance que cherchait de son côté Madame Guyon, dont « l'oraison infuse » aboutissait à l' « apetissement » de l'être ? « Il me semble, lui écrivait-il, que Dieu veut me porter comme un petit enfant et que je ne pourrais pas faire un pas moi-même, sans tomber ». Et encore : « Quand je suis seul, je joue quelquefois comme un petit enfant, même en faisant oraison ». Lorsqu'il rédige l'émouvant testament, retrouvé par M. Bernard Mahieu, voici en quels termes il s'incline devant la condamnation qui l'a frappé : « Je déclare que je veux mourir entre les bras de l'Eglise catholique et romaine : ma mère. Dieu qui lit dans les cœurs, et qui jugera, sçait qu'il n'y a eu aucun moment de ma vie où je n'aye conservé pour elle une soumission et une docilité de petit enfant... ». L'enfance n'était-elle pas son cloître ?...

...Fénelon est la charnière de deux grands siècles... Charles Du Bos a écrit dans son journal : « Le mot pascalien essentiel est *joie* ; le mot fénelonien, *paix* ». On entend bien qu'il s'agit de la paix de l'âme.

Mais l'un des sentiments qui inspirent le plus vivement et le plus constamment Fénelon, c'est l'amour de la paix entre les peuples. Dans *Télémaque*, écrit au milieu d'une ruineuse chaîne de guerres, il ose dire au petit-fils de Louis XIV : « Tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur la face de la terre. Tous les peuples sont frères et doivent s'aimer comme tels. Malheur à ces impies qui cherchent une gloire cruelle dans le sang de leurs frères ! » Dans une lettre, qu'il écrivit au maréchal de Villars, pour le féliciter de la conclusion de la paix de Rastadt, nous lisons : « J'avais bien toujours cru que vous seriez plus touché de la réputation méritée en procurant le repos de l'Europe, que de celle qui dépend du sort des armes et qui fait tant souffrir les peuples. » Nous qui sommes en proie à de nouvelles et terribles angoisses, nous nous inclinons devant la politique de Fénelon qu'on pouvait appeler une politique tirée de la charité chrétienne...

...La France s'incline avec respect devant la mémoire de ce grand seigneur, qui sut être en même temps un grand citoyen ».

Après que M. Pierre Descaves, président de la » Société des Gens de Lettres », eut rendu hommage à Fénelon écrivain, S. Em. le Cardinal Liénart prit la parole.

Comment résumer un discours aussi substantiel que celui que prononça **S. Em. le Cardinal Liénart, évêque de Lille ?**

Tout d'abord ce préambule plein de délicatesse :

...D'autres prélats eussent mieux que moi rempli cette mission. Je ne veux citer que le seizième successeur de l'illustre archevêque : S. Exc. Monseigneur Chollet. Dépositaire de précieux souvenirs, gardien du monument qui renferme les restes mortels de Fénelon, il anime depuis trente-huit ans le beau diocèse de Cambrai par son zèle, par sa parole et par ses écrits. Retenu par l'âge dans sa ville épiscopale, mais toujours égal à lui-même, qu'il daigne recevoir l'expression de notre vénération. »

Le corps du discours, riche de citations et d'épisodes historiques, fit revivre le ministère pastoral de l'Archevêque de Cambrai : Mgr de Salignac de La Mothe-Fénelon, et analysa avec pénétration l'attitude si noblement soumise du Prélat dans la querelle quiétiste. Et ce fut la finale :

« A trois cents ans de distance, le Pasteur de Cambrai demeure vivant dans notre province. Ce nom de Fénelon, dont le marquis de Mirabeau disait qu'il lui semblait être « le plus doux assemblage de lettres et de syllabes que puisse former notre langue », s'est transformé pour certains en prénom. Son visage, que Vivien, dans son tableau du musée de Munich, nous a livré si harmonieux, si subtil, si vivant, avec ce je ne sais quoi de mobile et de sensible qui conquiert la sympathie, hante l'esprit et le cœur de ceux qui ont eu le bonheur de l'admirer. C'est que « ce prélat, a dit saint Simon, avait des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie qui ne se pouvait oublier, quand on ne l'aurait vue qu'une fois... Elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur... Il fallait faire effort pour cesser de la regarder ».

M. le Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ayant remercié les orateurs et félicité les organisateurs, M. Charles Braibant et M. Bernard Mahieu firent les honneurs de l'Exposition « Fénelon en son temps ». Des intermèdes musicaux fort applaudis avaient été interprétés par la « Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois » sous la direction de Mgr Maillet.

Quant à l'Exposition elle-même, très riche et remarquablement présentée, nous avons été heureux d'y retrouver, entre beaucoup d'autres, les chefs d'œuvres, documents et objets d'art des Musées du Louvre et de Versailles, de Cambrai, d'Amiens et d'Abbeville ; ceux appartenant à S. Exc. Mgr l'Archevêque de Cambrai et à l'Archevêché, à la famille de Salignac-Fénelon et à M. le Marquis d'Estourmel, aux Archives Nationales et à la Bibliothèque Nationale, aux Archives Départementales et aux Bibliothèques du Nord et de la Dordogne, de Lille, de Cambrai et du Cateau-Cambrésis, que nous avions vus et admirés aux Expositions d'Amiens et du Cateau, de Périgueux et de Cahors. Paris présenta une magnifique synthèse de la vie de Fénelon.

Mme Agnès de la Gorce a évoqué l'Exposition parisienne dans les *Nouvelles Littéraires* du 20 décembre 1951 :

Jusqu'à l'année 1689, Fénelon n'est qu'un abbé de noble famille, très brillant — trop brillant au gré de ceux qui ne songent qu'à son perfectionnement intérieur. La duchesse de Beauvilliers lui a demandé un *Traité de l'éducation des filles*. Il a été choisi pour travailler en Saintonge à la conversion des protestants et s'est acquitté de sa tâche avec souplesse et diplomatie. Il a prêché au séminaire des Missions étrangères un sermon remarqué, le jour de l'Epiphanie 1687.

Sur ce seigneur ecclésiastique âgé de trente-huit ans se tourne la lumière de la faveur royale. Quand il est nommé précepteur du duc de Bourgogne, chacun le félicite, et Bossuet, son aîné, son ami, plus chaleureusement que les autres. Seul, le directeur de Saint-Sulpice, M. Tronson, redoute, pour celui qui fut son élève, les périls d'une semblable élévation.

On se penche sur les cahiers du duc de Bourgogne, le cher « petit prince », corrigés par son précepteur. Un quatrain sur les quatre saisons subsiste, tracé d'une grosse écriture enfantine. La calligraphie de Fénelon est la plus unie, la plus égale qui soit (combien plus lisible que celle de Bossuet). Fraîchement écloses, sans ratures ni surcharges, les *Fables* pour l'instruction et l'amusement du petit prince sortent de sa plume.

Voici un portrait de Fénelon daté de 1697. C'est le moment de sa disgrâce, qu'aggravera, deux ans plus tard, la publication prématurée du *Télémaque*. Une figure séduisante, guère ecclésiastique malgré le costume, avec quelque chose de nerveux et d'altier. Un visage, dira-t-on, du seizième plutôt que du dix-septième siècle. Peut-être la source de tant d'erreurs au sujet de Fénelon, c'est d'avoir trop souligné son rôle de précurseur. Ne serait-il pas aussi bien, davantage sans doute,

un homme attardé de la Renaissance, ce noble qui n'a pas abdiqué la mission de son ordre et se croit le droit et le devoir de conseiller les rois, cet humaniste aux curiosités universelles ? Et le style des cheminées sculptées, des plafonds enluminés dans les vieux châteaux périgourdins où le profane et le sacré, la Bible et la mythologie fusionnent harmonieusement, n'est-ce pas celui qui conviendrait le mieux à l'illustration du *Télémaque* ?

On sait combien le *Télémaque* choquait Bossuet, lui si simplement représentatif de son époque. Le conflit entre l'évêque de Meaux et l'archevêque est surtout de nature psychologique. Les vitrines consacrées à la querelle du quiétisme, les lettres chiffrées de l'abbé Bossuet, qui travaille à Rome contre Fénelon, rappellent la violence de ces luttes.

Et voici Fénelon chassé de Versailles, et relégué jusqu'à sa mort dans son diocèse. A l'ombre de la cathédrale gothique de Cambrai détruite par la Révolution et qu'une maquette nous reconstitue, il vit passer bien des misères. 1709, 1710 : Malplaquet, l'hiver cruel, la famine. Un tableau de Watteau, qui vient du musée de Nantes (Watteau de Valenciennes, diocésain de Fénelon), évoque un passage de troupes. Que la grâce de ces soldats en guêtres blanches, habits blancs à parements roses n'illusionne pas ! Ce sont les vaincus dont Fénelon réconforte la détresse. La haine de la guerre inspire ses idées politiques.

En 1712, la victoire de Denain relevait la fortune de la France, mais cette année-là mourait « le petit prince ». Pour détruire toute trace d'une influence qu'il avait haïe, Louis XIV, de sa propre main, brûla les lettres de Fénelon conservées dans la cassette du duc de Bourgogne. Un geste que blâmera Mme de Maintenon.

Qu'on se recueille, en terminant, devant le portrait de Fénelon par Vivien, prêté par la Pinacothèque de Munich. Nous n'en avons que des répliques. L'original charme par la fraîcheur du coloris. Le camail d'un bleu de pervenche fané s'accorde avec l'usure du visage qu'éclaire le mouvement d'un esprit toujours en éveil. C'est un Fénelon âgé. « Vous qui avez passé par le creuset... », écrivait-il à son amie persécutée, Mme Guyon. A son tour, les épreuves l'ont marqué. La doctrine de pur abandon, dépouillée de ses éléments inquiétants, n'est plus que la haute résignation chrétienne. Son testament, relique retrouvée aux Archives nationales, réitère l'expression de sa docilité « de petit enfant » envers l'Eglise. C'est bien le contraste le plus significatif. Sur le plan politique, hardiesses étonnantes, résistances indomptables et, dans le spirituel, infinie dépendance, immolation de la volonté propre. Il y a un mot de l'Ecriture sainte qui l'a particulièrement touché : « La nation des justes est obéissance et amour ».

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS D'AMIENS

A la suite de l'Exposition « Fénelon et son temps » à Amiens, Mgr Guervin a été élu membre titulaire de l'Académie d'Amiens. Le vendredi 11 janvier 1952, notre Secrétaire Général a fait à cette Académie une communication sur « Fénelon et son tricentenaire de naissance ».

DANS LA PRESSE :

LA PARTICIPATION OFFICIELLE AU TRICENTENAIRE

A la séance de l'Assemblée Nationale du 23 janvier 1951, M. Frédéric Dupont, député de Paris, déposa une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à s'associer à la célébration du 300e anniversaire de Fénelon : « Fénelon, déclarait-il, occupe dans notre patrimoine littéraire une trop grande place pour que nous ne profitions pas de cet anniversaire pour faire revivre sa personnalité. » La proposition fut renvoyée à la Commission de l'Education Nationale et le rapporteur en fut Mme M. Dienesch, député des Côtes-du-Nord. Le projet fut adopté.

***

FÉNELON ET SA FAMILLE

Du *Mercure de France* (1er mai 1951), ces souvenirs de Jacques Levron sur « Fénelon et sa belle-sœur ».

« ... D'autres provinces (que le Périgord et le Quercy) ont sans doute contribué à former le paysage intérieur d'où Fénelon tira des descriptions souvent embellies par son imagination. L'Anjou eut l'honneur d'être l'une de ces provinces, ce que l'on ne sait guère, l'Anjou ou, plus exactement cette contrée de l'Anjou qui confine au Bas-Maine et à la Haute-Bretagne, le Segréen.

Près du Bourg d'Iré séjournait, en effet, en son château de la Bigeottière, une cousine de Fénelon, Marie-Thérèse-Françoise de Salignac, fille du marquis Antoine de Fénelon. Elle était du même âge que son cousin François. Elle avait partagé en partie son éducation. Et le prélat garda toujours une vive affection à sa compagne d'enfance ainsi qu'en témoignent les nombreuses lettres qu'ils échangèrent entre 1681 et 1706. Marie-Thérèse-Françoise avait épousé en premières noces Pierre, marquis de Laval-Lezay, descendant d'une grande famille nantie de seigneuries en Anjou et dans le Maine. C'est peu après ce mariage que Fénelon, alors prieur de Carennac, vint voir sa cousine à la Bigeottière. Le souvenir de son passage resta vivace en Anjou. S'il l'apprit, Fénelon dut s'en louer, car il souhaitait qu'on ne l'oubliât pas : « Quand vous écrirez en Anjou, écrivait-il en juin 1681 à Françoise, souvenez-vous de moi pour faire en sorte qu'on s'en souvienne un peu en ce pays-là. Au surplus, venez nous voir, et venez vite ».

Quelques années plus tard, la marquise de Laval-Lezay était veuve. Son époux était mort prématurément à Paris à l'âge de 30 ans le 10 juillet 1687, lui laissant un fils, Guy-André, âgé de dix mois, dernier rejeton de cette grande famille des Laval-Lezay, et une succession passablement embrouillée. Françoise de Salignac chercha appui et conseil près de son cousin. Fénelon, qui avait été en 1689 nommé précepteur du duc de Bourgogne, s'institua volontiers le mentor de l'enfant... Peut-être est-ce même lui — ce n'est qu'une supposition — qui poussa la marquise de Laval dans les bras de son jeune frère, le chevalier Henri-Joseph de Fénelon. L'union fut célébrée secrètement en novembre 1693 (et non en 1694 comme l'ont prétendu plusieurs auteurs). Ainsi la cousine du prélat devenait sa belle-sœur. En décembre 1693, les nouveaux époux accomplissaient leur voyage de noces dans le Périgord. Fénelon écrit à Françoise : « Je ne sais où vous trouver, ma chère sœur — jusque-là il appelait la marquise sa cousine — et c'est ce qui m'embarrasse pour vous écrire... ». Et, s'inquiétant de sa santé, il ajoute : « Ne faites point de voyage pendant le grand froid. Vous êtes sujette à des rhumes très dangereux pour votre faible poitrine. Attendez que la saison douce revienne pour vos promenades. J'embrasse votre petit bonhomme que j'aime fort ».

Ce n'est qu'en 1695 que Françoise de Laval, de marquise retombée comtesse, révéla publiquement son mariage. Elle continua d'ailleurs à séjourner fréquemment à la Bigeottière, car il lui fallait veiller aux intérêts de son fils, devenu chef de nom et d'armes, et à solliciter en conséquence les conseils de l'archevêque de Cambrai. Celui-ci engageait le jeune homme à rester soumis à sa mère : « Votre petitesse doit paraître principalement dans une entière union avec Madame votre mère et dans une entière dépendance d'elle, mais il faut que ce soit une dépendance toute intérieure de jugement et de volonté... ». A sa belle-sœur, il prêchait la fermeté : « Tenez votre fils pour le conduire pas à pas, sans le laisser jamais rien décider à sa mode. Il est votre enfant selon la grâce autant que selon la nature... ».

Seulement, quelques années plus tard, Fénelon qui ne redoutait pas de se contredire, morigénait Françoise parce qu'elle empêchait son fils de servir dans l'armée. Guy-André avait vingt ans : « Rien n'est plus honteux que de voir un Montmorency mener une vie oisive dans le château de ses pères où tout devrait lui rappeler les services et la gloire de ses ancêtres ». La comtesse de Fénelon céda, mais en voulut à son beau-frère d'avoir poussé contre son gré son fils dans la carrière des armes. La rancune s'apaisa. Fénelon rencontra encore sa belle-sœur au printemps de 1713.

L'archevêque de Cambrai mourut le 7 janvier 1715. Françoise de Salignac lui survécut huit ans et s'éteignit le 24 novembre 1723 à La Bigeottière. Elle fut enterrée, comme dame de la paroisse, dans l'église du Bourg d'Iré ».

(Sources : Archives de Maine-et-Loire. — *Corr. générale* de Fénelon. — A. Lefort, *Province d'Anjou*, 1934-1935).

***

ROME CÉLÈBRE FÉNELON

De *La Croix* (jeudi 14 juin), ces louanges et ces fleurs :

Profitant de la présence, dans la Ville Eternelle, de Mgr l'archevêque-évêque du Mans, à l'occasion de la béatification de Pie X, notre ambassadeur, le comte d'Ormesson, et son attaché culturel, le R. P. Darsy, O. P., ont eu l'heureuse inspiration d'inviter au centre Saint-Louis-de-France, S. Exc. Mgr Grente, pour une conférence sur Fénelon.

Ce fut un régal de haute qualité, qui tint sous le charme, pendant une heure, un nombreux auditoire, en tête duquel se trouvaient nos deux ambassadeurs au Vatican et au Quirinal, S. Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon ; S. Exc. Mgr Valerio Valeri ; NN. SS. Jacques Martin et Veuillot, de la Secrétairerie d'Etat ; Chevalier, vicaire général du Mans ; Roserot de Melin, vicaire général de Troyes ; Baron, supérieur de Saint-Louis-des-Français ; Dom Salmon, Abbé de Saint Jérôme ; le T. R. P. Dieudonné, définiteur général des Capucins ; M. le chanoine Jeuné, procureur général de Saint-Sulpice ; l'assistant général des Frères ; le R. P. Soirat, procureur du Séminaire français ; M. le consul général Beauroy ; M. de Monterrat, procureur du lycée Chateaubriand, et de nombreux ecclésiastiques de la colonie française et amis italiens, entre autres, le Dr Escobar, directeur de la revue du Saint-Siège, *Ecclesia*.

On commémorait, en effet, le IIIe centenaire de la naissance de Fénelon. Que d'évocations nuancées cela suggérait au talent de narrateur et de portraitiste de l'archevêque-évêque du Mans, qui semblait ne s'être jamais senti plus à l'aise que dans un pareil sujet ! Il fit revivre cet âge d'or du règne de Louis XIV, avec ses incomparables lumières, mais avec ses ombres aussi. Le Cygne de Cambrai y occupe une place éminente, avec la noblesse et la simplicité de ses mœurs, avec son intense activité académique, sa haute conscience d'évêque, ses démêlés avec Bossuet, sa grandeur jusque dans la disgrâce... Nul comme Mgr Grente, par sa culture achevée, par la délicatesse de ses touches, par le classissisme de sa parole, par son humour aussi, ne pouvait décrire avec plus de bonheur une époque et un homme, dont la France et l'Eglise resteront si légitimement fières.

***

DE PARIS A CAMBRAI
A LA RECHERCHE DE FÉNELON

Dans *Les Nouvelles Littéraires* (jeudi 5 juillet), un brillant reportage de Jean Riverain (Issy. — L'Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas. — La Chapelle des Filles de la Visitation. — Cambrai. — Le Cateau).

***

L'AIGLE ET LE RENARD COEXISTENT CHEZ BEAUCOUP D'HOMMES

Du *Figaro* (mardi 17 juillet) cet exemple pris par François Mauriac, de l'Académie Française :

...Je citais Bossuet : en voilà un en qui il est divertissant d'observer l'aigle lorsqu'il se mue en félin, tout au long de cette querelle du quiétisme où il s'acharne à abattre Fénelon ! Il écrit par exemple à son neveu : « Nous avons pour nous Dieu, la vérité, la bonne intention, le courage, le Roi, Madame de Maintenon, etc... » Admirez cette énumération où Dieu se trouve confondu avec les puissances de ce monde et avec d'obscurs moyens temporels qui ne sont même pas nommés. Et que de traits j'ai soulignés, dans ces lettres souvent relues, où l'aigle de Meaux pour un peu de temps devient renard !...

***

LE VERRE D'EAU LE PLUS PUR

Dans les *Etudes* de juillet-août 1951 (15, rue Monsieur, Paris, VIIe), François Varillon évoque, à propos des « Ecrits Spirituels » du P. Pierre Lyonnet, cette appréciation de Charles Du Bos :

« Lorsque Charles Du Bos disait de telle page de Fénelon qu'elle est « le verre d'eau le plus pur de toute la littérature française », il voulait sans doute signifier une parfaite absence d'artifice dans la pensée comme dans l'expression, quelque chose de tout à la fois commun et rare, banal et précieux, dépourvu de ce pittoresque qui, chez tant d'auteurs même spirituels, s'efforce vainement de suppléer à la profondeur... »

***

SPLENDEURS ET MISÈRES DE FÉNELON

Dans *Les Nouvelles Littéraires* (jeudi 2 août), une grandiose évocation de Mgr Grente, de l'Académie Française (Du Périgord à Paris. — Travaux académiques. — Loin de la Cour. — La Malheureuse Affaire. — Gentilhomme et Prélat. — Le Dernier Acte).

***

L'HOMMAGE RADIOPHONIQUE

De *Ce Matin : le Pays* (jeudi 16 août), ces vues « sous le cygne de Cambrai » :

L'admirable Monsieur du *Télémaque* ! Ce n'était pas une pièce, ni même une « évocation » dans la forme habituelle qui se farcit d'ambiances et de mouvements dramatiques. C'était plutôt une sorte de tapisserie littéraire et sonore. En se basant sur les écrits de Fénelon et sur quelques témoignages « d'époque », Sipriot a construit une biographie schématique, mais dialoguée par endroits. Ainsi les acteurs engagés dans cette course commémorative tenaient-ils alternativement un rôle de simple récitant et celui d'un personnage historique... Cet exposé, échappant à la conception ordinaire des notices historiques, négligeait quelques-uns de ces fameux « faits saillants » auxquels on a accoutumé d'accrocher l'histoire et traçait une « ligne de vie » très acceptable. Nous n'irons pas jusqu'à garantir l'authenticité absolue des propos prêtés au « cygne de Cambrai » et à ses interlocuteurs. Mais qu'importe le « mot à mot » ? L'intéressant est d'avoir réussi à synthétiser par des conversations possibles le caractère du héros de la soirée. Et après tout, Fénelon — qui, de son vivant, écrivit *Les dialogues des morts* — ne viendra pas se plaindre.

Nous pensons qu'en procédant de cette manière directe on a pu éveiller (et retenir) l'attention des auditeurs les moins calés sur la question Fénelon. Cette première partie de l'émission était, en quelque sorte, le cours élémentaire.

Après avoir annoncé la mort de l'archevêque de Cambrai, on nous fit passer au cours moyen...

Dans la troisième partie, on nous présenta la postérité littéraire du cygne... Pour percevoir ces apparentements, il fallait vraiment être digne du cours supérieur !

Du *Figaro* (vendredi 17 août), cette digne critique de François de Roux :

Emission importante de Pierre Sipriot pour le tricentenaire de Fénelon. Dédaignant la facilité qui eût consisté à créer, avec les moyens ordinaires (bruits, musiques, anecdotes, mises en sketches, etc.) une ambiance plus ou moins évocatrice, Pierre Sipriot a évoqué Fénelon autrement — et mieux, à mon avis. Il a reconstitué l'essentiel de sa vie, de ses idées, de sa sensibilité, de son caractère et même de son œuvre, par un excellent dialogue avec différents personnages.

Cette première partie fut suivie d'une deuxième partie (constituée par les interviews que nous avons reproduites).

Mais la troisième partie : Fénelon et la prose poétique, passa nettement — du moins je le crois — par dessus la tête des auditeurs, si j'ose ainsi m'exprimer. Tout ce qui est bon à écrire n'est pas bon à dire. Dans le premier cas on peut lire lentement et relire. Dans le deuxième, les paroles s'envolent sans que l'on ait eu le temps de les retenir.

De *Radio Liberté* (jeudi 24 août) ce coup... de crayon :

Le tricentenaire de la naissance de Fénelon a été très dignement fêté au micro par une émission extrêmement bien présentée, très variée, très intelligente. Aperçus, commentaires, dialogues, tout s'est succédé avec beaucoup d'à-propos pour nous montrer l'auteur du *Télémaque*, le précepteur d'un prince, l'adroit politique, l'évêque. On n'a pas cherché à l'encenser, ni à le présenter comme un démocrate. Fénelon aurait été un bon ministre, ami des réformes certes, mais de réformes prudemment royalistes, car malgré son indignation devant la misère du peuple et le luxe de la cour, il restait le partisan convaincu des préceptes du droit divin des rois. Si son sage et vertueux élève, petit-fils de Louis XIV, n'était pas mort avant son aïeul, la révolution aurait peut-être été retardée. Mais la charité n'est pas la justice.

***

FÉNELON EN PÉRIGORD ET EN QUERCY

Dans le *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord* (juillet-septembre paru en octobre), une mine de précieux documents. Nous ne pouvons, hélas ! que donner le sommaire de ce numéro :

Fénelon et sa famille (Dr Ch. Lafon) ; Le contrat de mariage des père et mère de Fénelon, 1647 (N. Becquart) ; Le château de Fénelon (J. Secret) ; Le château de Fénelon depuis deux siècles (L. de Maleville) ; Archives du château de Fénelon (G. Lavergne) ; Fénelon romancier Sarladais (P. Barrière) ; A propos du sermon sur la conversion des Gentils (abbé R. Bézac) ; Fénelon et Chactas († J. Durieux) ; Fénelon et l'art classique (A. Chastel) ; Notes sur quelques portraits de Fénelon (J. Secret) ; Introduction du catalogue de l'exposition « Fénelon et son temps » (Denise Humbert) ; Documents d'archives et photographies exposées. Planche hors-texte : Premier feuillet du ms. Original de *Télémaque* (Bibliothèque Nationale). Croquis de Lucien de Maleville.

Dans le *supplément au* 4e *Bulletin* 1951 de la « Société des Etudes du Lot », le compte rendu détaillé de la « Journée Fénelon » organisée à Cahors le dimanche 21 octobre. Texte intégral de la conférence de Mgr Calvet sur « Fénelon dans ses origines » ; de l'hommage de M. Jean-Pierre Cancès, élève du lycée, lauréat du Concours général ; de la réponse de M. Vigroux, Inspecteur d'Académie, représentant le Recteur d'Académie.

***

UN PROCÈS DE TENDANCE

Dans les *Etudes* d'octobre, le P. André Blanchet n'apporte peut-être pas à Fénelon « l'aide complète et prompte qu'à Rome lui accordèrent les Jésuites » lors du procès des *Maximes des Saints* (Cf. Jean Orcibal dans son étude sur ce procès insérée dans le présent Bulletin). Tout serait à citer de cet article plein d'intérêt, dont la conclusion s'efforce de tempérer la sévérité d'appréciation. Citons quelques passages particulièrement importants :

Fé-ne-lon. Que nous sont, que nous font aujourd'hui ces trois molles syllabes ? Et pourtant ! Est-il chez nous un nom, un seul — et je n'excepte ni Voltaire, ni Rousseau — qui ait soulevé autant d'animosité et de ferveur ? « Je ne sais si les autres hommes sont comme moi, disait le marquis de Mirabeau, mais il me semble que le plus doux assemblage de lettres et de syllabes que puisse former notre langue, c'est le mot de Fénelon. » Mais, tout près de nous, Péguy : « C'est un sinistre patron... Fénelon, ce Renan du dix-septième siècle. » Les duchesses de Versailles dressées en deux cabales, Bossuet débusqué de sa placidité majestueuse et donnant le spectacle d'une agressivité qu'on ne lui avait pas connue contre les protestants et qui ne l'a pas grandi ; tout le dix-huitième siècle relevant ce nom suspect pour en faire son étendard frondeur et son mot de ralliement, tandis que les jansénistes poursuivent ce même nom d'une rancune vétilleuse ; la lutte, quelque temps assoupie, reprenant au début de ce siècle et mettant aux prises les mêmes adversaires : d'une part l'Université, toujours gallicane et janséniste, avec Crouslé et Brunetière, et de l'autre l'abbé Henri Bremond qui valait à lui seul une armée (qui sait si son *Histoire littéraire du Sentiment religieux* ne voulait pas être une colossale *Apologie pour Fénelon* ?) : pourquoi, dans le sillage harmonieux de *Télémaque*, tant de chocs, de bruit et de fureur ?

C'est en 1910 que le fougueux Bremond livra bataille. Depuis, calme plat. La passion de Bremond et de ses adversaires nous étonne. Avant 1914, Bossuet et Fénelon semblaient si proches de nous que tout lettré, surtout dans le clergé, croyait devoir prendre parti : heureux temps où l'on se brouillait à mort parce que l'un était bossuétiste et l'autre fénelonien !... »

Mais une question se pose :

« L'énorme influence exercée par Fénelon sur tout le dix-huitième siècle fut-elle heureuse ou néfaste ?...

...La voix de Fénelon a trouvé dans le bavard dix-huitième siècle un milieu trop sonore, une caisse de résonance qui l'a monstrueusement enflée et déformée. Ces disciples, il les eût désavoués ; ces déclarations contre les dogmes lui eussent fait horreur. A le bien lire, on découvre qu'il a répliqué d'avance à tout ce qu'on lui a fait dire. Et d'ailleurs, si énorme qu'on la suppose, la naïveté des « philosophes » et des révolutionnaires ne s'est-elle pas nuancée ici de malice ?... On tirait à soi les propos d'un homme qui ne pouvait plus se défendre. Aujourd'hui

insinuait-on, il serait avec nous... Ne voilà-t-il pas Fénelon lavé de toute accointance compromettante. Je n'en crois rien. »

Avant de commencer l'offensive, l'auteur fait cette constatation :

« Plus on lit Fénelon, plus on s'aperçoit qu'une idée simple — trop simple — a fait l'unité de sa vie. Le Pur Amour imprègne non seulement ses lettres de direction, mais ses écrits apparemment frivoles comme *Télémaque*, ou politiques comme sa *Lettre à Louis XIV*. Le Pur Amour est partout. Non, Mme Guyon ne lui a pas tout appris... Si les idées de la prophétesse entrèrent en lui, il l'a avoué, « par la porte cochère », c'est que déjà il en vivait... »

Et l'attaque se dessine :

« Fénelon fut réduit à mimer la contemplation infuse. Perte de soi en Dieu. Effort pour le contempler d'une « vue simple et indivisible ». Horreur de « la science qui dessèche ». « Foi nue... »

De tout cela, Voltaire et Rousseau tireront l'exclusion des dogmes.

« ...C'est déjà « l'Etre suprême », expression chère aux déistes... et à Fénelon lui-même...

...Si Dieu, présent dans la nature au point d'être « comme l'âme du monde entier », habite chacun des hommes au point de constituer le « fond intime d'eux-mêmes » ; s'il est « le Soleil des esprits », « le Maître intérieur et universel », nous l'atteignons immédiatement. Qu'est-il besoin de science et de docteurs ?... Bossuet est ce malheureux qui n'entend rien au Pur Amour... « Un fonds d'incrédulité règne même parmi les docteurs (écrit Fénelon). On rit d'un rire dédaigneux pour un miracle ou pour une inspiration comme pour une farce. Cependant Dieu ne se laisse pas sans témoignage, et le bras de Dieu n'est pas raccourci. C'est la simplicité et la foi des hommes, et même des plus zélés docteurs qui est fort diminuée... »

Fénelon se soumet à la condamnation de Rome, et ses admirateurs du XVIIIe siècle diront :

« Le roseau a plié sous l'orage, il n'a pas rompu. Sa soumission : c'est sa doctrine même du Pur Amour qui la lui rendait aisée. Que dit en effet cette doctrine ? Que toute *formule* est impropre à exprimer l'inexprimable ; qu'un balbutiement en vaut un autre ; que s'attacher aux expressions de l'amour, c'est s'éloigner de l'amour même ; qu'on perd sa peine à raisonner les contempteurs du raisonnement...

Dès 1727, le Suisse Beat de Moralt, disciple de Fénelon, prétend qu' « il n'est pas besoin de docteurs » « pour connaître la volonté de Dieu ». Il suffit de « suivre l'*instinct divin* qui est peut-être tout ce qui nous reste du premier état de l'homme et qui nous est laissé pour nous y ramener... Il ne nous trompe point... »

...Le Pur Amour, cher à Fénelon, était à la fois universaliste et chrétien. Il était l'essence du christianisme, ce qui ne l'empêchait pas d'être le bien de tous les hommes et, lui aussi, « la chose du monde la mieux partagée », puisque tous les hommes ressentent en eux l' « instinct divin »... De là à prétendre que, sous des symboles différents, majorés et exploités par les prêtres, une même religion avait toujours et partout réuni les hommes, que le christianisme n'avait pas le monopole de la vérité, et que la tolérance était le premier devoir de tout esprit religieux, il y avait loin, je le reconnais. Mais il faut tenir compte de la pente du siècle, et c'est de ce côté qu'il devait dévaler...

Le réquisitoire est un « procès de tendance... » tâche que se donne le critique, et qui, si elle s'applique aujourd'hui à Fénelon, atteint plus loin, plus loin — et sur des terrains très divers — écrivains et penseurs : que de répercussions peuvent engendrer la parole et la plume, même des « bien-pensants ! »

« Un parfait hypocrite », tranchait Bossuet. Tous les deux étaient trop près pour bien voir. Pour connaître Fénelon, le mieux était sans doute, nous éloignant de lui, de nous demander qui a cru se reconnaître en lui. Grossis et déformés, ses traits sont devenus saisissables. Une caricature est révélatrice. Fénelon a voulu être un chrétien rigoureusement orthodoxe, un archevêque du type le plus antique. D'où vient qu'il a toujours été suspect, et qu'il a eu les admirateurs les plus compromettants ? C'est qu'au delà de ce qu'on veut être, il y a ce qu'on est ; il y a l'incompressible nature qui hors de vous jaillit dans vos gestes, votre regard (« des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent », nous dit Saint-Simon), dans votre style si vous êtes écrivain. Fénelon tenait au dix-septième siècle par son éducation et par toute sa volonté armée et arc-boutée, mais au dix-huitième par son âge et ses nerfs, et sa sensibilité fragile et mouvante, par la pente de son cœur : et c'est par là qu'on agit sur les autres. On a beau se surveiller, la plume en fête vous trahit un jour d'inspiration, et telle allusion insolite prouve qu'un âge du monde s'éteint, et qu'un autre s'allume dont voici le premier feu. Peut-être, en effet, telle petite phrase de l'*Education des Filles*, sur laquelle tous les « tolérants » se sont avidement jetés, nous en dit-elle plus long sur les goûts réels de Fénelon que tous ses traités théologiques et tous ses mandements. Et c'est pourquoi ses ingénieuses justifications sont restées lettre morte, tandis que sa sensibilité est devenue celle de tout un siècle. Nos idées sont en nous ce qui nous appartient le moins, ce qu'un écrivain saisit au vol, ce qu'il vole. Les spécialistes de Montaigne s'épuisent à concilier des affirmations de surface, peu cohérentes ou même contradictoires : le vrai Montaigne gît au-dessous, se rit des érudits et agit depuis quatre siècles d'une façon parfaitement simple. Il m'importe assez peu de savoir qu'il a communié sur son lit de mort, le fait est qu'il a contribué à détacher de la foi des multitudes d'hommes. Voilà qui révèle son vrai fonds. Péguy ne faisait pas ses pâques ? Laissons Dieu le juger. Mais je constate qu'aucun écrivain n'a communiqué comme lui le goût de la vie chrétienne et même des sacrements.

Ce qu'il faut chercher dans un auteur, ce n'est pas ce en quoi il est traditionnel, mais le petit passage où il se montre novateur ; non ce qu'il a répété après tant d'autres, mais ce qu'il a inventé ; non les pages où il se cherchait, mais celles où il s'est enfin trouvé : bref, ce qui aimantait sa pensée et son cœur et qui a donné aux pages les plus impersonnelles de son œuvre un certain accent qui n'est qu'à lui. Surprendre cet accent nouveau, c'est la tâche du critique, et c'est en cela précisément qu'il diffère de l'érudit.

Où allait de toute sa pente le cœur de Fénelon ? Voilà ce que nous voulions montrer, même si, de toutes ses forces, Fénelon s'est retenu sur la pente. Parce que d'autres après lui, moins dépendants du dix-septième siècle et nullement soucieux d'orthodoxie, s'y sont abandonnés avec ravissement. Procès de tendance ? Et pourquoi pas ? Le procès de tendance est recevable s'il prétend atteindre, non pas les intentions d'un homme, mais sa nature réelle et souvent inconnue de lui-même. On peut appliquer à Fénelon ce que Péguy a dit de Renan et de son influence : il y a, remarquait-il, « un acheminement continu dont le point d'origine » doit être cherché « *à l'intérieur* de Renan lui-même ». S'il s'était connu comme nous le connaissons, Fénelon eût été effrayé. Il ne nous a pas été difficile de découvrir dans son œuvre les semences qui, rencontrant un terrain exceptionnellement favorable, ont couvert l'Europe de moissons inquiétantes. *Télémaque* n'est qu'un divertissement aimable, et fort désuet, mais qui nous intéresse encore par ses pierres d'attente ; car mille tâcherons ont agrandi ce petit temple de l'amour, l'ont flanqué d'ailes, couronné d'une chapelle laïque, un peu comme Louis XIV édifia Versailles à partir du rendez-vous de chasse de Louis XIII, qui en reste le menu et charmant noyau.

La conclusion dit cependant ce que l'on doit à Fénelon :

Faut-il donc dire : « C'est la faute à Fénelon ? » Ne concluons pas sur cette injustice. Si nous tenons Fénelon pour en partie responsable de cette spiritualité de plus en plus délavée qui aboutit aux soupirs de Mme de Staël, ne manquons pas de porter à son crédit cette survie du sentiment religieux au dix-huitième siècle qui a rendu possible le renouveau catholique du dix-neuvième.

Sainte-Beuve a comparé l'orthodoxe grand siècle à « un pont magnifique orné d'admirables statues », sous lequel les idées libertines de l'âge de Montaigne ne se sont dissimulées que pour reparaître, au débouché, « plutôt grossies ». Au siècle de Voltaire, les railleurs occupent le parapet, la pleine lumière ; mais au-dessous de leurs négations le sentiment religieux coule à pleins bords et finit par submerger l'Europe romantique. Il fallait sans doute que la France connût le vertige de l'esprit, de la science, du progrès ; et on peut regretter que, comme Bossuet, Fénelon y soit resté si complètement étranger. Mais, aussi poussée qu'on la suppose, qu'est donc la conquête du fini comparée à celle de l'Infini ? C'est cette dernière que Fénelon ne nous a pas permis d'oublier. Il a su nous détacher du formalisme religieux d'une époque, sans donner dans le mirage du formalisme scientifique, prison agrandie mais sans espoir. Peut-être la France et l'Occident lui doivent-ils en partie d'avoir échappé à l'aventure de la Chine abandonnant sous nos yeux, en quarante ans, pour le plus étroit des scientismes, les valeurs d'une civilisation millénaire et le sens du divin. Déjà, ce n'est

pas sans quelque mauvaise conscience que nous avons couronné Voltaire. Avec les romantismes allemand et français, — qui devaient beaucoup au piétisme, lequel devait beaucoup à Fénelon, — une énorme poussée religieuse prit sa revanche. *Le Génie du Christianisme*, c'est encore « la religion de Fénelon », vidée sans doute, mais orchestrée, triomphale, et enfin triomphante. Et que d'âmes desséchées sont venues respirer dans les *Harmonies* le parfum d'un vase vide ! Déjà on aspirait à le remplir ; car, du jour où « la religion de Fénelon » s'imposa, on en mesura l'insuffisance. Sans doute faudra-t-il plus d'un siècle pour que notre littérature se couronne de noms intégralement catholiques comme ceux de Bloy, Péguy, Bernanos, Claudel. Mais déjà la remontée commence, et un Joubert remarque que, si Fénelon « sait prier, il ne sait pas instruire ». Bossuet revient et règne. Mais fût-il revenu si Fénelon ne l'avait pas relayé durant la crise où toute éloquence paraissait creuse, où les bonnets de docteurs faisaient rire, où le jansénisme chicanier de l'Église gallicane donnait un air pas seulement étroit, mais inhumain au christianisme lui-même ? Fénelon a, à la fois, *intériorisé* et *élargi* le sentiment religieux. Son « Maître intérieur » se retrouve chez Gerbet, Gratry... Mauriac ; son « Maître universel », ainsi que son culte de la nature, au-delà de Chateaubriand, dans la magnificence cosmique d'un Claudel.

On ne lit plus *Télémaque*, mais, pour paradoxal que cela paraisse, si Bossuet est encore lu, peut-être le doit-il à Fénelon.

***

FÉNELON DEVANT DIEU

Dans la *Revue de Suisse* (20 octobre 1951), cette chronique de Paul André :

Fénelon était un génie étonnamment complexe... Il méditait beaucoup, et fortement. Rien de passif dans cet esprit qui se laisse entraîner à prescrire la contemplation passive. Comme son tempérament, sa pensée alliait les contraires ; elle était à la fois vaste et précise, souple et incisive. Nulle part elle n'apparaît si pleine que dans son *Traité de l'Existence de Dieu.*

C'est une mise en œuvre de la preuve cartésienne, telle que l'exposait Malebranche. Une idée claire équivaut à une évidence ; celle que nous avons de notre être implique Dieu. Mais alors que Descartes oubliait Dieu après lui avoir attribué la chiquenaude initiale, et que Malebranche le réduisait à un système, Fénelon le décrit et l'évoque — magnifiquement. Tout en s'appuyant sur la raison, il développe Descartes dans un autre sens que le rationalisme. Et ses vues qui viennent de si haut portent loin, très loin : jusqu'aux problèmes philosophiques de notre temps. N'avons-nous pas perdu la faculté de sentir une transcendance divine, à force de nous abandonner à celle des choses ? Or, ce qui nous manque, il nous l'offre à travers sa dialectique sans doute vieillie mais toujours expressive : l'image du parfait qui féconde...

Il mit une sorte de volupté métaphysique à préciser ce que Dieu ne pouvait être : « Il n'y a aucun rapport d'existence entre l'existence fluide, divisible et successible, et la permanence absolue de l'existence infinie et indivisible de Dieu... A force d'être grand, vous êtes d'une simplicité qui échappe à nos regards successifs et bornés. » Dieu est plus que parfait ; il est même plus qu'esprit — étant au reste bien entendu que le terme *plus* vient ici comme un signe mathématique indiquant fort mal une supériorité qui ne saurait avoir la moindre analogie avec nos pauvres mesures. Et pourtant Dieu est partout présent, infiniment plus que présent, et il agit sur tous les corps, qui ne subsistent que par lui.

C'est sur cette dualité dans le lien entre le créateur et la créature que Fénelon devient étrangement suggestif : « Je me vois comme un milieu incompréhensible entre le néant et l'être. » Sartre, délaissant pour une fois ses maîtres nordiques, aurait-il pris ici le titre de son principal ouvrage ? Ce serait piquant. Si Fénelon a éminemment le sens de Dieu, il a de même un sens aigu de l'existence. Il perçoit Dieu dans l'homme. A chaque instant. C'est, à ce titre, un précurseur des existentialistes chrétiens. Son quiétisme s'explique peut-être par le besoin qu'il éprouvait d'un accord entre le rythme divin et le rythme humain, si différents qu'ils fussent. Accord non point théorique, comme celui qu'imaginait Malebranche dans le labyrinthe trop bien organisé des causes occasionnelles ; accord libre, accord sans cesse renouvelé par l'expérience, et où la circulation de l'âme rejoint la circulation du cœur.

Sa pensée souvent tourne en prière. C'est écrit à genoux comme Pascal, quoique le tourment et l'adoration n'aient rien de commun. Sainte-Beuve notait que lorsque Fénelon se dit ému par notre condition, on remarque bien qu'au fond il ne l'est point. Qu'en savait-il ? Pourquoi la discipline de la forme exclurait-elle les alarmes intérieures ? Ces pages vivent encore, parce que le drame était vécu. Puis il y a la langue. Si vive, si naturelle, dans ces abstractions qui défient l'espace et le temps !

***

FÉNELON PRÉCURSEUR

Dans *Humanitas* (1951, tome X, pp. 953-961), Luigi de Anna, en son article *Il terzo centenario di Fenelon*, raconte la vie de Fénelon et expose, sans les critiquer, les diverses opinions exprimées, du XVIIe au XIXe siècles, pour ou contre ce Prélat. Et voici sa conclusion :

Après la publication de documents si importants, il y a toujours beaucoup d'incertitude à juger sereinement et définitivement. Il est pourtant bien d'affirmer que ce prêtre porte en lui les premiers germes de l'avenir : et ce n'est pas peu, pour l'exalter, à trois cents ans de sa naissance.

A LA RADIODIFFUSION FRANÇAISE

"L'admirable Monsieur du Télémaque"

par Pierre SIPRIOT

Compte-rendu de l'émission diffusée, à propos du tricentenaire de la naissance de Fénelon, sur la Chaîne Nationale de la Radiodiffusion française, dirigée par M. Henry Barraud.

MM. Marcel Arland, Albert Béguin, Directeur de la revue Esprit *et Vladimir Jankélévitch, professeur à la Faculté de Lille, participèrent à cette audition.*

La mise en ondes était de Pierre Barbier.

Dans ses *Mémoires*, Saint-Simon, évoquant le souvenir de Fénelon, glisse, s'esquive, recule l'instant des confrontations décisives et de l'encadrement approprié. Pourquoi cette incertitude chez le mémorialiste, ordinairement si assuré dans ses jugements ? D'abord parce que Saint-Simon n'a pas rencontré Fénelon ; il en parle par ouï-dire, d'après les témoignages des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse. Ensuite, parce que la figure de Fénelon, d'une complexité peu commune, ne s'éclaire que peu à peu, à condition de la suivre dans l'aventure où elle s'est engagée. Statique, le portrait serait trop chargé ; il faut lui donner l'ampleur de toute une vie pour voir des traits se confirmer, une vocation mûrir, une destinée prendre élan : mouvement humain ; mouvement juste.

L'audition radiophonique présentée le mardi 14 août 1951, de 20 h. 30 à 23 heures, sur la Chaîne nationale de la Radiodiffusion française, est née de cette intention : plonger l'œuvre fénelonienne dans la vie de son auteur.

Pour Fénelon plus que pour tout autre figure du XVIIe siècle, l'établissement de cette relation pratique était nécessaire. D'abord parce que Fénelon n'a rien du pur esprit ou de l'orateur sublime. Ses idées sont faites pour circuler sourdement dans son temps, y fermenter jusqu'à l'émouvoir. Il conseille, il intrigue, il influe, au lieu de régner par la seule

perfection formelle, à la façon des grands « sermonneurs » de son temps. Si Fénelon faisait peur à Bossuet, c'est parce que le grand artiste de la chaire sentait, dans son jeune rival, un propagandiste beaucoup plus attentif aux réalités de son époque, beaucoup plus direct dans ses intentions réformatrices que l'usage ne le permettait alors. Sans doute, Massillon ou Bossuet ne ménageaient pas les « grands » et faisaient vertement leur leçon de morale, mais sous le couvert du baldaquin, dans la solennité du service divin qui accentuait l'irresponsabilité et l'anonymat de leur voix. La parole de Dieu pouvait bien tonner dans l'église : elle n'en sortait pas. Avec Fénelon, elle a fait sa « sortie ». Quand Fénelon dénonce, c'est par conversations intimes, par lettres, par manifestes. Ses reproches ne tombent plus comme la foudre qui se perd dans son propre tumulte, ils insistent, ils persistent. C'est une créature humaine qui parle, qui demande qu'on l'écoute, qui impose sa propre façon de voir, en soutenant ses récriminations par des arguments empruntés aux principes universels de la vie de société : la guerre, le devoir des rois, la justice, le respect d'autrui, l'amour des pauvres. Avec Fénelon, la prédication morale est descendue du ciel sur la terre ; on comprend que Louis XIV ne lui ait pas pardonné.

A ce propos, le *Télémaque* est tout un programme. Que n'a-t-on pas dit sur ce livre : sa niaiserie, sa fadeur, sa vertu dormitive ? En fait, sur l'état des sociétés, les échanges, les marchés, les sources de la richesse publique, les rapports qui se nouent entre un peuple et son gouvernement, cet écrit est aussi fécond que *L'Esprit des lois*. Le catholicisme condamné jusque là, par l'intransigeance des rois, à se replier dans les limites des problèmes personnels de la confession et du salut, prend brusquement essor dans l'ordre de la vie communautaire et rêve d'établir une société plus heureuse et plus juste, où pourront se développer, à l'aise et en pleine sécurité, des consciences intérieurement pacifiées. Les gouvernements doivent accepter, ratifier l'acte créateur par lequel Dieu permet à chaque homme d'accomplir son destin. Ils doivent aider leurs sujets à découvrir à la fois leur liberté et la signification même de leur existence. Le temporel n'est pas différent du spirituel ; il en est la préparation, il en constitue les premiers étagements. Constamment, dans son *Discours prononcé au sacre de l'électeur de Cologne*, Fénelon revient sur cette idée que le rôle du prince est de donner à ses sujets le sentiment de leur dignité, de leur valeur propre. L'autorité doit se faire souple, accueillante, officieuse, utile aux humbles ; ceux qui obéissent doivent se trouver plus

libres, mieux à même de juger ce qu'ils font et capables ainsi de donner un sens à leur destinée. Car chacun, selon ses ressources et ses forces, a le devoir de penser et de s'assimiler librement la vérité (1).

Ainsi, la vie religieuse n'engage pas seulement, dans la pensée de Fénelon, un ensemble de dévotions ; elle n'est pas confinée dans le secret des offices, fermée sur soi, incommunicable. Elle marque l'accès à une vie communautaire rendue plus clémente par la force, la lumière, la consolation qu'y aura introduite une sage économie du pouvoir. En ce sens, dans l'esprit de Fénelon, ce n'est pas le prince qui protège l'Eglise, comme la monarchie absolue le prétendait, c'est l'Eglise qui, par ses vertus, protège, élève, accomplit les gouvernements qui se réclament d'elle. « *Jetons les yeux sur l'Eglise, c'est-à-dire sur cette société visible des enfants de Dieu, qui a été conservée dans tous les temps : c'est le royaume qui n'aura point de fin. Toutes les autres puissances s'élèvent et tombent ; après avoir étonné le monde, elles disparaissent. L'Eglise seule, malgré les tempêtes du dehors et les scandales du dedans, demeure immortelle. Pour vaincre, elle ne fait que souffrir ; et elle n'a point d'autres armes que la croix de son Epoux.* » (2).

Tel est sans doute le véritable centre de la pensée politique de Fénelon : le principe de sa foi en un Dieu personnel, agissant, aimant, dont le roi doit être l'incarnation, « *l'ange de Dieu sur la terre* » (3). Comme saint Paul, Fénelon a éprouvé que « *Dieu est riche pour tous ceux qui l'invoquent* » et qu'à ce titre tout évènement, tout épisode de la vie, quel qu'il soit, est une occasion de réaliser cette union avec le Verbe éternel. En tant qu'il nous a fait vivant et libre, Dieu nous a donné le pouvoir de coopérer avec l'ordre de la Providence, et d'en être les serviteurs utiles. Ce qu'on a

---

(1) Au moment où Bossuet définissait l'hérétique : « *Celui qui a une opinion* », écoutons Fénelon, dans son discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, soutenir que dans le monde spirituel il n'existe pas de despotisme et que toute contrainte est impossible. Tout homme a le droit de disposer lui-même de sa destinée :

« *Il faut persuader, et faire vouloir le bien, de manière qu'on le veuille librement, et indépendamment de la crainte servile. La force peut-elle persuader les hommes ? peut-elle leur faire vouloir ce qu'ils ne veulent pas ? Ne voit-on pas que les derniers hommes du peuple ne croient ni ne veulent point toujours au gré des plus puissants princes ? Chacun se tait, chacun souffre, chacun se déguise, chacun agit et paraît vouloir, chacun flatte, chacun applaudit : mais on ne croit et on n'aime point ; au contraire, on hait d'autant plus qu'on supporte plus impatiemment la contrainte qui réduit à faire semblant d'aimer. Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur.* »

(2) Discours pour le Sacre de l'électeur de Cologne.

(3) *Idem.*

pris souvent chez Fénelon pour de l'arrivisme politique et de l'acharnement ambitieux, ce n'est peut-être, en ce sens, qu'une volonté de s'intéresser à l'ordre universel, voulu par Dieu et qui s'incarne dans chacun des actes individuels de la nature humaine. D'ailleurs, c'est moins la politique qui l'intéresse — l'organisation collective et massive du monde — que les conditions auxquelles cet ordre doit se soumettre pour permettre à chaque homme de s'épanouir et de sentir sa force croître. Ce prétendu ambitieux préférait les sentiments de l'humanité à ceux de sa propre gloire ; il n'a jamais prêché que la délivrance de l'âme des autres avec un sens presque désincarné de la fraternité humaine ; il a conçu son rôle de conseiller, de témoin, de réformateur, comme une préparation, dans l'ordre de la vie terrestre, des promesses de la vie éternelle. « *Il est vrai qu'il faut un grand amour, pour paître un grand troupeau* ; *il faut presque n'être plus homme pour mériter de conduire les hommes* ; *il faut ne plus laisser voir en soi les faiblesses de l'humanité* » (1).



Donc, une volonté héroïque anime le destin de Fénelon. Dès qu'une formation intellectuelle extraordinairement précoce lui eut conquis le droit de parler, d'écrire et d'enseigner, on le sent prêt à courir tous les risques et à prendre, comme on dit, ses responsabilités. C'est dans l'entremêlement inextricable de ces témoins, de ces adversaires, de ces « drames » qui vont précipiter sa vie, que va jaillir le vrai visage de cet homme et l'idéal qu'il essaie de faire passer dans son temps, comme entre des nuages déchiquetés apparaissent subitement des traînées de lumière. Tel est le sens des « scènes » que nous avons essayé de « reconstituer ».



Tout d'abord, la rencontre de Fénelon avec l'abbé Fleury, qui l'enhardit dans ses idées et établit tout de suite l'étrange attraction qui règle son destin.

. . . .

---

(1) Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne.

Citons encore l'admirable appel à la concorde universelle, prononcé par *Mentor* à la fin du *Télémaque* (neuvième livre) :

« *Tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur toute la surface de la terre. Tous les peuples sont frères, et doivent s'aimer comme tels.* »

FLEURY (1)

Chacun se peint sans y penser, Monsieur, dans ce qu'il écrit, et j'ai assez apprécié vos premiers ouvrages pour avoir déjà les yeux ouverts sur vous, avant même de vous connaître.

FÉNELON

Monsieur l'abbé, vous sentez bien que devant vous je suis au-dessus de la vanité : je ne cherche ni à faire valoir ce que j'ai fait de bien, ni à m'attirer des louanges.

FLEURY

C'est pourquoi je ne crains pas de vous parler de vos sermons et de votre mémoire sur le Père Malebranche, que M. de Meaux m'a communiqué.

FÉNELON

J'ai besoin d'avoir là-dessus de bonnes idées ; je veux m'instruire solidement, non seulement pour mes besoins, mais encore pour ceux d'autrui, car ma profession m'engage à prêcher ; parlez-moi donc sans réserve.

FLEURY

Votre diction est pure ; vos pensées nouvelles ; vos périodes nombreuses ; chacune finit par quelque trait surprenant, mais vous avez la méchante manie de rechercher les choses belles plutôt que les vraies.

FÉNELON

Je vous entends, vous n'aimez pas les traits d'esprit. Mais, sans cet agrément, que deviendrait l'éloquence ?

FLEURY

Voyons, qu'est-ce que l'éloquence ?

FÉNELON

C'est l'art de bien parler.

FLEURY

Cet art n'a-t-il pas d'autre but que celui de bien parler ? Les hommes, en parlant, n'ont-ils point quelque dessein ? Parle-t-on pour parler ?

FÉNELON

Non, on parle pour persuader.

---

(1) Ces scènes ont été interprétées, au micro, avec la distribution suivante : *Madame Guyon* : Mme Berthe Bovy, sociétaire de la Comédie française ; *Madame de Maintenon* : Mme Louise Conte, sociétaire de la Comédie française ; *Récitant* : Michel Bouquet ; *Fénelon* : Julien Bertheau, sociétaire de la Comédie française ; *Abbé Fleury* : Michel Bouquet ; *Militaire* : Samson Fainsilber ; *Louis XIV* : Paul-Emile Deiber, de la Comédie française ; *Bossuet* : Samson Fainsilber ; *Duc de Bourgogne* : Hubert Noël.

FLEURY

Vous dites très bien, car la véritable manière de prouver la vérité de la religion est de la bien expliquer. Tout le discours doit servir à donner l'intelligence et l'on ne doit rien présenter à l'esprit de l'auditeur que ne mérite son attention. La véritable éloquence n'est pas un amas de mots et de pensées vagues, choisis pour leur solennité ; elle se modère et se proportionne aux sujets qu'elle traite et aux gens qu'elle instruit. Ces conseils doivent être valables, pour vous en particulier, qui êtes jeune. N'oubliez pas qu'on se moquera de vous si vous montez en chaire, en tenant un discours académique, poli pendant de longues heures et lu solennellement comme un discours du trône. Croyez-moi, la naïveté, la vivacité qu'il y a dans votre visage vous dispensent de semblables parades.

. . . .

En 1689, Fénelon a trente-huit ans. C'est alors que le duc de Beauvilliers fut nommé gouverneur du duc de Bourgogne. A ce moment précis, la vie de Fénelon semble se jouer et, aux yeux du monde, paraît largement gagnée. On parle de lui pour un évêché. Son amitié avec le duc de Beauvilliers le désigne pour être le précepteur des enfants de France ; et lui-même, ambitieux par hauteur de vue, fait tout pour hâter ce succès, en mesurant néanmoins sa fragilité. C'est dans ce moment de réussite encore douteuse et cernée d'inquiétudes qu'il rencontre Mme Guyon. Ils se virent à Beynes, dans la maison de campagne de la duchesse de Beauvilliers. Tout de suite, Fénelon fut pris par la confiance inébranlable et la foi débordante de cette femme, propagandiste infatigable, à travers la Savoie, le Piémont, la France, l'Italie, de la prédication du « pur amour ». Ce que fut cette conversation, là encore nous avons essayé de l'imaginer :

Cette scène entre Fénelon et Mme Guyon engageait la querelle du quiétisme. Elle fut retracée, dans le cours de l'émission, par trois épisodes. Le premier, où Fénelon essaie de convaincre Mme de Maintenon de disposer un peu plus heureusement de l'influence qu'elle exerce sur le Roi. Le second, entre le Roi et Mme de Maintenon. Enfin, la querelle de Bossuet et de Fénelon était évoquée dans une dernière scène.

Après quoi, il nous restait à suivre la vie de Fénelon, à Cambrai, en son diocèse, son activité inlassable de directeur spirituel et d'évêque, soutenue en dépit de l'ascétisme auquel il s'astreignait.

Enfin, les morts du duc de Bourgogne, du duc de Chevreuse, qui précèdent de peu la mort de Fénelon, le 8 janvier 1715.

***

La seconde partie de l'émission avait pour titre : **Fénelon en notre temps.**

MM. Albert Béguin, Vladimir Jankélévitch, Marcel Arland, vinrent, tour à tour, au micro pour dire ce qui, de nos jours, s'échappe encore d'essentiel et d'utilisable des écrits de Fénelon.

M. Albert BÉGUIN, directeur de la revue « Esprit », parla des « Idées politiques de Fénelon » :

Pierre SIPRIOT

Pour nous, gens du XXe siècle, dans quelle mesure, à votre avis, l'œuvre de Fénelon peut-elle être encore une lecture féconde ?

Albert BÉGUIN

Je me permettrai d'évoquer à ce propos une toute petite histoire qui m'avait beaucoup frappé. C'était quelques années avant la guerre : me promenant dans les Maures, près de Colobrières, j'avais rencontré un paysan vivant très retiré dans son mas, et, au cours de la conversation, j'avais remarqué qu'il y avait quelques livres chez lui, des romans. Nous avons engagé la conversation sur ses lectures, et il me dit : « Il y a un livre que je relis chaque année » et il tire le *Télémaque* de Fénelon.

A ma grande stupeur, ce livre qui, pour nous, est un livre usé, que nous lisons par devoir scolaire, et qu'ensuite nous ne relisons plus, était pour lui, d'abord la poésie même, et il s'est mis à m'en chanter des passages avec un lyrisme extraordinaire. Ces images qui sont pour nous des images devenues académiques, mortes, étaient images vivantes.

Mais c'était plus que cela ! Il voyait en Fénelon un maître de sagesse, et, non seulement, ou non tellement pour sa vie privée, que dans sa réflexion sur la société des hommes. Et ce n'était pas un paysan particulièrement traditionnaliste — ce pays-là est un pays très orienté à gauche. Il aimait chez Fénelon une indépendance de ton, la critique des abus du pouvoir. Je crois que c'est bien cela : c'était cette protestation de Fénelon contre les abus du pouvoir absolu qui lui était si profondément sympathique.

Pierre SIPRIOT

A la façon de ce fénelonien endurci, croyez-vous qu'on puisse considérer Fénelon comme un libéral ?

Albert BÉGUIN

...Certainement non !... Je crois que l'étiquette de « libéral » lui conviendrait très mal, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, ou même dans le sens du XIXe siècle. Il y a chez Fénelon une critique, non pas du tout du pouvoir monarchique en lui-même, et même pas du pouvoir absolu, mais uniquement de ses abus. Je crois que ce qu'il y a de plus décisif, à ce point de vue, c'est sa fameuse « Lettre à Louis XIV », où on ne le voit pas contester en quoi que ce soit, comme le fera le XVIIIe siècle, la monarchie absolue, mais simplement faire à Louis XIV le reproche de n'être pas ce que doit être un vrai monarque absolu.

C'est tout autre chose que du libéralisme ! Maintenant, ceci est encore superficiel, naturellement, car il y a tout de même, chez Fénelon, une orientation qui est une orientation de la pensée vers un avenir. Par certains côtés, on pourrait dire qu'il annonce déjà, non pas la critique des Encyclopédistes proprement dite, mais, du moins, certains vœux profonds d'un Montesquieu. Je pense surtout au Fénelon de l'Universalisme, celui pour lequel le devoir envers la Patrie est toujours dépassé par le devoir envers l'Humanité, et il en fait le rappel bien des fois.

Je crois que, de ce côté-là, il y a, en effet, chez Fénelon, une pensée que l'on pourrait qualifier de « progressiste », mais sans qu'il y ait chez lui une croyance explicite au progrès.

Pierre SIPRIOT

Ce qui est également intéressant, et coïncide avec certaines tendances de notre temps, c'est son souci de rattacher étroitement les trois données : politique, religieuse et morale, dans une attitude d'ensemble, qui est une attitude humaine de charité chrétienne et d'esprit civique.

Albert BÉGUIN

Oui, et dans ce sens-là, on pourrait dire qu'il appartient à cette tradition qui a toujours été vivante en France, qui est une tradition profondément anti-matérialiste. Pour lui, il n'y a pas d'autre loi de la société que la loi morale elle-même, ou plutôt encore que la loi morale, c'est l'amour, c'est la charité, et c'est le constant rappel de l'attitude chrétienne — mais d'une attitude chrétienne *spirituelle* vis-à-vis de la politique, qu'il s'agisse, précisément, de l'Universalisme, de l'amour de tous les hommes, qu'il s'agisse de la continuelle protestation de Fénelon contre toutes les formes de la guerre. Ceci me semble un point essentiel chez lui (il y revient aussi bien dans son examen de conscience pour le duc de Bourgogne que dans la Lettre à Louis XIV et que dans d'autres écrits) : l'éloge de la paix, la condamnation de la guerre..., et la guerre désignée comme étant toujours un mal. Il n'y a pas, chez Fénelon, de tentative pour justifier aucune forme de la guerre ; il ne connaît aucune occasion de guerre qui serait celle d'une guerre juste. Il n'y a pas de guerre juste, parce qu'il n'y a que des guerres néfastes, la guerre détruit, et le souci du monarque — il le rappelle à Louis XIV aussi — doit être de donner du pain d'abord, et non pas de conquérir des terres. Cette protestation-là se retrouve dans toute son œuvre.

Pierre SIPRIOT

Il y aurait encore à citer son prodigieux altruisme. A une époque où, pour une bonne part, le religieux était avant tout soucieux de se détacher du monde, Fénelon, au contraire, a toujours vécu dans un étroit contact avec, non seulement toute la Cour, tous les gens du monde, mais encore avec les gens assez simples qu'il confessait quotidiennement dans son diocèse. Et la confession, telle qu'il la conçoit, est un véritable exercice social, une véritable réaffirmation de la personnalité d'autrui : il y a là une puissance d'accueil qui fait pressentir d'une façon extraordinaire les données sur quoi se fonde, de nos jours, l'inter-psychologie.

Albert BÉGUIN

Extraordinaire ! Et c'est là le rayonnement immédiat de la vie mystique chez Fénelon. On ne peut pas parler de Fénelon sans se référer aux sources mystiques de toute sa pensée, de tout son comportement. Il est typiquement de ces mystiques — ce sont d'ailleurs les vrais mystiques — pour qui le monde n'est pas, une fois pour toutes, quitté ; le monde est retrouvé à partir de l'expérience intérieure, et l'homme se retourne ensuite, avec toute sa richesse spirituelle, vers ce monde des autres. A ce point de vue-là, je pense que ce qu'il faudrait souligner — et qu'on a souligné quelquefois avec un peu d'excès — c'est la sympathie, plus que cela, l'amour de Fénelon pour tout homme qui est un homme du travail. Certes, quand nous employons ces termes aujourd'hui, nous leur donnons une nuance qui n'est pas celle de Fénelon. Le travail, pour lui, est évidemment le devoir de l'homme. Il y a une condamnation du loisir chez Fénelon, et de l'homme de loisir, il y a un portrait de paresseux, qui est un des plus vifs qu'on ait jamais faits.

Cette valeur du travail s'accompagne de conseils, par exemple pour les rapports avec les domestiques, avec les jardiniers, dans certaines lettres de direction. Cela ne veut pas dire qu'il se soit posé, je pense, un instant, ce que nous appelons aujourd'hui la question sociale, et il ne faudrait pas trop jouer sur ces mots de travail en leur donnant leur acception actuelle. C'est de nouveau, chez lui, le plan de la charité qu'on retrouve, et non pas le plan de la préoccupation sociale proprement dite.

***

M. Vladimir JANKÉLÉVITCH, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, parla des intuitions philosophiques de Fénelon dans leur rapport avec la spéculation moderne.

Pierre SIPRIOT

M. Jankélévitch, dans votre essai sur la *Mauvaise conscience* et dans votre *Traité des vertus*, vous revenez avec insistance sur des textes de la littérature spirituelle de Fénelon. Quelle importance leur donnez-vous ?

Vladimir Jankélévitch

La modernité de Fénelon consiste surtout dans ces deux thèmes : le pur amour, la défiance envers le retour de conscience et la réflexion.

D'un côté, Fénelon renoue avec une ancienne tradition théologique, que les théoriciens appellent la « théorie extatique », et selon laquelle l'amour véritable est entièrement déversé en sa chose. Comme Fénelon le dit quelque part, dans une formule frappante : « On aime, non pas pour aimer, mais pour l'aimé », pour la chose aimée ; ce qui paraît tout à fait proche de notre problématique actuelle, c'est l'effort pour retrouver dans l'amour le mouvement purement efférent, l'extroversion, en quelque sorte, qui le porte vers sa chose, la *res amata*.

Le pur amour, c'est l'amour innocent qui s'oublie lui-même et qui est entièrement déversé, perdu dans l'objet de sa visée. Le pur amour désintéressé et gratuit est, par-delà la conscience de soi, l'innocence retrouvée.

C'est pourquoi le deuxième thème est apparenté au premier et n'est pas moins moderne : la défiance envers le retour de réflexion, qui paralyse ce mouvement efférent et qui le rend impur, qui replie le second mouvement sur le premier, c'est-à-dire le calcul ravisé sur l'élan charitable.

Pierre Sipriot

Ces théories se rapprochent, en somme, des théories de Bergson sur la spontanéité et sur l'élan ?

Vladimir Jankélévitch

Il y a, en effet, des formules de Bergson qui rappellent tout à fait celles des Lettres Spirituelles de Fénelon. Bergson aussi veut dissiper les faux problèmes, l'essaim des scrupules qui obligent la conscience à se replier sur elle-même, et qui engendrent les « apories » illusoires ; ce sont là, en quelque sorte, les papillons noirs de la fausse problématique. Les textes de Bergson sur l'Intuition Philosophique sont en profond accord avec certains textes de Fénelon sur la Simplicité.

Pierre Sipriot

Et lorsque toutes les préoccupations scrupuleuses de la conscience troublée ont disparu pour faire place à la conscience spontanée, cela veut-il dire que l'on puisse se reposer dans une espèce d'assoupissement spirituel, ou simplement, qu'on échappe aux soucis, aux troubles liés au fait de vivre, aux problèmes de l'âme angoissée par le salut ?

Vladimir Jankélévitch

Ce qu'on a reproché à Fénelon, c'est justement cette quiétude. Mais Fénelon n'est pas Mme Guyon ; chez lui, l'entreprise spirituelle poursuit une lucidité nouvelle, une clairvoyance. Ce n'est pas du tout un sommeil léthargique, et Fénelon s'est toujours défendu de vouloir endormir l'âme. Malgré tout, le traducteur du *Gnostique* de Clément d'Alexandrie pensait que l'âme doit tendre vers un état de tranquillité absolue, qui n'est pas, évidemment, un sommeil de l'esprit et des sens, mais qui est néanmoins une paix et un repos spirituel. En ce sens, il est bien quiétiste dans le sens propre du mot !

Pierre SIPRIOT

Et cet état de confiance inébranlable, est-il le fait d'une décision, d'un parti-pris strict et inébranlable de la volonté humaine, ou bien est-il d'ordre mystique : la présence sensible, directe, d'une révélation absolue qui enflammerait notre courage ?

Vladimir JANKÉLÉVITCH

J'ai l'impression — en lisant Fénelon — que Fénelon n'était pas très convaincu lui-même de la facilité de cette voie... Cette voie n'est nullement un chemin de velours. Je me représente Fénelon comme une âme sèche, inquiète, qui cherchait pour lui-même cette paix qu'il recommandait tellement à ses pénitentes, et qui avait certainement une expérience personnelle du scrupule, de l'inquiétude, de l'insuffisance pathique ; il savait ce dont il parlait ! — La paix était pour lui, je crois, une conquête qu'il fallait faire et quotidiennement mériter... Il a souvent répété, du reste, que ce chemin était un chemin austère ! Préférer les austérités du Calvaire aux douceurs du Thabor — cet ascétisme lui est commun avec saint François de Sales, qui a écrit des pages très catégoriques contre le goût sensible et l'onction trop suave.

Pierre SIPRIOT

Vous venez de pousser Fénelon devant nous et d'en faire un précurseur de la Philosophie du XXe siècle... Dans quelle mesure, pour quelle part de son œuvre, au contraire, croyez-vous qu'on puisse le renvoyer dans le passé ?

Vladimir JANKÉLÉVITCH

Je me représente l'entreprise de Fénelon comme une recherche d'innocence dans un siècle surconscient et superconscient, ce siècle qui fut le plus intelligent de tous, le plus classique et aussi le plus rationaliste. Il semble que Fénelon, philosophe extra-lucide de la vie intérieure, devine comme les dangers de l'introspection et de l'autoscopie auxquelles succombera plus tard le XIXe siècle, le siècle d'Amiel, de Maine de Biran et de Marcel Proust...

Sa théorie du pur amour veut détourner l'âme du soi vers l'objet extérieur. Cet objectivisme, qui est ici théologique, orientation de la conscience vers la chose extérieure, se retrouvera dans le théâtre de Racine, aussi bien que dans la réaction de Malebranche contre l'expérience de conscience, et même de Pascal contre le « moi », contre la confession et l'autobiographie. Cet objectivisme est une forme de la pudeur. Cet objectivisme est surtout une œuvre d'innocence.

***

M. Marcel ARLAND parla de « Fénelon écrivain et de l'importance de son œuvre dans les lettres contemporaines ».

Marcel ARLAND

Fénelon, de toutes les grandes figures du XVIIe siècle, me paraît présenter la plus complexe et la plus délaissée. On ne lit plus guère le *Télémaque* et je crois que l'on a raison, en partie... Mais on réduisait Fénelon à Télémaque, et l'image que le public conserve encore de Fénelon est celle d'un prélat doucereux et fleuri.

Il arrive qu'une femme d'esprit fasse allusion à *l'Education des Filles*, et l'on a entendu parler des *Lettres de Direction* et des *Ecrits sur le Quiétisme.* Mais, qui les a lus ? Qui les relit familièrement, sinon quelques amateurs d'âmes et de questions religieuses ? Fénelon reste enseveli, je le crains, sous un amas de grâces désuètes.

Tout ce qu'il y a dans sa langue de prolixe, de facile ou, simplement, d'agréable, fait oublier l'attention, la précision, la dureté qu'elle peut prendre... Son bon goût cache sa nouveauté. On songe à sa mesure, non pas à ses violences. On s'attendrit sur sa modestie et sa résignation finale. Mais son orgueil, mais son obstination, jusque dans la soumission la plus sincère ? Il n'est pas moins chimérique que lucide et positif. Sage, il semble visité parfois par une sorte de folie, ne fût-ce que la folie de la sagesse.

C'est bien ce disparate qui déconcerte et qui, dès qu'on veut le saisir, partage les esprits. Ne peut-on donc trouver aucun lien entre ces aspirations opposées ? Il y en a un. Fénelon, à toutes les heures de sa vie, garde la même sincérité et la même flamme. C'est l'homme le plus spontané de son époque. 50 ans plus tard, il eût traduit, sans doute, cette spontanéité dans une œuvre plus purement littéraire !

Ecrivain, Fénelon ne l'est que par accident. Encore, l'est-il à la manière d'un orateur ou d'un polémiste. N'importe, son œuvre, son drame, n'ont pas seulement une importance historique... Avec moins de génie que Pascal peut-être, mais avec une ardeur et une expérience égales, ce grand hérétique (si l'on peut dire !) incarne une des aptitudes, une des aspirations humaines essentielles. De là, son attrait sur toute une famille d'écrivains, de Vauvenargues à Jacques Rivière, inquiets, sensibles, généreux, partagés entre le cœur et l'intelligence, avides à la fois de se trouver et de se perdre.

Pierre SIPRIOT

Et, au-delà de ce thème de l'inquiétude psychologique, dans la mesure où les écrivains pratiquaient le retour à Fénelon, songeaient-ils à respecter les données de la *Lettre à l'Académie* ?

Marcel ARLAND

Oh ! La *Lettre à l'Académie* est, en réalité, pour Fénelon, une sorte de délassement.

La grande critique du XVIIe siècle, je la vois d'abord en Corneille, en Racine, en Molière, d'une part, en Pascal, de l'autre. La *Lettre à l'Académie* de Fénelon est une œuvre pleine de goût et de mesure, une œuvre subtile, souvent intelligente, particulièrement en ce qui touche

à l'Histoire ; j'ajouterai aussi, dans la mesure où Fénelon réclame pour la langue une liberté plus grande. Mais c'est très souvent, plus souvent encore, une œuvre facile : ce n'est ni le témoignage, ni l'annonce, d'une grande époque, et l'on peut bien y voir le premier monument de la critique impressionniste.

Mais Fénelon n'est pas loin d'avoir de l'Art la même conception que Bossuet avait de l'orthodoxie. Parle-t-il du naturel ? Il songe à telle façon d'être naturel, reconnue de tous, valable à ses yeux pour tous mais c'est à un tout autre naturel que les meilleures pages de Fénelon devaient, pourtant, leur prix. Bref, la *Lettre* me semble une des plus charmantes œuvres académiques !

Pierre SIPRIOT

Et pour vous, M. Marcel Arland ? Puis-je vous demander, quand vous lisez Fénelon, quels principes d'écriture, quels principes de pensée vous lui demandez ?

Marcel ARLAND

Mettons que j'ai pour Fénelon une grande admiration, un attrait presque sentimental. J'aime peu l'auteur du *Télémaque*, mais j'ai une très grande admiration pour le polémiste, et une admiration plus grande encore peut-être pour les Lettres Spirituelles, qui me semblent vraiment le chef-d'œuvre de Fénelon.

***

M. Henri GOUHIER, professeur à la Sorbonne, accorda une interview sur la doctrine quiétiste.

En raison de l'absence de M. Gouhier au moment de l'émission, ce texte n'a pu être donné. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire ici :

Pierre SIPRIOT

Que signifie exactement cette *Explication des maximes des saints*, qui parut en février 1697 et provoqua une telle émotion ? Fénelon défend ce que l'on appelle « le pur amour ». Qu'entend-il par *la pureté de l'amour* ?

Henri GOUHIER

D'abord, une idée très simple et que personne ne conteste : le véritable amour est désintéressé ; il faut aimer Dieu pour lui-même et non pour les biens qu'il peut nous donner dans ce monde ou dans l'autre ; ce qui se manifeste dans une formule bien connue, quand elle est *dite du fond du cœur* : « Que votre volonté soit faite ! ».

Il y a la prière qui demande le pain quotidien : il y a aussi la prière qui adore. Celle-ci *anéantit* le *moi* avec son vouloir : l'âme veut uniquement ce que Dieu veut, ou plus exactement elle ne veut plus rien : c'est Dieu qui veut en elle. Ainsi, *dites* du fond du cœur, les paroles de la prière dominicale conduiraient droit à l'union mystique.

Pierre SIPRIOT

A première vue, il n'y a rien, là, en effet, qui soit contraire aux principes du Christianisme : tous les Pères de l'Eglise ont pensé, bien avant Fénelon, que les pratiques de la foi ne doivent pas reposer sur l'attente de quelque profit, et même que ces pratiques doivent amener le pécheur à s'humilier, à se « désapproprier » afin d'être résorbé par Dieu : « *C'est quand je me sens faible que je suis fort* » dit en ce sens saint Paul, et tous les mystiques ont parlé de même façon.

Henri GOUHIER

Fénelon a lu, en effet, les grands espagnols, saint Jean de la Croix et sainte Thérèse ; surtout, il a médité les spirituels de son siècle, à commencer par saint François de Sales. Et c'est chez eux qu'il a trouvé le fameux « abandon de l'éternité » : Je veux ce que Dieu veut et, si Dieu veut ma damnation, eh bien !... je veux encore ce que Dieu veut. Supposition impossible, certes, mais expression paradoxale et violente de la mort du moi.

Pierre SIPRIOT

Mais cette mort du moi n'est que la phase d'ascèse qui prépare l'avènement du bonheur et de la paix ; le sacrifice débouche sur le ravissement, sans quoi comment aurait-on pu parler de « quiétisme » ?

Henri GOUHIER

Oui, quand toutes les préoccupations intéressées ont disparu, l'âme connaît une certaine quiétude. Cela ne veut pas dire qu'elle se repose dans une espèce d'assoupissement spirituel, mais simplement qu'elle échappe au « souci », aux troubles de l'homme-dans-le-monde, et même aux troubles de l'âme angoissée par son salut.

Quiétude et non inquiétude : l'inquiétude religieuse elle-même est dépassée. « Le moindre regard inquiet, écrit Fénelon dans une de ses *Lettres Spirituelles*, le moindre regard inquiet est une reprise de soi. »

Cet anéantissment du *moi* et de sa volonté propre n'est, en effet, qu'un aspect du pur amour. Sa pureté signifie désintéressement : elle signifie aussi qu'avec le *moi* disparaissent les plaisirs du *moi*, en prenant ce mot plaisir au sens le plus large : *ce qui plaît.*

Aucun état de joie n'est le signe sensible de la pureté de l'amour. Certes, l'âme religieuse connaît ses minutes de saint plaisir : mais ce n'est nullement là le sommet de la vie spirituelle. « Nous sommes nés pour être brûlés de l'amour divin », pour être « consumés », dit Fénelon dans ses *Lettres Spirituelles.* Et quand l'âme est brûlée, consumée, elle est comme desséchée. « On aime d'autant plus purement qu'on aime sans sentir, comme on croit avec plus de mérite lorsqu'on croit sans voir » (1re lettre au P. Lami).

Pierre SIPRIOT

Vous rejetez ainsi Fénelon vers ces cœurs ardents et troublés dont Pascal dit fort bien qu' « *ils cherchent en gémissant* » ?

Henri GOUHIER

Oui, le Dieu de Fénelon n'est pas le Dieu des cœurs sensibles qui cherchent « une ivresse spirituelle », l'expression est de l'Archevêque lui-même. La piété qu'il demande est un effort héroïque que ne soutient aucune consolation sensible. « Il est aisé de se dire à soi-même : j'aime Dieu de tout mon cœur, quand on ne sent que du plaisir dans cet amour ; mais l'amour réel est celui qui aime en souffrant » : telle est la leçon sévère que le bon Fénelon inflige à ceux qui lui confient leur conscience à diriger.

Pierre SIPRIOT

Et d'où vient qu'on ait pu s'abuser sur le sens profond du quiétisme, au point qu'un manuel d'histoire littéraire parle de Fénelon en disant qu'il a rendu l'idéal chrétien aimable ?

Henri GOUHIER

Il faut bien voir que cette spiritualité âpre et difficile n'est pas le privilège des religieux et des religieuses et c'est ce qui a pu tromper. Comme saint François de Sales, Fénelon s'adresse aux hommes et aux femmes du monde ; fin psychologue, il sait leur parler. Mais, qu'on y prenne garde : derrière les propos les plus séduisants, il y a les exigences de l'amour pur.

« Mourir à soi-même », « porter ses croix », « il n'y a que Dieu qui sache crucifier », voilà ce que Fénelon répète dans ses lettres et dans ses traités, avec une insistance si personnelle et une sincérité si émouvante que l'historien se demande quel drame intime a dicté ces dures paroles.

En somme, le visage de Fénelon est d'une extrême mobilité. Bien sûr, il y a en l'Archevêque de Cambrai un grand seigneur dont la courtoisie se meut insensiblement en habileté ; les ombres de Richelieu et de Mazarin encouragent encore les ambitions d'un homme d'Eglise et de Cour, surtout quand le poète colore ces ambitions d'espérances généreuses... Mais il y a aussi une âme tourmentée ; sa piété est sans joie ; elle ne se sent pas soulevée par une force surnaturelle, inondée d'une lumière douce et chaleureuse, qui serait l'avant-goût des béatitudes éternelles. Aussi, avec quelle impression de soulagement a-t-il pu lire les témoignages des grands mystiques parlant de leurs épreuves, de leurs sécheresses ! La grâce se glisse dans la volonté, non dans le sentiment. « Dieu est tout auprès de ceux qui ont le cœur en tribulations » : voilà la vérité qui console le cœur sans consolations.

***

La Radio est un art qui parle à l'oreille. Lue au micro, une page de prose revêt son accent, son ton naturel. La dernière partie de cette émission essaya de faire entendre aux auditeurs le son propre aux pages de prose de Fénelon et le retentissement qu'elles eurent dans l'histoire de la littérature française.

Le style, c'est l'homme, dit-on. A cet égard, la prose souple et tendrement persuasive de Fénelon est un sûr repère de sa personne : une expression, un membre de phrase, une position logique, un ordre de mots, sonnent comme si l'on entendait son pas, la démarche ordinaire de cette vie.

Un Fénelonien averti, comme Albert Chérel, a pu en ce sens essayer de reconstituer, à travers les avis de Télémaque à Mentor, les mouvements persuasifs, affectueux sans être flatteurs, « *flexibles et forts en vérité* », sur quoi se réglait la voix de Fénelon, dans la variété de ses conversations et de ses conseils de spiritualité. « La voix de Mentor n'avait aucune douceur efféminée ; mais elle était flexible et forte, et elle passionnait jusqu'aux moindres choses » :

Lorsque vous régnerez, mettez toute votre gloire à renouveler l'âge d'or : écoutez tout le monde ; croyez peu de gens ; gardez-vous bien de vous croire trop vous-même.

Fuyez la mollesse, le faste, la profusion ; mettez votre gloire dans la simplicité ; que vos vertus et vos bonnes actions soient les ornements de votre personne et de votre palais ; qu'elles soient la garde qui vous environne et que tout le monde apprenne de vous en quoi consiste le vrai honneur. N'oubliez jamais que les rois ne règnent point pour leur propre gloire, mais pour le bien des peuples.

Craignez les dieux, ô Télémaque ; cette crainte est le plus grand tresor du cœur de l'homme : avec elle vous viendront la sagesse, la justice, la paix, la joie, les plaisirs purs, la vraie liberté, la douce abondance, la gloire sans tache.

Je vous quitte, ô fils d'Ulysse ; mais ma sagesse ne vous quittera point, pourvu que vous sentiez toujours que vous ne pouvez rien sans elle... » (1).

Mentor disait vrai : pendant trois siècles, la sagesse fénelonienne, frappée avec cette intonation, n'a pas cessé d'être entendue des hommes qui écrivent et qui pensent. Et l'unité du style de Fénelon — ce style qu'on reconnaît entre tout autre — a beaucoup fait pour en prolonger les signes sur la terre. C'est là le prestige des idées mises en forme : le style les soutient et leur beauté s'inscrit dans la mémoire. Une phrase bien faite ne se laisse ni corrompre, ni retourner, et un livre bien fait, comme le *Télémaque* ou les *Maximes des Saints*, est la dernière chose qu'on puisse mettre en pièce. Qui veut penser comme Fénelon est obligé de dire comme lui. Rien ne peut s'opposer à cette musique, dont Voltaire raillait la cadence, précisément parce qu'il la sentait prenante et voulait la secouer de son art, s'en délivrer.

---

(1) *Télémaque*. Prière de Mentor.

Or maintenant Monsieur du Télémaque
Vantez-nous bien votre petite Ithaque,
Votre Salente et vos murs malheureux,
Où vos Crétois tristement vertueux,
Pauvres d'effets et riches d'abstinence
Manquent de tout pour avoir l'abondance :
J'admire fort votre style flatteur
Et votre prose encore qu'un peu traînante ;
Mais, mon ami, je consens de grand cœur
D'être fessé dans les murs de Salente,
Si je vais là pour chercher mon bonheur. (1).

Essayons donc de repérer, dans la variété du style fénelonien, quelques constantes, quelques vertus foncières qui lui donnent son emprise ; et citons, en marge de ces façons d'écrire, quelques textes d'écrivains du XVIIIe, du XIXe et du XXe siècle, qui les confirment et en propagent l'écho encore tout près de nous.

Tout d'abord, la technique de l'adjectif. Le propre de Fénelon est d'escamoter la couleur ; il écrit avec une gomme pour tout effacer. A les prendre dans la banalité de leur choix, ses épithètes, laissées à l'abandon, semblent du même voile. Mais précisément, elles se groupent, elles composent leurs plis et, par l'ensemble, l'écrivain obtient un effet de rayonnement, une lumière heureuse et tempérée qui baigne tout le décor, sans jamais accuser le détail. C'est le tableau de la béatitude des bons Rois aux Champs-Elysées, tel qu'il est évoqué dans le *Télémaque*.

Le jour n'y finit point et la nuit, avec ses sombres voiles, y est inconnue : une lumière douce et pure se répand autour des corps de ces hommes justes et les environne de ses rayons comme d'un vêtement. Cette lumière n'est point semblable à la lumière sombre qui éclaire les yeux des misérables mortels, et qui n'est que ténèbres ; c'est plutôt une gloire céleste qu'une lumière : elle pénètre plus subtilement les corps les plus épais que les rayons du soleil ne pénètrent le plus pur cristal ; elle n'éblouit jamais, au contraire elle fortifie les yeux, et porte dans le fond de l'âme je ne sais quelle sérénité.

A l'opposite des écrivains coloristes qui broient les tons les plus vifs et les plus heurtés, le style fénelonien est réglé à la façon de la lumière élyséenne pour *fortifier les yeux* et créer *la sérénité*. A cet égard, il prépare directement l'atmosphère de grâce diluée, mais limpide, qui baigne toute la poésie de Chénier, avant que ne se renverse le pot de couleur de la poésie romantique.

---

(1) Voltaire. *Le mondain*.

Vois le jeune abricot, sous les yeux d'un beau ciel,
Arrondir son fruit doux et blond comme le miel...

. . . .

Oh ! oui, je veux un jour, en des bords retirés,
Sur un riche coteau ceint de bois et de prés,
Avoir un humble toit, une source d'eau vive
Qui parle et dans sa fuite et féconde et plaintive,
Nourrisse mon verger, abreuve mes troupeaux.

Et le dormir suave au bord d'une fontaine...

Comme le lin qui pousse une nef passagère...

Le frais zéphyre époux de la fraîche rosée... (1).

Avec cette atmosphère de délices, où les adjectifs semblent couler légèrement dans l'air, comme des oiseaux blancs, une autre façon du style fénelonien, c'est l'expansion de la phrase. L'adjectif, tout à l'heure, était choisi pour diluer les choses et le décor ; la phrase, maintenant, est construite pour donner des ailes à la pensée et ne lui permettre de toucher à terre que tout son sens épuisé. Là encore, Fénelon se défend de l'excès de précision et de précipitation qui gênerait le libre mouvement et le rayonnement de l'expression. La phrase dessine un libre cours qui, à la fois, élance le discours et ménage la place pour d'étonnantes inventions.

Autant la période de Bossuet reste d'un seul tenant, sans jointure et faite pour se précipiter en avant, sur un butoir mat et dur ; autant la phrase fénelonienne n'en finit jamais de prendre du large et affecte de se perdre, comme si elle se voulait garder fluide, oublieuse, et avant tout récitative. Bossuet parle pour être entendu, pour convaincre. Fénelon, pour s'exprimer, s'épancher et prendre valeur d'exemple par la qualité même de sa confession. L'opposition est bien instructive.

O Dieu, donnez efficace à votre parole. O Dieu, vous voyez en quel lieu je prêche, et vous savez, ô Dieu, ce qu'il y faut dire. Donnez-moi des paroles sages, donnez-moi des paroles puissantes ; donnez-moi la prudence, donnez-moi la force ; donnez-moi la circonspection, donnez-moi la simplicité. Vous savez, ô Dieu vivant, que le zèle ardent qui m'anime pour le service de mon roi me fait tenir à bonheur d'annoncer votre évangile à ce grand monarque, grand véritablement, et digne par la grandeur de son âme de n'entendre que de grandes choses ; digne, par l'amour qu'il a de la vérité, de n'être jamais déçu (2).

---

(1) Chénier. *Elégies et Idylles* (*Passion*).

(2) Bossuet. *Sur la prédication évangélique.*

Voici, maintenant, un exemple de l'éloquence fénelonienne, toute proche de l'accent de la prière. Le fidèle s'efface devant son Dieu et le glorifie par un chant presque impersonnel.

Oh ! S'il est vrai qu'il y ait au-dessus de l'homme quelque être plus puissant et meilleur que lui, duquel il dépende, je conjure cet Être, par sa bonté, d'employer sa puissance à me secourir. Il voit mon désir sincère, ma défiance de moi-même, mon recours à lui. O Etre infiniment parfait ! S'il est vrai que vous soyez, et que vous entendiez les désirs de mon cœur, montrez-vous à moi, levez le voile qui couvre votre face, préservez-moi du danger de vous ignorer, d'errer loin de vous et de m'égarer dans mes vaines pensées en vous cherchant.

Ce ton de confidence aplanie et aisée, cette disposition à la simplicité émanant d'une nature qui se laisse aller pour remonter à son principe céleste ; voilà autant de prétextes à libres épanchements qui placent Fénelon dans le groupe des écrivains du naturel. Ils sont indifférents à tout effet calculé et expriment avant même de savoir qu'ils expriment. Leur style, livré à l'improvisation, est, pour eux, si peu un problème, qu'il laisse toute leur attention libre pour suivre les modifications du visage et du cœur humain. Le ton fait ici la chanson et la prose emporte l'homme pour l'aider à exprimer par une phrase, un mot, un signe, les moindres mouvements de sa sensibilité, saisis à l'état naissant.

C'est ainsi que Jean-Jacques Rousseau, dans la *Rêverie à l'Ile Saint-Pierre*, se soustrait, lui aussi, comme Fénelon, à toutes les pesanteurs et les rectitudes du style trop tendu, pour ne plus écouter que les va-et-vient de son inspiration rythmée sur la réminiscence flottante d'un bruit de vague. Le style s'est fait lisse, en sorte que l'écrivain y retrouve sa propre paix et l'équilibre de son âme fluide qui défait ses propres plis, comme les eaux du lac.

Le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent, sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser (1).

Maître du style aisé, qui se laisse capter tout, en une commodité souveraine, où jouent les apparences momentanées de l'inspiration, Fénelon l'est encore du ton exalté. L'élan

(1) Jean-Jacques Rousseau. *Rêveries du promeneur solitaire.*

assomptionnel va, chez lui, d'autant plus haut et par degrés, qu'il prend départ fort bas dans l'aménité de la sainte oraison. L'élan du style est fait alors de sincérité et de contagion : l'homme établit des liens avec tout ce qui l'entoure et semble ainsi s'élever jusqu'au sacrifice de soi, jusqu'à Dieu, sur la souple échelle des registres qu'il établit entre les choses et les êtres qui l'entourent. La prière de la servante, dans la *Geneviève* de Lamartine, est un bel exemple de ce *graduel fénelonien*, où le style s'élargit par une suite de reprises qui montent par ordre, d'échelon en échelon.

Nous sommes de toutes les maisons, et toutes les maisons peuvent nous fermer leurs portes ; nous sommes de toutes les familles et toutes les familles peuvent nous rejeter ; nous élevons les enfants comme s'ils étaient à nous et, quand nous les avons élevés, ils ne nous reconnaissent plus pour leurs mères ; nous épargnons le bien des maîtres, et le bien que nous leur avons épargné s'en va à d'autres qu'à nous ! Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chemin de la cour ; et le foyer, l'arbre, le puits, le chemin nous sont enlevés quand il plaît à nos maîtres ! Parentes sans parenté, familières sans familles, filles sans mères, mères sans enfants, cœurs qui se donnent sans être reçus : voilà le sort des servantes devant vous ! (1).

La légèreté de l'invention, l'aisance désenchaînée des allusions, l'essor insensible mais irrésistible d'une puissance enlevante, voilà qui confère au style de Fénelon des qualités de mouvement. Mais ce style fugitif ne va pas sans une certaine imprécision. Fénelon n'oublie jamais que les mots sortent du silence pour y entrer, et, comme tels, il les choisit à dessein modérés et d'une plénitude légère qui se laisse déplacer aisément dès que l'inspiration tourne. Il redoute l'image trop matérielle qui s'incruste fortement. L'expression, ici, s'exhale, se referme et puis se tait.

Pour ce qui est de cette diction à mi-voix et de ces images atténuées, rien de plus caractéristique qu'un pastiche de Fénelon introduit par Chateaubriand dans les Natchez.

Ici, le chef de la prière cessa de se faire entendre ; l'air se calmait autour de lui à mesure qu'il parlait. Ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentiments paisibles et ineffables : il y avait dans son discours je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle langueur de grâce, qu'aucune expression ne peut rendre (2).

---

(1) Lamartine. *Geneviève, histoire d'une servante.*

Signalons que Lamartine voulait être « *Le Fénelon de la chaumière* » et remerciait l'auteur du « *Télémaque* » d'avoir efféminé avec grâce notre langue trop durcie par la trempe de Bossuet ».

(2) Cité par Albert Chérel dans *La prose poétique française*, p. 137.

Dans la mesure où elle se nourrit d'inspirations éphémères, l'expression fénelonienne est toute disposée à s'ouvrir largement à tout ce qui divise, morcelle, pulvérise la tension de la phrase. De là le beau tumulte de la vie quotidienne qui vient battre presque toutes les pages du *Télémaque*.

De là encore cette parenté entre le « naturel » et la nature qui inspire tant de préceptes de la *Lettre à l'Académie*. Fénelon écrivain, s'éprouve toujours né d'un sol, d'une terre déterminée et il veut se sentir à l'aise dans ce monde.

Je veux un homme qui me fasse oublier qu'il est auteur, et qui se mette comme de plain-pied avec moi. Je veux qu'il me mette devant les yeux un laboureur qui craint pour ses moissons, un berger qui ne connaît que son village et son troupeau, une nourrice attendrie pour son petit enfant.

Là, dans la postérité de Fénelon, c'est André Gide qu'il faut citer, avec son amour de la vie et de la profusion concrète, qui foisonnent sous sa phrase comme des moissons sous le vent. Il convient pourtant de remarquer que là où Fénelon fait moutonner la nature dans sa perspective indéfinie, les phrases courtes et pressées de Gide laissent tomber des mots chargés de suc, donnant aux choses leur pesanteur et leur précision.

L'herbe profonde accueillait notre amour.

Le gibier circulait sous les feuilles ; chacune de ses sentes était une avenue ; et quand je me penchais et regardais de près la terre, de feuille en feuille, de fleur en fleur, je voyais une multitude d'insectes.

Je connaissais l'humidité du sol à l'éclat du vert et à la nature des fleurs ; tel pré se constellait de marguerites ; mais les pelouses que nous préférions et dont profitait notre amour étaient toutes blanchies d'ombelles, les unes légères, les autres, celles de la grande berce, opaques et considérablement élargies. Vers le soir, elles semblaient, dans l'herbe devenue plus profonde, flotter, comme des méduses luisantes, libres, détachées de leur tige, soulevées par la brume montante (1).

---

(1) André Gide. *Nourritures terrestres*. Livre V. (La ferme).

Comme Ernest Renan, André Gide fut un grand liseur des *Lettres Spirituelles* de Fénelon, qui jouèrent un grand rôle dans la crise spirituelle de *Numquid et tu*.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. le Dr Lafon, président de la « Société Historique et Archéologique du Périgord » les précisions suivantes :

1er Novembre 1951.

...La paroisse de Sainte-Mondane, sur le territoire de laquelle est situé le château de Fénelon, a toujours dépendu de la sénéchaussée de Périgord. Elle ne relevait de Cahors qu'au seul point de vue religieux.

Dans le Haut Moyen-Age les Salignac étaient vassaux des vicomtes de Turenne ; plus tard ils rendirent hommage aux comtes de Périgord et ils ont toujours été fidèles à la couronne de France.

La mère de Fénelon était une La Cropte, famille périgourdine depuis toujours. Sa grand'mère, Marie de Bonneval, était limousine. Son arrière grand'mère, Anne de Pellegrue, appartenait à une famille girondine fixée en Agenais. Sa quadriaïeule, Catherine de Thémines, était une quercynoise.

Quant à lui, il n'a résidé à Cahors que pour ses études secondaires. Il fit deux courts séjours à Carennac, en Quercy.

Le château et la seigneurie appartinrent d'abord à la famille de Felenon ou Felenor, qui était probablement d'origine languedocienne et qui possédait également des fiefs en Rouergue. Ces Felenon avaient peut-être été des paysans au temps des Carolingiens, mais ils durent accéder rapidement à la noblesse, car ils sont cités dès le XIe siècle, notamment dans les Archives du Vatican (Abbé Albe).

Au début de la guerre de Cent-Ans ils se rangèrent sous la bannière anglaise et leur château fut pris et repris. En 1375 Jean de Massaut, qui guerroyait pour le roi de France, s'en empara et, bien qu'il fut en ruine, le duc d'Anjou le lui vendit avec la seigneurie pour 1.600 florins d'or.

Ce Jean de Massaut, qui possédait déjà les château et seigneurie de La Mothe, à 5 kms à vol d'oiseau de Fénelon, mais en Quercy, ne disposait pas de la somme nécessaire et il l'emprunta aux Salignac, à Raymond, alors chef du nom, et à son frère Jean, que j'appellerai le Vieux ; ceux-ci reçurent en nantissement une part des seigneuries de La Mothe et de Fénelon et aussitôt, suivant la coutume, ils s'en titrèrent seigneurs.

Jean le Vieux légua ses droits à son neveu Jean, que j'appellerai le Jeune, et le frère aîné de celui-ci Antoine, hérita également de son père le patrimoine des Salignac. En 1464 Antoine et Jean le Jeune conclurent un accord en vertu duquel le premier restait seul maître de la baronnie de Salignac et renonçait en faveur de Jean aux droits qu'il avait sur Fénelon et sur La Mothe ; Jean résida dès lors dans ce dernier château.

Quand la paix eut été rétablie, les Felenon réclamèrent la restitution de leurs biens périgourdins. Il s'en suivit, avec Antoine de Massaut, héritier de Jean, de longues négociations et en 1490

les Felenon renoncèrent à leurs prétentions. Quatre ans plus tard, Antoine de Massaut vendit à Jean de Salignac tous les droits qui lui restaient sur Fénelon ; Jean résida dès lors à Fénelon, dont certaines parties avaient été rendues habitables.

La paroisse de Mareuil, voisine de Fénelon et de La Mothe, mais qui n'a jamais porté ce dernier nom, formait deux seigneuries et voici comment les Salignac en devinrent possesseurs :

Jean d'Hébrard, à qui appartenait l'une d'elles, se mit en 1466 « sous la protection » de Jean de Salignac et lui céda une partie de sa seigneurie ; ce dernier l'élimina peu à peu et en 1487 il lui donna, en échange des droits qui lui restaient, le petit repaire de Fage.

D'autre part en 1473, Catherine de Thémines lui avait apporté en mariage le château et l'autre partie de la paroisse.

Enfin, en 1518, Michel de Massaut, fils et successeur d'Antoine, céda la part de seigneurie de La Mothe qui lui restait, à Hélie de Salignac, fils et successeur de Jean, en échange d'une partie de Mareuil, le Salignac en conservant la haute justice et l'hommage.

...Dans la relation du Siège de Sarlat, écrite en 1587, le chef du nom, Jean, bisaïeul du futur archevêque, est appelé M. de La Mothe Fénelon le jeune ou M. de Fénelon, tandis que son oncle Bertrand, l'ancien ambassadeur, est désigné sous les noms de M. de La Mothe le Vieux ou de M. de La Mothe. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque la baronnie de Salignac appartenait à Armand de Gontaut-Biron et que, dans la relation, les deux fils de celui-ci sont MM. de Salignac.

En 1641, François, grand-père de l'archevêque, signe avec ses trois fils une transaction, dans laquelle il n'est appelé que M. de La Mothe. Son fils aîné, Pons, père de l'archevêque, est le baron de Fénelon ; le second est le doyen ou seigneur de Carennac et le troisième M. d'Arnac.

En 1653, la baronnie de Salignac est vendue par les Gontaut-Biron à Jean de Souillac et deux ans plus tard elle échoit par héritage aux Reilhac. Dès lors les Fénelon, qui rêvent de rentrer en possession de « la terre de leur nom », mais qui n'y parviendront pas, reprennent ce nom de Salignac, mais seulement dans les actes importants. Ils continueront à se désigner sous le nom de Fénelon ou de La Mothe-Fénelon et ce ne sont que certains de leurs cadets qui seront titrés marquis ou abbés de Salignac...

Dr Ch. Lafon,

Président de la Société Historique et Archéologique du Périgord.

Les CONFÉRENCES de la "SOCIÉTÉ"

« André LE NOTRE (1613-1700) ET LES JARDINS DE FRANCE »

par M. le Comte Ernest de GANAY

(28 Avril 1951)

Versailles eut-il été « Versailles » si Le Nôtre, au château fastueux du Roy-Soleil, n'eut adjoint, grâce à l'art consommé qu'il y témoigna, la beauté sans rivale des jardins dont il est entouré !

Sans doute l'art des jardins avait-il fort progressé depuis le règne de Charles VIII, au retour de ce prince de l'expédition d'Italie. Après une éclipse, ou plutôt un arrêt — le roi François Ier étant surtout féru de bâtiments — le progrès s'accentue à la fin du XVIe siècle avec les Du Cerceau les Mollet et Du Pérac. Sous Louis XIII, Boyceau de La Baranderie annonce l'art de Le Nôtre. Et tout à coup, dès les premières années du règne de Louis XIV, le « jardinier » des Tuileries, fils et petit-fils de jardiniers, se révèle comme le premier dessinateur de jardins de son époque. Toutes les nations, aussitôt, le tiennent pour leur maître ; ils adoptent ses principes, copient ses créations, mais sans jamais les égaler.

Les créations de Le Nôtre sont bien connues, et si Versailles suffit à sa gloire, il ne faut point pour cela négliger les autres : Saint-Cloud, si adroitement tracé ; Sceaux, plein de magnificence ; Chantilly, dont le grand parterre est un des plus beaux du monde avec les terrasses de Versailles ; Meudon, hélas bien mutilé ; Fontainebleau...

C'est à Vaux-le-Vicomte que s'établit, fulgurante, la réputation de Le Nôtre (1656-1661). Là, il put travailler, comme l'on dit, « en plein drap », ayant les coudées franches sur un terrain encore vierge — tandis qu'à Versailles, par exemple, comme à Saint-Cloud, comme à Fontainebleau, il fallait agrandir, modifier, refaire... — L'on sait quelle magnifique réussite il obtint à Vaux. Tous les français devraient avoir parcouru, admiré, étudié même, ces parterres, contemplé la beauté et la science parfaites de ces jeux d'eau...

Il est, pour Le Nôtre, bien d'autres titres de gloire. Encore ne doit-on mentionner que les jardins dont on peut lui assurer la paternité ! Tels ceux de Dompierre, dans la Vallée de Chevreuse, un des endroits qui offrent le plus de beauté, de noblesse et d'élégance. Quelques-uns sont moins connus, comme l'adroit et parfait Montjeu, dans l'Autunois, son parterre délibérément ouvert sur un horizon de montagnes, qu'il domine. Il faut citer particulièrement le joli jardin de l'Evêché de Meaux (Musée) ; celui de l'Archevêché de Bourges, et les précieux compartiments de broderie demeurés comme au temps de Le Nôtre à l'ancien Evêché de Castres (mairie actuelle).

Pour en revenir à Versailles, si les jardins se montrent aussi splendides, aussi parfaits que nous les voyons, c'est qu'y a régné une discipline dans leur création. Le roi, seul, ordonne ; il commet aux travaux ceux qu'il a choisis. Mais il leur fait confiance. Tel Le Nôtre, qui ose parfois tenir tête au monarque, étant sûr de sa science. Et le roi cède... Quant à la décoration des jardins : un seul maître, le peintre Le Brun, l'ordonnateur, choisissant, réglant le rythme des statues, leur sujet, l'échelle, etc... D'où l'harmonie, la cohésion de ce peuple de statues. Les fontainiers, Francine et autres, sous les ordres directs de Le Nôtre, et l'on connaît les merveilles hydrauliques qu'ils créent. La Quintinye, le botaniste, l'horticulteur, plante les jardins. Admirable chœur, associé à ce chef-d'œuvre.

André Le Nôtre : un homme droit, probe, loyal, sans aucune compromission, sans morgue, car les vrais, les purs génies, en connaissant leurs limites, sont dépourvus de ces ambitions furieuses qui les diminuent, tandis qu'un sentiment de mesure les exalte jusqu'au point où ils peuvent se fixer sans déchoir.

Le grand jardinier connaissait sa valeur ; il s'y maintenait, mais n'en usait que pour la gloire de son art, celle de son roi, et celle de la France. Le Nôtre a donné à la France une grande part de son prestige. Un contemporain n'a-t-il pas écrit de lui cette louange : « Le Nostre a étonné le monde à Versailles ».

« AU GRAND TRIANON »

(9 Juin 1951)

C'est à Versailles, au Grand Trianon, que se tint l'Assemblée générale de 1951. Les Membres de la « Société » y assistèrent nombreux, et participèrent ravis à la visite du Grand Trianon sous la direction de M. Mauricheau-Beaupré, conservateur en chef du Palais de Versailles et des Trianons, Vice-Président de la Société ; guide étincelant de science historique et artistique, il fit goûter — oh ! combien ! — la merveille de grâce qu'est l'exquise construction... Evasion ! Rêve ! Enchantement !...

« LE ROMAN COMIQUE DE SCARRON »

par M. Raymond LEBÈGUE
Professeur à la Sorbonne

(10 Novembre 1951)

Le 3e centenaire de la publication du *Roman Comique* de Scarron a été célébré dans les salons de M. Philippe Rémy le samedi 10 décembre. M. Lebègue, professeur à la Sorbonne, a consacré à cet ouvrage une brillante conférence dans laquelle il a analysé ses éléments. Il a passé en revue les récits romanesques qui y sont disséminés et les aventures burlesques dont Ragotin est le principal héros. Il s'est attaché surtout aux éléments réalistes et a montré la valeur documentaire de cette histoire d'une troupe provinciale.

Sur le recrutement et la composition d'une troupe, sur les costumes, décors et accessoires, sur le répertoire, sur la vie matérielle et morale des comédiens, sur leurs rapports avec le public provincial, Scarron apporte des renseignements exacts ; il complète ce que nous savons par ailleurs ; on peut le taxer d'exagération bouffonne, mais non d'erreur. Roman comique, certes, et même burlesque, mais aussi histoire véridique.

« FAMILLE ET POPULATION AU XVIIe SIÈCLE »

(Exposés et Echanges de Vues)

« Le Grand Siècle a-t-il vu une révolution démographique ? »

par M. Roland MOUSNIER
Professeur à l'Université de Strasbourg

(15 Décembre 1951)

Le 15 décembre 1951, les membres de la Société d'Etude du XVIIe siècle, se sont réunis au Musée Pédagogique, 29, rue d'Ulm, qui leur offrait une salle claire, gaie et bien chauffée. Mgr Guervin, président de la séance, remercia d'abord M. Philippe Rémy, qui, si largement, donna l'hospitalité dans ses salons à la Société naissante, et qui fut un si bon parrain que la Société, trop grande, a été dans l'obligation de chercher un abri plus vaste.

Mgr Guervin donna ensuite la parole à M. Roland Mousnier, professeur à l'Université de Strasbourg, qui ouvrit la série des communications sur « Famille et Population au XVIIe siècle », par un exposé fort apprécié sur le problème suivant : « Le Grand Siècle a-t-il vu une Révolution démographique ? » M. Mousnier montra comment s'est produit un grand changement autour des « années 50 » du siècle, et comment il semble possible de faire commencer dans la seconde moitié du XVIIe siècle la Révolution démographique de l'Europe contemporaine. Les communications prévues cette année apporteront à ce problème des éléments de solution.

Un échange de vues très animé suivit cet exposé. Tour à tour, Mgr Guervin, le P. Willibrord de Paris, M. Guérin-Séguier, M. Jean Meuvret, dont l'intervention fut très remarquée, M. René Henriot, apportèrent les contributions de leur érudition et de leur esprit. Les différentes communications et interventions sur « Famille et Population » seront reprises dans un article qui paraîtra dans un prochain numéro.

DEMANDE.

Jeanine DELPECH, auteur de « Louise de Keroualle » et membre de notre Société, prépare « Anne de Longueville ou l'Engagement par le Cœur ». Elle serait très reconnaissante à ceux de nos membres qui voudraient bien lui signaler, dans des archives ou des revues de province, des documents ou des articles concernant une des héroïnes de la Fronde. Son adresse est : 19, avenue Emile-Deschanel, PARIS-XVIIe.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Blaise PASCAL. *Pensées sur la Religion et sur quelques autres sujets.* 3 volumes : I. Textes. II. Notes. III. Documents. Introduction et notes de Louis Lafuma. (Paris, VIe Editions du Luxembourg, 76, rue de Vaugirard. 1951. Editions M. S. des manuscrits).

Les *Pensées* de Pascal ont paru pour la première fois vers le 15 janvier 1670.

Depuis cette date, à la suite de la préface de son neveu Etienne Périer, des légendes ont commencé à courir au sujet des papiers qu'il avait laissés.

M. Pascal, dit Etienne Périer, « écrivait sur de petits morceaux de papier... il prenait le premier morceau de papier qu'il trouvait sous sa main... »

Il a fallu attendre près de trois cents ans pour qu'un amateur (au sens du XVIIe siècle) vienne s'inscrire en faux contre de pareilles assertions.

Pascal prenait ses notes sur des grandes feuilles de papier et il les séparait d'un trait de plume.

Si l'on a trouvé dans ses papiers tant de petits morceaux, avec les traits de plume, c'est qu'il a découpé ses grandes feuilles. S'il les a découpées c'est qu'il avaitsongé à les classer et selon l'usage de l'époque à en faire des liasses ; on relève en effet plus de deux cents trous d'enfilures.

Or, comme Etienne Périer nous dit que la première chose que l'on fit, après la mort de son oncle, fut de faire copier ses papiers « tels qu'ils étaient et dans la même confusion qu'on les avait trouvés... » il n'est pas surprenant de constater que cette *Copie* (ms. 9203), qui est venue jusqu'à nous, nous présente en partie des papiers classés.

Et puisqu'elle nous présente des papiers classés nous nous trouvons en présence d'un classement fait par Pascal lui-même en vue de l'ouvrage sur la Religion qu'il préparait.

De toute évidence il faut donc respecter ce classement si l'on veut comprendre quelque chose à l'argumentation qu'il se proposait de suivre.

Il est curieux que l'on ne se soit pas avisé de tout cela un peu plus tôt, mais, si la vérité est simple et naturelle, le grand secret est de la trouver.

***

A l'occasion de l'édition des *Pensées* de Faugère (1844) qui succédait à celles de Port-Royal (1670), de Condorcet (1776), de Bossut (1779) et de Frantin (1835), Sainte-Beuve remarquait :

« Chaque époque ainsi va refaisant une édition à son image. Ce sont les aspects et comme les perspectives du même homme qui changent en s'éloignant. Il ne me paraît pas du tout certain que l'édition actuelle que nous proclamons la meilleure soit la définitive. » (Port-Royal, éd. 1860, T. III, p. 318, note 1).

Depuis que ces observations ont été faites, c'est-à-dire depuis plus de cent ans, les éditions des *Pensées* se sont succédé à un rythme accéléré, toutes différentes les unes des autres. Devant pareille diversité, ainsi que l'a très judicieusement signalé un éminent professeur, M. Roger Pons, « on en vient à se demander si éditer les *Pensées* c'est un effort pour découvrir Pascal ou un exercice de haute école ».

Cette diversité n'était que la conséquence des idées que l'on se faisait des manuscrits. Comme on les assimilait à une boîte de jeux de construction, chaque éditeur se croyait autorisé à disposer les cubes de toutes dimensions qu'elle contenait, comme bon lui semblait. Les uns se sont contentés d'élever quelques pans de mur, d'autres ont cru pouvoir tenter d'édifier une cathédrale.

Mais, depuis les études de Zacharie Tourneur (1938), l'attention du public lettré a été particulièrement attirée sur un manuscrit, connu sous la dénomination de *Copie des Pensées* (B. N., f. fr. 9203), et l'examen minutieux qui en a été fait depuis a permis de se rendre compte qu'il nous révélait, tout simplement, l'état dans lequel les papiers de Pascal avaient été trouvés.

Ainsi que l'a écrit M. Jean Mesnard (*Pascal. L'homme et l'œuvre*, Boivin et Cie, 1951, p. 128) :

« Après deux siècles d'oubli et un siècle de recherches, nous nous trouvons aujourd'hui dans la situation privilégiée dont jouissaient les parents et amis de Pascal lorsque à sa mort ils entrèrent en possession de ses papiers ».

De ce fait le problème de l'édition des *Pensées* se trouve entièrement renouvelé.

Puisque la *Copie* nous présente les papiers de Pascal dans l'état où on les a trouvés, il faut sans aucun doute la suivre si l'on veut éviter de faire sa part à la fantaisie.

C'est ce que nous nous sommes efforcé de réaliser dans l'édition que nous présentons aujourd'hui, en nous aidant des indications qui nous sont apportées par un autre manuscrit, l'un des joyaux de notre Bibliothèque Nationale, le manuscrit B. N., f. fr. 9202, qui est le *Recueil Original des Pensées.*

Il serait trop long de refaire ici l'histoire de la confection de ce manuscrit qui contient, collés sur des grandes feuilles, les papiers originaux laissés par Pascal. Signalons seulement qu'il nous apporte des preuves décisives pour affirmer que la *Copie* nous restitue exactement l'état dans lequel ont été trouvés ses papiers. Il nous permet ensuite de nous rendre compte que Pascal prenait ses notes, non sur des bouts de papier quelconques, mais sur de grandes feuilles ; qu'il les a découpées lui-même pour constituer des liasses (dossiers) en vue de l'ouvrage sur la Religion qu'il préparait, et qu'il en a ainsi classé une bonne partie.

Malheureusement « l'état d'anéantissement » dans lequel il s'est trouvé pendant les quatre dernières années de sa vie (1659-1662) ne lui a pas permis de poursuivre le classement entrepris.

Il en résulte qu'une certaine quantité de papiers découpés et prêts pour le classement sont demeurés en vrac, mêlés à des feuilles intactes ou seulement découpées en partie.

Mais « l'état d'inachèvement des *Pensées* ne doit pas faire illusion. Il n'est plus question de les considérer comme un informe entassement de matériaux. L'œuvre a été préparée méthodiquement, classée de même, par un génie très maître de ses dons, très conscient des effets à obtenir. » (Cf. Mesnard, p. 173).

Les précieux renseignements fournis par le *Recueil Original*, qui complètent ceux de la *Copie* nous ont permis ainsi d'établir une nouvelle édition que nous dénommons *édition MS*, c'est-à-dire *édition des manuscrits.*

A notre avis elle remplit toutes les conditions requises pour une édition définitive, puisqu'elle n'est que la reproduction fidèle des deux manuscrits capitaux des *Pensées.*

Nous respectons l'ordonnance de la *Copie* qui distingue les papiers classés des papiers non classés. Nous distinguons d'autre part très nettement les papiers tels que le *Recueil Original* nous les fait connaître.

Ainsi se trouve résolu le problème d'une édition strictement scientifique, accessible à tout lecteur qui veut se faire une idée exacte de ce que sont les *Pensées* et du stade auquel Pascal était parvenu en vue du grand ouvrage qu'il préparait.

***

Cette *édition MS* comprend trois volumes avec trois hors-texte.

I. *Les textes.* Donnés intégralement ils sont présentés dans trois sections :

1° les papiers classés de *la Copie* ;
2° les papiers non classés de *la Copie* ;
3° les papiers non enregistrés par *la Copie.*

II. *Les notes.* Elles intéressent les 993 fragments de l'édition. Nous en avons constitué un volume à part afin d'en faciliter la consultation. Ces notes sont strictement documentaires.

III. *Les documents.* Ceux que nous avons rassemblés éclairent toute l'histoire des *Pensées.* Ils sont présentés dans l'ordre chronologique, ce qui n'a jamais été réalisé par les éditeurs qui nous ont précédé. Certains de ces documents sont partiellement inédits.

***

L'*édition MS* est le fruit d'études et de recherches qui ont duré dix ans. Commencée et poursuivie sans idées préconçues elle est le résultat d'un ensemble de constatations purement matérielles que chacun peut contrôler et qui justifient cette conclusion impérative : désormais toute édition des *Pensées* qui ne respectera pas le classement — déjà très avancé — de Pascal est une édition fantaisiste.

L. L.

Le tirage de cette édition est limité à 1.925 exemplaires, dont 175 sur pur fil Lafuma L. L. L. L. numérotés de 1 à 175.

Les 3 volumes sur bouffant : 3.300 francs ; sur pur fil : 7.000 francs. Format in-4° tellière (16×22).

Imp. YVERT et Cie, Amiens. - 12 Février 1952. - N° d'éditeur : 9. - N° d'impr. : 16.
Dépôt légal 1er trimestre 1952. *Le Directeur-Gérant :* M.-H. GUERVIN.